

Titre : Rapport de l'administration de la commission impériale sur la section française de l'exposition universelle de 1862. Suivi de documents statistiques et officiels et de la liste des exposants récompensés

Auteur : Exposition universelle. 1862. Londres

Mots-clés : Exposition internationale (1862 ; Londres) ;
Agriculture * France * 19e siècle ;
Industrie * France * 19e siècle ;

Description : VIII-266 p. : 1 dépl. (27x32cm) ; 28 cm

Adresse : Paris : J. Claye, 1864

Cote de l'exemplaire : CNAM 8° Xae 131 (Bibliothèque du CNAM)

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE131>



La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.

2006 - JE ~~131~~
xae 131

b. Paris

W. & T. de la Garenne

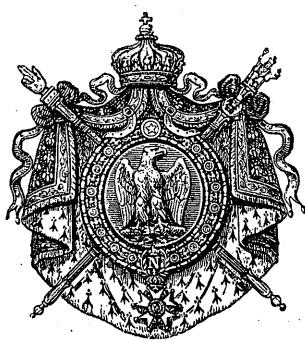
RAPPORT
SUR LA SECTION FRANÇAISE

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862

RAPPORT
DE L'ADMINISTRATION
DE LA COMMISSION IMPÉRIALE
SUR LA SECTION FRANÇAISE
DE
L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1862

SUIVI
DE DOCUMENTS STATISTIQUES ET OFFICIELS ET DE LA LISTE
DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS



PARIS
IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT

M DCCC LXIV

SOMMAIRE.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.

	Pages.
INTRODUCTION	4
I. APERÇU GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION.	
1. Palais; dispositions générales et dimensions	3
2. Répartition de l'espace entre les divers pays	8
3. Espace accordé à la France.	40
4. Installation des produits	44
II. OPÉRATIONS DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.	
5. Organisation de la Commission impériale	18
6. Organisation successive des services	19
7. Choix des exposants de l'industrie	20
8. Choix des œuvres d'art	23
9. Confection des plans d'installation	25
10. Construction des installations	29
11. Rédaction et publication du catalogue	34
12. Transport des produits du lieu de production à Londres	34
13. Réception et installation des produits dans le Palais	37
14. Manutention et conservation des caisses vides	39
15. Ouverture et administration de la section française de l'Exposition	40
16. Clôture de l'Exposition; réemballage et réexpédition des produits	43
III. OPÉRATIONS DU JURY DES RÉCOMPENSES.	
17. Organisation du jury international	46
18. Organisation de la section française du jury	48

a

SOMMAIRE.

	Pages.
49. Récompenses décernées et publications	49
20. Distribution des récompenses aux exposants français, à Paris, par S. M. l'Empereur	51

IV. SERVICE FINANCIER.

21. Organisation du service	60
22. Dépenses.	61
23. Comparaison des dépenses de la section française en 1851 et en 1862.	64

DOCUMENTS DE STATISTIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DOCUMENTS RELATIFS A LA SECTION FRANÇAISE DE L'EXPOSITION.

Division de l'Agriculture et de l'Industrie.

Tableau I. — Étendue des emplacements occupés par les produits français dans les diverses parties du Palais de l'Exposition.	69
Tableau II. — Nombre des exposants; espaces de plancher et de muraille occupés par leurs produits dans chacune des 36 classes	70
Tableau III. — Espace moyen occupé par un exposant pour chacune des 36 classes et pour leur ensemble.	74
Tableau IV. — Nombre des exposants des divers départements pour chacune des 36 classes.	73
Tableau V. — Emplacements occupés, dans chacune des 36 classes, par les produits des divers départements.	78
Tableau VI. — Emplacements totaux occupés par les produits des divers départements	96
Tableau VII. — Nombre de colis de produits industriels transportés à Londres; leur poids, leur volume et leur valeur pour chacune des 36 classes	98
Tableau VIII. — Poids, volume et valeur moyens des colis de produits industriels, dans chacune des 36 classes, par mètre carré de surface horizontale occupée par les produits qu'ils renferment.	99
Tableau IX. — Nombre des colis d'installation transportés à Londres; leur poids et leur volume pour chacune des 36 classes.	100
Tableau X. — Nombre des ouvriers et industriels délégués des différentes parties de la France qui ont visité l'Exposition et différents ateliers de l'Angleterre.	101

SOMMAIRE.

vii

Division des Beaux-Arts.

	Pages.
Tableau XI. — Étendue des emplacements occupés par les œuvres de l'art français dans le Palais de l'Exposition.	102
Tableau XII. — Nombre des artistes; nombre des œuvres, leur surface horizontale ou verticale et l'espace moyen occupé par chacune d'elles dans les 4 classes d'œuvres d'art.	103
Tableau XIII. — Valeur des œuvres d'art des différentes classes	103

Résultats financiers.

Tableau XIV. — Dépenses de la section française de l'Exposition universelle de 1862	104
---	-----

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS RELATIFS A L'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION.

Division de l'Agriculture et de l'Industrie.

Tableau XV. — Superficie du Palais de l'Exposition	109
Tableau XVI. — Étendue des emplacements occupés par les produits des divers pays	114
Tableau XVII. — Nombre total des exposants des diverses Puissances et de leurs colonies	114
Tableau XVIII. — Nombre des exposants des diverses nations par classe . . .	115
Tableau XIX. — Nombre des jurés titulaires par classe et par nation	119
Tableau XX. — État des récompenses par classe dans les différentes nations. .	123

Division des Beaux-Arts.

Tableau XXI. — Emplacements occupés par les œuvres d'art des diverses nations.	128
Tableau XXII. — Nombre des artistes et nombre des œuvres des diverses nations	129
Tableau XXIII. — Rapport des espaces totaux occupés par les différentes nations à la superficie totale occupée par les produits industriels et par les œuvres d'art. .	132

Résultats financiers.

Tableau XXIV. — Mouvement des entrées à l'Exposition, semaine par semaine. .	133
Tableau XXV. — Recettes provenant des entrées effectuées au Palais de l'Exposition	134
Tableau XXVI. — Recettes et dépenses faites par les Commissaires de S. M. Britannique pour l'Exposition universelle de 1862.	135

DOCUMENTS OFFICIELS.

	Pages.
N ^o 1. Décrets instituant la Commission impériale.	139
N ^o 2. Loi qui affecte une somme de douze cent mille francs aux dépenses concernant la section française de l'Exposition universelle de Londres en 1862	144
N ^o 3. Lettre de lord Cowley, ambassadeur de S. M. la Reine de la Grande-Bretagne à Paris, à S. Exc. M. le Ministre des affaires étrangères.	142
N ^o 4. Première circulaire de la Commission impériale aux producteurs français.	143
N ^o 5. Règlement général de la section française de l'Exposition universelle de 1862, arrêté le 15 juin 1861 par la Commission impériale.	146
N ^o 6. Tableau des quarante classes adoptées par le règlement anglais pour le groupement des produits industriels et des œuvres d'art.	157
N ^o 7. Jury d'admission de la Seine institué par la Commission impériale.	158
N ^o 8. Jurys d'admission des départements institués par MM. les préfets.	162
N ^o 9. Jury central pour l'admission des œuvres d'art, constitué d'après la décision de la Commission impériale	174
N ^o 10. Section française du jury international des récompenses, nommé par la Commission impériale	175
N ^o 11. Décret portant nomination du Commissaire général de l'empire français à Londres.	176
N ^o 12. Liste des promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur faites à la suite de l'Exposition de 1862	177
N ^o 13. Rapport à S. M. l'Empereur par S. A. I. M ^r . le prince Napoléon, au nom de la Commission impériale	180

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS

DANS LA SECTION FRANÇAISE.

Liste alphabétique des exposants récompensés.	485
Index alphabétique, donnant la correspondance des produits des exposants avec la classification anglaise.	259

PLAN DU PALAIS DE L'EXPOSITION montrant les emplacements occupés par les diverses Puissances, et la disposition générale de leurs installations.

INTRODUCTION.

L'Exposition internationale de l'industrie et des beaux-arts a été ouverte à Londres le 1^{er} mai 1862. Une Commission instituée par l'Empereur, sous la présidence de S. A. I. M^{sr} le prince Napoléon, a dirigé la section française de cette Exposition. Des jurés nommés par la Commission ont eu à apprécier, concurremment avec ceux des autres pays, les produits exposés et à délivrer les récompenses.

Ce Rapport rend compte des opérations de la Commission impériale et de celles du Jury. Pour donner à cette description plus de précision et de clarté, on l'a fait précédé d'un aperçu général sur l'Exposition.

Le travail est subdivisé en quatre parties :

I. — APERÇU GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION.

II. — OPÉRATIONS DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.

III. — OPÉRATIONS DU JURY DES RÉCOMPENSES.**IV. — SERVICE FINANCIER.**

Des documents nombreux complètent cet exposé. Ils conservent la trace de beaucoup de faits utiles pour les Expositions futures. Ils sont consignés à la suite du Rapport sous ces deux titres :

DOCUMENTS DE STATISTIQUE.**DOCUMENTS OFFICIELS.**

Enfin les noms des exposants qui ont obtenu des médailles ou des mentions honorables ont été rappelés, par ordre alphabétique, à la suite de ces documents.

La Commission impériale n'est que l'interprète de l'opinion publique en rendant hommage à l'intelligence et à l'activité avec lesquelles les Commissaires de Sa Majesté Britannique ont dirigé leur grande entreprise. Elle leur exprime ici sa reconnaissance pour le concours bienveillant qu'elle a trouvé chez eux, et notamment chez leur président, S. Exc. M. le comte Granville.

I.

APERÇU GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION.

1. — PALAIS; DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET DIMENSIONS.

Le Palais construit pour l'Exposition universelle de 1862 était situé près du parc de Kensington, au sud du jardin de la Société d'horticulture. On en peut prendre une idée générale par le plan annexé au présent Rapport. C'était un vaste rectangle dont trois façades s'élevaient au midi, à l'est et à l'ouest, sur les trois rues de *Cromwell road*, *Exhibition road* et *Prince Albert's road*. Les bâtiments auxquels appartiennent ces façades étaient occupés, au premier étage, par les œuvres d'art. La partie du Palais consacrée à l'exposition des produits industriels était comprise entre ces trois bâtiments et le jardin; au rez-de-chaussée cette exposition s'étendait même, sous les galeries des beaux-arts, jusqu'aux trois rues limitrophes.

Les œuvres d'art étaient exposées dans deux systèmes de galeries :

1^o Une grande galerie, située au premier étage du bâti-

ment élevé le long de Cromwell road, ayant 45^m 25 de largeur et 9^m 70 de hauteur, depuis le sol jusqu'à la corniche;

2^o Deux petites galeries, placées à angles droits aux deux extrémités de la précédente, occupant le premier étage des bâtiments élevés le long de Prince Albert's road et d'Exhibition road, et ayant seulement 7^m 35 de largeur sur 5^m 15 depuis le sol jusqu'à la corniche.

La grande galerie était occupée par les œuvres de peinture et de sculpture; les deux petites galeries contenaient les aquarelles, les dessins d'architecture, les gravures et les lithographies.

Le jour pénétrait dans toutes ces galeries par la toiture. Au-dessous d'un châssis vitré régnant sur toute la longueur, on avait tendu des toiles blanches au travers desquelles était tamisée la lumière. D'un avis unanime, ces dispositions ont complètement répondu à leur destination.

Les constructions destinées aux produits industriels offraient pour parties principales :

1^o Une grande nef de 25^m 91 de largeur sur 30^m 48 de hauteur, parallèle à Cromwell road, et partageant l'emplacement total en deux rectangles inégaux;

2^o Deux transepts perpendiculaires à la nef, ayant en largeur et en hauteur les mêmes dimensions que celle-ci, et parallèles aux petites galeries des beaux-arts;

3^o Deux dômes vitrés, situés à la rencontre de la nef et des transepts, s'élevant à 60^m 96 au-dessus d'une plate-forme, qui était elle-même à 1^m 83 au-dessus du parquet du rez-de-chaussée;

4^o Six cours vitrées de 45^m 25 de hauteur jusqu'à la naissance de la toiture, encadrées au rez-de-chaussée et dominées au premier étage par des galeries;

5^o Trois galeries, de 7^m 62 de hauteur, longeant au rez-

de-chaussée les trois rues, et situées sous les galeries des beaux-arts ;

6° Des galeries, larges de 15^m 25 et hautes de 7^m 62, circonscrivant au rez-de-chaussée et au premier étage la nef, les transepts et les cours ;

7° Des galeries ayant 7^m 62 en largeur et en hauteur, situées au rez-de-chaussée et au premier étage, et juxtaposées aux galeries des beaux-arts ;

8° Les bâtiments des buffets, comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage, et ayant vue sur le jardin de la Société d'horticulture.

La nef et les transepts étaient éclairés latéralement par des fenêtres situées au-dessus des toits des galeries; les plates-formes, placées à l'intersection de la nef et des transepts, l'étaient par les dômes; les six cours, par les vitrages qui en formaient le toit; les galeries, par ces vitrages et par les fenêtres de la nef ou des transepts.

Les bâtiments élevés sur les trois rues étaient construits en brique. Le reste du Palais était presque entièrement en fonte. Partout où il n'y avait pas de vitrage, les toits étaient faits de planches recouvertes d'une étoffe feutrée. Le plancher, établi à une hauteur variable entre 0^m 50 et 2^m au-dessus d'un sol assez inégal, était soutenu par des dés en brique et des traverses de bois.

Deux annexes avaient été élevées sur les bandes de terrain situées le long de Prince Albert's road et d'Exhibition road, à la suite des petites galeries des beaux-arts; elles avaient toutes les deux une largeur de 61 mètres; mais celle de l'ouest avait une longueur de 297 mètres, tandis que celle de l'est ne mesurait que 268 mètres.

Le public a souvent exprimé le regret que le bâtiment de l'Exposition ne fût pas complété par des espaces découverts

permettant aux visiteurs de prendre au grand air quelques instants de repos. Le jardin de la Société d'horticulture ne pouvait offrir cette distraction, car le public n'y était admis que moyennant un prix d'entrée variable avec les jours de la semaine, et jusqu'au 28 juillet il n'a pu rentrer dans le bâtiment qu'en payant de nouveau¹.

Pour aider aux comparaisons qu'on peut avoir à établir, il est utile de rapprocher les espaces attribués aux produits industriels dans les trois Expositions universelles :

	Londres 1851.	Paris 1855.	Londres 1862.
Surfaces du rez-de-chaussée couvertes.	73,147 ^{m²} 00	82,893 ^{m²} 03	95,215 ^{m²} 07
Surfaces non couvertes (cours et jardins).	0 00	33,656 97	0 00

Le tableau suivant indique, avec quelques détails, la surface des différentes parties du palais de Kensington et de ses annexes².

1. Documents de statistique, tableaux XXIV et XXV, p. 133 et 134.

2. *Ibidem*, tableau XV, p. 109.

APERÇU GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION.

7

SUPERFICIE DU PALAIS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862.

INDUSTRIE.	REZ-DE-CHAUS.	1 ^{er} ÉTAGE.
PALAIS PRINCIPAL.		
Grande nef.....	6,315, 46	"
Dômes et transepts.....	10,219, 26	"
Cours vitrées.....	15,769, 56	"
Galerie de Cromwell road (sous la galerie de peinture).....	4,662, 90	"
Galeries de 15 ^m 25 de largeur ¹	12,962, 40	13,316, 84
Galeries de 7 ^m 50 et au-dessous.....	5,718, 77	5,703, 15
Buffets.....	3,470, 60	2,774, 32
Vestibule d'entrée, grand escalier, dépendances.....	5,092, 31	534, 30
	63,914, 26	22,328, 61
ANNEXE DE L'OUEST.		
Galeries.....	15,403, 23	"
Buffets.....	1,985, 39	"
ANNEXE DE L'EST.		
Galeries.....	7,296, 78	"
Buffets.....	2,046, 61	"
Cours ouvertes.....	4,571, 80	"
	31,303, 81	"
TOTAUX.	95,215, 07	22,328, 61
 BEAUX-ARTS.		
PALAIS PRINCIPAL.		
Grande galerie le long de Cromwell road.....	"	4,495, 96
Petites galeries le long d'Exhibition road et de Prince Albert's road.....	"	2,084, 84
Galerie d'architecture, enclavée dans les galeries industrielles ²	"	542, 85
Vestibules et paliers du grand escalier.....	"	725, 86
TOTAL	"	7,849, 51
TOTAUX pour l'industrie	95,215, 07	22,328, 61
TOTAL pour les beaux-arts	"	7,849, 51
TOTAUX généraux	95,215, 07	30,178, 12
	*	125,393, 19

1. Y compris, au rez-de-chaussée, la tour du nord-ouest, et au deuxième étage les salles anglaises consacrées aux expositions du matériel de l'enseignement et de la photographie.

2. Certaines nations, comme l'Italie, les États romains, la Grèce, ont également exposé des œuvres d'art dans les galeries du rez-de-chaussée. Les surfaces occupées par ces œuvres sont comprises dans les emplacements consacrés aux produits de l'industrie.

2. — RÉPARTITION DE L'ESPACE ENTRE LES DIVERS PAYS.

Pour répartir l'espace entre les diverses nations, on a divisé le palais en deux parties à peu près égales par une ligne allant du nord au sud, du centre de la façade de Cromwell road aux jardins de la Société d'horticulture. La moitié située à l'est de cette ligne a été réservée à l'Angleterre ; l'autre moitié a été occupée par les pays étrangers. La surface attribuée à chaque pays comprenait à la fois le rez-de-chaussée et l'espace correspondant de la galerie du premier étage.

La moitié occidentale, située entre la nef et la façade de Cromwell road, avait été répartie entre l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la France ; dans le transept de l'ouest et une partie de la galerie de Cromwell road avaient été placés le Zollverein, les villes hanséatiques et l'Autriche. Enfin, au nord de la nef se trouvaient, en allant de l'ouest à l'est, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Russie et la Turquie. Les autres États de l'Europe, ainsi que ceux de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, n'occupaient que des emplacements fort circonscrits, sans façade sur la nef.

L'annexe de l'est était exclusivement réservée aux exposants anglais ; l'annexe de l'ouest était partagée par moitié entre les anglais et les étrangers.

La répartition, entre les divers États exposants, de l'espace total est indiquée au tableau suivant, dans l'ordre de l'importance des espaces occupés¹.

1. Documents de statistique, tableaux XVI, XXI et XXIII, p. 411, 428 et 432.

APERÇU GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION.

9

ESPACES OCCUPÉS PAR LES PRODUITS DES DIVERS PAYS.

PAYS.	INDUSTRIE.	BEAUX-ARTS.	TOTAL.
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres carrés.
Grande-Bretagne.....	57,730, 57	3,833, 25	61,563, 82
France	13,719, 64	965, 04	14,684, 68
Zollverein	9,004, 51	802, 02	9,806, 53
Autriche.....	5,068, 91	195, 48	5,264, 39
Belgique.....	4,292, 66	339, 36	4,632, 02
Italie.....	2,351, 48	106, 06	2,457, 54
Russie	1,615, 03	63, 00	1,678, 03
Suisse.....	1,368, 24	114, 38	1,482, 62
Pays-Bas	678, 69	267, 25	945, 94
Turquie.....	914, 14	7, 16	921, 30
Suède.....	816, 91	90, 94	907, 85
États-Unis.....	840, 00	2, 34	842, 34
Danemark	579, 09	116, 16	695, 25
Espagne.....	545, 72	106, 47	652, 19
États romains.....	426, 38	36, 44	462, 82
Villes hanséatiques	435, 45	0, 00	435, 45
Républiques de l'Amérique du Sud.....	368, 78	3, 33	372, 11
Norvège	268, 73	74, 97	343, 70
Portugal.....	297, 92	0, 00	297, 92
États de l'Asie.....	201, 78	0, 00	201, 78
Grèce	172, 98	0, 00	172, 98
Brésil.....	137, 55	0, 00	137, 55
Iles Ioniennes.....	129, 29	0, 00	129, 29
États divers de l'Afrique	73, 47	0, 00	73, 47
Mecklembourg-Schwérin	58, 06	0, 00	58, 06
TOTAUX.....	102,095, 68	7,123, 65	109,219, 33
Buffets.....	"	"	9,976, 92
Parties des cours, des vestibules et des escaliers non occupées par les produits, bureaux et dépendances.....	"	"	6,196, 94
TOTAL égal à la superficie du Palais.	"	"	125,393, 19

3. — ESPACE ACCORDÉ A LA FRANCE.

L'industrie française n'était pas complètement représentée à l'Exposition de 1862. Le défaut d'espace avait mis la Commission impériale dans la nécessité de n'accorder à nos produits qu'une place insuffisante. Le nombre des demandes d'admission, et surtout l'étendue des espaces sollicités avaient dépassé toutes les prévisions. A l'époque où commencèrent les travaux de la Commission, le traité de commerce était signalé comme devant amener une grande hésitation parmi les producteurs ; une abstention systématique avait même été conseillée. Contrairement à ces craintes, et malgré ces conseils, les producteurs français ont répondu en masse à l'appel de la Commission impériale, et sauf pour quelques classes, on n'a eu à regretter que des abstentions peu importantes.

Cet empressement, en effet, se mesure par des chiffres. La Commission impériale arrêtait son règlement général le 15 juin, et au 15 septembre elle se trouvait en présence de 8,454 producteurs présentés par les jurys d'admission dans les sections de l'agriculture et de l'industrie, et pour lesquels ceux-ci réclamaient une surface utile de 41,900 mètres carrés, correspondant à une surface totale de 120,000 mètres carrés, c'est-à-dire à la surface presque entière du Palais.

L'espace horizontal total accordé à la France par les Commissaires de Sa Majesté Britannique pour les mêmes produits n'était que de 13,719 mètres carrés¹.

En présence de demandes en si grande disproportion avec l'emplacement concédé, la Commission impériale, aidée par les jurys d'admission, a eu à faire un choix difficile. Le

1. Documents de statistique, tableau I, p. 69.

nombre des exposants définitivement admis et placés s'élevait à 5,521 pour la France et ses colonies¹.

Pour les œuvres d'art, on n'avait accordé à la France qu'une surface horizontale de 965 mètres carrés², correspondant à des développements de muraille de 107 mètres dans la grande galerie et de 74 mètres dans la petite galerie longeant Prince Albert's road. Cette surface fut répartie entre 258 exposants³.

4. — INSTALLATION DES PRODUITS.

L'expérience de trois Expositions universelles rend plus facile la pratique de ces concours. Bien qu'un grand nombre de questions, et notamment celles qui se rapportent au classement des produits et des nations, au système d'administration, à l'organisation du jury et au service des récompenses, soient encore à résoudre, l'Exposition de 1862 a jeté beaucoup de lumière sur certains points : par exemple, sur les installations spéciales de produits.

Toutes les Puissances n'ont pas adopté à cet égard le même principe. Les unes, comme l'Espagne et la Turquie, ont fait tous les frais de l'installation ; les autres, comme l'Autriche, l'ont entreprise en régie, sauf à se faire ultérieurement rembourser par les exposants ; d'autres enfin, comme l'Angleterre et la France, ont laissé ces derniers à leur propre initiative.

La France a posé même le principe de faire faire les installations par les nationaux ; ni les entrepreneurs ni les ouvriers anglais n'ont travaillé dans la section française. On

1. Documents de statistique, tableau IV, p. 73.

2. *Ibidem*, tableau XI, p. 102.

3. *Ibidem*, tableau XII, p. 103.

comprend aisément les avantages d'un tel système qui est moins dispendieux pour les exposants, qui rend plus faciles leurs rapports avec les ouvriers, qui permet à ceux-ci de s'instruire au contact des nations étrangères, et qui contribue en outre à donner à l'entreprise un caractère plus universel.

On indiquera au paragraphe 13 les principales circonstances de l'installation des produits dans la section française, et on se bornera à signaler ici les meilleurs modèles fournis à cet égard par les étrangers.

L'espace considérable réservé aux Anglais leur a permis de montrer leur industrie avec avantage, et nous a fait vivement regretter l'inutilité de nos réclamations auprès des Commissaires de Sa Majesté Britannique, pour obtenir plus de place¹.

Le grand espace réservé à la section anglaise avait permis d'établir de nombreuses voies de circulation, et les producteurs, disposant d'une grande surface de plancher, n'avaient eu besoin ni de recourir à de hautes vitrines ni de se grouper en expositions collectives.

Les exposants anglais s'étaient préoccupés, plus que leurs rivaux des autres pays, de faire ressortir leurs produits par le luxe et la convenance des installations. Leurs vitrines étaient presque toutes construites en bois d'acajou ou de palissandre, à l'exclusion du bois de chêne, dont la couleur est généralement impropre à mettre convenablement les produits en relief.

Tandis que, dans certaines sections étrangères, on remarquait des vitrines souvent trop grandes et dont la majeure partie était consacrée à l'enseigne du producteur, dans la sec-

1. Documents de statistique, tableaux II et III, p. 70 et 71.

tion anglaise, l'œil, au lieu d'être attiré par de lourdes installations, ne s'arrêtait en général que sur les produits exposés ou sur les glaces qui les protégeaient et qui, par une heureuse disposition, descendaient presque jusqu'au sol. Les soubassements, étroits et légers de moulures, servaient encore quelquefois à l'exposition des objets; souvent enfin la vitrine consistait uniquement en une cage de verre, soutenue par de légères baguettes de bois ou de fer. On a reconnu généralement que de semblables dispositions étaient avantageuses et bien entendues.

Les Anglais ont beaucoup employé les vitrines à pupitre; celles-ci sont d'une forme plus élégante que les vitrines droites et donnent du dégagement au passage; elles rendent plus facile l'examen des objets. L'usage fréquent des glaces courbes donnait de l'élégance et de la richesse aux installations.

Les motifs qui avaient poussé les exposants à n'employer presque exclusivement que des bois noirs les avaient également amenés à adopter pour les fonds de leurs vitrines des couleurs sombres, parmi lesquelles dominaient le vert et le bleu foncé.

Enfin, l'ensemble de l'exposition anglaise était particulièrement remarquable par le soin que l'on avait pris d'approprier partout les installations aux produits. C'est ainsi que l'on avait mis sous des cages de verre certaines matières premières, telles que des minéraux, afin de leur donner un peu d'éclat. Les couleurs étaient placées dans de jolies soucoupes sur un fond presque noir. Les bocaux de produits chimiques étaient rangés en bibliothèque sur des rayons peu profonds.

L'exposition des machines offrait beaucoup de recherche. Souvent même, dans les métiers par exemple, le bois peint était remplacé par l'acajou.

Les tissus de Belfast étaient étalés dans des vitrines à pupitre faites de bois noir sculpté à filets d'or.

Les meubles étaient placés dans une petite cour intérieure, couverte par un *velum*. Cette cour eût été d'un effet meilleur si l'on avait apporté plus d'ordre à son arrangement, en simulant, par exemple, les pièces d'un appartement complet. Les objets relatifs au culte étaient exposés, d'après ce système, dans trois salles contiguës dont les plafonds rappelaient un oratoire.

Les objets de quincaillerie, tels que les lits, les cheminées, les poèles, etc., étaient élevés sur des socles au lieu de reposer directement sur le sol. Les outils d'acier, les scies, les faux, etc..., étaient exposés sous verre et préservés ainsi de la rouille.

Mais c'étaient surtout certaines installations de cristallerie et de céramique qui attiraient l'œil du visiteur. Les cristaux étaient placés, en général, à l'air libre, sur des tables à gradins au-dessus desquelles étaient suspendus les lustres. Les porcelaines étaient souvent aussi exposées à l'air libre sur des tables ou sous des vitrines supportées par des colonnes. Les mosaïques étaient placées sur le sol dans leur position usuelle, au lieu d'être plaquées, comme des tableaux, sur les murailles.

De tous les trophées de la section anglaise, les plus remarquables étaient formés par le matériel de l'artillerie et surtout par l'exposition collective de la ville de Liverpool. Ceux qui avaient été placés dans la nef ont été remaniés, changés de place à plusieurs reprises et, en somme, peu goûtés du public.

Les nations étrangères avaient, vis-à-vis de l'Angleterre, une infériorité naturelle résultant du peu d'emplacement accordé aux produits et de la distance qu'ils avaient à parcour-

rir pour arriver à Londres⁴. Des industries riches et puissantes ne se trouvaient qu'imparfaitemment représentées ; et, d'un autre côté, l'élégance et la bonne disposition des installations avaient souvent été sacrifiées à la nécessité de donner, avec un espace restreint, satisfaction à un grand nombre d'exposants.

Dans le département prussien, on remarquait l'installation des produits des mines et des usines métallurgiques. Ces produits étaient placés sur des gradins adossés à une cloison, sur laquelle étaient étalées des cartes de bassins houillers, des coupes géologiques et des plans d'usines. Une idée générale avait dirigé le groupement, de façon à représenter aussi exactement que possible ces richesses naturelles et leur mise en œuvre.

Une belle exposition de minéraux se remarquait également dans le département belge ; on avait employé avec succès des plaques de marbre polies pour décorer l'installation. L'exposition de l'Espagne était bien disposée ; ses étoffes notamment étaient placées dans d'élégantes vitrines. La cour qui contenait les mosaïques et les bijoux de l'Italie attirait de nombreux visiteurs.

Les produits autrichiens étaient arrangés avec beaucoup d'intelligence. C'est ainsi qu'on avait exposé les objets à l'air libre, de manière à les rendre plus accessibles à la vue et donner plus de vie à l'exposition ; on avait fait servir, autant que possible, les produits eux-mêmes à leur installation. Les fers et les fontes étaient portés sur des chevalets de même métal ; une vitrine de bougies avait un soubassement formé par des plaques de stéarine. La salle d'agriculture du compartiment hongrois se distinguait par de bonnes dispositions :

4. Documents de statistique, tableaux XVII, XVIII et XXII, p. 414, 415 et 429.

les pupitres et les vitrines contenaient des céréales et des graines diverses ; des feuilles de tabac étaient étalées sur les soubassements, tandis que de petits tonneaux de verre placés au-dessus des bandeaux rappelaient la richesse viticole de la contrée; enfin, sur les parties verticales de ces vitrines, cent vingt-quatre tableaux représentaient les costumes des paysans des diverses localités de la Hongrie.

II.

OPÉRATIONS
DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.

5. — ORGANISATION DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.

Le ministre des affaires étrangères n'a reçu que le 15 mars 1861 la lettre par laquelle l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique, à Paris, annonçait qu'une charte royale avait remis à cinq Commissaires le soin d'organiser à Londres une Exposition internationale, et demandait si la France était disposée à prendre part à ce concours¹.

L'Empereur, après avoir accédé au désir ainsi exprimé, institua, par ses décrets des 14, 18 et 22 mai 1861, une Commission, sous la présidence de S. A. I. M^{gr} le prince Napoléon, composée de LL. EE. MM. Rouher, le comte de Persigny, le maréchal comte Vaillant, Achille Fould, Thouvenel, Drouyn de Lhuys et le baron Gros, et de MM. Schneider, Méri-

1. Documents officiels, N° 3, p. 142.

mée, Michel Chevalier, Le Play, Marchand, Arlès-Dufour et Gervais (de Caen). M. Le Play remplissait les fonctions de secrétaire général¹. En même temps, le Corps législatif fut saisi d'un projet de loi qui affectait une somme de 1,200,000 francs aux dépenses de la section française de l'Exposition². La loi fut promulguée le 2 juillet 1861.

La Commission impériale disposait à peine d'une année pour préparer son œuvre : nouvelle difficulté, qui venait se joindre à celles que nous avons précédemment signalées.

Après avoir, dans une première circulaire³, fait appel aux producteurs français, la Commission s'occupa du règlement général. Ce règlement, qui porte la date du 15 juin 1861, et que l'Empereur a approuvé par un décret du 4 janvier 1862, déterminait le mode à suivre pour l'admission des exposants, pour le choix des produits et pour leur transport. Il indiquait, en outre, aux industriels le concours réclamé d'eux pour l'installation et la réexpédition de leurs produits ; enfin, son dernier chapitre était consacré aux mesures relatives à l'exposition des œuvres d'art⁴.

Ayant ainsi tracé le programme de ses travaux futurs, la Commission impériale procéda à l'exécution du plan fixé par son règlement général, en adoptant un partage d'attributions, dont l'utilité pratique avait déjà été constatée en 1855. Elle se réserva le pouvoir réglementaire, c'est-à-dire l'adoption des principes complémentaires du règlement et la nomination des membres de la section française du jury international.

Son Président nomma les chefs de service et les employés;

1. Documents officiels, N° 1 et N° 11, p. 139 et 176.

2. *Ibidem*, N° 2, p. 141.

3. *Ibidem*, N° 4, p. 143.

4. *Ibidem*, N° 5, p. 146.

il fut chargé, en outre, d'approuver les marchés et devis, et d'examiner les nombreuses réclamations que provoquent toujours ces sortes d'entreprises.

Cette organisation, qui attribue un contrôle efficace à une réunion composée de hautes autorités, qui résume habituellement ce contrôle dans un chef ayant une large initiative, qui assure enfin l'unité d'action, en créant une responsabilité réelle, a répondu aux conditions pratiques du travail.

6. — ORGANISATION SUCCESSIVE DES SERVICES.

Les services ont été surtout organisés en vue de satisfaire, avec la moindre dépense possible, aux nécessités de chaque période des opérations. Ce but a été atteint en évitant de créer immédiatement des emplois qui ne devaient être remplis que successivement, selon les besoins.

Les travaux d'une Exposition universelle offrent une grande variété : le choix, le classement, le transport, l'installation et le retour des produits sont autant de phases successives de l'entreprise. Les personnes, placées à la tête des divers services, furent d'abord chargées collectivement de la publicité et des rapports à ouvrir avec les exposants. Peu à peu on commença à circonscrire davantage les attributions : publicité, rapports avec les jurys d'admission, confection du plan d'installation, rédaction et impression du catalogue, expédition, réception et réexpédition des produits, enfin organisation de la section française du jury international.

A Londres, chaque service se trouva nettement constitué de la façon suivante : 1^o rapports avec les Commissaires de Sa Majesté Britannique et réclamations ; 2^o classement général ; 3^o catalogue et statistique générale ; 4^o correspon-

dance; 5^e direction des travaux d'installation; 6^e décoration.

La comptabilité a été, depuis le commencement des travaux, confiée à un employé spécial placé par la Commission sous le contrôle d'un agent du ministère des finances (21).

7. — CHOIX DES EXPOSANTS DE L'INDUSTRIE.

Le choix des exposants et l'admission de leurs produits furent confiés à des jurys spéciaux constitués dans chaque département.

En ce qui concerne la ville de Paris et le département de la Seine, la Commission impériale nomma directement un jury divisé en neuf sections. Les jurés avaient pour fonction d'examiner les demandes d'admission, d'entrer en relations avec les producteurs, de visiter au besoin leurs établissements, et de fixer l'espace qui devait leur être attribué. Cette laborieuse mission a été accomplie par deux cents personnes choisies parmi les sommités de la science et de l'industrie¹. Les demandes d'admission affluèrent surtout entre le 24 juillet et le 4 août 1861 : elles furent considérées comme non avancées à dater du 15 septembre.

Quant au reste de la France, la Commission impériale confia, le 15 juin 1861, aux préfets le soin d'instituer les jurys. Dans plusieurs départements, il y eut un seul jury établi au chef-lieu; dans d'autres, un jury par arrondissement; ailleurs enfin, des jurys locaux placés dans chaque centre industriel, et relevant d'un jury départemental appelé à réviser leurs opérations².

1. Documents officiels, N° 7, p. 158.

2. *Ibidem*, N° 8, p. 162.

Les jurys départementaux ne furent constitués dans toute la France que le 20 août. L'inscription des producteurs, qui devait être provoquée par ces jurys, se ressentit de ce retard, et les listes de propositions, relatives à un grand nombre de départements, étaient incomplètes à la date du 15 septembre, c'est-à-dire au moment où la Commission impériale dut s'occuper d'arrêter la liste définitive des exposants.

Ce travail d'ensemble présentait de graves difficultés : d'une part, en effet, les jurys proposaient l'admission de 8,154 producteurs, en réclamant pour eux un espace presque aussi considérable que la totalité du palais de Londres ; de l'autre, la Commission impériale, qui pressait depuis longtemps les Commissaires de Sa Majesté Britannique de lui faire connaître l'emplacement définitivement attribué à la France, n'obtint cette notification que le 20 octobre. Ce fut alors seulement qu'il fut possible de prononcer les admissions définitives et d'arrêter l'espace accordé à chacun. Cette décision fut communiquée aux intéressés le 7 novembre⁴.

En opérant cette répartition, la Commission impériale avait réservé un certain espace pour être en mesure de faire droit aux réclamations des producteurs indûment éliminés. L'examen de ces réclamations fut confié à un jury central de révision composé de 130 membres, dont la moitié furent nommés par la Commission impériale, et l'autre moitié par les jurys d'admission des 65 localités qui avaient fourni le plus grand nombre d'exposants. Ce jury a fonctionné du 5 novembre au 31 décembre 1861.

Cette révision terminée, le nombre total des exposants français, pour la section de l'agriculture et de l'industrie, fut

4. Documents de statistique, tableaux V et VI, p. 78 et 96.

définitivement arrêté à 4,671 pour la France, et à 850 pour l'Algérie et les colonies⁴.

Cette partie des opérations de la Commission impériale a rencontré deux écueils. En premier lieu, les Commissaires de Sa Majesté Britannique ont notifié beaucoup trop tard l'espace attribué à la France. L'expérience acquise aujourd'hui démontre jusqu'à l'évidence qu'une Exposition universelle ne peut s'effectuer dans de bonnes conditions d'ordre et de classement, si les diverses nations qui doivent prendre part au concours ne reçoivent pas longtemps à l'avance avis des emplacements qui leur sont réservés.

En second lieu, l'institution des jurys départementaux n'a complètement répondu à l'attente de la Commission impériale que dans les localités où quelques membres, se dévouant à leur mission, se sont réellement constitués les intermédiaires entre la Commission et les exposants. Beaucoup de jurys n'ont pas achevé leur œuvre dans les délais prescrits; quelques-uns n'ont fait preuve d'activité et d'énergie que pour combattre les exclusions qui avaient dû être prononcées par suite de l'insuffisance de l'espace, et, dès lors, au lieu de prêter un appui, ils ont créé de sérieux embarras.

L'expérience semble donc avoir prouvé que la meilleure combinaison pour le choix des exposants des départements, la confection de leurs plans d'installation, et, en général, la défense de leurs intérêts, consiste dans l'envoi, à Paris, de délégués par chaque localité importante ou chaque département.

4. Documents de statistique, tableau IV, p. 73.

8. — CHOIX DES ŒUVRES D'ART.

L'espace réservé aux œuvres de l'art français avait été notifié par les Commissaires de Sa Majesté Britannique, le 20 août 1861; mais le plan des galeries ne fut communiqué que dans les premiers jours du mois de novembre.

L'exiguïté de l'emplacement accordé a amené la nécessité d'exposer à de trop grandes hauteurs. On s'était proposé d'abord de ne pas dépasser 5^m 20 à partir du sol pour les peintures à l'huile, et 3^m 95 pour les aquarelles, dessins et gravures : ce qui, déduction faite du soubassement de 1^m 20, aurait donné une surface de 637 mètres carrés. Or, à l'Exposition universelle de 1855, les œuvres des artistes anglais occupaient une superficie de 1,557 mètres carrés, et aux expositions annuelles qui ont lieu à Paris, la surface totale des murailles occupées dépasse 6,000 mètres carrés. Il a donc fallu, pour représenter d'une façon convenable l'art contemporain, exposer les peintures à une hauteur supérieure à 9 mètres. Quant aux œuvres de sculpture, elles n'ont pu trouver place qu'au milieu de la grande galerie.

Les Commissaires de Sa Majesté Britannique avaient déclaré que leur but n'était point d'établir un concours entre les artistes des diverses nations, mais de faire constater les progrès et l'état présent de l'art moderne; aussi avaient-ils décidé qu'il ne serait point accordé de récompense dans la section des beaux-arts, et que chaque pays resterait libre de fixer la période à laquelle devraient se rapporter les œuvres qu'il enverrait à l'Exposition. Cette période s'étendait, en ce qui concerne l'Angleterre, aux ouvrages des artistes vivant encore au 1^{er} mai 1762.

En présence de l'espace restreint qui se trouvait mis à sa disposition, la Commission impériale crut utile d'appliquer simplement aux œuvres d'art le régime adopté pour les produits de l'agriculture et de l'industrie.

Considérant que les musées ouverts d'une façon permanente au public offrent une représentation aussi complète que possible des anciennes époques de l'art français, tandis que les œuvres les plus récentes se trouvent éparses dans une multitude de collections privées, et désirant d'ailleurs donner satisfaction aux intérêts des artistes vivants, la Commission arrêta, par une décision du 20 août 1861, que les œuvres exécutées par les artistes français depuis 1850 seraient seules admises ; qu'elle se réservait toutefois la faculté de remonter à la période décennale commençant en 1840 pour les œuvres des artistes décédés, qui n'étaient pas encore nés en 1790.

La même décision confiait le soin de choisir les œuvres d'art, destinées à figurer dans la section française, à un jury central composé de quinze membres¹. Se préoccupant surtout de former une exposition qui pût donner une juste idée de l'état actuel de l'art en France, le jury, après avoir évalué approximativement le nombre des œuvres qu'il semblait possible de placer dans l'espace mis à sa disposition, dressa d'abord une liste des objets les plus remarquables qui se trouvaient dans les conditions arrêtées par la Commission impériale ; il s'adressa ensuite aux propriétaires de ces objets pour obtenir leur consentement, et il désigna enfin la place assignée à chaque œuvre d'art. Toutes ces opérations compliquées étaient terminées avant la fin du mois de décembre.

1. Documents officiels, N° 9, p. 174.

Le nombre des œuvres choisies pour figurer dans la section française s'éleva à 506, exécutées par 258 artistes¹.

L'Empereur et l'Impératrice ont donné le bon exemple suivi par beaucoup de propriétaires qui ont prêté leurs chefs-d'œuvre. La direction des musées impériaux, l'administration des beaux-arts, ainsi que les administrateurs des musées de province, ont secondé de tous leurs efforts la Commission impériale ; la ville de Dijon seule a répondu par un refus.

La Commission impériale a accepté la responsabilité de tous les dommages qui pourraient se produire, soit dans les trajets, soit pendant le séjour dans le Palais de l'Exposition, et l'estimation de ces dommages a été pour elle la source de beaucoup d'embarras.

9. — CONFECTON DES PLANS D'INSTALLATION.

La Commission impériale avait dû commencer dès le 1^{er} décembre le plan d'installation. Pour ce travail, elle fit appel au concours des producteurs admis et leur demanda les indications les plus nettes sur leurs besoins et leurs convenances, en les invitant à fournir des plans conçus à leur point de vue.

N'ayant à sa disposition que le neuvième de l'espace réclamé par les producteurs, la Commission dut réduire d'abord aux dimensions strictement nécessaires les voies de circulation ; elle s'appliqua ensuite à utiliser presque complètement les surfaces murales ; enfin, elle ne cessa d'encourager la formation de groupes d'exposants. Le nombre de ces groupes, qui se sont constitués spontanément, a été plus

1. Documents de statistique, tableau XII, p. 103.

grand qu'aux Expositions précédentes. La Commission impériale a cru devoir les généraliser le plus possible dans l'intérêt même des producteurs. Elle a pu ainsi diminuer les pertes d'espace; elle a évité les embarras suscités au dernier moment par les installations de formes imprévues qu'on ne peut placer dans le lieu qui leur est affecté et qui dérangent tout un système; elle a pu acquérir la certitude d'exécuter un plan étudié à l'avance et par suite connaître exactement les surfaces horizontales ou verticales disponibles, de manière à ne laisser, à l'époque de l'installation définitive, aucun espace vide, et à ne rejeter, faute de place, aucun produit; enfin elle a pu établir dans la disposition générale des installations une harmonie qui n'aurait pas existé dans des constructions établies sans vues d'ensemble.

Dans le groupement des produits, la Commission impériale s'est conformée à la classification anglaise, autant que l'ont permis les variations introduites dans les détails de cette classification, la forme de l'emplacement accordé à la France et les modifications que cet emplacement a subies jusqu'au mois de janvier 1862. Voici les principes généraux qui ont présidé à ce classement.

Les galeries du rez-de-chaussée, qui bordent la cour centrale, ont été consacrées en général aux substances alimentaires, aux matières premières des diverses industries et aux produits manufacturés d'origine inorganique. On y trouvait les produits de l'agriculture et les préparations qu'ils subissent pour l'alimentation, les produits des mines et des carrières, les métaux divers et les matériaux de construction, les produits chimiques, les poteries communes et les objets de quincaillerie. Dans la galerie située sous la galerie de peinture de Cromwell road, avait été placée une partie des machines en repos, et notamment les instruments agricoles.

Le reste des machines en repos et toutes les machines en mouvement étaient dans la partie de l'annexe de l'ouest réservée à la France.

Dans les galeries du premier étage, on avait groupé les produits manufacturés d'origine organique, les ouvrages qui se rattachent aux sciences et les objets relatifs à l'enseignement. On y trouvait notamment les tissus de coton, de lin, de laine et de soie; les papiers et les objets de maroquinerie; les instruments de précision, de musique et de chimie; les objets de coutellerie; les ouvrages d'horlogerie; les appareils et les épreuves photographiques; les produits de la typographie et de la gravure et les ouvrages édités; enfin les livres et le matériel de l'enseignement élémentaire.

La cour française, les passages qui conduisent à la grande nef et la partie de cette nef réservée à la France, contenaient les produits qui se rapprochent des œuvres d'art, ceux qu'élaborent les industries de la mode et du goût. On y voyait les bronzes et les fontes d'art; l'orfèvrerie, la joaillerie et la bijouterie; les meubles, les tapis et les papiers peints; les soieries et les étoffes d'ameublement; les dentelles et les riches vêtements confectionnés.

Il ne faut pas se dissimuler que les mesures prises par la Commission pour donner satisfaction au plus grand nombre d'intérêts, pour utiliser le mieux possible l'espace mis à sa disposition, ont pu, à certains égards, nuire à l'effet de l'exposition. L'aspect de la cour française eût certainement beaucoup gagné s'il eût été possible de laisser de vastes passages, d'avoir des vitrines moins larges et moins élevées. Malgré ces inconvénients, résultat inévitable de l'exiguïté de l'emplacement accordé, l'arrangement de notre exposition a été généralement approuvé. Les produits de l'agriculture surtout ont attiré l'attention. Ils formaient trois groupes correspondant

aux trois grandes régions agricoles de la France : la région du froment, sans vin d'exportation ni soie ; la région du froment et du vin d'exportation, sans soie ; la région du froment, du vin d'exportation et de la soie.

Dans la salle affectée à chacune de ces régions agricoles, on avait mis en évidence, sur les étagères et la table de pourtour, les produits caractéristiques de la région, céréales, vin, soie, tout en répartissant cette table entre les produits des divers départements rangés entre eux d'après leur situation géographique. La table du milieu avait été consacrée à des expositions collectives des produits les plus remarquables de la région : céréales, féculles, sucres, laines, lins, chanvres, tabacs, etc.; les vins de la Champagne, de la Bourgogne et du Bordelais occupaient trois vitrines octogonales placées dans la région intermédiaire. Des têtes d'animaux signalaient les races caractéristiques de chaque région.

Quelques critiques pouvaient cependant être dirigées contre le plan de la section française. Ainsi, il était regrettable qu'à presque toutes les entrées de la cour la vue fût bornée par des installations, au lieu de se prolonger, comme aux deux entrées centrales donnant sur la nef, à travers les brillants produits groupés dans cette cour. Peut-être aussi les vitrines biaises, dirigées diagonalement des angles de la cour vers le centre, ne produisaient-elles pas un heureux effet. En un mot, il eût été préférable, si l'étendue de l'emplacement l'eût permis, de placer les installations perpendiculairement entre elles et de ménager des points de vue aux regards des visiteurs.

Enfin, dans l'arrangement même des produits, on aurait pu critiquer avec raison le développement donné aux expositions d'objets de goût, de mode et de luxe, aux dépens de certaines industries non moins intéressantes malgré leur moindre éclat.

Il a paru fâcheux encore d'avoir renoncé dans la cour au groupement des produits similaires maintenu dans les salles de pourtour du rez-de-chaussée ainsi qu'au premier étage. Les objets de bronze, les produits céramiques, les meubles, les étoffes de luxe auraient peut-être mieux révélé la puissance des industries correspondantes, si, comme les ouvrages de nos orfèvres et de nos joailliers, ils se fussent montrés réunis en groupe. Il faut reconnaître que dans les Expositions le classement méthodique est un principe dont il importe de ne se départir jamais. Le visiteur réclame avant tout un ordre facile à saisir dans cette multitude d'objets si variés ; il veut trouver à leur place naturelle tous les produits similaires qu'il cherche.

40. — CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS.

Le plan général terminé, il fallut procéder à l'installation des produits. Comme on l'a déjà dit, le meilleur système consiste à encourager les expositions collectives : il simplifie les rapports de la Commission avec les exposants et réduit notablement les dépenses imposées à ces derniers.

Malheureusement, les conseils répétés de la Commission impériale ne furent suivis que par un petit nombre de producteurs ; mais il est incontestable que ces expositions ont bien réussi. On peut citer particulièrement celles d'Amiens, de Sedan, d'Elbeuf, de Louviers, de Saint-Quentin et de Mulhouse, celles des fabricants de tissus pour ameublements, des fabricants de fleurs artificielles et de coiffures pour dames, des fabricants de chaussures, des chapeliers, des parfumeurs, des fabricants de rubans et des armuriers de Saint-Étienne. Il convient de mentionner d'une manière toute spéciale deux

expositions, où, par une bonne entente entre eux, les producteurs sont arrivés à un succès remarquable. Ce sont, d'une part, les photographes et les fabricants d'appareils photographiques, qui ont laissé à la société française de photographie le soin d'organiser leur exposition; d'autre part, les fabricants d'objets de décoration en zinc, qui ont eu recours, pour couvrir les surfaces murales de la salle consacrée à leurs produits, à l'aide d'un exposant de papiers peints et d'un fabricant de glaces d'appartement.

L'exposition des modèles de constructions civiles envoyés par le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a été généralement citée comme une des plus remarquables installations de l'Exposition universelle.

Il serait facile d'indiquer, au contraire, certaines industries où l'esprit de rivalité entre les exposants a créé des difficultés regrettables, et compromis le succès de l'installation.

A mesure que les plans de détail étaient définitivement arrêtés, la Commission impériale donnait avis aux exposants ou à leurs délégués, en les invitant à choisir l'entrepreneur chargé de construire leurs vitrines. L'exécution de ces travaux fut conduite avec activité : commencés dès le 15 novembre 1861, ils furent terminés dans le courant du mois de février 1862.

En même temps que l'on procédait à la confection des diverses installations, la Commission s'occupait d'organiser, au Palais de l'industrie à Paris, une exposition préparatoire des produits agricoles et des objets concernant l'enseignement primaire. Ce travail préliminaire permit de ranger les produits de ces deux classes dans un ordre méthodique, et de rendre aussi intelligibles que possible les idées qui avaient présidé au groupement des objets.

Quant aux œuvres d'art, le jury s'était chargé, comme on l'a déjà dit, de faire lui-même le plan d'installation.

11. — RÉDACTION ET PUBLICATION DU CATALOGUE.

Aussitôt que la liste des exposants admis fut arrêtée, la Commission impériale s'occupa du catalogue. Pour donner à cet ouvrage la clarté qui est le premier mérite d'un livre de ce genre, elle s'était étudiée à y rendre faciles trois sortes de recherches qui peuvent se présenter à l'esprit du visiteur :

1^o Connaissant le numéro d'ordre d'un exposant, trouver son nom, l'indication des objets qu'il expose, et l'emplacement occupé par ses produits ;

2^o Connaissant le nom d'un exposant, trouver son numéro, l'indication des objets exposés, et leur emplacement ;

3^o Connaissant la nature des produits exposés, trouver la place qu'ils occupent, ainsi que le numéro d'ordre et le nom de l'exposant.

Elle s'attacha, en outre, à réunir dans l'article consacré à chaque producteur les indications les plus propres à éclairer le lecteur sur son établissement et sur ses produits.

Les numéros d'ordre furent attribués aux exposants d'après la classe à laquelle appartenaient leurs produits, et la position relative que leur assignait le plan d'installation ; puis, dans le catalogue proprement dit, les exposants furent répartis entre les 36 classes¹ ; et rangés dans chacune d'elles d'après leur numéro d'ordre. La série de ces numéros s'étend de 1 à 3,436.

1. Documents officiels, N° 6, p. 157.

Chaque classe comprend deux parties distinctes : les observations préliminaires, et la liste des exposants.

Les observations préliminaires renferment : 1^o une classification des objets exposés dans la classe ; 2^o une énumération des exposants, leur répartition entre les quatre-vingt-neuf départements de la France, l'indication des emplacements occupés par leurs produits dans le Palais ; 3^o un précis des perfectionnements réalisés depuis dix ans dans la fabrication des produits de la classe.

La liste des exposants mentionne le nom de chacun, les distinctions qu'il a obtenues, son adresse, l'indication des objets qu'il expose, la place où se trouvent ses objets, la nature de son établissement et la date de sa fondation, le rapport qui existe, d'après l'estimation de l'exposant, entre la valeur des produits qu'il vend pour l'exportation et la valeur totale de sa production annuelle, enfin les récompenses qu'il a obtenues aux Expositions universelles de 1851 et de 1855.

Quelques-uns de ces détails sont insérés pour la première fois dans un catalogue. Ceux, notamment, qui définissent la nature de l'établissement, font ressortir d'une manière sommaire l'organisation des divers métiers. Ils montrent, par exemple, que, dans la plupart des industries, et particulièrement dans celles qui se rapprochent le plus des beaux-arts, les produits sont fabriqués principalement par des ouvriers isolés travaillant chez eux à façon pour une clientèle.

Afin de permettre aux visiteurs de trouver facilement dans le Palais les producteurs et les produits, on a annexé au catalogue des produits agricoles et industriels deux index alphabétiques, dont le premier indique les noms des exposants et leurs numéros d'ordre, tandis que le second mentionne les divers produits exposés, avec l'indication du numéro de la classe dont ils font partie. Chacun de ces index renvoie ainsi

au catalogue proprement dit, et permet d'y trouver les renseignements nécessaires.

Les mêmes soins furent apportés à la rédaction du catalogue des œuvres d'art. Tous les objets exposés furent répartis entre les quatre classes indiquées par le règlement anglais; mais on n'avait point adopté, comme d'habitude, la méthode qui consiste à suivre simplement l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, en indiquant, à la suite et par des numéros consécutifs, toutes les œuvres exécutées par le même artiste, et souvent placées dans des endroits très-différents,

Un premier catalogue comprenant une seule série de 455 numéros commence à la classe 37 et finit à la classe 40. L'attribution de ces numéros a été faite, autant que possible, d'après la place occupée par chacune des œuvres exposées dans les galeries du Palais.

Un index alphabétique des exposants, indiquant les récompenses obtenues par chacun d'eux, ainsi que la nomenclature des numéros attribués à leurs œuvres, complète le catalogue.

Ce nouveau mode de rédaction permettait ainsi au visiteur de connaître immédiatement le nom de l'auteur ou le sujet de l'œuvre qu'il avait sous les yeux, de même qu'elle lui donnait le moyen de trouver dans les galeries l'œuvre d'un artiste dont il savait seulement le nom.

La Commission impériale fit appel pour la publication du catalogue à divers éditeurs, en leur faisant connaître qu'elle renonçait à tout bénéfice, et qu'elle accorderait la préférence à celui d'entre eux qui s'engagerait à vendre l'ouvrage au plus bas prix. Pour permettre de réduire ce prix autant que possible, en même temps que pour assurer aux exposants les avantages d'une publicité considérable, elle autorisait l'éditeur à annexer au catalogue une série de ren-

seignements, dont elle se réservait d'examiner la rédaction.

MM. Victor Masson et fils ayant offert les conditions les plus avantageuses, furent désignés comme éditeurs; l'impression, confiée aux presses de l'imprimerie impériale, fut terminée dans les derniers jours du mois d'avril.

Le 1^{er} mai 1862, jour de l'ouverture de l'Exposition, alors que le catalogue anglais et qu'aucun catalogue étranger n'avaient encore paru, la Commission impériale put faire mettre en vente, au prix de un shilling (1 fr. 25), le catalogue des produits français, formant un volume in-8° de plus de 500 pages.

12. — TRANSPORT DES PRODUITS DU LIEU DE PRODUCTION A LONDRES.

Pour compléter la série des opérations qu'elle devait accomplir en France, la Commission impériale avait à organiser le transport des produits. Aux termes de son règlement, les frais de ces transports depuis la gare de chemin de fer la plus voisine du lieu de production jusqu'à Londres et les frais de retour de Londres à cette même gare devaient rester à la charge de l'État. Il fallut donc tout d'abord s'entendre avec les compagnies de chemins de fer pour la fixation d'un tarif spécial.

Par un arrêté du 25 novembre 1861, le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics homologua les conventions arrêtées entre l'État et les compagnies. D'après ces conventions, les produits de l'agriculture et de l'industrie étaient transportés de la gare la plus voisine du lieu de pro-

duction à la gare de la Chapelle à Paris, aux conditions suivantes :

Prix par tonne et par kilomètre : grande vitesse.	0 ^f 250
— — petite vitesse.	0 ^f 085

Les objets d'art restaient soumis aux conditions des tarifs généraux.

Quant aux prix de transport de Paris au Palais de l'Exposition à Londres, ils étaient fixés comme il suit :

Produits de l'Agriculture et de l'Industrie.

Prix par tonne : grande vitesse (3 jours).	120 fr.
— petite vitesse (7 jours).	50

Objets d'art et objets de valeur.

Prix pour 1,000 fr. de valeur déclarée : grande vitesse (3 jours). 2 fr.

Ce tarif spécial était applicable à tout colis portant le numéro d'ordre de l'exposant expéditeur, et accompagné d'une lettre de voiture et d'un bulletin visés par le président du jury local d'admission.

La compagnie Valéry, propriétaire des paquebots qui font le service entre la Corse et la France continentale, déclara, dans les premiers jours de mars 1862, qu'elle se chargeait de transporter gratuitement tous les produits destinés à l'Exposition de Londres, depuis les ports d'Ajaccio et de Bastia jusqu'à Marseille.

Les produits reçus aux gares de départ, depuis le 20 février 1862 jusqu'au 20 mars, furent transportés aux frais de l'État. Après cette date, l'exposant eut à supporter les frais de trans-

port; mais il put jouir encore du bénéfice des tarifs énoncés ci-dessus.

Dès le 20 février, le service spécial de la réception des colis fut organisé à la gare de la Chapelle. Il avait pour mission d'enregistrer chaque colis, en mentionnant son poids et ses dimensions, et de le placer dans la partie des magasins affectée aux produits appartenant à la même classe¹. En même temps on pressait l'envoi des vitrines et autres installations². Il importait, en effet, qu'aucun produit ne fût envoyé à Londres sans que l'installation se trouvât prête à le recevoir. Quant aux colis d'œuvres d'art, ils furent concentrés au Palais de l'Industrie, où on attendit, pour les expédier, l'achèvement des préparatifs à faire dans les galeries³.

Les exposants avaient été prévenus depuis longtemps qu'en l'absence de toute place de dépôt, et pour éviter l'encombrement et le désordre, il était nécessaire que chaque colis fût déballé au moment même où il entrait dans le Palais de Londres, et que les produits fussent placés aussitôt dans les installations qui leur étaient destinées.

Fondant ses prévisions sur les délais indiqués par les compagnies de chemin de fer, la Commission impériale prenait ses mesures pour ne faire partir que les produits dont les installations devaient se trouver prêtes au moment de l'arrivée. Le jour même où chaque colis était expédié de la gare de Paris, son propriétaire recevait un avis lui indiquant le jour probable de l'arrivée de ses caisses à Londres.

Malheureusement les compagnies du Nord et de l'Ouest ne remplirent point leurs engagements, quant au délai dans

1. Documents de statistique, tableaux VII et VIII, p. 98 et 99.

2. *Ibidem*, tableau IX, p. 100.

3. *Ibidem*, tableau XIII, p. 103.

lequel elles devaient effectuer les transports; et l'on signalera plus loin les graves conséquences de ces retards. L'inconvénient de la lenteur des transports a été singulièrement aggravé par le mélange établi par les Compagnies entre les colis de tous les exposants : il a été ainsi prouvé une fois de plus que le principe du transport des produits aux frais de l'État donne lieu à des critiques fondées et à de grands embarras.

**13. — RÉCEPTION ET INSTALLATION DES PRODUITS
DANS LE PALAIS.**

Dès les premiers jours du mois de février, la Commission impériale avait envoyé des agents à Londres pour prendre possession de la partie du palais réservée à la France. Aussitôt que le plancher fut établi, on s'occupa de tracer sur le sol le plan d'installation ; ce travail fut terminé le 9 mars. De cette façon, les entrepreneurs de vitrines trouvaient indiqué d'avance l'emplacement sur lequel ils devaient construire.

Dès qu'une vitrine était prête, la Commission envoyait à la gare de la Chapelle l'ordre d'expédier les produits qu'elle devait contenir. Aussitôt après leur réception au Palais de Londres, ceux-ci étaient dirigés vers la vitrine préparée et il ne dépendait plus que de l'exposant de les mettre en place.

L'ordre et par conséquent la rapidité dans les travaux d'installation eussent été assurés, si aucun retard important ne fût venu prolonger les délais du transport des colis. Cette condition essentielle ne fut pas remplie par les deux compagnies de chemins de fer : les délais sur lesquels on avait compté ne furent presque jamais observés. Il en résulta que plusieurs entrepreneurs, arrivés à Londres avec leurs ouvriers, attendirent plus de dix jours des vitrines et des outils qu'ils croyaient

trouver rendus au Palais. Les mêmes retards se manifestèrent bientôt dans le transport des produits, et l'on vit des exposants retourner en France, après avoir vainement attendu à Londres pendant deux ou trois semaines l'arrivée des caisses qu'ils étaient allés recevoir. Ces retards que la Commission impériale avait tout fait pour conjurer et qu'elle s'efforçait énergiquement de faire cesser, produisirent, sur le parcours des voies de transport et aux portes de l'Exposition, un encombrement qui compromit entièrement la régularité du service de réception des colis.

La plupart des exposants n'étaient plus présents à Londres, au moment de l'arrivée des caisses qu'ils auraient dû déballer, de sorte que la Commission se vit obligée, pour mettre un terme à l'encombrement des voies de circulation du Palais, de faire elle-même les travaux qui auraient dû être exécutés par chaque exposant.

Mais ce fut surtout pour l'installation des machines que les retards survenus dans l'expédition des produits amenèrent de graves inconvénients. Des objets pesant quelquefois six à huit tonnes arrivèrent à Londres avant les pièces de fondation destinées à les recevoir et expédiées longtemps avant eux ; de même, des charpentes furent reçues après les appareils qu'elles devaient supporter. Les agents anglais chargés de la manutention poussèrent les wagons chargés de ces colis sur les voies de circulation, qui furent ainsi encombrées, puisqu'on ne pouvait décharger des pièces qui devaient en attendre d'autres pour être montées. La Commission eut à déployer des mesures énergiques pour mettre un peu d'ordre dans le désordre qu'elle subissait, et pourachever en peu de temps une installation faite dans de si mauvaises conditions.

14. — MANUTENTION ET CONSERVATION DES CAISSES VIDES.

D'autres difficultés non moins graves se présentèrent dans le service de la manutention. En effet, les Commissaires de Sa Majesté Britannique n'avaient mis à la disposition de la Commission impériale qu'une seule porte pour l'introduction des colis dans le Palais principal ; une seule grue travaillait au déchargement des camions accumulés devant cette porte ; en outre le transport dans l'intérieur même du Palais était rendu très-pénible par la faiblesse du plancher qui s'enfonçait à tout moment. Enfin, l'encombrement se trouvait augmenté par la nécessité d'entasser dans un même endroit, au-dessous des grues destinées à les éléver, les colis qui devaient être placés au premier étage.

Des obstacles plus grands encore se présentaient pour l'installation des machines : la Commission anglaise n'avait mis à la disposition des exposants étrangers qu'un matériel de grues et de wagons tout à fait insignifiant et hors de proportion avec le poids et le nombre des colis. On fut obligé souvent de manœuvrer à bras d'homme et avec de simples leviers des pièces de machine très-lourdes ; il arrivait aussi que tous les wagons étaient employés par une seule nation, tandis que les autres restaient dans une inaction forcée.

La Commission impériale avait dû se préoccuper d'assurer l'enlèvement immédiat des caisses vides ; elle avait consenti, sur la demande de la plupart des exposants, à prendre également les mesures nécessaires pour emmagasiner ces caisses et elle avait traité avec la maison Lightly et Simon de Londres. Sur ce point encore les prévisions de la Commission se trouvèrent déçues. MM. Lightly et Simon ne tinrent

pas leurs engagements, et, après plusieurs réclamations restées sans résultats, il fallut s'adresser à une autre maison pour l'enlèvement des caisses vides; on n'eut même pas le temps de faire constater judiciairement l'impuissance des contractants, et l'on dut se résigner à encourir par conséquent les chances d'un procès désavantageux.

15. — OUVERTURE ET ADMINISTRATION DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'EXPOSITION.

Le 1^{er} mai 1862, jour fixé par les Commissaires de Sa Majesté Britannique, eut lieu l'ouverture de l'Exposition. Malgré les difficultés de toutes sortes signalées plus haut, la section française était prête et le catalogue de ses produits était en vente. Quelques colis, non encore livrés par les chemins de fer, furent reçus pendant les six jours suivants ; enfin, le 10 mai, toute l'installation était achevée, et l'on ne s'occupait plus que de combler quelques vides laissés par des abstentions tardives.

Un chef de service fut chargé par la Commission impériale, des rapports avec la Commission anglaise et ses principaux fonctionnaires, au sujet de la distribution des cartes aux exposants français, de l'admission de leurs agents dans le Palais, et des questions nombreuses et délicates relatives à l'installation et à l'entretien de l'Exposition.

La police générale du Palais et la surveillance des produits exposés appartenaient aux Commissaires anglais. Néanmoins, la Commission impériale s'en occupa également. Un chef de service, assisté de deux employés chargés de la réception du public, et trois inspecteurs veillèrent constamment au maintien du bon ordre, à l'entretien des vitrines, et à la sûreté des produits. Neuf gardiens, placés sous leurs ordres,

se tenaient dans les diverses parties de la section française. Malgré ces mesures, on eut à regretter quelques détournements, et les efforts de la police anglaise réussirent rarement à en faire connaître les auteurs.

L'entretien des expositions particulières avait été confié par la plupart des producteurs à des agents, dont le choix ne fut pas toujours heureux. Certains exposants avaient même complètement abandonné leurs produits. Il en résulta pour la Commission l'obligation de s'occuper de certains détails d'ordre et de propreté, auxquels elle aurait dû rester étrangère, et on ne peut s'empêcher de regretter ici la négligence avec laquelle un grand nombre d'expositions ont été entretenues, à partir du moment où les travaux du jury ont été terminés.

Pendant la durée de l'Exposition, la Commission impériale fit faire les plans généraux de la section française et des sections étrangères; elle fit dessiner les installations les plus élégantes et les plus commodes; enfin, elle fit recueillir les données de statistique qui pouvaient servir utilement à une Exposition future. Ce travail fut confié à un chef de service, assisté de dessinateurs et de calculateurs. On put réunir ainsi 150 plans et 160 feuilles de croquis divers, un album de 50 dessins, en même temps que les éléments des tableaux de statistique qui figurent à la fin de ce Rapport.

La Commission impériale a aidé les délégations des ouvriers des différentes villes à visiter l'Exposition¹. Elle leur a alloué, comme indemnité de déplacement et de voyage, une somme de 40,000 fr. environ²; la moitié de cette somme a été donnée à la commission spéciale instituée par les ouvriers de Paris,

1. Documents de statistique, tableau X, p. 104.

2. *Ibidem*, tableau XIV, p. 104.

qui a reçu une subvention égale du conseil municipal. Des agents spéciaux de la Commission impériale étaient chargés de recevoir à Londres les délégués, de s'enquérir de leurs besoins, d'aplanir autant que possible les difficultés qu'ils pourraient rencontrer pendant leur séjour dans cette ville. La Commission a facilité leurs études, en obtenant des Commissaires de Sa Majesté Britannique leur admission dans le Palais avant l'heure de l'ouverture, et en leur procurant les moyens de visiter quelques ateliers des environs de Londres. La compagnie générale de bateaux à vapeur, dirigée par M. E. Petitqueux, a généreusement secondé la Commission impériale en donnant aux délégués le passage gratuit sur ses navires entre Dunkerque et Londres.

La Commission impériale a constaté avec plaisir le zèle avec lequel la commission parisienne d'ouvriers a accompli son mandat, les avantages que les ouvriers ont retirés de leur visite à l'Exposition, et le mérite de quelques publications au moyen desquelles plusieurs ont rendu compte de leurs observations. Elle a souscrit à trois cents exemplaires d'une collection de rapports qui sera publiée sous la direction de la commission parisienne.

16. — CLÔTURE DE L'EXPOSITION ; RÉEMBALLAGE ET RÉEXPÉDITION DES PRODUITS.

Aux termes du règlement arrêté par les Commissaires de Sa Majesté Britannique, la clôture de l'Exposition avait été fixée au 1^{er} octobre; elle fut reportée par une décision postérieure au 1^{er} novembre 1862. A partir de cette époque, le Palais demeura encore ouvert pendant quinze jours, durant lesquels il fut permis aux exposants de vendre leurs produits.

Le samedi 15 novembre, le Palais fut définitivement fermé, sans cérémonie de clôture.

Il ne restait plus qu'à procéder au réemballage et à la réexpédition. Cette opération avait pu être commencée dès le 1^{er} novembre en ce qui concerne les œuvres d'art et les produits exposés dans l'annexe des machines, et, le jour de la clôture, on était déjà assez avancé sur ce point. En ce qui concerne les autres produits, les travaux se trouvèrent simplifiés : d'abord par la vente d'un très-grand nombre d'objets, enlevés directement par les acheteurs ; ensuite par la demande que les Commissaires de Sa Majesté Britannique, frappés du succès obtenu par l'exposition de nos produits agricoles, firent de cette collection pour le musée royal de South-Kensington.

Une décision de la Commission impériale arrêta que tous les produits de l'agriculture, non réclamés dans un certain délai par leurs propriétaires, seraient remis à l'administration du musée. Les exposants furent avisés de cette décision, et beaucoup d'entre eux firent expressément l'abandon de leurs produits.

La Commission impériale avait eu soin de faire procéder, dès le mois de septembre, au classement des caisses emmagasinées, afin d'éviter le désordre et l'encombrement, au moment de la réexpédition. Dans le même but, elle avait, huit jours avant la clôture, donné avis à un certain nombre d'exposants de se présenter à Londres pour procéder au réemballage, et chaque jour des lettres semblables étaient adressées. La Commission s'était assurée du concours d'un emballeur, et elle avait fait connaître les prix fixés par cet entrepreneur pour l'emballage de chaque catégorie de produits.

Un avis publié dans les journaux et adressé à tous les

exposants annonçait que, dans le cas où l'un de ces derniers négligerait d'emballer ses produits à l'époque notifiée, l'administration procéderait d'office à cette opération, en déclinant toute responsabilité au sujet des dommages qui pourraient être ultérieurement constatés.

Pour le recouvrement du prix d'emballage ainsi exécuté d'office, le colis était accompagné, outre la lettre de voiture et le bulletin d'expédition, de la facture de l'emballeur, et il ne devait être livré au destinataire qu'après l'acquittement du montant de cette facture.

Les travaux furent commencés le 17 novembre, dans le Palais principal, et les mesures les plus énergiques furent prises pour que la section française pût être complètement évacuée dès le 24 décembre, jour fixé par les Commissaires de Sa Majesté Britannique.

Malheureusement de graves difficultés se présentèrent encore ici : peu d'exposants se rendirent à Londres, et l'administration se vit forcée de procéder d'office au réemballage d'un très-grand nombre de produits. Les moyens d'action fournis par les Commissaires anglais pour le roulage intérieur des colis furent encore cette fois insuffisants. Enfin, les voitures de camionnage des compagnies de chemins de fer furent trop peu nombreuses, et il en résulta un encombrement par suite duquel des colis durent séjourner longtemps sur les trottoirs, le long des murs du Palais, au risque d'être détériorés.

Ces diverses circonstances occasionnèrent quelques retards, fort diminués heureusement, grâce au zèle de nos agents, et le 5 janvier 1863, alors qu'aucune nation étrangère n'avait encore fini d'enlever ses produits, les derniers colis français étaient remis à Londres aux employés des compagnies des chemins de fer du Nord et de l'Ouest.

Pendant toute la durée des mois de janvier et de février,

les exposants n'ont cessé d'adresser, souvent très-justement, à la Commission impériale des réclamations nombreuses auxquelles il n'était pas en son pouvoir de faire droit. A la date du 4^e mars, beaucoup de colis n'avaient point été remis à leurs propriétaires ; et l'on constatait encore le vice du régime qui faisait de l'administration un intermédiaire impuissant entre les exposants et les compagnies de chemins de fer.

III.

OPÉRATIONS
DU JURY DES RÉCOMPENSES.

17. — ORGANISATION DU JURY INTERNATIONAL.

Au début de leurs travaux, les Commissaires de Sa Majesté Britannique semblaient disposés à laisser l'opinion publique juger seule les produits exposés. Toutefois, avant de prendre une décision, ils crurent devoir réclamer l'avis des nations étrangères, qui constatèrent que la suppression des récompenses éloignerait un grand nombre d'exposants.

Les Commissaires anglais, se rendant aux observations qui leur furent présentées, revinrent sur leur première idée, et publièrent, dès le mois de janvier 1862, une décision relative à la formation du Jury international.

Conformément à leur règlement général, ils divisèrent les produits de l'agriculture et de l'industrie en 36 classes¹, dont

1. Documents officiels, N° 6, p. 157.

plusieurs furent elles-mêmes subdivisées en sections ; le nombre des sections ainsi formées était de 65. Chaque classe non divisée et chaque section des classes divisées avait un jury séparé ; toutefois, les différentes sections d'une même classe devaient se réunir pour arrêter la liste générale des médailles à décerner dans cette classe.

Le Jury devait se composer de membres nommés par les Commissaires de Sa Majesté Britannique et de membres nommés par les Commissions étrangères.

Il est impossible, en examinant le nombre des jurés dans chaque classe, de reconnaître un principe général qui ait servi de base à la répartition des jurés entre les pays. On peut remarquer, au contraire, que l'on a méconnu un système que semblait recommander la tradition des Expositions précédentes, et qui pouvait paraître aux exposants une garantie d'impartialité. Les Commissaires anglais ont introduit, dans le Jury international, un nombre de jurés anglais qui excède de 25 le nombre total des jurés des autres pays¹. Cette innovation n'a été expliquée nulle part, et on ne saurait la considérer comme un progrès.

Les présidents des classes furent nommés par les Commissaires de Sa Majesté Britannique et répartis entre les diverses nations, dans les proportions suivantes : 14 pour l'Angleterre ; 7 pour la France ; 3 pour l'Autriche ; 4 pour le Zollverein ; 2 pour la Belgique ; 1 pour l'Espagne ; 1 pour le Portugal ; 1 pour la Suisse ; 1 pour la Russie ; 1 pour l'Italie, et 1 pour la Turquie.

1. Documents de statistique, tableau XIX, p. 119.

18. — ORGANISATION DE LA SECTION FRANÇAISE
DU JURY.

Les Commissaires anglais firent connaître, le 15 février 1862, que 65 jurés étaient attribués à la France. La Commission impériale arrêta les mesures relatives à l'organisation de la section française du Jury international, et elle publia son règlement le 15 mars 1862. Elle décida que 65 jurés suppléants seraient adjoints aux 65 jurés titulaires; qu'il serait fait une série de rapports correspondant aux classes adoptées, et devant contenir : 1^o un précis sommaire des mérites spéciaux constatés chez les exposants français; 2^o un aperçu des progrès accomplis, depuis l'Exposition universelle de 1855, chez les nations représentées dans le Palais de Londres; 3^o une conclusion sur les efforts que doyent faire les producteurs français pour conserver la supériorité acquise dans les branches où ils excellent, et pour s'élever, dans les autres, à la hauteur de leurs concurrents étrangers.

La Commission impériale s'occupa ensuite du choix des jurés titulaires et suppléants. Pour les répartir entre les 36 classes, elle se préoccupa autant que possible de proportionner le nombre des jurés à celui des exposants. La répartition faite d'après ce principe ne fut pas acceptée par la Commission anglaise, qui exigea qu'un seul juré fût attaché à chaque classe ou à chaque section dans les classes divisées.

Cette décision inattendue n'arriva à la Commission impériale qu'après la publication de la liste de la section française du jury. Il fallut, sans changer les noms de cette liste, faire une seconde répartition; il fut par conséquent impossible de

répartir les jurés entre les classes suivant leurs aptitudes et leurs connaissances spéciales, comme on l'avait fait dans le premier travail ; on fut obligé de détruire tout rapport entre le nombre des jurés et celui des exposants français dont ils avaient à défendre les intérêts. Ainsi dans les classes 14, 20, 21, où la France comptait 117, 119 et 208 exposants, la nouvelle décision n'accordait qu'un juré par classe, tandis qu'elle obligeait d'en nommer 4 dans la classe 11 où ne se trouvaient que 44 exposants, et 2 dans la classe 25 qui n'en renfermait que 12⁴.

La section française se trouva ainsi un peu désorganisée pour les travaux du Jury international, mais elle conserva du moins sa première constitution pour la rédaction des rapports que réclamait la Commission impériale.

19. — RÉCOMPENSES DÉCERNÉES ET PUBLICATIONS.

Les travaux du Jury international commencés le 7 mai devaient être terminés vers la fin du même mois. Plusieurs difficultés vinrent les entraver.

La classification adoptée pour les produits était celle de 1851, et non celle qui avait été suivie en 1855. Il en est résulté plusieurs inconvénients sérieux, parmi lesquels il faut citer l'obligation où se trouvaient plusieurs classes de juger des produits qui ne leur étaient pas suffisamment connus. On dut, pour remédier à cet inconvénient, laisser à chaque classe la faculté de s'adoindre des jurés associés, ou de réclamer le concours d'experts. En outre, la classifica-

4. Documents officiels, N° 10, p. 175.

tion laissait des doutes sur le classement d'un assez grand nombre d'objets. La tendance de toutes les classes fut de repousser l'examen des produits qui ne rentraient point évidemment dans leurs attributions. Il en résulta de nombreuses réclamations de la part des exposants dont les produits n'étaient point appréciés.

Les jurés trouvèrent de grandes difficultés à accomplir leur tâche : appelés à comparer les produits de même nature exposés par les divers pays, ils étaient obligés d'aller les chercher dans toutes les parties du Palais et des annexes. C'est à peine, d'ailleurs, s'ils pouvaient travailler quelques heures par jour ; car le public, admis depuis dix heures du matin jusqu'à sept heures du soir, envahissait l'Exposition et rendait tout examen difficile.

Les jurés des diverses classes n'adoptèrent pas un mode uniforme de travail. Plusieurs d'entre eux prirent le soin de faire prévenir les exposants du jour et de l'heure où leur visite aurait lieu ; d'autres négligèrent cette précaution ; d'autres même s'en abstinrent systématiquement.

C'est seulement au mois de juin que le Jury eut arrêté la liste de ses propositions. Les Commissaires de Sa Majesté Britannique avaient décidé qu'il ne serait accordé qu'une seule classe de médaille. Le Jury ne tarda pas à reconnaître qu'il était indispensable de créer, sous le nom de mention honorable, un second degré de récompense. En outre, il prit soin de distinguer les mérites des exposants honorés de la même récompense, en faisant suivre l'énonciation de la médaille ou de la mention honorable, qui leur était attribuée, d'une note particulière indiquant en des termes très-différents les mérites constatés chez chacun d'eux.

Toutes les propositions faites par les 36 classes furent soumises à un conseil composé des présidents.

La proclamation des récompenses décernées¹ eut lieu le 11 juillet 1862, dans le Palais de l'Exposition et le jardin de la Société d'horticulture.

20. — DISTRIBUTION
DES RÉCOMPENSES AUX EXPOSANTS FRANÇAIS, A PARIS,
PAR SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

Une des tâches les plus difficiles de la Commission impériale fut de déterminer les distinctions honorifiques qu'il y avait lieu de proposer à Sa Majesté l'Empereur, en faveur des exposants dont les produits avaient représenté le plus dignement l'industrie française à l'Exposition. La préparation du travail, qu'elle eut à discuter, fut confiée à une sous-commission composée de S. A. I. M^{gr} le prince Napoléon, président, de S. Exc. M. Rouher, ministre du commerce, de M. Michel Chevalier, président de la section française du Jury international, et de M. Le Play, commissaire général. Sa Majesté l'Empereur voulut bien n'apporter aucune modification aux propositions de la Commission impériale, comprenant quinze croix d'officier et quatre-vingt-douze croix de chevalier de la Légion d'honneur².

La remise de ces décorations eut lieu, le 25 janvier 1863, dans la grande salle du Louvre. Les exposants médaillés ou ayant obtenu des mentions honorables avaient pris place dans la nef; ceux qui devaient être décorés occupaient les premiers rangs; dans les galeries supérieures, des tribunes

1. Documents de statistique, tableau XX, p. 123.

2. Liste des exposants récompensés dans la section française, p. 185. — Documents officiels, N° 12, p. 177.

avaient été réservées aux femmes des exposants ; enfin , sur les degrés du trône, se trouvaient les membres de la Commission impériale et du Jury international , en habit de ville, comme les exposants eux-mêmes.

La cérémonie commença à une heure. LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice s'étant assis, S. A. I. M^{gr} le prince Napoléon se leva et prononça le discours suivant :

“ Sire,

“ Les travaux de la Commission impériale, que Votre Majesté a nommée pour présider à la section française de l'Exposition universelle de Londres, sont finis, et je viens, comme président de cette Commission, rendre compte à l'Empereur de ce que nous avons fait et lui soumettre les récompenses honorifiques que nous avons l'honneur de lui recommander.

“ Les décorations accordées à nos exposants seront un nouvel exemple de cette égalité féconde qui permet à tous les mérites d'être honorés, sans distinction de rang ni de profession.

“ Avant tout, qu'il me soit permis de rendre un hommage mérité aux exposants français, qui ont soutenu avec éclat à l'étranger notre réputation dans les sciences, les arts et l'industrie.

“ Nous constatons avec une vive satisfaction que, dans le concours universel de 1862, nos exposants ont été généralement dédommagés de leurs sacrifices par le développement de leurs affaires, preuve nouvelle de l'utilité pratique de ces concours.

“ Les circonstances dans lesquelles les produits français ont été envoyés à Londres donnaient un intérêt tout particulier à cette Exposition; elle se faisait dans des conditions

nouvelles pour notre industrie, au début de la politique de liberté commerciale dans laquelle votre gouvernement est entré, et l'expérience est venue sanctionner les principes que la théorie a posés depuis longtemps. C'est un argument bien concluant et qui doit peser d'un grand poids pour engager la France à persévéérer dans cette voie, aussi profitable que rationnelle.

« L'industrie française a répondu avec empressement à notre appel, et si quelques grands établissements nous ont malheureusement fait défaut, l'ensemble de notre exposition n'en a pas souffert. La France a occupé un rang très-honorifique à Londres, grâce surtout aux efforts d'établissements industriels plus récents ou renouvelés, qui n'ont pas craint d'accepter la lutte avec courage, et qui l'ont soutenue avec éclat.

« Notre pays a jusqu'ici brillé dans ce qui se rattachait aux arts, au goût et au fini de l'exécution. L'Angleterre fait des efforts inouïs dans cette voie, et, si nous voulons conserver notre ancienne suprématie, il faut que nos industriels redoublent d'efforts, en se préoccupant sérieusement des progrès obtenus par les étrangers.

« Nous devons des remerciements aux artistes et aux propriétaires d'œuvres d'art qui ont bien voulu nous confier leurs chefs-d'œuvre, par un sentiment patriotique d'autant plus digne d'éloge que le règlement adopté ne nous permettait pas de les récompenser.

« Les jurys d'admission départementaux ont fonctionné avec zèle et discernement; l'emplacement réservé à la France, étant comparativement très-restraint, rendait le choix à faire d'autant plus difficile et important. Nous n'avions que 13,720 mètres à distribuer à 5,524 exposants.

« J'appelle l'attention de Votre Majesté sur le travail du

Jury des récompenses, qui a été digne de cette réunion d'hommes éminents. Par une heureuse innovation, les rapports, rédigés par plus de cent personnes, ont été publiés à la clôture même de l'Exposition, malgré la difficulté de l'examen des produits de l'industrie du monde entier et de la désignation des récompenses.

« La France a obtenu 1,611 médailles : le Jury international s'est montré juste et bienveillant pour nous; nous n'avons eu qu'à nous féliciter de nos bons rapports constants avec les jurés étrangers.

« La Commission a spécialement recommandé au Jury d'étudier les modifications à apporter à notre système de réglementation, souvent excessif. Je crois que le gouvernement de Votre Majesté pourrait puiser d'utiles renseignements dans l'étude approfondie de ces rapports, au point de vue de la simplification des entraves administratives et du développement si nécessaire de l'initiative individuelle, sans laquelle aucun progrès ne peut être fait. Nos sociétés modernes ont, surtout au point de vue commercial et industriel, besoin de liberté.

« Le rôle de la Commission impériale a été difficile quand il s'est agi de proposer des récompenses honorifiques à Votre Majesté.

« Dans un travail si compliqué, où tous les mérites devaient être examinés plus encore à un point de vue relatif qu'à un point de vue absolu; où les considérations d'honorabilité personnelle, de nouveauté des inventions et des procédés, du développement des affaires, du bon emploi des capitaux, de la bienveillance vis-à-vis des ouvriers, devaient être appréciées, la perfection n'était pas possible.

« Notre plus sérieux embarras est venu de la multiplicité des mérites souvent presque égaux, parmi lesquels il fallait faire un choix : nous avons fait de notre mieux, en tâchant de nous

affranchir de toute influence et en suivant le vœu de l'Empereur, qui était de ne céder à aucune considération politique.

« Grâce à la libéralité de la Commission impériale et de l'Administration de la ville de Paris, une somme de 40,000 francs a été employée aux subventions à donner à des voyages de simples ouvriers. Nous avons voulu laisser le choix des délégués aux ouvriers eux-mêmes. Malgré quelques appréhensions, que l'expérience est venue dissiper, et grâce à la confiance de Votre Majesté et à la volonté qu'elle a bien voulu m'exprimer, les élections se sont faites librement, sans aucune intervention de l'autorité, et le plus bel éloge à adresser aux ouvriers de Paris spécialement, c'est qu'un nombre considérable d'entre eux a pris part à ces élections avec un calme complet.

« Près de mille ouvriers, délégués de toute la France, ont été à Londres, pour y étudier l'Exposition et y puiser des renseignements utiles, qu'ils ont consignés dans des rapports intéressants.

« C'est avec une vive satisfaction que je puis annoncer à Votre Majesté que le crédit de 1,200,000 francs, ouvert pour les dépenses de l'Exposition, ne sera ni dépassé ni même atteint ; et cependant nous n'avons reculé devant aucune dépense utile au succès de l'Exposition. J'ai tenu tout particulièrement à obtenir ce résultat, et j'en rends grâce surtout à la sage administration et à l'esprit d'ordre de M. Le Play, conseiller d'État, notre commissaire général. Nous avons cru qu'un bon emploi des deniers publics était notre premier devoir, ne voulant, sous aucun prétexte, dépasser le budget voté, quelle que fût souvent la difficulté de résister à des réclamations pour des dépenses qui ne devaient pas augmenter la splendeur de l'Exposition.

« Permettez-moi, Sire, d'exprimer dans cette solennité,

qui est le couronnement de l'Exposition, nos remerciements aux Commissaires de la Reine d'Angleterre pour leur bienveillante hospitalité; à notre collègue, M. Rouher, ministre des travaux publics, pour le concours libéral et éclairé qu'il nous a prêté; à MM. Michel Chevalier, président du jury, et Le Play, commissaire général, ainsi qu'à nos agents de tout rang, qui nous ont aidés avec zèle et intelligence.

« Au nom de l'industrie française, Sire, je vous remercie de votre courageuse et persévérande initiative à surmonter tous les obstacles, sans vous arrêter à ces oppositions passagères, souvent inspirées par des intérêts particuliers, pour mettre la France à la tête de cette politique de liberté des échanges qui fera sa prospérité.

« Qu'il me soit permis de rappeler que le premier résultat de cette politique a été, lors de la mauvaise récolte en 1861, d'obtenir le pain à un prix modéré et de satisfaire le consommateur. C'est une nouvelle preuve de cette vive sollicitude que vous portez aux classes laborieuses, qui eussent payé leur pain beaucoup plus cher sans la suppression des entraves au commerce des blés.

« La Commission impériale a fait tous ses efforts pour remplir son devoir; sa plus haute récompense, pour elle et pour son président, sera d'obtenir l'approbation du représentant suprême du peuple français, l'Empereur. »

L'Empereur a répondu :

« Messieurs,

« Vous avez dignement représenté la France à l'étranger. Je viens vous en remercier, car les Expositions universelles ne sont pas de simples bazars, mais d'éclatantes manifestations de la force et du génie des peuples.

« L'état d'une société se révèle par le degré plus ou moins

avancé des divers éléments qui la composent, et, comme tous les progrès marchent de front, l'examen d'un seul des produits multiples de l'intelligence suffit pour apprécier la civilisation du pays auquel il appartient. Ainsi, lorsque aujourd'hui nous découvrons un simple objet d'art des temps anciens, nous jugeons, par sa perfection plus ou moins grande, à quelle période de l'histoire il se rapporte. S'il mérite notre admiration, soyez sûrs qu'il date d'une époque où la société bien assise était grande par les armes, par la parole, par les sciences comme par les arts. Il n'est donc pas indifférent pour le rôle réservé à la France d'avoir été placer sous les regards de l'Europe les produits de notre industrie; à eux seuls, en effet, ils témoignent de notre état moral et politique.

« Je vous félicite de votre énergie et de votre persévérance à rivaliser avec un pays qui nous avait devancés dans certaines branches du travail. La voilà donc enfin réalisée cette redoutable invasion sur le sol britannique, prédicté depuis si longtemps! Vous avez franchi le détroit; vous vous êtes hardiment établis dans la capitale de l'Angleterre; vous avez courageusement lutté avec les vétérans de l'industrie. Cette campagne n'a pas été sans gloire, et je viens aujourd'hui vous donner la récompense des braves.

« Ce genre de guerre qui ne fait point de victimes a plus d'un mérite: il suscite une noble émulation, amène ces traités de commerce qui rapprochent les peuples et font disparaître les préjugés nationaux sans affaiblir l'amour de la patrie. De ces échanges matériels naît un échange plus précieux encore, celui des idées. Si les étrangers peuvent nous envier bien des choses utiles, nous avons aussi beaucoup à apprendre chez eux. Vous avez dû, en effet, être frappés en Angleterre de cette liberté sans restriction laissée à la manifestation de toutes les opinions comme au développement de tous les inté-

rêts. Vous avez remarqué l'ordre parfait maintenu au milieu de la vivacité des discussions et des périls de la concurrence. C'est que la liberté anglaise respecte toujours les bases principales sur lesquelles reposent la société et le pouvoir. Par cela même elle ne détruit pas, elle améliore; elle porte à la main non la torche qui incendie, mais le flambeau qui éclaire, et, dans les entreprises particulières, l'initiative individuelle s'exerçant avec une infatigable ardeur dispense le gouvernement d'être le seul promoteur des forces vitales d'une nation; aussi, au lieu de tout régler, laisse-t-il à chacun la responsabilité de ses actes.

« Voilà à quelles conditions existent en Angleterre cette merveilleuse activité, cette indépendance absolue. La France y parviendra aussi le jour où nous aurons consolidé les bases indispensables à l'établissement d'une entière liberté. Travaillons donc de tous nos efforts à imiter de si profitables exemples : pénétrez-vous sans cesse des saines doctrines politiques et commerciales, unissez-vous dans une même pensée de conservation, et stimulez chez les individus une spontanéité énergique pour tout ce qui est beau et utile. Telle est votre tâche. La mienne sera de prendre constamment le sage progrès de l'opinion publique pour mesure des améliorations et de débarrasser des entraves administratives le chemin que vous devez parcourir.

« Chacun ainsi aura accompli son devoir, et notre passage sur cette terre n'aura pas été inutile, puisque nous aurons laissé à nos enfants de grands travaux accomplis et des vérités fécondes, debout sur les ruines de préjugés détruits et de haines à jamais ensevelies.

« Je ne terminerai pas sans remercier la Commission impériale et son président du zèle éclairé avec lequel ils ont organisé l'Exposition française, et de l'esprit d'impartiale

justice qui a présidé à la proposition des récompenses. C'est un titre nouveau qu'ils ont acquis à ma confiance et à mon estime. »

Ce discours, plusieurs fois interrompu par des marques chaleureuses d'approbation, s'est terminé au milieu des cris de : Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive le Prince impérial !

Aussitôt après, S. Exc. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a nommé les exposants auxquels l'Empereur avait accordé des promotions ou des nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur, à l'occasion de l'Exposition universelle de Londres.

Au fur et à mesure que le ministre prononçait les noms des personnes auxquelles les récompenses étaient accordées, ces personnes s'avançaient vers le trône, en montaient les degrés, et recevaient leur décoration de la main de l'Empereur. Les croix étaient remises à Sa Majesté par S. A. I. M^{sr} le prince Napoléon, qui les recevait d'un maître des cérémonies.

IV.

SERVICE FINANCIER

24. — ORGANISATION DU SERVICE.

La préparation du budget fut un des premiers soins de la Commission impériale. Elle n'avait comme élément d'appréciation que le chiffre de 638,000 francs auquel s'étaient élevées les dépenses de l'Exposition française en 1851, à Londres, pour l'installation de 1,700 exposants, le transport de 750 tonnes de produits et la rétribution de 30 jurés. La Commission impériale prévit qu'on pourrait avoir, en 1862, à installer 3,000 exposants, à transporter 2,000 tonnes, et à rétribuer, pour les 36 catégories de produits de la nouvelle classification, 36 jurés, ce qui aurait entraîné une dépense proportionnelle d'environ 1,400,000 francs. Tenant compte de diverses améliorations qu'elle espérait pouvoir introduire dans les services, elle se borna à demander un crédit de 1,200,000 francs¹.

1. Documents officiels, N° 2, p. 141.

Dès l'origine des travaux, la comptabilité constitua un service distinct. Les dépenses proposées par le secrétaire général étaient soumises à l'autorisation du président de la Commission impériale. Les mémoires, factures et pièces diverses établis sous le contrôle de l'agent comptable, vérifiés par les chefs de service, approuvés par le secrétaire général et revêtus du visa du président, étaient ordonnancés par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Toutes les pièces étaient d'ailleurs, pour le fond et pour la forme, soumises à l'examen d'un agent spécial qui, sur la demande expresse de la Commission, avait été désigné par M. le ministre des finances.

C'est surtout dans cette branche de service que se sont manifestés les avantages de l'unité d'action, de la responsabilité et du contrôle. Ces avantages eussent été plus frappants encore si l'exiguité de l'espace accordé par les Commissaires de Sa Majesté Britannique et les retards qu'ils ont apportés dans la notification de plusieurs décisions essentielles ne nous avaient imposé des dépenses auxquelles il a fallu pourvoir au dernier moment par de regrettables sacrifices d'argent.

22. — DÉPENSES.

Les prévisions de la Commission impériale, en ce qui concerne les éléments de la dépense, ont été singulièrement dépassées. Le nombre des exposants s'est élevé à 5,779, et le poids des colis à 2,219 tonnes; la Commission anglaise, s'écartant des traditions de 1851 et de 1855, a porté à 65 le nombre de nos jurés, et la durée de leurs travaux, au lieu d'être limitée, selon le projet primitif, à un mois, a été de deux mois et demi; enfin, les retards imprévus apportés par

les chemins de fer dans l'expédition des produits, ont obligé la Commission, dans la seconde moitié du mois d'avril, à augmenter, dans de grandes proportions, son personnel d'administration et à engager des ouvriers à des prix exorbitants; l'encombrement produit par ces mêmes retards a amené également un énorme supplément de frais.

D'autre part, la Commission impériale a jugé convenable de pourvoir à plusieurs dépenses qui avaient été négligées ou faites sur une moindre proportion en 1851. Ainsi, au lieu de payer seulement le transport des produits entre Paris et Londres, elle a supporté les frais de tous les transports depuis la gare du chemin de fer la plus voisine du lieu de production jusqu'à Londres, et de Londres jusqu'à cette même gare. Elle a pris exclusivement à sa charge l'installation des produits de l'enseignement primaire; elle a concouru, avec le ministère du commerce, à l'organisation d'une exposition méthodique de nos produits agricoles. Elle s'est toujours empressée, selon l'offre qu'elle avait faite dès le début aux Commissaires anglais, de subvenir à toutes les dépenses que ceux-ci pouvaient réclamer en vue de concourir à l'utilité ou à la splendeur de l'Exposition. Elle a fait frapper, avec le nom du destinataire en relief, plus de 800 médailles d'or, d'argent et de bronze, qu'elle a offertes à des collaborateurs français et étrangers.

La Commission impériale a réussi à compenser ces diverses causes d'augmentation de dépenses par l'ordre rigoureux qu'elle a établi dans les détails des services, par le soin qu'elle a eu de n'employer aux phases successives de l'entreprise que le personnel strictement nécessaire, enfin par la sollicitude qu'elle a apportée à la conclusion des marchés. Les frais qu'elle a eu à supporter ont été encore diminués, grâce à l'initiative de beaucoup d'exposants, qui l'ont secon-

dée dans ses travaux ou qui ont concouru, à l'aide de leurs produits, à la décoration de la section française de l'Exposition et de l'hôtel de la Commission impériale à Londres¹.

Le crédit de 1,200,000 francs alloué par le Corps législatif n'a pas été dépassé; il n'a même pas été atteint. D'après le compte arrêté au 1^{er} novembre 1863, les dépenses de la section française de l'Exposition universelle de 1862 s'élèvent à 975,000 francs². Cette somme se décompose ainsi qu'il suit :

Dépenses liquidées.	951,425 ^f 45
Dépenses à liquider.	23,874 85
Total.	975,000 ^f 00

S. A. I. M^{gr} le prince Napoléon a rendu compte de ce résultat à Sa Majesté l'Empereur, dans son rapport en date

1. Parmi ces exposants il convient de citer : MM. Ahrens (H.), Alexandre, Arnaud-Gaidan (J.), Bach-Pérès (A.), Bachelet (L.-C.), Barbedienne (F.), Barbezat, Barbou, Baudouin, Beauflis, Bord (A.), Braquenié, Bry (M.-E.-A.), Cail (J.-F.), Cain (A.), Charpentier, Christofle (C.), Cornu (T.), Cramer, Daubrée (A.), Debain (A.-F.), Desfossé (J.), Despréaux (A.), Dexheimer (P.), Didron (A.-N.), Drion-Quérité, Patoux et Drion (A.), Durenne (A.), Farcot, Ferguson fils, Fourdinnois (H.), Fournier (A.-M.-E.), Gadrat (P.), Gagnieu (E.), Gallais (G.-A.), Gauquier (F.), Granger (E.), Graux-Marly (L.-J.-B.), Grohé (G.), Hadrot (L.-N.), Herz (H.), Imbs, Jeanselme fils et Godin, Kriegelstein (J.-G.), Lacarrière (A.), Lahuche et Pannier, Laurent (E.), Lecouteux (H.), Le Crosnier (M.-L.), Lemaire (A.), Lerolle (L.), Leroy (J.), Lévy (J.-F.), Lusson (A.), Mazaroz-Ribailler (P.), Mène (P.-J.), Meyer (L.-F.-A.), Miroy, Mourceau (C.-H.), Paillard (A.-V.), Pallu (A.), Pecquereau, Pickard et Punant, Pihouée (A.), Pleyel et Wolff, Quignon (N.-J.-A.), Raingo, Requillart, Roussel et Chocqueel, Renard, Rivart (J.-N.), Sauvrey (A.-H.), Servant et Devay, Thomas et Kuhliger, Tronchon (N.-J.), Zuber (J.); la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris, la Société des glaces de Saint-Gobain.

2. Documents de statistique, tableau XIV, p. 104.

du 29 octobre 1863⁴. En même temps, il a informé M. le ministre des finances et M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, que l'État pouvait disposer de la somme de 225,000 francs formant le reliquat du crédit alloué à la Commission impériale.

23. — COMPARAISON DES DÉPENSES DE LA SECTION FRANÇAISE
EN 1851 ET EN 1862.

Il paraît utile, en terminant ce rapport, de donner le résumé comparatif des dépenses effectuées en 1851 et en 1862 pour l'exposition des produits français à Londres.

4. Documents officiels, N° 43, p. 480.

DÉPENSES DE L'EXPOSITION DE 1851.

DÉPENSES DE L'EXPOSITION DE 1862.

SERVICE FINANCIER.

65

NOMBRE DES EXPOSANTS.....	4,700	NOMBRE DES EXPOSANTS.....	5,779
Poids des colis.....	750 tonnes.	Poids des colis.....	2,219 tonnes.
I. — Administration, jury (30 membres)....	260,035 ^f 74	I. { Administration.....	260,216 ^f 40
		Jury (65 membres).....	105,342 79
II. — Matériel, impressions, dépenses diverses	109,448 23	II. { Matériel et fournitures de bureau.....	45,303 87
		Hôtel de la Commission impériale.....	30,728 90
III.— Transports.....	86,451 52	II. { Impressions.....	6,721 09
		Frais divers.....	58,923 92
IV. { Agence à Londres, réception et expédition des produits.....	85,420 65	III.— Transports.....	222,397 39
		IV. { Maintenance et emmagasinage des caisses vides.....	34,405 68
V. { Frais d'installation dans le bâtiment et frais imprévus.....	56,456 76	Assurances, dommages et indemnités,...	29,835 60
VI.— Envoi de contre-maîtres et ouvriers.....	40,588 26	V. — Installation.....	110,204 51
		VI. { Voyages d'ouvriers (souscriptions n° on comprises.....	38,345 00
Total général des dépenses.....	637,801 16	Total des dépenses liquides au 1 ^e novembre 1863	951,425 15
		Dépenses à liquider	23,874 85
		Total général des dépenses (1)	975,000 00

(1) NOTA. — Si l'Exposition de 1862 avait donné lieu aux frais de 1851, augmentés en proportion du nombre des exposants ou du poids des colis, ces dépenses auraient atteint environ 2 millions de francs.

or

DOCUMENTS
DE STATISTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTS RELATIFS A LA SECTION FRANÇAISE
DE L'EXPOSITION.

DOCUMENTS
RELATIFS A LA
SECTION FRANÇAISE
DE L'EXPOSITION

DIVISION DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

TABLEAU I.

Étendue des emplacements occupés par les produits français dans les diverses parties du Palais de l'Exposition.

DÉSIGNATION DES EMPLACEMENTS.	REZ de CHAUSSÉE.	PREMIER ÉTAGE.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
BATIMENT PRINCIPAL :	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres carrés.	
Nef	592, 07	»	592, 07	(1) Dans l'entrée de la cour on a compté l'espace compris entre la grille et les deux colonnes extérieures. Cet espace n'avait pas été primitivement concédé à la France ; mais il a été plus tard occupé par elle.
Galeries sur la nef.....	348, 36	348, 36	696, 72	
Entrée de la cour (1).....	149, 36	»	149, 36	
Cour.....	4,644, 80	«	4,644, 80	
Galeries sur la cour (2).....	2,290, 81	2,235, 64	4,526, 45	
Galerie de Cromwell road.....	787, 66	»	787, 66	
ANNEXE DE L'OUEST.....	2,322, 58	»	2,322, 58	
Totaux.....	11,135, 64	2,584, 00	13,719, 64	(2) La largeur des galeries a toujours été mesurée <i>hors œuvre</i> , c'est-à-dire sans tenir compte des épaisseurs de murs.

TABLEAU II.

Nombre des exposants ; espaces de plancher et de muraille occupés par leurs produits dans chacune des 36 classes.

CLASSES.	NOMBRE des Exposants. (1)	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOSITION SUR MURAILLE.		OBSERVATIONS.
		Surface horizontale. (2)	Surface verticale. (4)	Largeur de façade. (3)	Surface verticale. (4)	Largeur de façade. (3)	
1	87	107, 04	341, 63	155, 90	36, 91	23, 47	(1) Quand un même producteur a eu, dans une même classe de produits, plusieurs expositions d'objets semblables ou différents, mais appartenant tous à cette classe, ces expositions n'ont été comptées que pour une seule.
2	189	84, 87	333, 28	142, 08	2, 60	1, 30	(2) Les nombres de cette colonne indiquent les surfaces <i>utiles</i> , c'est-à-dire les surfaces horizontales réellement occupées par les produits.
3	2,084	376, 26	1,300, 65	531, 60	6, 78	12, 30	(3) On a pris pour largeur de façade d'une exposition la partie de son périmètre donnant sur un passage. Les largeurs de façade ont été calculées pour chaque exposition; en sorte que, dans une salle d'un périmètre déterminé, la somme de ces largeurs peut excéder ce périmètre.
4	50	22, 69	116, 21	44, 40	"	"	(4) La surface verticale a toujours été calculée en multipliant la largeur de façade par la hauteur pour chaque exposition. Les surfaces verticales, occupées par les soubassements des installations, ont été ajoutées à celles des expositions qu'elles renferment.
5	30	165, 59	407, 81	140, 42	58, 50	27, 50	(5) Ce nombre se répartit de la manière suivante entre les diverses colonies :
6	14	65, 26	150, 96	71, 95	32, 97	15, 90	ASIE. Basse-Cochinchine ... 1
7	45	471, 44	930, 44	416, 64	1, 20	1, 20	Indes orientales 19
8	82	436, 62	1,256, 68	453, 15	113, 27	52, 85	AFRIQUE. Côte occidentale
9	43	159, 99	266, 76	152, 29	56, 47	14, 70	d'Afrique 7
10	46	157, 19	356, 87	120, 15	144, 92	59, 15	Île de la Réunion 93
11	41	23, 91	142, 95	40, 90	26, 25	7, 50	Mayotte et Nossi-Bé 5
12	13	15, 08	38, 25	25, 15	2, 10	0, 70	Sainte-Marie de Madagascar 1
13	55	65, 81	157, 93	86, 84	11, 33	13, 95	AMÉRIQUE. Guadeloupe 35
14	117	45, 79	133, 89	116, 85	263, 60	124, 23	Guyane française 29
15	57	26, 07	94, 39	36, 72	"	"	Martinique 42
16	61	111, 10	296, 95	189, 71	58, 25	38, 30	Saint-Pierre et Miquelon 8
17	57	60, 20	250, 15	87, 67	75, 39	15, 90	OcéANIE. Nouvelle-Calédonie 20
18	62	62, 19	299, 17	84, 90	"	"	Tahiti et dépendances. 11
19	25	24, 54	160, 92	49, 96	22, 94	8, 95	Total 271
20	119	187, 89	763, 62	219, 53	"	"	(6) La superficie de l'emplacement accordé à la France étant (tableau I) de 18,719 ^m , 64 et la surface horizontale utile de 5,186 00
21	208	354, 90	1,571, 14	466, 75	208, 85	31, 95	la surface des voies de circulation est de 8,533 ^m , 64 c'est-à-dire 63 pour 100 de l'emplacement total.
22	10	17, 85	26, 10	20, 95	753, 12	144, 70	
23	53	100, 36	473, 63	135, 13	398, 45	95, 20	
24	68	130, 07	441, 68	135, 71	0, 88	0, 80	
25	12	22, 15	55, 58	16, 22	0, 81	1, 32	
26	65	11, 48	40, 37	14, 37	388, 23	103, 52	
27	169	208, 19	822, 06	238, 03	0, 50	0, 50	
28	141	80, 26	247, 44	141, 09	279, 15	134, 94	
29	179	26, 61	50, 98	64, 07	186, 10	37, 21	
30	69	357, 96	1,050, 14	308, 85	1,245, 26	318, 70	
31	154	554, 08	1,603, 17	502, 10	195, 63	75, 65	
32	48	40, 62	170, 94	59, 12	15, 60	8, 01	
33	71	150, 63	410, 85	167, 70	1, 50	0, 86	
34	38	60, 72	153, 25	59, 05	241, 96	46, 60	
35	38	228, 54	520, 23	204, 96	"	"	
36	71	69, 08	158, 44	76, 15	72, 18	38, 64	
Algérie...	579	75, 79	208, 04	97, 67	"	"	
Colonies...	271 (5)	27, 18	58, 00	29, 95	146, 55	29, 50	
TOTAUX...	5,521	5,186, 00 (6)	15,861, 19	5,904, 38	5,048, 34	1,486, 00	

TABLEAU III.

Espace moyen occupé par un exposant pour chacune des 36 classes
et pour leur ensemble.

CLASSES.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPON SUR MURAILLE.		OBSERVATIONS.
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.	
1	mèt. car.	mèt. car.	mètres.	mèt. car.	mètres.	Des espaces moyens, qui pourraient paraître relativement considérables, s'expliquent par la nature des objets auxquels ils se rapportent : ainsi des machines, des meubles, etc., pour les espaces de plancher ; des tapis, des papiers peints, etc., pour les espaces de muraille.
2	1, 23	3, 93	4, 79	0, 42	0, 26	
3	0, 44	4, 76	0, 75	0, 01	0, 01	
4	0, 17	0, 62	0, 23	0, 01	0, 01	
5	0, 45	2, 32	0, 89	»	»	
6	5, 51	13, 59	4, 67	1, 95	0, 91	
7	4, 66	10, 78	5, 13	2, 35	1, 13	
8	10, 47	20, 67	9, 23	0, 02	0, 02	
9	5, 32	15, 32	5, 52	1, 38	0, 64	
10	3, 72	6, 20	3, 54	1, 31	0, 34	
11	3, 41	7, 75	2, 61	3, 15	1, 28	
12	0, 58	3, 48	1, 00	0, 64	0, 18	
13	1, 16	2, 94	1, 93	0, 16	0, 05	
14	1, 19	2, 87	1, 58	0, 20	0, 25	
15	0, 39	1, 14	1, 00	2, 25	1, 06	
16	0, 45	1, 65	0, 64	»	»	
17	1, 82	4, 86	3, 10	0, 95	0, 62	
18	1, 05	4, 38	1, 53	1, 32	0, 27	
19	1, 00	4, 82	1, 40	»	»	
20	0, 98	6, 43	2, 00	0, 91	0, 35	
21	1, 57	6, 41	1, 84	«	»	
22	1, 65	7, 55	2, 24	1, 00	0, 15	
23	1, 78	2, 61	2, 09	75, 31	14, 47	
24	1, 89	8, 93	2, 54	7, 51	1, 79	
25	1, 91	6, 49	1, 99	0, 01	0, 01	
26	1, 84	4, 63	1, 35	0, 06	0, 11	
27	0, 17	0, 62	0, 22	5, 97	1, 59	
28	1, 23	4, 86	1, 40	0, 01	0, 01	
29	0, 56	1, 77	1, 00	1, 97	0, 95	
30	0, 14	0, 28	0, 35	1, 03	0, 20	
31	5, 18	15, 21	4, 47	18, 04	4, 61	
32	3, 50	10, 41	3, 26	1, 27	0, 49	
33	0, 84	3, 56	1, 23	0, 32	0, 16	
34	2, 42	5, 78	2, 36	0, 02	0, 01	
35	1, 59	4, 03	1, 55	6, 36	1, 22	
36	6, 01	13, 69	5, 39	»	»	
Algérie.....	0, 97	2, 23	1, 07	1, 01	0, 54	
Colonies.....	0, 13	0, 35	0, 16	»	»	
	0, 10	0, 21	0, 11	0, 54	0, 10	
Espace moyen pour l'ensemble des 36 classes.						
	0, 93	87	4, 06	0, 91	0, 26	

TABLEAU IV.

Nombre des exposants des divers départements pour chacune
des 36 classes.

DÉPARTEMENTS.	CLASSES.															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Ain.....	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aisne.....	0	0	53	3	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0
Allier.....	1	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Basses-)	0	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes.....	0	6	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ardeche.....	0	1	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Ardenes.....	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ariège.....	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aube.....	0	2	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude.....	0	2	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aveyron.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône.....	2	0	37	8	0	0	0	0	0	2	1	2	0	2	2	0
Calvados.....	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0
Central.....	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente.....	1	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime.....	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Cher.....	0	0	9	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Corrèze.....	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse.....	7	1	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or.....	0	1	163	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Côtes-d'Armor.....	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Creuse.....	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne.....	7	0	42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Doubs.....	0	0	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Drome.....	0	1	62	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Eure.....	0	0	2	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir.....	2	1	2	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0
Finistère.....	0	0	2	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Gard.....	5	2	37	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Garonne (Hante-)	4	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gers.....	0	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde.....	3	1	300	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Hérault.....	0	3	38	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Ille-et-Vilaine.....	2	0	3	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Indre.....	0	0	15	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire.....	0	0	24	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0
Isère.....	0	2	4	1	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	0	0
Jura.....	0	1	13	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Landes.....	0	0	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher.....	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14	0	0	0	0
Loire.....	4	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loire (Haute-)	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0
Loire-Inférieure.....	1	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Loiret.....	0	0	41	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Lot.....	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne.....	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>A reporter.....</i>	34	0	109 ^b	14	3	3	9	10	12	14	14	6	3	10	20	7

CLASSES.		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	TOTAL	
																						DEPAR- TMENT:	par
17		9		2		2		4		3		3		3		3		3		3		73	
25		9		44		6		2		7		7		7		7		7		7		25	
25		2		2		1		1		1		1		1		1		1		1		3	
25		25		14		17		17		1		7		7		7		7		7		23	
25		1		1		5		5		5		5		5		5		5		5		5	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		44	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		12	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		4	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		61	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		22	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		41	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		170	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		13	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		13	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		4	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		1	
25																							

DÉPARTEMENTS.	CLASSES.															CLASSES.															TOTAL par DÉPARTEMENT.						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	
Report.....	34	36	1085	14	3	3	9	10	12	14	14	6	3	10	26	7	»	25	2	25	49	5	3	4	»	26	42	15	30	4	10	3	3	5	6	4	1551
Lozère.....	2	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3			
Maine-et-Loire.....	»	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7			
Manche.....	»	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7			
Marne	1	1	23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	58			
Marne (Haute-.....)	2	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45			
Mayenne.....	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1			
Meurthe.....	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	43			
Meuse.....	»	1	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12			
Morbihan.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4			
Moselle.....	2	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21			
Nièvre.....	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9			
Nord.....	3	43	85	1	4	1	5	7	2	1	9	»	1	1	27	»	3	1	9	2	1	4	16	1	2	»	7	2	»	207	»	21					
Oise.....	»	10	»	4	»	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10			
Orne.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	42			
Pas-de-Calais.....	3	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	46			
Puy-de-Dôme.....	3	4	19	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38			
Pyrénées (Basses-.....)	1	9	3	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9			
Pyrénées (Hautes-.....)	»	7	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13			
Pyrénées-Orientales.....	5	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8			
Rhin (Bas-.....)	4	3	19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	42			
Rhin (Haut-.....)	»	1	23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	46			
Rhône.....	12	112	2	1	3	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	252			
Saône (Haute-.....)	»	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5			
Saône-et-Loire.....	»	90	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	95			
Sarthe.....	2	3	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11			
Savoie.....	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7			
Somme.....	»	53	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8			
Tarn.....	2	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	17			
Tarn-et-Garonne.....	1	27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	31			
Var.....	»	41	»	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12			
Vaucluse.....	»	1	42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	44			
Vendée.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2			
Vienne (Haute-.....)	»	28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	32			
Vienne (Loire-.....)	»	4	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7			
Vosges.....	1	5	50	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	63			
Yonne.....	1	81	»	»	»	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	86			
Algérie.....	42	32	384	2	»	»	3	»	1	»	15	44	7	4	21	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	579				
Colonies.....	9	10	218	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	271			
TOTAL par classe.....	138	234	2086	55	30	44	45	82	46	46	41	14	55	117	57	61	57	81	26	124	214	19	54	68	14	80	218	148	180	103	154	48	71	38	38	74	5521

(1) Quand un producteur a exposé dans plusieurs classes différentes, il a été compté comme exposant dans chacune de ces classes.

TABLEAU V.

Emplacements occupés, dans chacune des 36 classes, par les produits
des divers départements.

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOSé SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale. mètres carrés.	Surface verticale. mètres carrés.	Largeur de façade. mètres.	Surface verticale. mètres carrés.	Largeur de façade. mètres.
CLASSE 1.					
Allier.....	0,50	1,32	0,60	"	"
Ariège.....	0,31	0,94	0,75	"	"
Bouches-du-Rhône.....	0,91	5,54	1,75	"	"
Charente.....	0,30	2,80	1,00	"	"
Corse.....	2,05	7,74	4,00	6,85	5,50
Dordogne.....	2,51	8,55	4,20	"	"
Eure-et-Loir.....	3,20	5,34	2,67	"	"
Gard.....	3,96	13,26	7,35	"	"
Garonne (Haute-).	"	"	"	0,78	1,00
Gironde.....	4,68	39,64	5,10	"	"
Ille-et-Vilaine.....	0,85	2,06	1,35	"	"
Loire.....	5,62	48,51	13,50	"	"
Loire-Inférieure.....	0,50	1,50	1,00	"	"
Lozère.....	0,62	1,88	1,50	"	"
Marne.....	0,05	0,08	0,20	"	"
Marne (Haute-).	3,53	9,45	5,35	"	"
Moselle.....	30,72	8,94	44,85	"	"
Nord.....	0,46	1,78	1,05	"	"
Pas-de-Calais.....	4,20	21,49	6,00	10,56	8,70
Puy-de-Dôme.....	0,46	1,78	1,05	8,80	3,20
Pyrénées (Basses-).	0,50	1,32	0,60	"	"
Rhin (Bas-).	6,84	48,42	7,60	"	"
Sarthe.....	1,04	2,58	0,70	"	"
Savoie.....	1,36	7,12	5,45	0,94	1,25
Savoie (Haute-).	0,46	1,78	1,05	"	"
Seine.....	22,06	63,49	26,48	8,98	3,82
Seine-Inférieure.....	0,31	0,94	0,75	"	"
Seine-et-Marne.....	7,45	23,42	6,20	"	"
Seine-et-Oise.....	0,87	4,79	1,60	"	"
Tarn.....	0,31	0,94	0,75	"	"
<i>A reporter.....</i>	106,63	337,40	154,45	36,91	23,47

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'ON SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
<i>Report</i>	106, 63	337, 40	154, 45	36, 91	23, 47
Tarn-et-Garonne.....	0, 33	3, 23	0, 95	»	»
Vosges.....	0, 08	1, 00	0, 50	»	»
TOTAUX	107, 04	341, 63	155, 90	36, 91	23, 47
CLASSE 2.					
Allier	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Alpes-Maritimes.....	3, 84	16, 80	4, 80	»	»
Ardèche.....	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Ariège	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Aude	0, 08	0, 20	0, 08	»	»
Calvados.....	0, 60	2, 62	2, 20	»	»
Corse	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Côte-d'Or.....	0, 42	2, 75	0, 70	»	»
Creuse.....	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Dôme	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Eure-et-Loir	0, 33	2, 75	0, 55	»	»
Finistère	0, 66	5, 24	1, 40	»	»
Gard.....	2, 23	5, 66	4, 58	»	»
Garonne (Haute-).....	0, 25	0, 39	0, 25	»	»
Gironde.....	0, 33	2, 75	0, 55	»	»
Hérault	0, 35	3, 03	0, 46	»	»
Indre-et-Loire.....	0, 60	2, 75	1, 00	»	»
Isère.....	0, 08	0, 20	0, 08	»	»
Jura	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Loire	0, 90	4, 28	1, 02	»	»
Manche	0, 84	5, 24	1, 40	»	»
Marne	0, 36	2, 62	0, 60	»	»
Marne (Haute-).....	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Meurthe.....	0, 49	2, 83	0, 70	»	»
Meuse	0, 58	2, 75	0, 95	»	»
Nièvre	1, 28	5, 70	2, 08	»	»
Nord.....	8, 47	40, 50	13, 13	»	»
Puy-de-Dôme.....	0, 16	0, 40	0, 16	»	»
Pyrénées (Basses-).....	0, 56	2, 93	0, 79	»	»
Pyrénées (Hautes-).....	0, 95	2, 22	0, 95	»	»
Pyrénées-Orientales	0, 20	0, 50	0, 20	»	»
Rhin (Bas-).....	2, 28	5, 82	4, 64	»	»
Rhin (Haut-).....	0, 77	2, 83	1, 10	»	»
Rhône	6, 75	29, 04	14, 85	»	»
<i>A reporter</i>	34, 68	153, 60	59, 24	»	»

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOSÉ SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
Report.....	mètres carrés. 34, 68	mètres carrés. 153, 60	mètres. 59, 24	mètres carrés. »	mètres. »
Saône (Haute-).	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Savoie.	0, 12	0, 30	0, 12	»	»
Seine.	46, 34	163, 02	76, 20	»	»
Seine-Inférieure.	2, 56	11, 89	5, 09	2, 60	1, 30
Seine-et-Oise.	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Vaucluse.	0, 04	0, 10	0, 04	»	»
Vosges.	0, 66	1, 55	0, 66	»	»
Yonne.	0, 39	2, 62	0, 65	»	»
TOTAUX.	84, 87	333, 28	142, 08	2, 60	1, 30
CLASSE 3.					
Ain.	0, 90	3, 14	0, 90	»	»
Aisne.	7, 91	20, 48	10, 21	»	»
Allier.	4, 75	16, 34	4, 75	»	»
Alpes (Basses-).	0, 20	0, 20	0, 20	»	»
Alpes (Hautes-).	2, 00	2, 00	2, 00	»	»
Alpes-Maritimes.	1, 00	5, 80	1, 70	»	»
Ardèche.	2, 86	13, 13	5, 44	»	»
Ardennes.	0, 30	1, 03	0, 30	»	»
Aube.	0, 75	2, 59	0, 75	»	»
Aude.	1, 56	4, 43	1, 92	»	»
Bouches-du-Rhône.	8, 69	23, 30	12, 93	»	»
Calvados.	0, 31	1, 63	0, 74	»	»
Cantal.	0, 59	1, 18	0, 84	»	»
Charente.	1, 55	8, 01	2, 95	»	»
Charente-Inférieure.	1, 32	5, 67	1, 55	»	»
Cher.	1, 85	6, 28	1, 85	»	»
Corrèze.	1, 25	4, 36	0, 25	»	»
Corse.	3, 25	10, 50	4, 15	»	»
Côte-d'Or.	9, 47	38, 17	14, 48	»	»
Côtes-du-Nord.	1, 52	4, 32	1, 81	»	»
Creuse.	0, 59	1, 18	0, 84	»	»
Dordogne.	6, 25	14, 35	7, 85	»	»
Drôme.	5, 64	20, 26	8, 36	»	»
Eure.	6, 32	13, 50	9, 00	»	»
Eure-et-Loir.	2, 64	6, 71	3, 44	»	»
Finistère.	9, 47	29, 65	14, 31	»	»
Gard.	2, 72	13, 28	5, 73	»	»
Garonne (Haute-).	2, 45	9, 36	2, 75	»	»
<i>A reporter</i>	88, 41	280, 55	122, 00	»	»

DEPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS&on SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
				mètres carrés.	mètres.
<i>Report.....</i>	88,41	280,55	122,00	»	»
Gers.....	0,70	2,34	0,70	»	»
Gironde.....	19,53	89,10	27,42	»	»
Hérault.....	3,83	14,64	4,12	»	»
Ille-et-Vilaine.....	8,53	26,39	11,86	»	»
Indre.....	2,49	6,20	3,29	»	»
Indre-et-Loire.....	6,19	16,72	7,64	»	»
Isère.....	3,08	12,12	3,99	»	»
Jura.....	2,49	6,20	3,29	»	»
Landes.....	0,75	2,51	0,75	»	»
Loir-et-Cher.....	2,80	2,80	2,80	»	»
Loire.....	0,80	0,80	0,80	»	»
Loire (Haute-).....	0,45	1,55	0,45	»	»
Loire-Inférieure.....	4,60	16,51	4,95	»	»
Loiret.....	3,65	14,59	5,00	»	»
Lot.....	0,50	1,67	1,35	»	»
Lot-et-Garonne.....	6,25	8,29	8,75	»	»
Lozère.....	0,20	0,20	0,20	»	»
Maine-et-Loire.....	4,54	13,21	5,39	»	»
Manche.....	2,47	6,58	2,46	»	»
Marne.....	9,56	43,46	17,15	»	»
Marne (Haute-).....	1,00	3,44	1,00	»	»
Meurthe.....	0,85	5,08	1,40	»	»
Meuse.....	0,42	3,55	0,55	»	»
Morbihan.....	0,20	0,20	0,20	»	»
Moselle.....	0,30	1,03	0,30	»	»
Nord.....	11,63	38,25	16,21	»	»
Oise.....	16,32	63,70	23,93	»	»
Orne.....	3,18	6,75	4,50	»	»
Pas-de-Calais.....	3,00	9,83	4,46	»	»
Puy-de-Dôme.....	2,50	12,20	4,76	»	»
Pyrénées (Basses-).....	2,14	7,83	1,65	»	»
Pyrénées (Hautes-).....	0,60	0,60	0,60	»	»
Pyrénées-Orientales.....	0,65	2,08	0,65	»	»
Rhin (Bas-).....	4,60	17,22	6,45	»	»
Rhin (Haut-).....	3,47	6,35	4,53	»	»
Rhône.....	1,45	5,33	1,85	»	»
Saône (Haute-).....	0,60	0,60	0,60	»	»
Saône-et-Loire.....	1,54	8,80	2,90	»	»
Sarthe.....	3,47	7,95	3,01	»	»
Savoie.....	0,30	1,03	0,30	»	»
Seine.....	106,23	382,53	168,66	6,78	12,30
<i>A reporter.....</i>	335,37	1,150,78	482,87	6,78	12,30

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS' SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
<i>Report.....</i>	335, 37	4, 150, 78	482, 87	6, 78	12, 30
Seine-Inférieure.....	2, 78	10, 70	3, 85	»	»
Seine-et-Marne	3, 78	12, 68	4, 69	»	»
Seine-et-Oise.....	12, 83	41, 50	15, 61	»	»
Sèvres (Deux-.....)	1, 35	4, 64	1, 35	»	»
Somme	5, 67	18, 80	5, 96	»	»
Tarn.....	0, 75	2, 51	0, 75	»	»
Tarn-et-Garonne.....	0, 75	2, 51	0, 75	»	»
Var.....	3, 00	10, 05	3, 00	»	»
Vaucluse	2, 73	13, 21	4, 25	»	»
Vendée.....	0, 20	0, 20	0, 20	»	»
Vienne.....	1, 25	9, 27	0, 65	»	»
Vienne (Haute-.....)	0, 20	0, 20	0, 20	»	»
Vosges	2, 91	9, 20	3, 27	»	»
Yonne.....	2, 69	14, 40	4, 20	»	»
TOTAUX.....	376, 26	1,300, 65	531, 60	6, 78	12, 30
CLASSE 4.					
Bouches-du-Rhône.....	5, 25	30, 72	12, 50	»	»
Calvados.....	0, 48	2, 78	0, 50	»	»
Drôme.....	0, 20	1, 70	0, 40	»	»
Gironde.....	0, 45	1, 95	0, 75	»	»
Hérault.....	0, 75	3, 25	1, 25	»	»
Ille-et-Vilaine.....	0, 40	2, 60	0, 35	»	»
Isère.....	0, 40	2, 86	0, 25	»	»
Nord.....	0, 36	1, 21	0, 60	»	»
Pas-de-Calais.....	0, 42	1, 32	0, 60	»	»
Puy-de-Dôme.....	0, 42	1, 12	0, 70	»	»
Pyrénées (Basses-.....)	0, 50	1, 70	1, 00	»	»
Rhône	1, 13	5, 51	1, 95 *	»	»
Seine.....	10, 75	55, 01	21, 50	»	»
Seine-Inférieure.....	0, 25	1, 70	0, 50	»	»
Seine-et-Oise.....	0, 93	2, 78	1, 55	»	»
TOTAUX.....	22, 69	116, 21	44, 40	»	»
CLASSE 5.					
Isère.....	»	»	»	0, 38	0, 75
Loire	7, 66	34, 32	13, 15	18, 00	4, 50
<i>A reporter.....</i>	7, 66	34, 32	13, 15	18, 38	5, 25

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'ON SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
Report.....	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
7, 66	34, 32	13, 15	18, 38	5, 25	
Nord.....	1, 90	1, 51	2, 16	11, 37	9, 10
Oise.....	0, 42	1, 95	1, 05	"	"
Rhône.....	9, 95	24, 66	13, 05	"	"
Seine.....	145, 12	341, 77	108, 31	28, 84	13, 15
Seine-et-Oise.....	0, 54	3, 60	2, 40	"	"
TOTAUX.....	165, 59	407, 81	140, 12	58, 59	27, 50
CLASSE 6.					
Aube.....	0, 50	2, 00	2, 00	"	"
Dordogne.....	5, 11	19, 40	9, 70	"	"
Gironde.....	"	"	"	10, 75	5, 00
Nord.....	5, 32	23, 92	10, 40	"	"
Seine.....	54, 33	105, 64	49, 85	22, 22	10, 90
TOTAUX.....	65, 26	150, 96	71, 95	32, 97	15, 90
CLASSE 7.					
Ardennes.....	8, 88	29, 70	11, 15	"	"
Aube.....	7, 48	9, 75	6, 30	"	"
Cher.....	0, 04	0, 20	0, 20	"	"
Doubs.....	0, 25	0, 50	0, 50	"	"
Eure.....	115, 88	244, 30	158, 07	"	"
Nord.....	5, 43	45, 51	20, 35	"	"
Oise.....	3, 30	8, 20	4, 10	"	"
Rhin (Bas-)	2, 25	7, 56	6, 30	"	"
Rhin (Haut-)	3, 37	3, 30	1, 50	"	"
Rhône.....	1, 64	5, 28	3, 40	"	"
Seine.....	318, 72	569, 99	200, 67	1, 20	1, 20
Seine-Inférieure.....	4, 20	6, 15	4, 10	"	"
TOTAUX.....	471, 44	930, 44	416, 64	1, 20	1, 20
CLASSE 8.					
Aisne.....	2, 10	14, 57	5, 24	9, 10	4, 55
Côte-d'Or.....	0, 27	1, 50	0, 60	"	"
Eure.....	"	"	"	0, 20	0, 50
<i>A reporter:</i>	2, 37	16, 07	5, 84	9, 30	5, 05

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS' SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
<i>Report.....</i>	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
Eure-et-Loir.....	2,37	16,07	5,84	9,30	5,05
Loire-Inférieure.....	3,73	10,31	3,85	4,38	5,75
Loiret	0,65	2,50	1,60	"	"
Nièvre	"	"	"	2,10	1,45
Nord.....	1,55	5,10	5,10	"	"
Oise.....	66,83	79,70	38,15	3,19	2,90
Rhône.....	2,79	1,80	2,70	1,82	1,40
Sarthe	0,24	1,20	0,60	"	"
Seine.....	2,28	23,33	6,14	"	"
Seine-Inférieure.....	347,48	1,078,36	368,87	92,18	35,70
Somme	8,40	34,80	16,40	"	"
Vosges	"	"	"	0,30	0,60
TOTAUX.....	436,62	1,256,68	453,15	113,27	52,85
CLASSE 9.					
Ardèche.....	"	"	"	5,25	1,50
Ardennes.....	5,13	2,70	3,40	"	"
Finistère.....	"	"	"	0,20	0,50
Gard.....	"	"	"	4,83	2,10
Hérault.....	1,88	3,46	3,45	"	"
Ille-et-Vilaine.....	2,00	3,40	2,00	"	"
Indre	0,80	1,92	1,60	"	"
Indre-et-Loire	18,05	65,90	34,90	"	"
Isère.....	2,25	3,00	1,50	"	"
Loiret.....	21,62	78,99	36,75	"	"
Nord.....	1,96	"	5,60	5,00	2,00
Oise.....	18,74	19,57	10,20	"	"
Orne	3,30	5,94	3,30	"	"
Pas-de-Calais.....	6,48	9,74	7,80	"	"
Puy-de-Dôme.....	21,64	10,30	5,50	38,94	7,10
Seine.....	30,24	49,64	27,84	2,25	1,50
Seine-et-Marne	8,76	6,60	4,80	"	"
Seine-et-Oise.....	17,14	5,60	4,25	"	"
TOTAUX.....	159,99	266,76	152,29	56,47	14,70
CLASSE 10.					
Aisne.....	7,88	34,85	10,50	"	"
Bouches-du-Rhône.....	0,77	1,92	1,10	0,48	0,80
<i>A reporter.....</i>	8,65	36,77	11,60	0,48	0,80

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS' SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
Report.....	8,65	36,77	11,60	0,48	0,80
Eure-et-Loir.....	0,42	4,62	0,25	»	»
Gard.....	0,65	4,80	0,40	»	»
Ille-et-Vilaine.....	»	»	»	0,56	1,60
Isère.....	2,31	6,17	3,00	»	»
Jura.....	3,00	15,00	5,60	»	»
Loire.....	»	»	»	0,90	1,80
Loire-Inférieure.....	4,97	4,92	0,85	»	»
Manche.....	0,25	0,64	0,40	»	»
Nord.....	»	»	»	13,10	2,80
Oise.....	»	»	»	0,60	0,60
Pyrénées (Hautes-).....	3,72	10,75	4,30	»	»
Rhin (Haut-).....	0,65	1,40	0,80	»	»
Seine.....	134,52	274,42	91,10	126,28	50,55
Seine-Inférieure.....	0,35	0,80	0,50	3,00	1,00
Seine-et-Marne.....	0,79	2,40	1,05	»	»
Yonne.....	0,21	0,48	0,30	»	»
TOTAUX.....	157,19	356,87	120,15	144,92	59,15
CLASSE 11.					
Loire.....	3,68	21,60	7,20	»	»
Seine.....	20,12	120,60	33,45	26,25	7,50
Vienne.....	0,44	0,75	0,25	»	»
TOTAUX.....	23,91	142,95	40,90	26,25	7,50
CLASSE 12.					
Bouches-du-Rhône.....	0,86	1,96	0,86	»	»
Charente-Inférieure.....	0,32	0,98	0,50	»	»
Gironde.....	3,67	5,63	5,62	2,40	0,70
Hérault.....	0,42	0,98	0,42	»	»
Maine-et-Loire.....	1,50	6,00	1,50	»	»
Oise.....	0,78	1,50	1,00	»	»
Seine.....	6,09	11,30	13,45	»	»
Seine-Inférieure.....	1,44	9,90	1,80	»	»
TOTAUX.....	15,08	38,25	25,45	2,40	0,70

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS ^{on} SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale. mètres carrés.	Surface verticale. mètres carrés.	Largeur de façade. mètres.	Surface verticale. mètres carrés.	Largeur de façade. mètres.
CLASSE 13.					
Bouches-du-Rhône.....	4,15	3,22	4,15	"	"
Calvados.....	0,09	1,30	0,46	"	"
Charente-Inférieure.....	0,06	0,06	0,25	"	"
Nord.....	0,72	0,64	1,60	"	"
Saône-et-Loire.....	"	"	"	0,60	1,20
Seine.....	63,79	152,71	83,38	40,73	12,75
TOTAUX.....	65,81	157,93	86,84	41,33	13,95
CLASSE 14.					
Alpes-Maritimes.....	0,33	0,83	0,83	2,35	1,16
Bouches-du-Rhône.....	0,28	0,68	0,68	3,37	4,10
Calvados.....	1,31	2,87	2,87	6,93	3,20
Indre-et-Loire.....	0,60	1,32	1,21	4,00	1,43
Isère.....	0,80	1,86	1,86	5,37	2,50
Loire (Haute-)	0,60	1,32	1,21	4,00	1,43
Marne	0,27	0,68	0,68	1,29	0,70
Pyrénées (Hautes-)	0,33	0,83	0,83	2,35	1,16
Rhin (Haut-)	0,44	0,97	0,97	1,90	1,00
Rhône.....	0,16	0,41	0,41	1,05	0,58
Saône-et-Loire.....	"	"	"	12,00	4,00
Sarthe.....	0,46	1,02	1,02	2,92	1,33
Seine.....	38,95	118,22	101,40	209,35	98,32
Seine-Inférieure.....	0,71	1,65	1,65	3,49	1,70
Seine-et-Oise.....	0,25	0,62	0,62	1,66	0,87
Somme	0,30	0,61	0,61	1,87	0,75
TOTAUX.....	45,79	133,89	116,85	263,60	124,23
CLASSE 15.					
Doubs	3,65	5,48	6,45	"	"
Savoie (Haute-)	0,60	1,70	1,00	"	"
Seine	20,54	84,58	26,62	"	"
Seine-Inférieure.....	1,28	2,63	2,65	"	"
TOTAL.....	26,07	94,39	36,72	"	"

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'ON SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
CLASSE 16.					
Bouches-du-Rhône.....	4,45	6,19	6,35	4,55	1,00
Garonne (Haute).....	0,84	4,25	3,40	"	"
Gironde.....	0,78	4,36	4,30	"	"
Hérault.....	"	"	"	4,16	0,75
Indre.....	"	"	"	0,77	0,50
Landes.....	0,48	0,25	0,25	"	"
Meurthe.....	"	"	"	2,04	1,20
Rhône	2,78	5,98	4,80	0,77	0,50
Seine	102,37	278,92	173,61	48,96	32,35
Vosges	"	"	"	3,00	2,00
TOTAUX.....	111,10	296,95	189,71	58,25	38,30
CLASSE 17.					
Nord.....	0,70	2,25	0,75	"	"
Orne	0,59	2,04	0,68	"	"
Pas-de-Calais.....	"	"	"	2,20	1,00
Seine.....	57,99	242,35	84,69	73,19	14,90
Seine-et-Oise.....	0,65	2,64	1,00	"	"
Vienne.....	0,27	0,87	0,55	"	"
TOTAUX.....	60,20	250,45	87,67	75,39	15,90
CLASSE 18.					
Aisne.....	20,47	68,22	23,30	"	"
Aube	0,50	3,52	1,00	"	"
Eure.....	4,02	8,60	2,04	"	"
Loire	4,92	13,55	3,85	"	"
Meuse	0,62	4,40	1,25	"	"
Nord.....	4,92	14,92	4,75	"	"
Rhin (Haut)	5,32	23,47	6,62	"	"
Rhône	11,00	42,52	12,45	"	"
Seine	11,41	55,22	13,26	"	"
Seine-Inférieure.....	5,98	48,60	12,30	"	"
Somme	2,33	16,45	4,38	"	"
TOTAUX.....	62,49	299,47	84,90	"	"

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOSÉ SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale. mètres carrés.	Surface verticale. mètres carrés.	Largeur de façade. mètres.	Surface verticale. mètres carrés.	Largeur de façade. mètres.
CLASSE 19.					
Eure.....	0,77	5,42	2,05	»	»
Finistère.....	2,04	10,32	2,95	»	»
Mayenne.....	0,70	3,50	1,00	»	»
Nord.....	12,05	78,69	25,26	13,90	5,15
Orne.....	1,25	7,00	2,00	»	»
Rhône.....	1,52	14,17	4,05	»	»
Sarthe.....	3,03	15,75	4,00	»	»
Seine-Inférieure.....	1,69	11,89	4,60	»	»
Somme.....	1,52	14,18	4,05	9,04	3,80
TOTAUX.....	24,54	160,92	49,96	22,94	8,95
CLASSE 20.					
Indre-et-Loire.....	4,89	13,50	3,75	»	»
Loire.....	19,44	116,52	33,40	»	»
Loiret.....	0,12	0,55	0,25	»	»
Moselle.....	5,75	20,12	5,75	»	»
Rhin (Haut-).	0,85	7,00	2,00	»	»
Rhône.....	153,48	586,68	167,78	»	»
Seine.....	2,76	16,75	5,40	»	»
Somme.....	0,35	1,40	0,70	»	»
Tarn-et-Garonne.....	0,25	1,10	0,50	»	»
TOTAUX.....	187,89	763,62	219,53	»	»
CLASSE 21.					
Aisne.....	2,48	8,75	4,90	»	»
Alpes (Basses-).	2,02	7,70	2,20	»	»
Ardennes.....	31,72	111,59	33,17	»	»
Aude.....	1,47	7,98	2,10	»	»
Calvados.....	4,54	32,54	9,30	»	»
Charente.....	1,00	7,00	2,00	»	»
Côte-d'Or.....	1,86	4,70	2,95	»	»
Eure.....	14,22	71,53	18,62	»	»
Gard.....	4,49	15,49	5,08	»	»
Hérault.....	2,67	12,53	3,56	»	»
Isère.....	7,56	31,50	9,72	»	»
<i>A reporter.....</i>	<i>74,03</i>	<i>311,31</i>	<i>93,60</i>	<i>»</i>	<i>»</i>

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOSITION SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
Report.....	mètres carrés. 74, 03	mètres carrés. 311, 31	mètres. 93, 60	mètres carrés. »	mètres. »
Marne.....	42, 42	215, 84	64, 42	»	»
Meurthe.....	2, 14	15, 47	4, 42	»	»
Moselle.....	2, 40	16, 52	4, 80	»	»
Nord.....	37, 27	205, 75	61, 43	»	»
Pas-de-Calais.....	0, 49	2, 35	1, 34	»	»
Rhin (Bas-).	3, 11	22, 29	5, 37	»	»
Rhin (Haut-).	1, 76	4, 70	3, 25	»	»
Rhône.....	11, 16	42, 78	12, 18	»	»
Seine.....	87, 75	282, 08	85, 32	150, 63	23, 45
Seine-Inférieure.....	53, 67	192, 19	55, 81	»	»
Somme.....	24, 40	173, 65	49, 71	58, 22	8, 50
Tarn.....	14, 25	84, 46	24, 90	»	»
Vendée.....	0, 35	1, 75	0, 50	»	»
TOTAUX.....	354, 90	1,571, 14	466, 75	208, 85	31, 95
CLASSE 22.					
Creuse.....	»	»	»	400, 80	79, 40
Gard.....	»	»	»	78, 79	22, 20
Rhin (Bas-).	»	»	»	23, 00	5, 00
Seine.....	17, 85	26, 10	20, 95	201, 61	25, 70
Seine-et-Marne.....	»	»	»	48, 92	12, 40
TOTAUX.....	17, 85	26, 10	20, 95	753, 12	144, 70
CLASSE 23.					
Eure.....	4, 50	10, 50	3, 00	»	»
Isère.....	6, 00	24, 49	7, 00	»	»
Marne.....	4, 65	4, 97	1, 42	»	»
Meuse.....	0, 75	5, 25	2, 00	»	»
Nord.....	3, 11	26, 37	5, 55	»	»
Rhin (Haut-).	40, 67	180, 47	51, 14	27, 74	7, 60
Rhône.....	4, 34	18, 93	5, 41	»	»
Savoie (Haute-).	1, 00	4, 75	2, 00	»	»
Seine.....	34, 75	154, 31	45, 05	367, 89	86, 60
Seine-Inférieure.....	4, 54	31, 00	8, 36	2, 82	1, 00
Seine-et-Marne.....	1, 00	3, 50	1, 00	»	»
Somme	1, 05	12, 09	3, 20	»	»
TOTAUX.....	100, 36	473, 63	135, 43	398, 45	95, 20

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'ON SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
CLASSE 24.					
Aisne.....	2,04	8,18	4,36	»	»
Calvados.....	2,71	8,78	2,55	»	»
Loire (Haute-)	2,68	8,26	2,36	»	»
Manche	2,68	8,77	2,50	»	»
Meurthe.....	2,68	8,77	2,50	»	»
Nord.....	0,68	2,68	1,00	»	»
Pas-de-Calais.....	15,70	60,52	25,00	»	»
Pyrénées (Hautes-)	2,68	8,26	2,36	»	»
Rhône	11,30	44,65	12,65	»	»
Seine	78,84	257,50	73,16	0,88	0,80
Seine-Inférieure.....	2,68	8,26	2,36	»	»
Somme	2,68	8,26	2,36	»	»
Vosges.....	2,72	8,79	2,55	»	»
TOTAUX.....	130,07	441,68	135,71	0,88	0,80
CLASSE 25.					
Nièvre	4,00	4,00	2,00	»	»
Oise.....	0,96	4,70	1,20	0,51	0,72
Rhône	6,80	42,24	3,40	»	»
Seine	10,39	34,64	9,62	»	»
Vienne.....	»	»	»	0,30	0,60
TOTAUX.....	22,45	55,58	16,22	0,81	1,32
CLASSE 26.					
Aisne.....	»	»	»	2,00	1,00
Ardèche.....	»	»	»	2,00	1,00
Aveyron.....	»	»	»	9,29	3,65
Eure.....	»	»	»	19,73	6,85
Hérault.....	»	»	»	2,30	1,00
Ille-et-Vilaine	»	»	»	19,30	5,80
Indre-et-Loire	»	»	»	37,04	7,20
Loire	0,77	4,50	1,80	»	»
Loire-Inférieure.....	1,09	6,20	2,00	16,64	5,66
Loiret	»	»	»	2,00	1,00
Manche	»	»	»	2,00	1,00
Moselle	»	»	»	9,90	1,80
<i>A reporter.....</i>	<i>1,86</i>	<i>10,70</i>	<i>3,80</i>	<i>122,20</i>	<i>35,96</i>

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'N SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres.	mètres carrés.	mètres.
Report.....	1, 86	10, 70	3, 80	122, 20	35, 96
Nord	"	"	"	16, 00	4, 00
Rhin (Bas-).	"	"	"	34, 51	8, 60
Seine	9, 17	28, 67	10, 00	179, 22	44, 06
Seine-et-Oise.....	"	"	"	9, 90	1, 80
Sèvres (Deux-).	"	"	"	20, 43	6, 45
Somme	"	"	"	3, 63	1, 65
Var	"	"	"	2, 35	1, 00
Yonne	0, 45	1, 00	0, 57	"	"
TOTAUX.....	11, 48	40, 37	14, 37	388, 23	103, 52
CLASSE 27.					
Aube	7, 55	49, 74	15, 23	"	"
Bouches-du-Rhône	2, 75	11, 02	2, 75	"	"
Drôme	1, 25	5, 16	1, 25	"	"
Garonne (Haute-).	0, 75	5, 16	0, 75	"	"
Gironde.....	4, 00	15, 38	4, 00	"	"
Indre-et-Loire.....	0, 57	4, 71	0, 57	"	"
Isère.....	11, 66	48, 29	13, 75	"	"
Loir-et-Cher.....	0, 75	4, 71	0, 75	"	"
Loire-Inférieure	2, 74	13, 22	3, 90	"	"
Loiret.....	0, 96	4, 00	2, 00	"	"
Marne (Haute-).	1, 06	4, 39	1, 25	"	"
Meurthe.....	1, 00	5, 16	1, 00	"	"
Meuse	1, 54	5, 33	1, 10	"	"
Nord	3, 65	10, 70	3, 05	"	"
Pas-de-Calais.....	1, 25	4, 71	1, 25	"	"
Pyrénées (Basses-).	0, 65	2, 30	1, 00	"	"
Rhin (Bas-).	1, 00	3, 50	1, 00	"	"
Seine	163, 03	615, 20	180, 75	0, 50	0, 50
Somme	2, 03	9, 38	2, 68	"	"
TOTAUX.....	208, 19	822, 06	238, 03	0, 50	0, 50
CLASSE 28.					
Allier.....	0, 30	0, 75	0, 50	"	"
Ardèche.....	3, 12	11, 61	5, 04	"	"
Charente.....	3, 93	13, 34	5, 79	"	"
<i>A reporter.....</i>	7, 35	25, 70	11, 33	"	"

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'ON SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
Report.....	mètres carrés. 7,35	mètres carrés. 24,70	mètres. 11,33	mètres carrés. »	mètres. »
Côte-d'Or.....	0,60	1,20	1,00	1,35	0,90
Drôme.....	0,85	1,84	0,80	»	»
Indre-et-Loire.....	1,83	13,94	5,07	1,33	0,95
Isère	3,42	7,17	3,24	4,91	1,80
Loire-Inférieure.....	0,94	2,25	2,32	»	»
Marne	»	»	»	1,00	1,00
Nièvre	4,02	1,80	1,02	»	»
Nord.....	2,02	5,58	4,44	2,50	1,25
Pas-de-Calais.....	0,80	1,72	0,75	»	»
Rhin (Bas-).	2,94	6,60	5,50	7,65	4,50
Rhône	4,00	2,22	2,50	4,00	2,00
Saône-et-Loire.....	»	»	»	1,00	1,00
Seine.....	48,83	155,89	91,10	247,44	116,04
Seine-et-Marne.....	2,70	6,09	3,72	2,37	2,50
Seine-et-Oise.....	2,90	6,91	4,25	3,60	2,00
Somme	1,46	4,16	2,45	2,00	1,00
Tarn-et-Garonne.....	0,90	1,80	1,50	»	»
Vosges	1,00	2,24	0,40	»	»
TOTAUX.....	80,26	247,41	141,09	279,15	134,94
<hr/>					
CLASSE 29.					
Alpes (Basses-).	0,01	0,01	0,03	»	»
Ardennes.....	0,01	0,01	0,03	»	»
Ariège	0,01	0,01	0,03	»	»
Bouches-du-Rhône.....	0,43	0,76	0,54	1,92	0,29
Calvados.....	0,01	0,01	0,03	»	»
Cantal	0,01	0,01	0,03	»	»
Doubs	1,00	3,07	»	»	»
Eure-et-Loir.....	0,01	0,01	0,03	»	»
Garonne (Haute-).	0,01	0,01	0,03	»	»
Gironde.....	1,20	3,40	2,92	1,92	0,29
Hérault	0,01	0,01	0,03	»	»
Loire-Inférieure	0,43	0,76	0,54	»	»
Loiret	0,43	0,76	0,54	»	»
Maine-et-Loire.....	»	»	»	1,92	0,29
Marne	0,18	0,35	0,34	1,92	0,29
Meuse	»	»	»	3,84	0,59
Moselle	0,01	0,01	0,03	»	»
<i>A reporter.....</i>	<i>3,76</i>	<i>9,49</i>	<i>5,15</i>	<i>11,52</i>	<i>1,75</i>

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'ON SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
				mètres carrés.	mètres.
<i>Report.....</i>	3,76	9,19	5,15	41,52	1,75
Nord	0,43	0,76	0,54	"	"
Oise.....	3,01	9,30	5,00	"	"
Orne	0,01	0,01	0,03	"	"
Rhin (Bas-).	0,28	"	1,60	"	"
Rhin (Haut-).	0,01	0,01	0,03	"	"
Rhône	0,01	0,01	0,03	"	"
Savoie (Haute-).	0,01	0,01	0,03	"	"
Seine.....	18,59	30,47	50,53	168,18	33,61
Seine-et-Oise.....	0,30	0,85	0,73	6,40	4,85
Vaucluse.....	0,01	0,01	0,03	"	"
Vienne (Haute-).	0,01	0,01	0,03	"	"
Yonne.....	0,18	0,35	0,34	"	"
TOTAUX.....	26,61	50,98	64,07	186,10	37,21
CLASSE 30.					
Gironde.....	41,76	38,26	9,56	"	"
Moselle	"	"	"	24,48	7,42
Nord	1,75	7,48	1,75	"	"
Rhin (Haut-).	"	"	"	88,00	20,00
Rhône	3,06	5,59	2,33	"	"
Seine.....	336,38	981,08	288,75	1,132,78	291,28
Seine-et-Marne.....	3,33	3,33	1,66	"	"
Seine-et-Oise	1,68	14,40	4,80	"	"
TOTAUX.....	357,96	1,050,14	308,85	1,245,26	318,70
CLASSE 31.					
Ardennes.....	10,78	49,84	11,70	6,90	4,20
Bouches-du-Rhône.....	1,22	4,98	4,60	"	"
Eure.....	1,00	3,40	1,00	1,50	1,00
Gard.....	0,60	1,50	1,00	"	"
Marne	"	"	"	2,61	1,45
Meurthe.....	1,84	7,84	2,24	2,70	1,35
Nord.....	0,57	2,04	1,20	7,82	2,65
Orne	1,25	4,75	1,50	1,62	1,45
Rhin (Bas-).	9,55	25,03	14,60	30,49	10,70
<i>A reporter.....</i>	26,81	99,35	34,84	53,34	22,80

DÉPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS'ON SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
Report.....	mètres carrés. 26, 81	mètres carrés. 90, 35	mètres. 34, 84	mètres carrés. 53, 34	mètres. 22, 80
Rhône	1, 21	6, 53	3, 40	"	"
Saône (Haute-).	"	"	" .	1, 00	1, 00
Seine.....	523, 96	1,487, 24	459, 86	109, 93	39, 55
Seine-Inférieure.....	0, 25	0, 45	0, 50	27, 93	9, 35
Seine-et-Marne.....	0, 55	2, 55	1, 00	"	"
Seine-et-Oise.....	0, 55	2, 55	1, 00	"	"
Somme	0, 75	4, 50	1, 50	0, 55	0, 55
Vosges	"	"	"	2, 88	2, 40
TOTAUX.....	554, 08	1,603, 17	502, 10	195, 63	75, 65
CLASSE 32.					
Côte-d'Or.....	0, 30	0, 54	0, 60	2, 00	1, 00
Doubs	"	"	"	1, 95	1, 00
Loire.....	1, 00	1, 00	1, 00	"	"
Marne (Haute-).	11, 89	44, 64	14, 88	"	"
Oise.....	"	"	"	0, 65	0, 60
Pas-de-Calais.....	1, 50	10, 05	3, 50	"	"
Puy-de-Dôme.....	5, 90	21, 57	7, 19	"	"
Seine.....	18, 83	80, 54	28, 75	11, 00	5, 41
Vienne	4, 20	12, 60	3, 20	"	"
TOTAUX.....	40, 62	170, 94	59, 12	15, 60	8, 01
CLASSE 33.					
Ain.....	0, 22	1, 06	0, 42	"	"
Bouches-du-Rhône.....	0, 22	1, 06	0, 43	"	"
Côtes-du-Nord.....	2, 25	6, 07	2, 25	"	"
Rhône	2, 15	4, 96	2, 60	"	"
Seine.....	145, 79	397, 70	162, 00	1, 50	0, 86
TOTAUX.....	150, 63	410, 85	167, 70	1, 50	0, 86
CLASSE 34.					
Aisne.....	3, 47	9, 80	5, 20	"	"
Gironde.....	"	"	"	2, 47	1, 90
<i>A reporter.....</i>	3, 47	9, 80	5, 20	2, 47	1, 90

DEPARTEMENTS.	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOSÉ SUR MURAILLE.	
	Surface horizontale.	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.
Report.....	mètres carrés. 3, 47	mètres carrés. 9, 80	mètres. 5, 20	mètres carrés. 2, 47	mètres. 1, 90
Loire	2, 90	7, 13	2, 90	2, 40	1, 20
Marne	»	»	»	14, 08	2, 43
Meurthe	»	»	»	14, 08	2, 43
Moselle	0, 60	2, 72	1, 60	45, 25	7, 30
Nord	8, 55	29, 48	7, 45	38, 85	9, 50
Saône -et- Loire.....	1, 80	5, 30	3, 75	»	»
Seine	43, 40	98, 82	38, 15	124, 83	21, 84
TOTAUX.....	60, 72	153, 25	59, 05	241, 96	46, 60
CLASSE 35.					
Calvados	1, 90	5, 97	2, 90	»	»
Côte- d'Or.....	8, 82	21, 52	7, 17	»	»
Drôme.....	0, 06	0, 25	0, 25	»	»
Gironde.....	9, 32	15, 60	8, 17	»	»
Indre -et- Loire	3, 48	8, 05	2, 87	»	»
Nièvre	3, 48	8, 05	2, 87	»	»
Nord.....	12, 16	21, 93	10, 96	»	»
Oise.....	1, 40	3, 50	4, 40	»	»
Pas-de-Calais.....	0, 40	2, 80	4, 40	»	»
Seine.....	123, 82	299, 64	94, 98	»	»
Seine -et- Oise.....	37, 24	89, 87	50, 46	»	»
Vienne (Haute-).	26, 46	43, 05	21, 53	»	»
TOTAUX.....	228, 54	520, 23	204, 96	»	»
CLASSE 36.					
Jura.....	0, 90	2, 20	1, 00	»	»
Rhin (Bas-).	4, 12	4, 04	2, 80	»	»
Seine.....	62, 54	144, 01	68, 55	70, 85	37, 14
Seine-Inférieure.....	2, 52	6, 16	2, 80	»	»
Seine -et- Marne.....	»	»	»	4, 33	4, 50
Seine -et- Oise.....	2, 00	2, 00	4, 00	»	»
TOTAUX.....	69, 08	158, 41	76, 15	72, 18	38, 64

TABLEAU VI.

Emplacements totaux occupés par les produits des divers Départements.

DÉPARTEMENTS.	CLASSES 1 A 36 (1).					OBSERVATIONS.	
	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOS' SUR MURAILLE.			
	Surface horizontale	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.		
Ain	mèt. car. 1, 12	mèt. car. 4, 20	mètres. 1, 32	mèt. car. »	mètres. »	(1) Dans ce tableau et dans tous ceux de la première partie des documents de statistique, on a, comme dans le catalogue officiel de la section française, supposé que la classe 3 renfermait tous les produits de l'agriculture, dont la classification anglaise (<i>Documents officiels</i> , N°6, p. 157) plaçait une partie dans la classe 4. Le nombre des exposants pour chacune de ces deux classes est donc différent de ce qu'il serait, si on s'était conformé à cette classification. Une observation analogue est applicable à la classe 36, pour laquelle on a également suivi le catalogue français.	
Aisne	46, 35	164, 55	63, 71	11, 10	5, 55		
Allier	5, 59	18, 51	5, 89	»	»		
Alpes (Basses-)	2, 23	7, 91	2, 43	»	»		
Alpes (Hautes-)	2, 00	2, 00	2, 00	»	»		
Alpes-Maritimes	5, 17	23, 43	7, 33	2, 35	1, 16		
Ardèche	6, 02	24, 84	10, 52	7, 25	2, 50		
Ardennes	56, 82	194, 87	59, 45	6, 90	4, 20		
Ariège	0, 36	1, 05	0, 82	»	»		
Aube	16, 78	67, 60	25, 28	»	»		
Aude	3, 11	12, 61	4, 10	»	»		
Aveyron	»	»	»	9, 29	3, 65		
Bouches-du-Rhône	26, 68	91, 35	42, 64	7, 32	6, 19		
Calvados	11, 95	58, 50	21, 55	6, 93	3, 20		
Cantal	0, 60	1, 19	0, 87	»	»		
Charente	6, 78	31, 15	11, 74	»	»		
Charente-Inférieure	1, 70	6, 71	2, 30	»	»		
Cher	1, 89	6, 48	2, 05	»	»		
Corrèze	1, 25	4, 36	0, 25	»	»		
Corse	5, 34	18, 34	8, 19	6, 85	5, 50		
Côte-d'Or	21, 74	70, 38	27, 50	3, 35	1, 90		
Côtes-du-Nord	3, 77	10, 39	4, 06	»	»		
Creuse	0, 63	1, 28	0, 88	400, 80	79, 40		
Dordogne	13, 87	42, 30	21, 75	»	»		
Doubs	4, 90	9, 05	6, 95	1, 95	1, 00		
Drôme	8, 04	29, 31	11, 10	»	»		
Eure	140, 74	357, 25	193, 78	24, 43	8, 35		
Eure-et-Loir	10, 03	26, 74	10, 79	4, 38	5, 75		
Finistère	12, 14	45, 21	18, 36	0, 20	0, 50		
Gard	14, 65	50, 99	24, 14	83, 62	24, 30		
Garonne (Haute-)	4, 30	19, 17	7, 18	0, 78	1, 00		
Gers	0, 70	2, 34	0, 70	»	»		
Gironde	55, 72	213, 07	65, 39	17, 24	7, 89		
Hérault	9, 91	37, 90	12, 99	3, 46	1, 75		
Ille-et-Vilaine	14, 78	34, 45	15, 56	19, 86	7, 40		
Indre	3, 29	8, 42	4, 89	0, 77	0, 50		
Indre-et-Loire	36, 21	126, 89	57, 01	42, 37	9, 58		
Isère	37, 26	137, 66	44, 39	10, 66	5, 05		
Jura	6, 43	23, 50	9, 93	»	»		
Landes	0, 93	2, 76	4, 00	»	»		
<i>A reporter</i>	598, 75	1,988, 41	810, 79	668, 86	186, 32		

DÉPARTEMENTS.	CLASSES 1 A 36.					OBSERVATIONS	
	EXPOSITION SUR PLANCHER.			EXPOSITION SUR MURAILLE.			
	Surface horizontale	Surface verticale.	Largeur de façade.	Surface verticale.	Largeur de façade.		
Report.....	mèt. car.	mèt. car.	mètres.	mèt. car.	mètres.		
Loir-et-Cher	598, 75	1,988, 41	810, 79	668, 86	186, 32		
Loire.....	3, 55	7, 51	3, 55	"	"		
Loire (Haute-)	44, 69	252, 21	78, 62	21, 30	7, 50		
Loire-Inférieure.....	3, 73	11, 13	4, 02	4, 00	1, 43		
Loiret.....	12, 92	47, 86	17, 16'	16, 64	5, 66		
Lot.....	26, 78	98, 89	44, 54	4, 10	2, 45		
Lot-et-Garonne.....	0, 50	1, 67	1, 35	"	"		
Lozère.....	6, 25	8, 29	8, 75	"	"		
Maine-et-Loire.....	0, 82	2, 08	1, 70	"	"		
Manche.....	6, 04	19, 21	6, 89	1, 92	0, 29		
Marne.....	5, 94	21, 23	6, 76	2, 00	1, 00		
Marne (Haute-)	54, 49	268, 00	84, 51	6, 82	3, 44		
Marne (Haut-)	17, 52	62, 02	22, 52	17, 92	3, 02		
Mayenne.....	0, 70	3, 50	1, 00	"	"		
Meurthe.....	9, 00	45, 15	12, 26	18, 82	4, 98		
Meuse.....	3, 91	21, 28	5, 85	"	"		
Morbihan.....	0, 20	0, 20	0, 20	"	"		
Moselle.....	39, 78	49, 34	57, 33	79, 63	16, 52		
Nièvre.....	11, 33	24, 65	13, 07	"	"		
Nord.....	187, 94	641, 62	237, 38	111, 73	39, 35		
Oise.....	47, 72	114, 22	50, 58	3, 58	3, 32		
Orne.....	9, 58	26, 49	12, 01	1, 62	1, 45		
Pas-de-Calais.....	34, 24	124, 53	52, 10	12, 76	9, 70		
Puy-de-Dôme.....	31, 08	47, 37	19, 36	47, 74	10, 30		
Pyrénées (Basses-)	4, 35	16, 08	5, 04	"	"		
Pyrénées (Hautes-)	8, 28	22, 66	9, 04	2, 35	1, 16		
Pyrénées-Orientales.....	0, 85	2, 58	0, 85	"	"		
Rhin (Bas-)	33, 97	140, 48	55, 86	95, 34	28, 80		
Rhin (Haut-)	57, 01	230, 20	71, 94	117, 64	28, 60		
Rhône.....	231, 13	858, 69	269, 39	5, 82	3, 08		
Saône (Haute-)	0, 64	0, 70	0, 64	1, 00	4, 00		
Saône-et-Loire.....	3, 34	14, 10	6, 65	13, 60	6, 20		
Sarthe.....	10, 28	50, 63	14, 87	2, 92	1, 33		
Savoie.....	4, 78	8, 45	5, 87	0, 94	4, 25		
Savoie (Haute-)	2, 07	5, 24	4, 08	"	"		
Seine.....	3,263, 13	9,238, 41	3,382, 26	3,424, 45	1,021, 78		
Seine-Inférieure.....	93, 31	379, 71	124, 02	39, 54	14, 35		
Seine-et-Marne.....	28, 36	60, 27	24, 12	52, 62	16, 40		
Seine-et-Oise.....	77, 92	178, 21	89, 31	21, 56	6, 52		
Sèvres (Deux-)	1, 35	4, 64	1, 35	20, 43	6, 45		
Somme.....	42, 24	263, 48	77, 30	75, 61	16, 85		
Tarn.....	15, 31	87, 91	26, 40	"	"		
Tarn-et-Garonne.....	2, 23	8, 64	3, 70	"	"		
Var.....	3, 00	10, 05	3, 00	2, 35	1, 00		
Vaucluse.....	2, 78	13, 32	4, 32	"	"		
Vendée.....	0, 55	4, 95	0, 70	"	"		
Vienne.....	2, 83	23, 49	4, 65	0, 30	0, 60		
Vienne (Haute-)	20, 67	43, 26	21, 76	"	"		
Vosges.....	8, 27	26, 29	11, 28	5, 88	4, 40		
Yonne.....	3, 92	48, 85	6, 06	"	"		
Algérie (1).....	75, 79	208, 04	97, 67	"	"		
Colonies.....	27, 48	58, 00	29, 95	146, 55	29, 50		
TOTAUX.....	5,186, 00	15,861, 19	5,904, 38	5,048, 34	1,486, 00		

TABLEAU VII.

Nombre des colis de produits industriels transportés à Londres; leur poids, leur volume et leur valeur pour chacune des 36 classes.

CLASSES.	NOMBRE DES COLIS		POIDS BRUT.		VOLUME.		VALEUR DÉCLARÉE	
	Paris.	Départemts	Paris.	Départemts	Paris.	Départemts	Paris.	Départemts
1	56	276	41,983	75,319	30,777	78,964	157,810	48,519
2	136	92	12,136	11,610	43,822	47,517	57,603	38,411
3	55	521	6,639	62,931	32,080	303,920	30,000	20,000
4	31	34	3,102	2,716	12,341	7,128	9,363	4,913
5	106	89	148,316	43,028	426,263	93,178	269,234	28,871
6	26	8	13,980	2,962	174,801	27,554	48,205	15,490
7	310	125	219,850	52,330	501,345	145,266	322,592	101,925
8	435	158	269,666	160,987	638,775	220,984	499,719	221,023
9	26	89	11,306	32,304	78,820	221,396	18,772	52,211
10	211	66	69,156	23,691	294,825	72,992	250,385	21,614
11	37	11	3,839	477	21,791	1,576	364,947	16,235
12	11	49	1,218	5,726	5,800	26,410	12,615	6,409
13	88	6	11,305	414	45,277	1,661	148,292	2,825
14	114	2	8,425	33	41,433	189	65,938	125
15	47	5	7,225	197	38,934	4,158	144,135	35,454
16	100	12	19,790	2,425	120,417	15,725	227,264	14,550
17	79	41	8,359	4,119	47,492	5,782	141,469	16,003
18	17	29	1,212	6,194	3,383	35,690	13,807	28,303
19	11	24	518	5,162	1,493	15,639	35,439	31,585
20	11	55	382	5,174	1,406	26,500	19,946	212,171
21	45	168	3,214	20,860	16,030	72,243	140,755	225,605
22	66	7	13,097	627	111,348	2,738	329,691	7,140
23	35	35	6,135	3,682	20,163	16,400	59,596	51,061
24	35	10	2,062	246	14,217	1,656	109,102	12,485
25	18	4	2,249	393	19,535	3,750	121,589	41,730
26	36	31	6,889	5,644	37,258	26,528	53,469	14,653
27	120	39	8,411	1,704	52,542	9,571	155,928	28,414
28	161	28	215,537	4,156	73,817	9,379	215,537	34,327
29	58	19	6,280	2,000	44,401	14,044	30,500	6,000
30	431	19	92,005	4,319	406,220	29,920	385,679	25,150
31	1,075	175	205,650	93,694	897,174	244,922	1,753,282	127,282
32	38	13	3,589	4,531	10,450	3,866	100,021	25,329
33	143	3	21,457	287	18,244	3,410	8,444,912	68,000
34	76	45	12,283	7,582	46,431	34,751	80,759	39,305
35	234	67	44,800	8,608	263,042	36,169	915,926	51,730
36	107	6	12,780	659	71,142	3,575	361,121	33,685
	4,585	2,301	1,541,515	650,791	4,659,389	1,861,551	16,095,402	1,708,233
Algérie...		6,886		2,192,306		6,520,940		17,803,635
Colonies...		160		16,000		96,000		50,000
TOTAUX...		103		10,300		60,000		30,000
		7,149		2,218,606		6,676,940		17,883,635

sur la lettre de voiture. Ce renseignement ayant manqué pour les produits de l'agriculture, de l'instruction élémentaire, de l'Algérie et des Colonies, concerne en une exposition préparatoire au Palais de l'Industrie, à Paris, leur évaluation a été faite approximativement.

OBSERVATIONS.
Le poids et le cube de chaque colis ont été pris à la gare de la Chapelle (chemin de fer du Nord) au moment de son expédition. Quant à la valeur, elle résulte de la déclaration inscrite par l'exposant

TABLEAU VIII.

Poids, volume et valeur moyens des colis de produits industriels, dans chacune des 36 classes, par mètre carré de surface horizontale occupée par les produits qu'ils renferment.

CLASSES.	POIDS MOYEN.	VOLUME MOYEN.	VALEUR MOYENNE.	OBSERVATIONS.
	kilogrammes.	décimètres cubes.	francs.	
1	816	4,025	1,928	
2	280	4,076	1,128	
3	185	893	133	
4	256	858	629	
5	1,455	3,437	1,800	
6	260	3,101	976	
7	577	1,372	900	
8	986	1,969	1,651	
9	273	1,877	444	
10	591	2,340	1,730	
11	181	977	15,942	
12	460	2,136	1,262	
13	18	713	2,296	
14	185	909	1,443	
15	285	4,538	6,889	
16	200	1,225	2,480	
17	157	880	2,616	
18	119	628	677	
19	231	686	2,731	
20	30	149	1,235	
21	68	249	1,032	
22	769	6,391	18,870	
23	98	361	1,103	
24	18	99	935	
25	118	1,051	7,373	
26	1,092	5,556	5,933	
27	47	298	885	
28	2,737	1,037	3,113	
29	311	2,185	1,371	
30	270	1,218	1,148	
31	649	2,061	3,394	
32	126	3,524	3,089	
33	144	1,418	56,516	
34	327	1,337	1,977	
35	221	1,309	4,234	
36	194	1,081	5,715	
Algérie	211	1,267	660	
Colonies.....	379	2,208	1,104	
Moyennes par mètre carré pour l'ensemble des 36 classes :				
	428	1,287	3,448	

TABLEAU IX.

Nombre des colis d'installations transportés à Londres; leur poids et leur volume pour chacune des 36 classes.

NUMÉROS DES CLASSES. (1)	NOMBRE DES COLIS.	POIDS DES COLIS.	VOLUME DES COLIS.	OBSERVATIONS.
		kilogrammes.	décimètres cubes.	
1	34	5,605	25, 885	
2	30	14,242	18, 452	
3	113	31,704	139, 985	
4	48	17,786	85, 907	
7	3	1,027	2, 706	
8	5	470	3, 337	
10	4	1,800	2, 100	
11	7	2,800	10, 671	
13	12	3,413	15, 219	
15	8	2,045	15, 854	
16	9	2,335	7, 019	
17	16	6,665	27, 402	
18	13	7,824	26, 205	
19	6	3,611	12, 050	
20	29	12,471	44, 468	
21	89	34,845	144, 793	
22	60	9,965	68, 742	
23	36	15,385	47, 648	
24	48	15,733	55, 931	
25	7	1,073	12, 008	
26	8	4,280	16, 417	
27	112	38,391	164, 416	
28	45	11,047	62, 822	
29	2	650	11, 200	
30	18	4,561	14, 790	
31	152	39,263	194, 453	
32	14	5,247	34, 427	
33	57	21,837	77, 436	
34	14	3,973	18, 080	
35	47	12,456	69, 612	
36	18	5,843	22, 225	
Algérie.....	28	4,768	23, 695	
Colonies.....	31	5,271	16, 091	
TOTAUX.....	4,143	354,300	1,526, 246	

TABLEAU X.

Nombre des ouvriers et industriels délégués des différentes parties de la France qui ont visité l'Exposition et différents ateliers de l'Angleterre.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE DES OUVRIERS.	NOMBRE des INDUSTRIELS.	OBSERVATIONS.
Loire.....	20	10	(1) Contre-maîtres et ouvriers envoyés par leurs patrons.
Nord	70 (1)	50 (2)	(2) Membres d'une commission d'ingénieurs, d'agriculteurs et d'industriels, nommée par M. le Préfet du Nord.
Rhin (Bas-).....	45	10	(3) Délégués par la commission ouvrière de Lyon.
Rhône.....	60 (3)	15 (4)	(4) Délégués par la chambre de commerce et par des écoles industrielles de Lyon.
Seine.....	540 (5)	130	(5) Dont 300 délégués par la commission ouvrière de Paris, 150 envoyés par leurs patrons, et 90 envoyés par les Associations polytechnique et philotechnique, par des écoles de dessin et de sculpture, et autres écoles industrielles.
Somme.....	40 (6)	28 (7)	(6) Délégués par une commission ouvrière.
Vienne (Haute-).....	5	4	(7) Agriculteurs, industriels, ingénieurs et professeurs.
TOTAUX.....	750	247	
TOTAL GÉNÉRAL.....		997	

DIVISION DES BEAUX-ARTS.

TABLEAU XI.

Étendue des emplacements occupés par les œuvres de l'art français
dans le Palais de l'Exposition.

DÉSIGNATION DES EMPLACEMENTS.	LARGEUR DE MURAILLE. (1)	SURFACE DE PLANCHER. (2)	OBSERVATIONS.
Grande galerie de Cromwell road..	mètres. 107, 24	mètres carrés. 737, 04	(1) Les nombres de cette colonne représentent le développement linéaire de l'espace occupé par les œuvres d'art, tant sur les murailles principales que sur les murs de refend.
Galerie de Prince-Albert's road....	74, 10	228, 00	(2) La surface de plancher a été calculée en multipliant le développement linéaire de l'espace occupé par les œuvres d'art sur les murailles principales par la demi-largeur de la galerie.
TOTAUX.....	181, 34	965, 04	

TABLEAU XII.

Nombre des artistes; nombre des œuvres, leur surface horizontale ou verticale et l'espace moyen occupé par chacune d'elles dans les quatre classes d'œuvres d'art.

CLASSES.	NOMBRE des artistes. (1)	NOMBRE des œuvres. (2)	SURFACE horizontale	SURFACE verticale. (4)	ESPACE MOYEN occupé PAR CHAQUE ŒUVRE.		OBSERVATIONS.
					Horizontal.	Vertical.	
37.....	20	51	mèt. car.	mèt. car.	mèt. car.	mèt. car.	(1) Quand un artiste a exposé dans deux classes, il a été compté dans chacune d'elles.
38.....	154	290	»	926, 40	»	3, 19	(2) Quand, en architecture, plusieurs tableaux ont été relatifs à une même œuvre, leur ensemble n'a été compté que pour 1. Au contraire, quand plusieurs œuvres ont été réunies dans un même cadre, chacune d'elles a été comptée séparément.
39.....	43	48 ⁽³⁾	20, 67	5, 06	0, 49	0, 84	(3) Dont 42 marbres posés sur le sol et 6 bas-reliefs placés en appliques sur la muraille.
40.....	41	117	»	68, 54	»	0, 58	(4) Dans l'évaluation de cette surface, on a compté seulement la partie réellement couverte par les œuvres, et non le socle au-dessus duquel elles sont placées.
TOTAUX....	258	506	20, 67	1,048, 72	0, 49	2, 26 ⁽⁵⁾	(5) Obtenu en divisant la surface verticale par le nombre des œuvres, diminué des 42 marbres.

TABLEAU XIII.

Valeur des œuvres d'art des différentes classes.

CLASSES.	VALEUR (1)	OBSERVATIONS.
37	francs. 13,660	
38	1,969,600	(1) Ces valeurs ont été calculées d'après les déclarations des exposants eux-mêmes.
39	421,800	
40	13,280	
TOTAL.....	2,418,340	

RÉSULTATS FINANCIERS.

TABLEAU XIV.

Dépenses de la Section française de l'Exposition universelle de 1862.

N° ^e D'ORDRE des articles.	DÉSIGNATION DES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	SOMMES TOTALES.
DÉPENSES ORDONNANCÉES			
A LA DATE DU 31 DÉCEMBRE 1863.			
—			
	§ I ^e . — PERSONNEL.		
1	Beaux-Arts. — Personnel spécial	6,439 ^f 95	
2	Agriculture. — d ^o	5,632 85	
3	Industrie. — d ^o	8,674 35	
4	Personnel commun aux divers services et employés temporaires.....	210,239 25	
5	Indemnités à titre de récompenses	47,885 00	
	TOTAL.....	278,871 40	278,871 40
—			
	§ II. — HÔTEL DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.		
6	Loyers.....	26,500 00	
7	Frais de bail, impôts, assurances, redevances, etc.....	4,228 90	
	TOTAL.....	30,728 90	30,728 90
—			
	§ III. — JURY DES RÉCOMPENSES.		
8	Indemnités.....	75,600 00	
9	Frais de déplacement.....	6,685 00	
10	Publication des rapports : rédaction, achat et reliure d'exemplaires, indemnité à l'imprimeur.....	22,897 90	
	TOTAL.....	105,182 90	105,182 90
	<i>A reporter.....</i>	"	414,783 20

N ^o D'ORDRE des articles.	DÉSIGNATION DES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	SOMMES TOTALES.
	Report.....	"	414,783 ^f 20
	§ IV. — IMPRESSIONS.		
11	Documents officiels, bulletins du Moniteur, publications diverses.....	6,874 79	
12	Catalogue.....	Néant.	
13	Rapport de l'administration de la Commission impériale : impression, reliure, distribution. (Voir Dépenses non ordonnancées.).....	"	
	TOTAL.....	6,874 79	6,874 79
	§ V. — MATERIEL ET FOURNITURES DE BUREAU.		
14	Installation des bureaux, au Palais de l'Industrie, à Paris..	1,500 87	
15	d° à l'hôtel de Cromwell road, à Londres.	2,392 90	
16	Habillement des gardiens et des garçons de bureau.....	3,870 60	
17	Chauffage des bureaux.....	3,809 20	
18	Éclairage d°	1,350 40	
19	Médailles à différents collaborateurs français et étrangers...	18,675 61	
20	Dépenses diverses de matériel.....	13,918 63	
	TOTAL.....	45,518 21	45,518 21
	§ VI. — TRANSPORT DES PRODUITS.		
21	Expédition à Londres.....	106,101 02	
22	Retour de Londres en France.....	116,315 52	
	TOTAL.....	222,416 54	222,416 54
	§ VII. — INSTALLATION.		
23	Dépenses spéciales des Beaux-Arts	33,440 21	
24	d° de l'Agriculture.....	5,497 31	
25	d° de l'Enseignement.....	6,032 60	
26	Dépenses communes aux diverses expositions.....	64,335 81	
	TOTAL.....	109,305 93	109,305 93
	A reporter	"	798,898 67

N° ^o D'ORDRE des articles.	DÉSIGNATION DES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	SOMMES TOTALES.
	Report.....	"	798,898 ^f 67
	§ VIII. — AGENCE LOCALE, MANUTENTION, EMMAGASINAGE DES CAISSES VIDES.		
27	Manutention, déballage, réemballage	15,858 04	
28	Emmagasinage des caisses vides.....	18,761 50	
	TOTAL.....	34,619 54	34,619 54
	§ IX. — ASSURANCES, RÉPARATION DE DOMMAGES.		
29	Beaux-Arts.....	26,605 60	
30	Industrie.....	3,930 00	
	TOTAL.....	29,835 60	29,835 60
	§ X. — ENCOURAGEMENTS, VOYAGES D'OUVRIERS.		
31	Allocations pour les délégations des ouvriers de Paris et des départements.....	38,345 00	
32	A-compte sur la souscription aux rapports des délégués des ouvriers parisiens.....	1,000 00	
	TOTAL.....	39,345 00	39,345 00
	§ XI. — FRAIS DIVERS.		
33	Cadeaux aux membres et agents de la Commission royale anglaise.....	41,430 00	
34	Frais de banque, commission, change et intérêts payés aux banquiers.....	3,818 65	
35	Affranchissements et ports de lettres.....	1,262 85	
36	Frais de déplacement (billets de chemins de fer remis aux agents de la Commission impériale)	3,456 50	
37	Dépenses diverses ne rentrant dans aucune des catégories ci-dessus.....	8,975 42	
	TOTAL.....	58,943 42	58,943 42
	TOTAL des dépenses ordonnancées (au 31 décembre 1863).	961,642 23	
	DÉPENSES NON ORDONNANCÉES évaluées approximativement.....	13,357 77	
	TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES.....	975,000 00	

DOCUMENTS
DE STATISTIQUE

SECONDE PARTIE

DOCUMENTS RELATIFS A L'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION

DIVISION DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

TABLEAU XV.

Superficie du Palais de l'Exposition.

DÉSIGNATION DES EMPLACEMENTS.	REZ de CHAUSSÉE.	PREMIER ÉTAGE.	OBSERVATIONS.
INDUSTRIE.			
BATIMENT PRINCIPAL :			
Nef centrale	6,315, 46	"	
Deux plates-formes sous les dômes.....	3,114, 38 (1)	"	
Deux trauspets.....	7,104, 88	"	
Trois cours vitrées du Nord.....	4,389, 04 (2)	"	
Trois cours vitrées du Sud.....	11,380, 52	"	
Galerie de Cromwell road.....	4,662, 90	"	
Tour du Nord-Ouest	188, 24	"	
Dix galeries de 15m, 25 de largeur, enclavant les cours (3).....	12,774, 16	12,583, 04 (4)	(1) Non compris 40m.q. occupés par le buffet du dôme de l'Ouest.
Douze galeries de 7m, 50 de largeur et au-dessous.	5,718, 77 (5)	5,703, 15 (6)	(2) Non compris 300m.q. occupés par le bureau de change dans la cour centrale du Nord.
Salles anglaises d'instruction et de photographie.	"	733, 80	
Buffets (7).....	3,170, 60	2,774, 32	(3) Les emplacements des escaliers qui conduisent des galeries du rez-de-chaussée à celles du premier étage sont compris dans les surfaces indiquées pour ces galeries.
Porches, vestibules (8), grand escalier et escaliers des dômes.....	2,688, 31	418, 18	(4) Non compris 75m.q. occupés par le buffet placé dans la galerie russe.
Bureaux d'administration et dépendances diverses (9).....	2,404, 00	116, 12	(5) Non compris 116m.q. occupés par le bureau de poste à l'entrée de l'annexe de l'Est.
TOTAUX.....	63,911, 26 (10)	22,328, 61	(6) Non compris 232m.q. occupés par un buffet dans la galerie anglaise des vitraux.
ANNEXE DE L'OUEST :			
Galeries.....	15,255, 97	"	
Buffets.....	1,985, 39	"	
Dépendances diverses.....	147, 26	"	
ANNEXE DE L'EST :			
Galeries.....	7,181, 39	"	(7) Les emplacements assignés aux buffets comprennent : au rez-de-chaussée, le buffet principal, situé entre le Palais et le jardin de la Société d'horticulture, et le buffet du dôme de l'Ouest; au premier étage, le buffet de la galerie anglaise des vitraux, et celui de la galerie russe.
Cours ouvertes.....	4,571, 80	"	
Buffets.....	2,046, 61	"	
Dépendances diverses.....	115, 39	"	
TOTAUX.....	31,303, 81	"	
BEAUX-ARTS.			
BATIMENT PRINCIPAL :			
Grande galerie de 15m, 15 de largeur.....	"	4,495, 96	
Petites galeries de 7m, 50 de largeur.....	"	2,084, 81	
Galerie anglaise d'architecture.....	"	542, 85	
Vestibule et paliers du grand escalier.....	"	725, 86	
TOTAL.....	"	7,849, 51	
RÉCAPITULATION.			
Industrie.....	95,215, 07	22,328, 61	
Beaux-Arts.....	"	7,849, 51	
TOTAUX	95,215, 07	30,178, 12	
TOTAL GÉNÉRAL.....		125,393, 19	

TABLEAU XVI.

Étendue des emplacements occupés par les produits des divers pays.

PAYS.	REZ-DE-CHAUSSEE.				PREMIER ÉTAGE.	ANNEXES.	TOTAL.	SUBDIVISION DES ESPACES OCCUPÉS PAR DIVERS PAYS.		
	NEF ET DÔMES.	TRANSEPT.	COURS.	GALERIES.				PAYS.		
	mèt. car.	mèt. car.	mèt. car.	mèt. car.	mèt. car.	mèt. car.	mèt. car.	mèt. carres.	mèt. carres.	mèt. carres.
Afrique (États divers de l') ...	"	"	8, 18	64, 99	"	"	73, 17			
Amerique du Nord (États-Unis de l') ...	"	"	"	840, 00	"	840, 00				
Amerique du Sud (Républ. de l') ...	"	"	210, 57	100, 15	58, 06	"	308, 78			
Asie (États divers de l') ...	"	"	475, 47	20, 31	"	201, 78				
Autriche (Empire d') ...	761, 00	1,776, 22	"	1,035, 39	463, 30	5,098, 91				
Belgique (Royaume de) ...	343, 15	"	422, 91	1,025, 03	1,080, 14	1,421, 43	4,292, 06			
Brésil (Empire du) ...	"	"	137, 55	"	"	137, 55				
Danemark (Royaume de) ...	98, 68	"	174, 48	142, 86	20, 51	579, 09				
Espagne (Royaume d') ...	197, 36	"	174, 48	174, 48	"	525, 72				
Etats Romains ...	"	"	329, 31	97, 07	"	37, 20				
France (Empire de) ...	592, 07	"	4,644, 80	3,283, 04	2,584, 00	426, 38				
— Colonies françaises ...	"	"	278, 15	"	278, 15	303, 70				
Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de) ...	5,212, 35	2,010, 29	7,240, 56	9,305, 60	9,002, 31	49,067, 65	52,747, 76			
— Colonies anglaises ...	46, 00	4,512, 15	316, 35	4,635, 01	1,133, 30	320, 00	4,982, 81			
Grèce (Royaume de) ...	"	"	151, 40	21, 58	"	472, 98				
Iles Ionianes (États-Unis des) ...	"	"	107, 85	21, 44	"	429, 29				
Italie (Royaume d') ...	206, 04	"	606, 72	522, 54	313, 64	2,351, 48				
Mecklembourg-Schwerin (Gé... Duché de) ...	"	"	"	58, 06	"	8, 94				
Norvège (Royaume de) ...	"	"	73, 39	67, 60	72, 40	55, 34	268, 73			
Pays-Bas (Royaume des) ...	163, 25	"	273, 81	238, 63	"	678, 69				
Portugal (Royaume de) ...	"	"	"	123, 74	174, 18	207, 92				
Russie (Empire de) ...	238, 69	"	216, 91	502, 43	657, 00	4,615, 03				
Suède (Royaume de) ...	455, 57	"	222, 24	158, 24	174, 18	96, 68	816, 91			
Suisse (Confédération) ...	497, 36	"	348, 36	285, 58	348, 36 ^(b)	488, 58	1,308, 24			
Turquie (Empire de) ...	98, 68	"	499, 38	316, 08	"	914, 14				
Villes Hanovriennes ...	"	"	425, 45	"	425, 45					
Zollverein (Etats du) ...	1,056, 64	1,776, 22	"	2,788, 80	1,545, 40	4,830, 45	9,004, 51			
TOTAUX ...	9,429, 84	7,104, 88	15,769, 56	23,703, 25	19,013, 99	27,000, 16	102,095, 68			
								5,619, 66	4,545, 40	4,839, 45

TABLEAU XVII.

Nombre total des exposants des diverses Puissances et de leurs colonies.

PAYS.	NOMBRE des EXPOSANTS.	SUBDIVISION du NOMBRE DES EXPOSANTS DE DIVERS PAYS.	
Afrique (États divers de l').	32	AFRIQUE (États divers de l') :	
Amérique du Nord (États-Unis de l')	128	Afrique centrale..... 3	Report..... 1,211
Amérique du Sud (Répubques de l')	104	Afrique occidentale..... 8	Terre-Neuve 23
Asie (États divers de l')	72	Libéria..... 3	Trinité 7
Autriche (Empire d')	1,516	Madagascar..... 18	Vancouver 11
Bade (Grand-Duché de)	414	TOTAL..... 32	
Bavière (Royaume de)	128	AMÉRIQUE DU SUD (Rép. de l') :	
Belgique (Royaume de)	815	Costa-Rica..... 10	Australie (Ouest)..... 70
Brésil (Empire du)	230	Équateur..... 6	Australie (Sud)..... 81
Danemark (Royaume de)	285	Haïti..... 4	Nouvelle Galles (Sud)..... 424
Espagne (Royaume d')	1,132	Pérou..... 31	Nouvelle Zélande..... 116
États Romains	75	Uruguay..... 35	Queensland 92
France (Empire de)	4,671	Vénézuéla..... 18	Tasmania 147
— Colonies françaises	850	TOTAL..... 104	Victoria..... 503
Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de)	5,457	ASIE (États divers de l') :	TOTAL..... 2,685
— Colonies anglaises	2,685	CHINE (États divers de l') :	
Grèce (Royaume de)	296	Chine..... 30	Céphalonie 24
Hanovre (Royaume de)	83	Iles Sandwich..... 1	Cérigo 27
Hesse (Grand-Duché de)	125	Japon..... 30	Corfou 61
Îles Ioniennes (États-Unis des)	182	Perse 1	Ithaque 12
Italie (Royaume d')	2,104	Siam 10	Paxos 16
Mecklembourg-Schwerin (Gd-Duché de)	55	TOTAL..... 72	Santa-Maura 8
Norvège (Royaume de)	224	GRANDE-BRETAGNE (Colonies de la) :	Zante 34
Pays-Bas (Royaume des)	284	Europe.	TOTAL..... 182
— Colonies hollandaises	62	Guernesey	
Portugal (Royaume de)	1,493	Jersey	Brême 36
— Colonies portugaises	177	Malte	Hambourg 138
Prusse (Royaume de)	1,219	TOTAL..... 24	Lubeck 13
Russie (Empire de)	724	ASIE.	TOTAL..... 187
Saxe (Royaume de) et Principauté de Reuss	226	Ceylan..... 57	ZOLLVEREIN (États divers du) :
Suède (Royaume de)	511	Indes Orientales..... 524	Anhalt-Bernburg (Duché d') 3
Suisse (Confédération)	374	AFRIQUE.	Anhalt-Dessau-Cöthen (Duché d')
Turquie (Empire de)	791	Cap de Bonne-Espérance .. 1	16
Villes hanséatiques	187	Maurice..... 25	Brunswick (Duché de)
Wurtemberg (Royaume de)	195	Natal..... 9	11
Zollverein (États divers du)	163	Sainte-Hélène	Francfort (Ville libre de)
	27,466	AMÉRIQUE.	28
		Bahamas	Hesse (Electorat de)
		Barbades	18
		Bermudes	Lippe (Principauté de)
		Canada..... 195	Luxembourg (Gd-Duché de)
		Colombie Anglaise .. 8	Nassau (Duché de)
		Dominique	Oldenbourg (Gd-Duché de)
		Guyane Anglaise .. 1	Saxe-Weimar (Grand-Duché de)
		Honduras	18
		Île du Prince Édouard .. 7	Saxe-Altenbourg (Duché de)
		Jamaïque	7
		Nouveau Brunswick .. 39	Saxe-Cobourg-Gotha (Duché de)
		Nouvelle Écosse .. 63	18
		Saint-Vincent	Saxe-Meiningen (Duché de)
			12
			Schwarzbourg - Rudolstadt (Principauté de)
			1
			Schwarzbourg-Sondershausen (Principauté de)
			3
			Waldeck (Principauté de)
			2
		A reporter..... 1,211	TOTAL..... 160

TABLEAU XVIII.

Nombre des exposants des diverses nations par classe.

PAYS.	CLASSES.																CLASSES.																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36				
Afrique (Etats divers de l') ..	2	1	4	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	1	1	"	"	"	"	"	"	6	"	1	"	1	32							
Amerique du Nord (Etats-Unis de l')	5	5	7	4	8	2	9	36	16	2	2	1	1	1	1	5	2	2	"	1	1	"	"	"	"	"	"	6	"	1	3	428								
America du Sud (Républiques de l')	8	3	23	15	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	2	"	1	3	9	2	5	"	4	"	7	2	7	104									
Asie (Etats divers de l')	1	6	2	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	1	"	2	"	"	"	"	"	13	4	4	5	72									
Autriche (Empire d')	89	90	233	139	7	2	13	25	21	21	14	3	21	14	3	2	22	38	135	4	21	20	17	23	72	30	63	23	99	22	23	40	23							
Bade (Grand-Duché de)	2	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3	8	1	"	2	"	"	"	"	"	1	1	2	4	23	114								
Bavière (Royauté de)	6	13	9	4	1	"	2	2	1	3	1	"	4	2	1	1	1	2	1	1	2	1	2	1	4	2	1	5	3	3	428									
Belgique (Royauté de)	34	21	76	57	15	4	40	18	14	21	22	1	8	8	1	8	4	41	82	4	89	5	3	45	13	24	21	31	5	26	43	6	5	15						
Bresil.....	16	6	73	31	"	1	"	4	3	4	2	1	"	4	6	5	14	13	3	1	5	1	8	6	10	13	23	13	14	11	2	3	3	230						
Danemark (Royauté de)	3	13	41	33	"	2	6	1	2	4	2	9	"	4	6	5	14	5	1	8	6	13	1	4	15	4	1	5	285											
Espagne (Royauté d')	156	205	77	3	"	1	2	2	8	4	1	"	2	1	2	1	12	41	32	40	"	3	"	4	16	2	11	4	16	22	1,132									
Etats Romains.....	5	3	1	6	"	1	2	1	2	1	2	"	1	5	"	1	4	1	16	2	1	4	10	"	2	4	75													
France (Empire de)	87	180	284	50	30	14	45	82	43	46	44	13	55	117	57	61	57	63	25	119	208	10	53	68	42	65	169	141	179	69	154	48	71	38	38	71	4,671			
Colonies françaises	51	42	602	5	"	"	"	3	"	1	"	"	"	"	"	"	19	1	5	3	9	1	"	2	15	49	7	4	34	"	"	"	"	"	850					
Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de)	418	200	100	242	83	117	236	245	138	191	128	170	162	147	97	90	124	37	81	60	220	43	50	81	69	136	204	222	222	262	407	126	90	78	70	31	5,657			
Colonies anglaises	382	77	811	502	11	9	5	33	29	20	45	21	20	7	66	1	12	7	35	31	34	20	4	44	32	33	69	85	41	63	40	10	37	4	18	46	2,685			
Grèce (Royauté de)	18	7	121	64	"	1	2	"	5	2	"	2	"	2	"	2	6	5	1	11	"	10	3	4	18	3	2	9	1	"	1	"	296							
Hanovre (Royaume de)	5	10	3	6	"	2	1	"	4	6	"	2	"	2	"	4	3	1	3	8	10	8	4	7	4	1	3	4	1	8	8	83								
Hesse (Grand-Duché de)	2	12	21	18	"	1	"	7	"	2	"	2	"	1	"	2	12	6	8	4	7	4	1	4	1	14	20	6	3	9	7	1,82								
Iles Ioniennes	6	4	67	22	"	1	"	7	"	1	"	2	"	1	"	1	19	21	6	27	7	48	52	37	93	45	22	40	14	17	2	2,404								
Ialte (Royauté d')	181	111	324	326	10	4	22	15	51	38	35	4	19	0	4	13	19	21	26	148	21	6	27	7	48	52	37	93	45	22	40	14	17	2	2,404					
Mecklembourg-Schwerin (G-L) Mecklembourg	"	1	12	7	"	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	2	1	3	3	3	1	4	"	1	1	1	1	5	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Norvege (Royaume de)	22	10	19	6	"	4	4	4	7	2	5	11	3	3	3	3	8	6	3	4	2	2	13	11	1	2	11	2	3	1	1	35	224							
Pays-Bas (Royaume des)	2	24	47	24	"	5	2	5	10	12	2	3	10	2	4	4	4	13	1	11	3	2	6	10	2	8	17	3	10	12	5	2	8	4	284					
Colonies hollandaises	6	"	11	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6	1	3	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	62					
Portugal (Royauté de)	61	61	697	168	"	5	3	11	2	1	4	2	1	2	1	2	4	19	17	13	3	17	12	1	3	3	2	1	12	61	1,493									
Colonies portugaises	23	26	44	39	"	"	"	"	10	3	10	30	4	33	14	19	14	6	19	9	13	47	33	116	9	7	9	15	22	38	58	25	36	65	16	12	13	14	19	1,919
Prusse (Royaume de)	237	68	104	72	10	3	10	30	4	33	14	19	14	6	19	9	13	47	33	116	9	7	9	15	22	38	58	25	36	65	16	12	13	14	19	1,919				
Russie (Empire de)	33	25	164	104	1	12	2	2	6	14	17	6	5	9	4	2	1	15	23	30	54	10	10	44	22	15	44	4	4	4	4	4	724							
Saxe (Royaume de) et Principautés de Reuss	3	9	2	4	1	"	6	2	"	1	"	6	2	4	12	"	22	4	67	5	7	7	5	15	16	3	8	5	4	4	8	226								
Suede (Royaume de)	84	32	72	37	5	4	6	9	22	18	10	3	12	3	5	3	2	17	11	3	21	2	5	10	6	17	16	25	9	8	3	3	3	511						
Suisse (Confédération)	6	10	58	10	"	9	8	3	6	10	1	9	3	72	9	3	19	1	49	5	1	5	12	3	6	15	4	5	8	2	11	4	2	374						
Turquie et Egypte	37	"	81	95	"	1	1	3	"	16	"	2	"	2	"	2	3	2	18	57	83	48	30	22	58	53	7	2	32	17	14	19	10	22	23	791				
Villes hanséatiques	2	9	48	5	"	1	7	2	"	1	1	3	2	3	13	13	10	7	2	11	1	4	4	6	17	11	4	3	3	2	12	19	187							
Wurttemberg (Royaume de)	14	42	12	9	"	6	3	4	1	"	3	1	4	12	4	1	1	3	1	3	1	3	12	5	9	1	3	3	2	12	19	195								
Zollverein (Etats divers du)	11	16	9	"	4	"	5	"	5	"	5	1	4	4	4	1	1	3	1	3	1	3	12	5	9	1	3	3	2	12	19	195								
TOTALX.....	2004	1113	6844	2226	183	182	444	350	304	476	378	232	306	418	307	345	265	506	471	657	1153	201	186	445	271	585	1046	814	690	873	1066	389	444	220	204	400	27,406			

TABLEAU XIX.

Nombre des jurés titulaires par classe et par nation.

PAYS.	CLASSES.															CLASSES.															TOTAUX par NATIONS.						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	
Amérique du Nord (États-Unis de l').....	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5							
Amérique du Sud (Rép. de l').....	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2								
Autriche (Empire d').....	1	2	3	3	»	»	»	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	32							
Belgique (Royaume de).....	1	1	1	1	1	»	»	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	22							
Brésil (Empire du).....	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4								
Danemark (Royaume de).....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3								
Espagne (Royaume de).....	1	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4								
États Romains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1								
France (Empire de).....	1	2	3	4	1	2	1	1	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	4	4	2	3	2	1	2	1	65						
Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de).....	6	10	15	13	8	5	9	6	9	14	13	10	8	4	5	6	6	4	3	4	6	4	6	3	6	7	12	12	13	8	43	7	6	8	6	5	280
— Colonies anglaises	4	1	3	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	46						
Grèce (Royaume de).....	»	3	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6							
Iles Ionniennes.....	»	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3							
Italie (Royaume d').....	1	2	3	»	»	4	»	1	4	2	»	4	»	»	»	»	4	1	1	1	4	1	2	2	2	1	4	1	1	4	34						
Norvège (Royaume de).....	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4							
Pays-Bas (Royaume des).....	»	1	* 1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4							
Portugal (Royaume de).....	1	1	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5							
Russie (Empire de).....	1	»	1	2	»	»	»	»	4	1	4	1	»	»	»	»	4	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	44								
Suisse (États confédérés de la).....	»	1	»	»	»	4	»	»	»	»	1	»	1	4	1	4	1	4	1	4	1	4	1	4	1	4	1	4	9								
Suède (Royaume de).....	1	1	2	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	4	1	3	»	»	»	»	7								
Turquie (Emp. de) et Égypte. Villes hanéfites et Mecklenbourg-Schwerin.....	»	1	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	1	1	1	1	4	1	4	1	4	1	4	1	4	1	4	1	9								
Zollverein (Etats du).....	1	2	3	4	1	»	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1	4	1	4	2	3	1	4	3	1	4	1	44							
TOTALX par classes.....	16	24	45	45	11	6	15	15	48	23	23	44	13	5	9	41	7	12	9	41	6	10	11	15	24	24	21	49	24	13	42	13	9	7	567		

TABLEAU XX.

État des récompenses par classe pour les différentes nations.

OBSERVATIONS :

Les nombres de médailles (m) et de mentions honorables (m. h.), relatifs à la France et à la Grande-Bretagne, ont été calculés directement d'après la Liste des récompenses publiée par le Commissaire du jury international et les catalogues français et anglais. Ceux relatifs aux autres nations ont été pris dans le Rapport administratif publié par les Commissaires de Sa Majesté Britannique sur l'Exposition de 1862.

PAYS.	CLASSES.								CLASSES.								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	M. M. H.	19															
Afrique (États divers de l')...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Amérique du Nord (États-Unis de l')...	4	2	5	2	2	6	4	2	4	9	20	8	6	5	2	1	2
Amérique du Sud (Républiques de l')...	"	1	"	8	7	14	4	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Asie (États divers de l')...	"	"	2	1	3	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Autriche (Empire d')...	29	14	27	24	113	94	93	50	3	1	3	2	6	3	6	4	9
Bade (Grand-Duché de)...	"	"	3	2	13	8	2	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Bavière (Royaume de)...	3	"	9	3	"	"	3	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Belgique (Royaume de)...	18	15	41	9	25	13	26	12	3	4	4	7	10	6	2	5	6
Bresil (Empire du)...	1	"	4	3	15	18	17	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Danemark (Royaume de)...	4	"	2	3	12	8	13	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Espagne (Royaume d')...	7	6	7	3	69	97	24	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"
États Romains (Italie)...	"	"	1	2	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
France (Empire de) et ses colonies...	34	16	74	22	301	219	204	117	6	7	5	22	21	29	28	11	48
Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de) et ses colonies...	440	110	96	60	290	206	403	177	17	16	23	71	65	69	50	56	67
Grèce (Royaume de)...	2	4	"	27	26	20	8	"	"	"	"	1	2	1	2	40	38
Hanovre (Royaume de)...	1	1	4	3	2	"	3	"	"	"	2	1	1	2	1	2	36
Hesse (Grand-Duché de)...	1	1	6	5	11	3	5	"	1	3	3	1	2	1	1	1	28
Iles Ioniques (Etats-Unis des)...	"	"	"	18	17	4	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	51
Italie (Royaume d')...	24	29	9	6	97	88	54	35	1	2	3	1	2	3	2	6	12
Mecklembourg-Schwerin (Grand-Duché de)...	"	"	"	4	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6
Norvège (Royaume de)...	3	2	2	1	7	3	8	7	"	"	"	2	3	3	2	4	1
Pays-Bas (Royaume des) et ses colonies...	4	1	8	10	25	19	15	7	"	"	"	4	1	2	1	1	7
Portugal (Royaume de) et ses colonies...	6	8	5	3	114	181	22	42	"	"	"	"	"	"	"	"	2
Pruisse (Royaume de)...	35	14	20	19	37	17	34	23	5	2	1	7	6	9	12	1	13
Russie (Empire de)...	42	3	7	4	39	36	43	18	"	1	2	"	1	2	5	3	8
Saxe (Royaume de) et Principauté de Reuss...	"	1	5	3	3	"	6	2	1	"	3	2	1	1	2	5	4
Suède (Royaume de)...	20	16	6	7	19	24	15	3	1	"	1	4	2	2	2	2	6
Suisse (Confédération)...	1	"	20	11	5	4	2	2	3	1	7	3	2	3	2	4	11
Turquie (Empire de)...	"	"	17	20	31	1	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	3
Villes hanséatiques...	"	"	2	5	3	8	4	2	2	2	2	1	1	1	2	2	2
Wurtemberg (Royaume de)...	"	1	6	1	7	2	3	2	2	2	1	1	2	1	1	2	3
Zollverein (États divers du)...	2	1	4	3	9	2	3	2	2	2	1	1	2	2	1	1	2
	348	243	316	195	1128	1092	528	37	34	35	13	127	131	152	129	251	277
	501	511	2,447	4,620	71	48	258	37	34	35	13	127	131	152	129	281	281

DIVISION DES BEAUX-ARTS.

TABLEAU XXI.

Emplacements occupés par les œuvres d'art des diverses nations.

PAYS ⁽¹⁾ .	GRANDE GALERIE.		PETITES GALERIES.		TOTALS.	
	Surface de plancher.	Largeur de muraille.	Surface de plancher.	Largeur de muraille.	Surface de plancher.	Largeur de muraille.
Amérique du Nord (États-Unis de l').....	mèt. car. »	mètres. »	mèt. car. 2, 34	mètres. 2, 60	mèt. car. 2, 34	mètres. 2, 60
Autriche (Empire d').....	139, 64	22, 89	55, 84	19, 00	195, 48	41, 89
Belgique (Royaume de).....	339, 36	64, 80	»	»	339, 36	64, 80
Danemark (Royaume de)....	416, 16	24, 59	»	»	416, 16	24, 59
Espagne (Royaume d').....	79, 47	17, 69	27, 00	9, 28	106, 47	26, 97
États Romains ⁽²⁾	26, 50	4, 47	9, 94	4, 73.	36, 44	9, 20
France (Empire de).....	737, 04	107, 24	228, 00	74, 10	965, 04	181, 34
Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de) ⁽³⁾	2,247, 98	375, 40	1,585, 27	453, 08	3,833, 25	828, 48
Italie (Royaume d') ⁽²⁾	53, 00	13, 42	53, 06	16, 27	106, 06	29, 69
Norvège (Royaume de).....	37, 09	9, 42	37, 88	14, 10	74, 97	23, 52
Pays-Bas (Royaume des)....	230, 88	30, 48	36, 37	11, 90	267, 25	42, 38
Russie (Empire de) ⁽²⁾	»	»	63, 00	21, 10	63, 00	21, 10
Suède (Royaume de).....	65, 82	13, 23	25, 12	7, 80	90, 94	21, 03
Suisse (Confédération)	53, 00	15, 80	61, 38	28, 45	114, 38	44, 25
Turquie (Empire de) ⁽²⁾	»	»	7, 16	2, 40	7, 16	2, 40
Vénézuéla (République de)...	»	»	3, 33	1, 10	3, 33	1, 10
Zollverein (États divers du)...	370, 02	53, 37	432, 00	136, 30	802, 02	189, 67
TOTALS.....	4,405, 96	752, 80	2,627, 69	801, 91	7,123, 65	1,554, 71

OBSERVATIONS.

(1) En outre des pays indiqués dans cette colonne, le Brésil, la Grèce et le Portugal avaient exposé des œuvres d'art parmi les produits de leur industrie.

(2) Les États Romains, l'Italie, la Russie et la Turquie exposaient en outre dans la section industrielle un certain nombre d'œuvres d'art.

(3) La Grande-Bretagne avait en outre, au premier étage, sur le transept de l'Est, une galerie d'architecture de 542^{m.4}, 85 de surface horizontale; elle occupait, également au premier étage, le vestibule donnant sur Cromwell Road et les paliers du grand escalier (ensemble 725^{m.4}, 86); enfin elle avait placé dans ce grand escalier un certain nombre de tableaux et de statues.

TABLEAU XXII.

Nombre des artistes et nombre des œuvres des diverses nations.

PAYS.	CLASSES.				TOTAL PAR NATION.	OBSERVATIONS.		
	37		38					
	ARTISTES. (1)	ŒUVRES. (2)	ARTISTES. (1)	ŒUVRES. (2)				
Amerique du Nord (Etats-Unis de l').....	2	8	20	42	27	(1) Quand un artiste a exposé dans deux classes, il a été compté dans chacune d'elles.		
Amerique du Sud (Républiques de la).....	2	1	2	7	2			
Antarctique (Empire d').....	7	8	66	108	136	(2) Quand, en architecture, plusieurs tableaux ont été relatifs à une même œuvre, leur ensemble n'a été compté que pour un. Au contraire, quand plusieurs œuvres ont été réalisées dans un même cadre, chacune d'elles a été comptée séparément.		
Bade (Grand-Duché de).....	2	3	2	4	3			
Bavière (Royaume de).....	2	13	26	42	64			
Belgique (Royaume de).....	2	52	116	29	81			
Brésil (Empire du).....	5	6	3	4	9			
Danemark (Royaume de).....	47	85	10	21	6			
Espagne (Royaume d').....	2	27	44	3	7			
États Romains.....	1	32	74	61	30			
France (Empire de).....	20	51	154	290	417			
Grande-Bretagne et Irlande (Royaume-Uni de).....	207	571	541	4,603	258			
Grèce (Royaume de).....	2	5	9	38	11			
Hesse (Grand-Duché de).....	1	4	1	1	3			
Italie (Royaume d').....	30	38	78	114	506			
Mecklenbourg-Schwerin (Grand-Duché de).....	1	1	1	1	1			
Norvège (Royaume de).....	20	53	2	10	22			
Pays-Bas (Royaume des).....	10	63	427	4	68			
Portugal (Royaume de).....	2	2	2	2	2			
Prusse (Royaume de).....	24	52	115	14	37			
Russie (Empire de).....	3	3	44	79	12			
Saxe (Royaume de) et Principauté de Reuss.....	4	4	15	47	4			
Suède (Royaume de).....	2	21	44	2	2			
Suisse (Confédération).....	2	48	109	3	3			
Turquie (Empire de).....	1	5	5	5	1			
Villes hanséatiques.....	4	6	40	7	7			
Wurtemberg (Royaume de).....	4	4	10	3	4			
Zollverein.....	1	9	10	9	5			
	299	745	4,318	3,459	355	4,011		
					327	994		
					2,939	5,909 (*)		

TABLEAU XXIII.

Rapports des espaces totaux occupés par les différentes nations à la superficie totale occupée par les produits industriels et par les œuvres d'art.

PAYS.	ESPACES PARTIELS occupés par les produits industriels.	ESPACES PARTIELS occupés par les œuvres d'art.	ESPACES TOTAUX occupés par les différentes nations.	RAPPORTS de ces ESPACES TOTAUX à la superficie totale (a).
	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres carrés.	mètres carrés.
Grande-Bretagne.....	57,730, 57	3,833, 25	61,563, 82	56, 37
France.....	13,719, 64	965, 04	14,684, 68	13, 45
États du Zollverein.....	9,004, 51	802, 02	9,806, 53	8, 97
Autriche.....	5,068, 91	195, 48	5,264, 39	4, 82
Belgique.....	4,292, 66	339, 36	4,632, 02	4, 24
Italie.....	2,351, 48	106, 06	2,457, 54	2, 25
Russie.....	1,615, 03	63, 00	1,678, 03	1, 54
Confédération suisse.....	1,368, 24	114, 38	1,482, 62	1, 36
Pays-Bas.....	678, 69	267, 25	945, 94	0, 87
Turquie.....	914, 14	7, 16	921, 30	0, 84
Suède.....	816, 91	90, 94	907, 85	0, 83
États-Unis d'Amérique.....	840, 00	2, 34	842, 34	0, 77
Danemark.....	579, 09	116, 16	695, 25	0, 64
Espagne.....	545, 72	106, 47	652, 19	0, 60
États Romains.....	426, 38	36, 44	462, 82	0, 42
Villes hanséatiques.....	435, 45	"	435, 45	0, 40
Républiques de l'Amérique du Sud.....	368, 78	3, 33	372, 11	0, 34
Norvège.....	268, 73	74, 97	343, 70	0, 31
Portugal.....	297, 92	"	297, 92	0, 27
États divers de l'Asie.....	201, 78	"	201, 78	0, 18
Grèce.....	172, 98	"	172, 98	0, 16
Brésil.....	137, 55	"	137, 55	0, 13
Iles Ioniennes.....	129, 29	"	129, 29	0, 12
États divers de l'Afrique.....	73, 47	"	73, 47	0, 07
Mecklembourg-Schwerin.....	58, 06	"	58, 06	0, 05
TOTAUX.....	102,095, 68	7,423, 65	109,219, 33 (a)	100, 00

RÉSULTATS FINANCIERS.

TABLEAU XXIV.

Mouvement des entrées à l'Exposition semaine par semaine.

SEMAINE finissant au	ENTRÉES PAR BILLETS DE SAISON (1)		ENTRÉES par billets de jour et entrées payées au guichet.	TOTAL DES ENTRÉES.	OBSERVATIONS.
	A 3 guinées et à 30 shillings. (2)	A 10 shillings.			
3 mai	54,524	"	506	55,030	(1) Les billets de saison à 30 shillings, conférant les mêmes avantages que ceux à 3 guinées, ont été délivrés à partir du mois de juillet, en même temps que les billets de saison à 10 shillings; mais ceux-ci ne donnaient le droit d'entrer que les jours où le prix d'admission était de 1 shilling.
10 —	47,345	"	22,976	70,321	
17 —	39,373	"	23,410	62,483	
24 —	45,025	"	63,555	108,580	
31 —	40,484	"	75,251	115,735	
7 juin	33,310	"	164,304	197,614	
14 —	32,119	"	216,736	248,855	
21 —	31,309	"	212,299	243,608	
28 —	29,363	"	248,631	277,994	
5 juillet	26,976	"	247,488	274,164	
12 —	42,184	1,651	247,950	291,785	
19 —	27,532	4,476	257,888	289,896	
26 —	24,075	4,468	254,566	283,409	
2 août	21,940	4,589	244,338	270,867	
9 —	18,852	4,139	240,175	263,166	
16 —	15,967	4,278	226,405	246,650	
23 —	17,704	3,764	231,965	253,433	
30 —	18,736	3,692	219,417	241,545	
6 septembre.	14,290	3,041	200,415	217,746	
13 —	14,416	2,597	205,178	222,191	
20 —	15,549	2,381	199,894	217,824	
27 —	13,639	2,371	182,659	198,669	
4 octobre ...	14,762	2,498	158,081	175,341	
11 —	19,966	3,129	174,124	197,219	
18 —	17,678	3,333	206,736	227,747	
25 —	24,202	3,232	199,592	227,026	
1 ^{er} novembre.	37,037	4,897	261,785	303,719	
	738,357	58,536	4,985,424	5,782,317	
8 novembre.	14,608	"	11,745	26,353	
15 —	17,739	"	12,962	30,701	
TOTAUX...	770,704	58,536	5,010,431	5,839,371(3)	

TABLEAU XXV.

Recettes provenant des entrées effectuées au Palais de l'Exposition.

NATURE DES ENTRÉES.	NOMBRE DE BILLETS OU DE VISITEURS.		SOMMES ENCAISSEES.	
	Nombres partiels.	Nombres totaux.	Sommes partielles.	Sommes totales.
Entrées par billets de saison	à 5 guinées (131 ^f 25 ^c)....	5,773	757,706 25	
	à 3 guinées (78 75)....	17,719	1,395,374 25	
	à 50 shillings (62 50)....	26	1,625 00	
	à 30 shillings (37 50)....	919	34,462 50	
	à 10 shillings (12 50)....	3,363	42,037 50	
Entrées par billets de jour et entrées payées aux guichets		27,800		2,231,902 50
	du 1 ^{er} mai au 1 ^{er} novembre.	4,985,424	8,144,858 80	
	du 3 novemb. au 15 novemb.	24,707	76,591 70	
		5,010,431		8,221,450 50
TOTAL des sommes encaissées.....				10,452,653 00
A déduire :				
Les sommes remboursées à la Société royale d'horticulture sur les billets à 5 guinées et à 50 shillings.....		216,806 25		
Les commissions aux agents chargés de la vente des billets		22,594 65		239,400 90
TOTAL du produit des entrées.....				10,213,252 10

TABLEAU XXVI.

Recettes et dépenses faites par les Commissaires de Sa Majesté Britannique pour l'Exposition universelle de 1862.

(Compte arrêté au 20 avril 1863).

SOURCES DES RECETTES.	SOMMES REÇUES.	SOURCES DES DÉPENSES.	SOMMES DÉPENSÉES.
Produit des entrées dans le Palais de l'Exposition (tableau xxv) ..	fr. c. 10,213,252 40	Dépenses préliminaires.....	91,702 10
Priviléges des restaurants.....	732,131 40	Construction du Palais.....	8,225,042 20
Catalogues officiels.....	97,977 30	Rues et abords du Palais.....	333,967 40
Permissions de prendre des vues photographiques.....	48,125 00	Assurances et service des pompiers.....	102,492 60
Location de lorgnettes.....	6,250 00	Arrangement général du bâtiment.	91,888 75
Rente du bureau télégraphique ..	2,500 00	Cérémonies d'ouverture et de distribution des récompenses.....	103,417 40
Cannes et parapluies.....	52,966 00	Appointements et gages.....	1,144,450 30
Cabinets.....	25,000 00	Eau et dépenses générales d'entretien.....	63,610 70
Commission pour la vente de photographies, de médailles, etc., dans le bâtiment.....	31,036 90	Police.....	485,899 90
Recettes accidentielles.....	6,551 80	Combustible pour les chaudières, gaz, etc.....	75,488 85
Somme payée par l'entrepreneur du Palais, M. Kelk, aux termes de la convention du 16 septembre 1862.....	275,000 00	Frais de voyage.....	11,572 80
		Médailles.....	160,232 90
		Exposition des œuvres d'art (transport des peintures, etc.)	105,046 45
		Frais de bureau.....	252,574 60
		Dépenses accidentielles.....	41,140 95
		Intérêts payés à la Banque d'Angleterre pour avances de fonds.	183,266 95
		TOTAL DES DÉPENSES.....	11,471,194 55
		Excédant des recettes...	19,595 65
TOTAL DES RECETTES	11,490,790 20	TOTAL égal à celui des recettes...	11,490,790 20

NOTA. Ce tableau est la traduction d'un document du rapport présenté au nom des Commissaires de Sa Majesté Britannique aux deux chambres du Parlement. (Appendice n° xviii, p. 87.)

DOCUMENTS OFFICIELS

DOCUMENTS OFFICIELS

N^o 1.

DÉCRETS

INSTITUANT LA COMMISSION IMPÉRIALE.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1^{er}. — Une Commission spéciale est instituée sous la présidence de notre bien-aimé cousin S. A. I. le prince Napoléon, à l'effet d'organiser les mesures relatives à l'envoi des produits français à l'Exposition universelle de Londres de 1862.

ART. 2. — Sont nommés Membres de cette Commission :

LL. EE. MM. Rouher, comte de Persigny, maréchal comte Vaillant, Thouvenel et Achille Fould ;

MM. Drouyn de Lhuys, Schneider, Mérimée, Michel Chevalier, baron Gros, Arlès-Dufour, Le Play et Gervais (de Caen).

ART. 3. — Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 14 mai 1861.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le Ministre de l'agriculture, du commerce
et des travaux publics,*

E. ROUHER.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, etc.;

Vu notre décret du 14 mai 1861, instituant la Commission française de l'Exposition universelle de Londres de 1862,

Avons décrété et décrétions ce qui suit :

ART. 1^{er}. — La Commission instituée par le décret ci-dessus visé propose à notre approbation les décisions concernant l'Exposition. Elle organise toutes les mesures d'exécution; elle correspond, à cet effet, avec les préfets et les autres autorités, par l'intermédiaire de son Président ou du Secrétaire général agissant par délégation du Président.

ART. 2. — En l'absence de S. A. I. le prince Napoléon, M. Rouher préside la Commission.

ART. 3. — M. Le Play, Conseiller d'État, est nommé Secrétaire général de la Commission.

ART. 4. — Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 18 mai 1861.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le Ministre de l'agriculture, du commerce
et des travaux publics,*

E. ROUHER.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, etc.;

Vu notre décret du 14 mai 1861, instituant la Commission française de l'Exposition universelle de Londres de 1862,

Avons décrété et décrétions ce qui suit :

ART. 1^{er}. — M. E. Marchand est nommé Membre de la Commission instituée par le décret ci-dessus visé.

ART. 2. — Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 mai 1861.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le Ministre de l'agriculture, du commerce
et des travaux publics,*

E. ROUHER.

N° 2.

LOI

QUI AFFECTE UNE SOMME DE DOUZE CENT MILLE FRANCS

AUX DÉPENSES CONCERNANT LA SECTION FRANÇAISE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE LONDRES EN 1862.

(2 juillet 1861).

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut.

Avons sanctionné et sanctionnons, promulgué et promulguons ce qui suit :

LOI

Extrait du procès-verbal du Corps législatif.

Le Corps législatif a adopté le projet de loi dont la teneur suit :

ART. 1^{er}. — Une somme de douze cent mille francs (1,200,000 fr.) est affectée aux dépenses concernant la section française à l'Exposition universelle de Londres en 1862.

Il est ouvert au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics un crédit de trois cent mille francs (300,000 fr.), sur l'exercice 1861, et de neuf cent mille francs (900,000 fr.), sur l'exercice 1862.

Ce crédit formera, au budget du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, un chapitre spécial sous le n° VIII *ter*.

ART. 2. — Il sera pourvu à la dépense autorisée par la présente loi au moyen des ressources ordinaires des budgets des exercices 1861 et 1862.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 26 juin 1861.

Le Président, signé : comte DE MORYN.

Les Secrétaires, signé : VERNIER, DE SAINT-GERMAIN, marquis DE TALHOUET,
comte LE PELETIER D'AUNAY.

Extrait du procès-verbal du Sénat.

Le Sénat ne s'oppose pas à la promulgation de la loi qui ouvre au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics un crédit extraordinaire de

douze cent mille francs pour les dépenses d'envoi des produits français à l'Exposition universelle de Londres en 1862.

Délibéré et voté en séance, au palais du Sénat, le 28 juin 1861.

Le Président, signé : TROPLONG.

Les Secrétaires, signé : A. DARISTE, O. DE BARRAL, baron T. DE LACROSSE.

Vu et scellé du sceau du Sénat :

Le Sénateur Secrétaire, signé : baron T. DE LACROSSE.

Mandons et ordonnons que les présentes, revêtues du sceau de l'État et insérées au *Bulletin des lois*, soient adressées aux cours, aux tribunaux et aux autorités administratives, pour qu'ils les inscrivent sur leurs registres, les observent et les fassent observer, et notre Ministre secrétaire d'État au département de la justice est chargé d'en surveiller la publication.

Fait au palais de Fontainebleau, le 2 juillet 1861.

Signé : NAPOLÉON.

Vu et scellé du grand sceau :

Par l'Empereur :

Le Garde des Sceaux, Ministre *Le Ministre d'État, A. WALEWSKI.*
Secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : DELANGLE.

N° 3.

LETTER DE LORD COWLEY

AMBASSADEUR DE S. M. LA REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE A PARIS

A S. EXC. M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Paris, 15 mars 1861.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux instructions que j'ai reçues du Gouvernement de Sa Majesté, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que Sa Majesté a daigné accorder au comte Granville, Chevalier de la Jarretière, lord Président du Conseil; au marquis de Chandos; à MM. T. Baring, Membre du Parlement; à M. C. W. Dilke; et à M. G. Fairbairn, Président de l'Exposition des œuvres d'art du Royaume-Uni à

Manchester en 1857, une charte qui les constitue ses Commissaires pour diriger une Exposition des produits de l'industrie et des beaux-arts de toutes les nations, qui aura lieu à Londres en 1862.

L'Exposition sera ouverte le jeudi 1^{er} mai 1862, et elle aura lieu sur un emplacement convenablement disposé, dans le voisinage immédiat du terrain qu'occupait en 1851 le Palais de Cristal, lors de la première Exposition internationale.

Les dispositions générales seront bientôt publiées; mais, en attendant cette publication, je suis chargé d'informer Votre Excellence que les Commissaires désirent vivement savoir si la France sera disposée à prendre part à cette Exposition, et entrer en relations avec telles personnes ou tels corps constitués que désignerait la confiance du Gouvernement impérial, et qui représenteraient le mieux les intérêts de ceux qui peuvent se proposer de devenir exposants.

Je dois ajouter que les Commissaires seraient très-heureux de recevoir promptement avis des intentions du Gouvernement impérial à ce sujet.

Je profite de cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'assurance de ma très-haute considération.

Signé : COWLEY.

N° 4.

PREMIÈRE CIRCULAIRE
DE LA COMMISSION IMPÉRIALE

AUX PRODUCTEURS FRANÇAIS.

Une Commission, instituée par Sa Majesté la Reine de la Grande-Bretagne, ouvre à Londres, le 1^{er} mai 1862, une Exposition universelle de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts, à laquelle la France est conviée.

Chargés par l'Empereur d'organiser la Section française de cette Exposition, nous venons faire appel aux sentiments patriotiques comme aux intérêts de nos agriculteurs, de nos manufacturiers, de nos négociants et de nos artistes.

Ce concours se présente sous de meilleurs auspices que les précédents : celui de 1851 succédait à une révolution qui avait ébranlé la plupart des États de l'Europe; celui de 1855 se poursuivait au milieu des luttes et des hasards de la guerre.

Aujourd'hui la paix règne chez presque tous les peuples du monde; les communications s'étendent et se multiplient; les barrières qui fermaient l'extrême Asie s'abaissent devant le drapeau victorieux de la civilisation, et de récents

traités, en améliorant les conditions des échanges, donnent partout un nouvel essor à la production et à la consommation.

L'Exposition universelle est un vaste marché où l'industrie étale aux yeux du monde entier ses plus précieux échantillons, où les consommateurs et les producteurs, venus de tous les points du globe, peuvent établir entre eux de nouveaux rapports.

C'est une école mutuelle où chacun enseigne ce qu'il sait et apprend ce qu'il ignore : enseignement opportun à une époque où nous transformons les procédés de notre industrie pour la mettre à même de prendre une part plus large à l'approvisionnement des autres nations, et d'approprier ses produits aux besoins et aux goûts qu'elle doit satisfaire.

Aussi les Expositions universelles tendent-elles, depuis dix ans, à se substituer, dans les deux métropoles commerciales de l'Occident, à nos anciennes Expositions nationales.

Les producteurs français ne sauraient renoncer à ce puissant moyen de publicité et d'expansion, ni se contenter de ceux que donnent les expositions régionales qui se constituent spontanément dans toute la France. Pour reprendre avec confiance le chemin qu'ils ont parcouru d'une manière si éclatante en 1851, ils n'ont qu'à jeter les yeux sur les succès qu'ils ont déjà obtenus et sur le tableau du progrès incessant de notre commerce. La moyenne de l'accroissement annuel de nos exportations, qui n'était que de 17 millions de francs dans la période comprise de 1830 à 1839, a été de 35 millions dans la période suivante et de 123 millions dans celle qui s'est terminée en 1859. Pour cette dernière année, le chiffre total des exportations, qui ne dépassait pas 500 millions de francs il y a trente ans, s'est élevé à 2 milliards 300 millions.

Qu'une noble et courageuse émulation vienne donc nous soutenir dans cette entreprise! Pour conserver le rang que l'opinion nous a assigné aux deux dernières Expositions, n'avons-nous pas toujours les ressources de notre sol et les aptitudes de notre génie national? Le bon goût n'imprime-t-il plus à nos produits un cachet inimitable? L'esprit d'invention de nos savants et de nos manufacturiers ne nous fournit-il pas sans cesse de nouvelles inspirations? Nos dessinateurs et nos ouvriers ont-ils perdu l'instinct de l'élégance et l'intelligence de l'art?

L'École française des Beaux-Arts est appelée, comme en 1855, à prouver que les traditions artistiques se perpétuent chez nous. Le Palais de Londres ouvre son enceinte à tous les chefs-d'œuvre de l'art moderne. Chacun, nous n'en doutons pas, s'empressera d'apporter au jury les ouvrages d'élite dont il sera l'auteur habile ou l'heureux possesseur, et de compléter par ce brillant fleuron la couronne de notre Exposition nationale.

Acceptons avec confiance l'hospitalité qui nous est cordialement offerte. Que ces relations pacifiques resserrent encore l'alliance de deux grands peuples; qu'elles établissent entre toutes les nations cette solidarité commerciale devant laquelle tombent de jour en jour les préjugés, les méfiances et les rancunes.

La Commission française, se conformant aux instructions expresses de l'Em-

pereur, fera tous ses efforts pour seconder cette grande entreprise. Elle favorisera les exposants en mettant à la charge de l'État les frais de transport de leurs produits. Elle leur procurera, par ses catalogues et par ses rapports, une publicité plus large et plus prompte que celle qui leur a été offerte dans les précédentes Expositions. Elle ne négligera rien pour donner, par une installation convenable, tout le relief possible aux chefs-d'œuvre de l'art et de l'industrie.

Mais ce qu'elle réclame instamment, c'est l'action individuelle ou collective des producteurs et des négociants. Elle désire s'aider de leur concours plus qu'il n'a été loisible de le faire en 1851; elle n'interviendra que là où ce concours serait insuffisant. Que les chefs d'industrie se concertent donc sur les mesures qu'exige l'Exposition de 1862; qu'ils signalent à la Commission impériale leurs vœux et leurs besoins, et surtout qu'ils s'appliquent à trouver en eux-mêmes les moyens d'assurer leurs succès.

Les agriculteurs, les industriels et les commerçants sont, par leurs habitudes et par la nature de leurs travaux, mieux préparés que les autres classes de la nation à se passer de la tutelle administrative. Accoutumés à ne prendre pour guide dans leurs opérations que la décision spontanée d'un jugement sain et exercé, ayant sous leur direction immédiate une partie considérable de la population, ils sont destinés à exercer une influence prépondérante dans les États libres. Cette intervention de la propriété rurale, du commerce et de l'industrie dans les grandes questions d'intérêt public, est une cause de sécurité et un élément de puissance pour les peuples modernes. Nous voudrions qu'elle se manifestât plus souvent dans notre pays, et nous serions heureux de contribuer, autant que le comporte la mission qui nous est confiée, à diriger vers ce but les efforts de nos concitoyens.

Paris, le 1^{er} juin 1861

Le Président,

NAPOLÉON

(JÉRÔME).

E. ROUHER, *Vice-Président.*

F. DE PERSIGNY.	M ^l VAILLANT.	THOUVENEL.
A. FOULD.	DROUYN DE LHUYS.	SCHNEIDER.
MÉRIMÉE.	MICHEL CHEVALIER.	B ^{on} GROS.
ARLÈS-DUFOUR.	GERVAIS (DE CAEN).	E. MARCHAND.

Le Secrétaire général,

F. LE PLAY.

N° 5.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862

*ARRÊTÉ LE 15 JUIN 1861 PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

La Commission impériale s'est proposé de comprendre dans le présent règlement toutes les indications qu'il a paru utile de porter à la connaissance des Jurys d'admission, des exposants et des autorités qui auront à concourir au succès de l'Exposition. Elle s'est attachée à n'y introduire aucune mesure qui compliquât sans motifs leurs opérations, ou qui restreignit leur liberté; elle s'est préoccupée seulement de prévenir, autant que possible, le désordre qui est un des écueils ordinaires d'une entreprise de ce genre, et d'alléger les charges qui pèseront sur les exposants.

Il convient de faire remarquer d'abord que l'emplacement demandé en pareille circonstance par les producteurs est, en général, plus grand que celui dont on dispose. Cette considération et la nécessité de rehausser l'éclat de l'Exposition obligent à n'admettre que les produits les plus remarquables.

Voulant respecter les convenances et les intérêts des localités et adoptant d'ailleurs la tradition qui résulte des Expositions précédentes, la Commission impériale confie, dans chaque département, à des Jurys d'admission nommés par le préfet, le soin de choisir les exposants et de présider à la réception et à l'expédition des produits.

Pour satisfaire aux formalités exigées par la douane, la Commission impériale recommande à ces Jurys de faire dresser par les exposants des bulletins d'expédition de leurs produits, de vérifier ces bulletins et de leur donner, en les signant, un caractère d'authenticité. Ces bulletins, destinés à la douane, constateront, lors de la sortie, la présence des produits exportés, et les feront reconnaître plus facilement à l'époque de leur rentrée en France.

Tous les colis, quelle que soit leur provenance, seront expédiés à Paris pour être envoyés à Londres. Cette mesure s'explique, même pour les localités placées sur la route de Paris à Londres, par trois considérations.

La vérification des colis faite à la douane de Paris sera plus sûre et plus prompte qu'elle ne le serait dans plusieurs ports de sortie. La centralisation établie à la gare de La Chapelle assurera mieux la régularité du service d'expédition. Enfin, la répartition des colis dans les diverses parties du palais de l'Exposition réservées à la section française se fera d'une manière plus facile, quand on aura pu leur apposer préalablement des marques indiquant la division dans laquelle les produits qu'ils renferment doivent être classés.

La Commission conserve le principe admis aux précédentes Expositions, en vertu duquel les produits ne peuvent être exposés que sous le nom du producteur. Elle laisse néanmoins à ce dernier toute liberté de placer, à côté de son nom, les noms de ses principaux collaborateurs et ceux des négociants qui commandent ou qui vendent habituellement ses produits. Elle appelle donc pour la première fois à figurer dans une Exposition universelle, à côté de l'agriculture et de l'industrie, le commerce qui est une des principales forces de notre pays.

La Commission impériale prend à sa charge tous les frais de transport depuis la gare de chemin de fer la plus voisine du lieu de production, jusqu'au retour à cette même gare.

La Commission réclame surtout avec instance le concours des exposants pour éviter les difficultés qui, aux précédentes Expositions, ont entravé l'installation des produits. Elle espère faire comprendre toute la portée de ces difficultés en rappelant les nécessités impérieuses auxquelles elle doit elle-même obéir. Le Palais de l'Exposition étant considéré par la douane anglaise comme un entrepôt réel, il conviendra d'y transporter directement les colis. D'un autre côté, il n'existera dans le Palais aucun lieu qui puisse servir à un emmagasinage provisoire. Les colis ne pourront donc être déposés que dans la voie étroite située devant l'emplacement attribué à chaque exposant, et cette distribution ne sera bien exécutée que si le numéro d'ordre porté sur les colis correspond exactement au numéro assigné à l'exposant.

La voie publique serait obstruée et le service deviendrait impossible, si chaque colis n'était déballé au moment même de son arrivée dans le Palais. Il est donc absolument nécessaire que l'exposant ou l'agent désigné par lui soit présent lors de cette arrivée et qu'il ait préalablement disposé, pour recevoir ses produits, l'emplacement qui lui a été réservé.

Les exposants peuvent simplifier ces difficultés en formant des expositions collectives qui réuniraient les produits d'une même localité ou d'une même nature, et qui seraient confiées à un agent commun. Ces expositions collectives rendraient plus faciles les rapports de la Commission impériale avec les exposants. Elles assurerait le bon ordre des opérations; elles seraient relativement moins coûteuses que les expositions isolées; elles permettraient à un plus grand nombre d'exposants de figurer dans un emplacement donné, tout en faisant mieux ressortir le mérite de chacun d'eux; enfin elles comporteraient une installation plus convenable, et elles attireraient plus efficacement l'attention du public sur les produits d'une industrie ou d'une région.

Les expositions collectives peuvent être formées, soit par les producteurs

eux-mêmes, soit par les représentants officiels ou par les sociétés libres du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, soit par les négociants qui commandent ou qui achètent habituellement les produits à exposer.

L'Exposition des beaux-arts recevra les œuvres des artistes français produites pendant une période qui sera prochainement indiquée. La Commission impériale statuera avec le concours d'un Jury central sur l'admission de ces œuvres. Apprécient à sa juste valeur la louable déférence de toute personne qui consentirait à se priver momentanément d'une œuvre de l'art français pour enrichir l'Exposition, la Commission impériale a décidé que le nom du possesseur figurerait avec celui de l'artiste sur le catalogue et dans les galeries affectées à la section française.

La Commission publiera ultérieurement le règlement spécial concernant les récompenses à décerner aux exposants de l'agriculture et de l'industrie.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL.

PREMIÈRE SECTION.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

TITRE I.

ART. 1^{er}. — L'Exposition universelle de 1862 sera ouverte à Londres le 1^{er} mai.
(Règlement anglais, 1.)

Elle recevra des produits agricoles et industriels, ainsi que des œuvres d'art.

ART. 2. — Les communications, faites par les autorités ou par les particuliers, au sujet de l'Exposition, seront adressées (non affranchies) à M. le conseiller d'État, secrétaire général de la Commission impériale, au Palais de l'Industrie, à Paris.

DEUXIÈME SECTION.

DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

TITRE II.

ADMISSION DES EXPOSANTS; RÉCEPTION ET EXPÉDITION DES PRODUITS.

ART. 3. — Les préfets institueront les Jurys locaux chargés de proposer l'admission des exposants et de leurs produits. Ils fixeront le nombre des Jurys de

leur département et le nombre des membres de chaque Jury. Ces membres seront choisis parmi les personnes dont le caractère, les connaissances et l'impartialité offrent toute garantie aux agriculteurs et aux industriels.

ART. 4. — La nomination des Jurys d'admission aura lieu sans délai.

La composition de chaque Jury, ainsi que le siège et la circonscription de ses opérations, seront publiés sans retard dans toute l'étendue du département.

ART. 5. — Les préfets s'entendront avec les autorités municipales pour fournir aux Jurys les locaux nécessaires à leurs réunions et pour les aider dans l'exécution de leurs travaux.

ART. 6. — Les Jurys prendront toutes les mesures utiles au succès de l'Exposition; ils proposeront à la Commission impériale l'admission des exposants; ils présideront à la réception et à l'expédition de leurs produits.

Ils signaleront, en outre, à la Commission impériale, ainsi qu'il est indiqué à l'art. 57, les œuvres d'art remarquables qui existeraient dans leurs localités et qui pourraient figurer dignement à l'Exposition universelle de Londres.

ART. 7. — Leurs présidents et leurs secrétaires correspondront directement avec la Commission impériale: celle-ci, en ce qui concerne l'admission et l'expédition des produits, s'interdit toute correspondance avec les exposants.

ART. 8. — Chaque Jury ouvrira des listes sur lesquelles se feront inscrire les personnes qui désirent prendre part à l'Exposition universelle. Ces listes seront établies sur le même modèle (A) que celles qui serviront ensuite aux propositions du Jury (art. 13.)

ART. 9. — Les Jurys ne pourront admettre un Français à présenter des produits qu'il fabrique à l'étranger; mais ils admettront un étranger à proposer les objets qu'il produit en France.

ART. 10. — Les Jurys pourront admettre sur les listes d'inscription tous les produits industriels fabriqués depuis 1850 et tous les produits de l'agriculture, à l'exception :

- 1° Des animaux et des plantes à l'état vivant;
- 2° Des matières animales et végétales susceptibles de se corrompre;
- 3° Des substances détonantes ou dangereuses. (Règlement anglais, 8.)

ART. 11. — Les acides et les sels corrosifs, les esprits ou alcools, les huiles et essences, et généralement les corps facilement inflammables, ne pourront être admis que dans des vases de verre solides et hermétiquement fermés. (Règlement anglais, 9.)

On admettra les capsules et autres objets de même nature dans lesquels la poudre fulminante n'aura pas été introduite, et les allumettes chimiques avec têtes en imitation. (Règlement anglais, 8.)

ART. 12. — Parmi les personnes inscrites, les Jurys choisiront celles qui, par l'importance et le mérite de leurs produits, pourront jeter le plus d'éclat sur l'Exposition française.

Ils feront leur choix sur l'examen direct des produits, et, à défaut de cet examen, sur la vue d'échantillons, de modèles ou de dessins, ou sur la notoriété publique.

ART. 13. — Les Jurys proposeront à la Commission impériale les exposants choisis par eux. Ils rempliront à cet effet des listes (A) dont le modèle est annexé au présent règlement. Ils auront soin de mentionner dans ces listes les médailles obtenues par les producteurs aux Expositions universelles de 1851 et de 1855. Comme ces récompenses sont personnelles, on ne tiendra pas compte de celles qui auront été décernées à un individu ou à une société dont l'exposant est l'héritier ou le successeur.

ART. 14. — Chaque Jury, du 1^{er} juillet au 15 août, adressera toutes les semaines à la Commission une liste partielle (A) des exposants proposés.

A la dernière de ces listes sera jointe la récapitulation des noms des exposants proposés, rangés dans l'ordre suivant lequel le Jury croit devoir les présenter à l'acceptation de la Commission impériale. Cette récapitulation sera adressée au plus tard le 15 août prochain.

ART. 15. — Les producteurs étant seuls admis à exposer (art. 41), les Jurys constateront la qualité de la personne au nom de laquelle chaque produit sera présenté.

Le nom du négociant qui commande ou qui vend habituellement un produit pourra, avec l'agrément du producteur, être joint au nom de ce dernier. Dans ce cas, l'adresse du négociant figurera aussi dans le catalogue après celle de l'exposant.

ART. 16. — La Commission impériale, assistée par un Jury central de révision résidant à Paris, statuera sur les réclamations qui pourraient lui être adressées contre les décisions des Jurys d'admission. Elle regardera comme non avenue toute demande sur laquelle il n'aura pas été préalablement prononcé par ces Jurys.

ART. 17. — Prenant en considération les propositions de tous les Jurys et l'étendue de l'emplacement dont elle disposera à Londres, la Commission impériale indiquera à ces Jurys, au plus tard le 15 septembre prochain, les personnes admises à l'Exposition de 1862 et l'espace attribué à chacune d'elles.

La Commission impériale indiquera en même temps le numéro d'ordre sous lequel l'exposant sera désigné dans le catalogue ou à l'Exposition. Ce même numéro servira à marquer les colis expédiés par l'exposant. (Art. 21.)

Les Jurys feront connaître ces notifications aux intéressés.

ART. 18. — Lorsque la Commission se bornera à indiquer à un Jury l'espace total réservé à sa circonscription, celui-ci répartira cet espace entre les exposants admis, d'après la nature et l'importance des produits de chacun. Dans ce cas, le Jury devra communiquer immédiatement à la Commission impériale le résultat de cette répartition.

ART. 19. — Chaque Jury d'admission confiera immédiatement à un rapporteur spécial le soin de rédiger les bulletins destinés à faire apprécier par le Jury des récompenses le mérite de chaque exposant, l'importance de sa production, et les perfectionnements qu'il y a introduits depuis l'Exposition universelle de 1851.

Ces bulletins (B), dont le modèle est ci-joint, seront expédiés au fur et à mesure de leur rédaction et seront signés par le rapporteur; les derniers

devront parvenir à la Commission impériale au plus tard le 15 novembre prochain.

ART. 20. — En procédant à la réception des produits expédiés par les exposants de sa circonscription, le Jury se fera présenter par chaque exposant une lettre de voiture ainsi que deux bulletins d'expédition par colis. ~

Il vérifiera ensuite les marques des colis, l'adresse de la lettre de voiture, ainsi que les bulletins.

ART. 21. — Chaque colis portera deux marques placées l'une au-dessous de l'autre dans l'ordre suivant :

1° Les lettres E.U dans un cercle (E.U);

2° Le numéro d'ordre de l'exposant donné par la Commission impériale (art. 17.)

Lorsque plusieurs colis seront expédiés par un même exposant, chacun d'eux portera, au-dessous des deux marques précédentes, un des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, etc., selon le nombre des colis; ce chiffre sera reproduit sur le bulletin d'expédition.

ART. 22. — La lettre de voiture portera l'adresse suivante :

A Monsieur le Commissaire général de l'Empire français,

au Palais de l'Exposition universelle

A LONDRES

(Par **PARIS**. — Gare de La Chapelle.)

(Chemin de fer du Nord.)

ART. 23. — Les bulletins d'expédition devront donner une énumération sommaire des objets contenus dans chaque colis. Ils indiqueront également le poids et la valeur de ces objets, ainsi que les marques des colis (art. 21.)

Ils mentionneront la gare de chemin de fer par laquelle l'exposant compte expédier ses produits.

Ils feront connaître enfin l'adresse de l'exposant à Londres, ou celle de l'agent qui devra le représenter en ce qui concerne l'installation de ses produits à l'Exposition (art. 31.).

Le modèle de ces bulletins (C) est annexé au présent règlement.

ART. 24. — Après toutes ces vérifications, chaque bulletin sera signé par le président du Jury d'admission ou par un membre délégué par lui. L'un de ces

bulletins sera joint à la lettre de voiture et restera entre les mains de la douane française.

L'autre sera immédiatement adressé par le Jury à la Commission impériale.

ART. 25. — Il appartient à MM. les ministres de la guerre et de la marine de prendre toutes les mesures qu'ils jugeront utiles pour organiser l'Exposition de l'Algérie et des Colonies françaises.

ART. 26. — La Commission impériale nommera directement le Jury d'admission du département de la Seine, qui sera composé de neuf sections. Elle déléguera un de ses membres pour présider ce Jury; elle nommera pour chaque section un président, un vice-président et deux secrétaires.

Chaque section agira séparément, excepté pour les questions qui intéresseront deux ou plusieurs sections; elle aura à remplir toutes les fonctions dévolues aux Jurys locaux d'admission par les articles 6 à 24 du présent règlement.

Les propositions et les rapports, émanant de chaque section, seront adressés au président du Jury, au secrétariat de la Commission impériale, au Palais de l'Industrie, à Paris.

Tout producteur du département de la Seine, qui désirera être admis à l'Exposition de Londres, remplira un bulletin d'inscription qui lui sera délivré gratuitement au secrétariat de la Commission impériale. Ce bulletin, destiné à former les listes d'inscription (A), sera adressé par lui à la Commission impériale, qui considérera comme non avus les bulletins reçus après le 1^{er} août 1861.

TITRE III.

TRANSPORT DES PRODUITS A LONDRES AUX FRAIS DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.

ART. 27. — Les transports, depuis le lieu de production jusqu'à la gare de chemin de fer où les produits seront expédiés sur Paris, seront à la charge de l'exposant.

Les frais de transport depuis cette gare jusqu'à Paris et de Paris à Londres, ainsi que les frais de retour depuis Londres jusqu'à la gare de la première expédition, seront payés par la Commission impériale.

ART. 28. — Les produits seront reçus aux gares de départ depuis le 20 février 1862 jusqu'au 10 mars suivant. Après ce dernier jour, le transport jusqu'à Londres sera à la charge de l'exposant.

Les produits des exposants retardataires, qui arriveront à Londres après le 31 mars 1862, pourront même être refusés si les Commissaires de Sa Majesté la Reine de la Grande-Bretagne maintiennent avec rigueur cette dernière date comme limite des admissions. (Règlement anglais, 13.)

ART. 29. — Pour les objets lourds et encombrants, pour ceux qui exigeraient des fondations ou des constructions particulières, la Commission impériale pourra indiquer aux Jurys d'admission des dates spéciales d'expédition, anté-

rieures au 10 mars 1862. Ces dates seront communiquées par ceux-ci aux exposants. (Règlement anglais, 14.)

ART. 30. — Le Palais de l'Exposition de Londres devant être constitué en entrepôt réel (Règlement anglais, 104), les exposants n'auront à payer aucun droit pour l'entrée de leurs produits en Angleterre.

La Commission impériale se charge de tous les rapports avec les douanes française et anglaise pour l'expédition de ces produits.

TITRE IV.

DÉBALLAGE ET INSTALLATION DES PRODUITS A LONDRES PAR LES EXPOSANTS.

ART. 31. — Les exposants qui ne pourront se rendre en temps opportun à Londres désigneront un agent pour les représenter dans cette ville, en tout ce qui concerne la préparation des emplacements, le déballage et l'installation des produits.

L'adresse de l'exposant ou de son agent sera indiquée dans les bulletins d'exposition (art. 23). Si cette indication n'a pu être donnée à temps, on y suppléera en la transmettant avant le 1^{er} mars 1862 au commissaire général de l'Empire français à Londres.

ART. 32. — Chaque exposant ou l'agent désigné par lui fera préparer et tiendra toutes prêtées, dans l'emplacement qui lui aura été assigné, les vitrines ou autres dispositions nécessaires pour recevoir ses produits.

Ces dispositions devront être terminées, au plus tard, huit jours après la remise des colis de l'exposant à la gare du chemin de fer.

ART. 33. — Dès que les colis arriveront à Londres, au Palais de l'Exposition, c'est-à-dire cinq jours environ après le passage de ces colis à Paris, l'exposant ou son agent devra se présenter pour opérer le déballage des produits qui le concernent et leur dépôt dans l'emplacement qu'il aura dû tenir prêt à les recevoir.

ART. 34. — Si l'exposant ou son agent à Londres ne se présente pas lors de l'arrivée de ses produits, la Commission impériale procédera d'office à l'ouverture des colis et fera déposer aussitôt les objets dans l'emplacement assigné à l'exposant, quand même ce dernier ne l'aurait pas fait convenablement préparer.

La Commission impériale fera opérer ce déballage sous la surveillance spéciale de ses agents; mais elle décline toute responsabilité au sujet des inconvenients qui pourraient en résulter.

ART. 35. — L'exposant ou son agent devra faire savoir à la Commission impériale, lors de l'arrivée des produits, s'il veut enlever les caisses vides ou s'il désire que la Commission se charge de les emmagasiner.

Dans le premier cas, les caisses devront être emportées immédiatement après

le déballage. Dans le second cas, malgré les soins qu'elle prendra, la Commission ne pourra répondre de leur conservation, ni s'engager à les rendre à l'exposant. (Voir le Règlement anglais, 29.)

ART. 36. — Les frais de manutention des produits dans l'intérieur du Palais de l'Exposition seront à la charge de la Commission impériale.

ART. 37. — Les constructions et installations de toute sorte que réclamera l'Exposition des produits, dans l'emplacement assigné aux exposants, seront à la charge de ces derniers, et elles devront être en harmonie avec le plan général adopté par la Commission impériale.

ART. 38. — Pour les machines en mouvement, les Commissaires de Sa Majesté la Reine fourniront gratuitement l'arbre de couche. (Règlement anglais, 55.)

ART. 39. — Les exposants n'auront à payer aucun loyer pour l'emplacement occupé par leurs produits.

Les Commissaires de Sa Majesté la Reine donneront gratuitement, pour le service des machines en mouvement, l'eau à haute pression et la vapeur à la pression maximum de deux atmosphères. (Règlement anglais, 55.)

ART. 40. — Les exposants de chaque localité sont instamment invités à former des expositions collectives.

La Commission impériale donnera aux représentants de ces expositions collectives, en ce qui concerne leurs projets d'installation, le concours de ses architectes et de ses dessinateurs.

ART. 41. — Les produits ne pourront être exposés que sous le nom du producteur.

Ils pourront, avec l'agrément de ce dernier, porter en outre le nom du négociant qui les a commandés ou vendus.

ART. 42. — L'exposant pourra placer, au-dessous de son nom, les noms des personnes qui ont concouru avec lui d'une manière spéciale au mérite de la production.

ART. 43. — Les prix de vente au comptant pourront être indiqués, par le producteur, sur les objets exposés. (Règlement anglais, 42.)

TITRE V.

SERVICE DE L'EXPOSITION A LONDRES.

ART. 44. — La Commission impériale prendra les mesures nécessaires pour garantir les objets exposés de toute avarie; mais elle n'est en aucune façon responsable des incendies, accidents, dégâts ou dommages dont ils auraient à souffrir, quelle qu'en soit la cause ou l'importance. Elle aura également soin que les objets exposés soient surveillés par un personnel nombreux et actif; mais elle ne sera pas responsable des vols et détournements qui pourraient être commis. (Règlement anglais, 43.)

ART. 45. — Chaque exposant ou groupe d'exposants, chaque représentant d'une exposition collective, pourra faire surveiller ses produits par un ou plusieurs gardiens de l'un ou de l'autre sexe, dont les noms auront été déclarés à la Commission impériale. (Règlement anglais, 44.)

ART. 46. — Les gardiens ainsi accrédités pourront donner les explications qui leur seraient demandées par le public et délivrer des adresses, des prospectus ou des prix courants ; mais il leur sera interdit d'engager à haute voix les visiteurs à faire des achats. (Règlement anglais, 44.)

ART. 47. — Aucun objet exposé ne pourra être enlevé du Palais avant la clôture de l'Exposition sans une permission spéciale écrite des Commissaires de Sa Majesté la Reine. (Règlement anglais, 50.)

ART. 48. — Une carte d'entrée gratuite à l'Exposition sera délivrée à chaque exposant ou à son agent.

ART. 49. — Chaque gardien accrédité recevra une carte spéciale d'entrée gratuite à l'Exposition.

ART. 50. — Des cartes gratuites seront accordées aussi aux membres du Jury central de révision et aux rapporteurs des Jurys d'admission présents à Londres pendant l'Exposition.

ART. 51. — Les cartes délivrées à ces divers titres seront absolument personnelles, et elles seraient retirées si l'on constatait qu'elles eussent été prêtées ou cédées à une autre personne.

ART. 52. — Un ordre de service, affiché dans les parties du Palais assignées aux exposants français, leur fera connaître les agents chargés par la Commission impériale de leur fournir les renseignements utiles et de les aider au besoin.

TITRE VI.

RÉEMBALLAGE ET RETOUR EN FRANCE DES PRODUITS EXPOSÉS.

ART. 53. — Dans les quinze jours qui suivront la clôture de l'Exposition, l'exposant ou son agent devra se présenter pour assister au réemballage ; en son absence la Commission impériale serait obligée d'y procéder d'office, en déclinant toute responsabilité au sujet des dommages qui pourraient être ultérieurement constatés.

Si, huit jours après leur emballage, les colis n'ont pas été retirés par l'exposant ou par son agent, et si aucune instruction contraire n'a été adressée au commissaire général, ces colis seront expédiés et consignés à la gare de première expédition, à l'adresse de l'exposant. Celui-ci, averti de l'accomplissement de cette mesure, aura à supporter les frais de magasinage auxquels pourrait donner lieu le séjour des produits à cette gare.

ART. 54. — La Commission impériale, dans le cas où les intéressés ne croiraient pas devoir intervenir, se chargera de tous les rapports avec la douane française pour la rentrée en France des produits exposés.

Dans le cas où ces produits devraient rester en Angleterre, les exposants ou leurs agents auraient à remplir les formalités et à acquitter les droits imposés par la douane anglaise. (Règlement anglais, 104.)

ART. 55. — Le réemballage sera fait, autant que possible, dans les caisses ayant servi à l'expédition, ou dans des caisses en même nombre et marquées de la même manière, conformément au bulletin resté entre les mains de la douane française (art. 23 et 24).

TROISIÈME SECTION.

DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX ŒUVRES D'ART.

TITRE VII.

ART. 56. — La période de l'art français, dont les œuvres seront admises à l'Exposition, sera fixée prochainement par la Commission impériale, lors de l'institution du Jury central d'admission, mentionné à l'article 59.

ART. 57. — Les Jurys d'admission mentionnés au titre II désigneront à la Commission impériale, dans une lettre spéciale, les œuvres les plus remarquables qui pourraient exister dans leurs localités. Ils feront connaître, avec le nom de l'artiste, la nature, le titre et les dimensions de l'œuvre, ainsi que le nom et l'adresse de la personne qui en est propriétaire.

ART. 58. — Les étrangers possesseurs d'œuvres remarquables d'artistes français proposeront directement à la Commission impériale les objets qu'ils voudront bien exposer dans la section française.

ART. 59. — La Commission impériale statuera directement, avec le concours d'un Jury central des Beaux-Arts, sur l'admission des œuvres qui lui seront proposées, tant par les Jurys d'admission que par les propriétaires étrangers.

C'est à ce Jury central que les artistes ou les possesseurs d'œuvres d'art, habitant le département de la Seine, adresseront leurs propositions.

ART. 60. — Les œuvres d'art seront prises par la Commission impériale à la résidence de l'artiste ou du propriétaire et leur retour s'effectuera également par les soins de la Commission.

L'installation, la surveillance et la réexpédition de ces œuvres seront confiées à un personnel spécial, envoyé de Paris à cet effet et exercé à ce genre de service.

Le déballage et le réemballage pourront même avoir lieu sous la surveillance du propriétaire ou de l'artiste.

ART. 61. — La Commission impériale se charge également de prendre dans les mêmes conditions chez les étrangers les objets qu'ils auront proposés et qui auront été admis.

ART. 62. — Dans tous les cas, tous les frais sans exception depuis le départ jusqu'au retour seront à la charge de la Commission impériale.

La Commission assurera contre l'incendie, à ses frais, au nom et pour le compte des exposants, les œuvres admises à l'Exposition universelle.

ART. 63. — Le nom du possesseur de chaque œuvre d'art figurera avec le nom de l'auteur sur le catalogue et dans les salles d'exposition.

N° 6.

TABLEAU DES QUARANTE CLASSES

ADOPTÉES PAR LE RÈGLEMENT ANGLAIS

POUR LE GROUPEMENT

DES PRODUITS INDUSTRIELS ET DES ŒUVRES D'ART

SECTION PREMIÈRE.

1. Produits des mines, des carrières et des usines métallurgiques.
2. Produits chimiques et pharmaceutiques.
3. Produits agricoles et alimentaires (de facile conservation).
4. Substances végétales et animales employées dans l'industrie.

SECTION II.

5. Matériel des chemins de fer.
6. Voitures des chemins ordinaires.
7. Machines et outils des manufactures.
8. Machines en général.
9. Machines et instruments d'agriculture.
10. Constructions civiles.
11. Armes et équipements militaires.
12. Matériel naval.
13. Instruments de précision.

14. Appareils et épreuves photographiques.

15. Ouvrages d'horlogerie.
16. Instruments de musique.
17. Instruments et appareils de chirurgie, d'hygiène et de médecine.

SECTION III.

18. Fils et tissus de coton.
19. Fils et tissus de lin et de chanvre.
20. Tissus de soie.
21. Fils et tissus de laine pure ou mélangée.
22. Tapis.
23. Spécimens de teinture et d'impression.
24. Tapisseries, dentelles et broderies.
25. Fourrures, poils et plumes.
26. Cuir, peaux et objets de sellerie.
27. Objets d'habillement.
28. Papiers, œuvres d'impression et de reliure; ouvrages édités.

- | | |
|--|---|
| 29. Méthodes et matériel de l'enseignement élémentaire. | 35. Objets de céramique. |
| 30. Objets d'ameublement. | 36. Tabletterie et articles de voyage. |
| 31. Quincaillerie, bronzes d'art et autres ouvrages de métaux communs. | |
| 32. Coutellerie et outils d'acier. | SECTION IV. |
| 33. Ouvrages d'orfèvrerie, de bijouterie et de joaillerie. | 37. Dessins et gravures d'architecture. |
| 34. Objets de verrerie. | 38. Peintures, aquarelles et dessins. |
| | 39. Sculptures. |
| | 40. Gravures et lithographies. |

Nº 7.

JURY D'ADMISSION DE LA SEINE

INSTITUÉ PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE

(Décision du 20 juin complétée le 10 juillet 1861)

Président du Jury : M. DROUYN DE LHUYs, membre de la Commission impériale.

PREMIÈRE SECTION.

Matières premières fournies par le règne minéral ou par les fabriques de produits chimiques.

MM. Élie de Beaumont, *Président.*
Balard, Vice-Président.
Boudault.
Cahours.
Gallon.
Daubrée.
Delesse.
Deville (Henri Sainte-Claire).
Drouin (J.).
Fère (V.).
Guibourt.
Lan.
Ménier (Émile).
Mialhe.
Péligot.

MM. Petitgand.

Rivot.
Cottin,
Grandidier, { *Secrétaires.*

DEUXIÈME SECTION.

Matières premières fournies par l'agriculture.

MM. Kergorlay (le comte Hervé de),
Président.
Boussingault, Vice-Président.
Arnaud-Jeanti (Louis).
Aubry-Lecomte.
Barral.
Dailly (Adolphe).
Darblay jeune.
Decaisne.
Dramard.

Imhaus (G.).	MM. Lorieux.
Lanseigne aîné.	Mangin.
Moll (L.).	Mangon (Hervé).
Porlier.	Pétiet (J.).
Prévost (Florent).	Talabot (Paulin).
Salone.	Trélat (Émile).
Say (Constant).	Dubois (le vicomte), } Secrétaire.
Tisserand.	Franqueville (de), }
Cohen, } Secrétaire.	
Monnier, }	

QUATRIÈME SECTION.

*Instruments destinés aux sciences
et aux arts.*

TROISIÈME SECTION.

Machines, Constructions.

Combes, <i>Président.</i>
Mary, <i>Vice-Président.</i>
Alcan.
Aldrophe (A.).
Bertrand (le vicomte).
Beudant.
Béville (le général baron de).
Binder (Paul).
Cail.
Couche.
Dalloz (Paul).
Delaunay (Charles).
Denion du Pin (Jules).
Desouche.
Dupuit.
Durand (Amédée).
Durenne fils aîné.
Ehrler fils.
Farcot.
Favé (J.).
Flachat (Eugène).
Fourneyron.
Gastinne-Renette.
Gilbert aîné.
Gouin (Ernest).
Hennezel (de).
Leblanc.
Leturc.

MM. Mathieu, *Président.*

Cloquet (Jules), <i>Vice-Président.</i>
Becquerel (Edmond).
Blanchet fils.
Bouley (Henri).
Broca (Paul).
Demarquay.
Despretz.
Foucault (Léon).
Froment (Gustave).
Halévy (Fr.).
Larrey (le baron Hippolyte).
Marqfoy.
Moynier (Eugène).
Schaeffer.
Séguier (le baron).
Tardieu (Ambroise).
Thomas (Ambroise).
Wagner neveu.
Wolff (de la maison Pleyel, Wolff et C ^e).
Taigny (Edmond), } Secrétaire.
Bodan (du), }

CINQUIÈME SECTION.

Tissus de toutes sortes.

MM. Thibaut (Germain), <i>Président.</i>
Sieber (Henri), <i>Vice-Président.</i>

MM. Aubry (Félix).

Billiet (J.).
Bouffard.
Boutarel (Aimé).
Carlhian.
Cavaré (ainé).
Chenest (H.-Éd.).
Chocqueel (W.).
Cohin (ainé).
Davin (Frédéric).
Delhaye (Liévin).
Dreyfous (Frédéric).
Fournier (Émile).
Francillon.
Gaussén (Maxime).
Godard (Auguste).
Hébert fils (Frédéric).
Larssonnier (Gustave).
Legentil fils.
Louvet.
Lucy-Sédillot.
Mallet (Édouard).
Payen (Alphonse).
Persoz.
Tailbouis.
Talamon (Félix).
Vatin jeune.
Bartholony, } Secrétaire.
Meynard (de), }

MM. Frémy.

Goldsmith (Alfred).
Houel.
Maës.
Monnin-Japy.
Odiot.
Paillard (Victor).
Pelletier.
Picault.
Regnault.
Savart.
Thiébaut (V.).
Rouher (Gustave), } Secrétaire.
Legrand (Arthur), }

SEPTIÈME SECTION.

*Objets de vêtement, d'ameublement,
de goût, de mode, etc.*

MM. Butenval (le baron de), *Président.*

Wolowski, *Vice-Président.*
Alexandre.
Allain-Moulard.
Aucoc ainé.
Barreswill.
Claye (Jules).
Délicourt (Étienne).
Doyon.
Du Sommerard.
Duvelleroy.
Fauler.
Fauvelle-Délébarre.
Fourdinois.
Godillot (Alexis).
Gratiot (Amédée).
Hachette.
Huber.
Laboulaye (Charles).
Lambin.
Latour.
Laurençot.

SIXIÈME SECTION.

*Ouvrages en métaux ou autres matières
minérales.*

MM. Pelouze, *Président.*

Guiod (le général), *Vice-Président.*
Bapst.
Barbezat.
Diéterle (Jules).
Ducel.
Fossin.

MM. Lémann.	MM. Rendu (Eugène).
Lemoine (André).	Robert (Charles).
Masson (Victor).	Sarazin.
Petit (Charles).	Valade - Gabel père.
Poirier.	Vallée.
Rossigneux (Charles).	Verdeil.
Schloss (Simon).	Walckenaer,
Trélon.	Mackau (le baron de), } <i>Secrétaire</i> s.
Turgan.	
Williamson.	
Le Roy,	NEUVIÈME SECTION.
Vaufreland (de), } <i>Secrétaire</i> s.	<i>Appareils photographiques</i> <i>et photographie.</i>

HUITIÈME SECTION.

*Ouvrages et Matériel destinés
à l'éducation.*

MM. Giraud (C.), <i>Président.</i>
Denière fils, <i>Vice-Président.</i>
Audley.
Barbier.
De Larozerie.
Dufau (A.).
Garnier (Joseph).
Marguerin.
Marie.
Mellinet (le général).
Michel (C.-L.).
Monjean.
Rapet.

MM. Bayle-Mouillard, <i>Président.</i>
Delessert (Benjamin), <i>Vice-Pré-</i>
<i>sident.</i>
Aguado (le comte Olympe).
Bayard.
Bertsch.
Courmont.
Davanne.
Delessert (Édouard).
Duboscq.
Girard (Aimé).
Hulot.
Mailand.
Niepce de Saint-Victor.
Robert.
Hély d'Oissel,
Villeneuve (de), } <i>Secrétaire</i> s.

Nº 8.

JURYS D'ADMISSION DES DÉPARTEMENTS

INSTITUÉS PAR MM. LES PRÉFETS

DU 15 JUIN AU 20 AOUT 1861.

ARRONDISSEMENTS¹.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

AIN.

BOURG.	Bouvier-Bonet.	Picollect.
BELLEY.	Cyvoct.	Mugnier.
GEX.	Balleidier.	Romand.
NANTUA.	Douglas (comte).	Niel.
TRÉVOUX.	Margerand.	Murard.

AISNE.

LAON.	Geoffroy de Villeneuve.	Fleury.
SAINT-QUENTIN.	Picard (Charles).	Gomart.
VERVINS.	Duchesne.	Papillon.

ALLIER.

MOULINS ET GANNAT.	Veauche (baron de).	L'Estoille (de)
LAPALISSE.	Meilheurat.	Blanchard.
MONTLUÇON.	Duchet.	Montaignac (de).

ALPES (BASSES-).

DIGNE.	Clappier.	Arnoux.
BARCELONNETTE.	Imbert.	Maurin.

1. Quand, pour un département, la première colonne de ce tableau ne renferme que le nom du chef-lieu, la circonscription du jury s'étend à tout ce département.

ARRONDISSEMENTS.	PRÉSIDENTS.	SÉCRÉTAIRES.
CASTELLANE.	Tartanson.	Demandols.
FORCALQUIER.	Gandin (de).	Depieds.
SISTERON.	Barlet (de).	Bontoux.

ALPES (HAUTES-).

GAP.	Houllier.	Goulain.
------	-----------	----------

ALPES - MARITIMES.

NICE.	Castelvecchio (comte de).	Girard.
GRASSE.	Méro.	Bérenger-Aubunel.
PUGET-THÉNIERS.	Raybaud-Papon.	Brusco.

ARDÈCHE.

PRIVAS.	Chalamon.	Dumas.
LARGENTIÈRE.	Valladier.	Chabalier.
TOURNON.	Giraud.	Blachier.

ARDENNES.

MÉZIÈRES.	Lechanteur.	Colle.
RETHEL.	Pauffin.	Vaucher-Massiaux.
ROCROI.	Neveux.	Morin.
SEDAN.	Philippoteaux.	Lamotte.
VOUZIERS.	Landres (baron de).	Boullenois (de).

ARIÉGE.

FOIX.	Saint-André.	Becq.
PAMIERS.	Thoit.	Durrieu (Adrien).
SAINT-GIRONS.	Roudeille.	Trinqué (Hippolyte).

AUBE.

TROYES.	Ferrand-Lamotte.	Dufour-Bouquot.
---------	------------------	-----------------

AUDE.

CARCASSONNE.	Lignères.	Bère.
--------------	-----------	-------

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

AVEYRON.

RODEZ.	Monseignat (Hippolyte de).	Romain.
ESPALION.	Affre.	Boyer.
MILLAU.	Villa.	Valette.
SAINT-AFFRIQUE.	Cabanous (de).	Loriais (de la).
VILLEFRANCHE.	Gralhe.	Duportal.

BOUCHES - DU - RHÔNE.

MARSEILLE.	Lucy (de).	Berteaut.
AIX.	Bec (de).	Barthélemy.
ARLES.	Lalmand.	Bizalion fils.

CALVADOS.

CAEN.	Bertrand.	Merière.
BAYEUX.	La Boire (de).	Gardin de Villers (Georges).
FALAISE.	Le Guay.	Brébisson (de).
LISIEUX.	Fournet.	Gillotin.
PONT-L'ÉVÈQUE.	La Blotterie (de).	Arnoux.
VIRE.	Larturière (de).	Vimont aîné.

CANTAL.

AURILLAC ET MAURIAC.	Parieu (de).	Miquel.
SAINT-FLOUR ET MURAT.	Creuzet.	Delotz.

CHARENTE.

ANGOULÈME.	Duvivier.	Hérard (Jules).
-------------------	-----------	-----------------

CHARENTE-INFÉRIEURE.

LA ROCHELLE.	Michel.	Basset.
ROCHEFORT.	Roy-Bry.	Auriol.
SAINTES.	Lafferrière.	Niox.

CHER.

BOURGES.	Guillaumin.	Gallicher.
-----------------	-------------	------------

DOCUMENTS OFFICIELS.

165

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

CORRÈZE.

TULLE.	Duchamp.	Lacombe.
--------	----------	----------

CORSE.

AJACCIO.	Braccini.	Carlotti.
BASTIA.	Carbuccia.	Benedetti.
CALVI.	Castelli (de).	Leca.
CORTE.	Gaffory.	Tedeschi.
SARTENE.	Casanova.	Pietri.

COTE-D'OR.

DIJON.	Thénard (baron).	Peschart d'Ambly.
--------	------------------	-------------------

COTES-DU-NORD.

SAINT-BRIEUC.	Le Gué.	Dussault.
---------------	---------	-----------

CREUSE.

GUÉRET, BOURGANEUF ET BOUSSAC.	Cressant.	Delille.
AUBUSSON.	Sallandrouze de Lamornaix.	Meaume (Charles).

DORDOGNE.

PÉRIGUEUX.	Nerville (de).	Fontaine.
------------	----------------	-----------

DOUBS.

BESANÇON.	Bretillot.	Bial.
-----------	------------	-------

DROME.

VALENCE.	Monnier de la Sizeranne.	Chenevier.
----------	--------------------------	------------

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

EURE.

ÉVREUX.	Méry.	Bourguignon.
BERNAY.	Forval (de).	Eprémesnil (d').
LES ANDELYS.	Lagrange (comte de).	Degrand.
LOUVIERS.	Dibon (Paul).	Petit (Guillaume).
PONT-AUDEMÉR.	Lefebvre-Duruflé.	Rougeron.

EURE-ET-LOIR.

CHARTRES.	Boisvillette (de).	Foucaud (comte de).
-----------	--------------------	---------------------

FINISTÈRE.

QUIMPER.	Le Guay.	Rabot (Ch.).
----------	----------	--------------

GARD.

NÎMES.	Goiraud de Labaume.	Deloche.
ALAIS.	Meugy.	Fabre (César).
LE VIGAN.	Ginestoux (marquis de).	Baumier (Louis).
UZÈS.	Chabanon (Jean).	Boudet (François).

GARONNE (HAUTE-).

TOULOUSE.	Brassinne.	Noulet.
-----------	------------	---------

GERS.

AUCH.	Aignan (Henri d').	Phiquepal.
-------	--------------------	------------

GIROUNDE.

BORDEAUX.	Arman.	Léon (Alexandre).
-----------	--------	-------------------

HÉRAULT.

MONTPELLIER.	Pagesy.	Bazille (Gaston).
BÉZIERS.	Coste-Floret.	Martin (Gabriel).
LODÈVE.	André (Jules).	Martel (Paulin).
SAINT-PONS.	Buisson (Xavier).	Seignourel aîné.

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

ILLE - ET - VILAINE.

RENNES.	Le Tarouilly.	Marteville.
FOUGÈRES.	Debordes (baron).	Paintandre.
MONTFORT.	Courthille (vicomte de).	Guicheteau.
REDON.	Thélohan.	Paillard.
SAINTE-MALO.	Rouxin (Charles).	Duolmard.
VITRÉ.	Pouteau.	Cheval.

INDRE.

CHÂTEAUROUX.	Thayer (Amédée).	Bouault.
LA CHÂTRE.	Delavau.	Baucheron.
LE BLANC.	David.	Dufour.
ISSOUDUN.	Daussigny.	Guillard.

INDRE - ET - LOIRE.

TOURS.	Sans.	Luzarche.
TOURS.	Le maire d'Amboise.	Tarrade (de).
TOURS.	Le maire de Château-	Brisset (Donatien).
	Renault.	
CHINON.	Le sous-préfet.	Daviau.
LOCHES.	Le sous-préfet.	Collet.

ISÈRE.

GRENOBLE.	Réal (Félix).	Riondel fils.
SAINT-MARCELLIN.	Duvernay.	Charbonnier.
LA TOUR-DU-PIN.	Rivoire de la Bâtie.	Lœber.
VIENNE.	Viguier.	Crapon (Denis).

JURA.

LONS-LE-SAULNIER.	Sirodot.	Ruty.
DÔLE.	Humbert.	Vautherin.
POLIGNY.	Jobez (Alphonse).	Landry.
SAINT-CLAUDE.	Jéantet.	Regad.
SAINT-CLAUDE.	Lamy (Aimé).	Lamy-Joz fils aîné.

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

LANDES.

MONT-DE-MARSAN.
DAX.
SAINT-SEVER.

Marrast (Adolphe).
Corta.
Castandet.

Dive.
Darqué-Dima.
Dubedout.

LOIR-ET-CHER.

BLOIS.

Riffault (Eugène).

La Morandière (de).

LOIRE.

SAINT-ÉTIENNE.

Briant.

Larcher (Auguste).

LOIRE (HAUTE-)

LE PUY.

Préat.

Aymard.

LOIRE-INFÉRIEURE.

NANTES.

Braheix.

Robierre.

LOIRET.

ORLÉANS.

Daudier.

Sainjon.

LOT.

CAHORS.
FIGEAC.
GOURDON.

Ceviole.
Guary.
Corneilhan.

Billard
Bannerot.
Darnis.

LOT-ET-GARONNE.

AGEN.
MARMANDE.
NÉRAC.
VILLENEUVE.

Cressonnière (de).
Boisvert.
Le sous-préfet.
Lafon-Courborieu.

Salse.
Baumgartner.
Lefranc de Pompignan.
Baton.

DOCUMENTS OFFICIELS.

169

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

LOZÈRE.

MENDE.	Delapierre.	Bonnefous.
FLORAC.	Veigalier.	Salanson (F.).
MARVEJOLS.	Saint-Etienne Cavaignac.	Serbource.

MAINE-ET-LOIRE.

ANGERS, BAUGÉ ET SEGRÉ.	Lainé-Laroche.	Brossard de Corbigny.
CHOLET.	Loyer père.	Baron.
SAUMUR.	Louvet (Charles).	Lecoy.

MANCHE.

SAINT-LÔ.	Boursier.	Élie.
AVRANCHES.	Hervé de Saint-Germain.	Lehéricher.
CHERBOURG.	Deslandes.	Geuffroy.
COUTANCES.	Brohyer de Littinière.	Blondel (Charles).
MORTAIN.	Raulin.	Bréhier (Hippolyte).
VALOGNES.	Gallemand.	Goubeaux.

MARNE.

CHÂLONS, ÉPERNAY, SAINTE-	Perrier (Eugène).	Lamairesse (Jules).
MENEHOULD ET VITRY.		
REIMS.	Lecointre.	Maille-Leblanc.

MARNE (HAUTE).

CHAUMONT.	Mion (Jules).	Debette.
-----------	---------------	----------

MAYENNE.

LAVAL.	Le Clerc d'Osmonville.	Lefizélier (Jules).
--------	------------------------	---------------------

MEURTHE.

NANCY.	Buquet (baron).	Carcy (de).
--------	-----------------	-------------

MEUSE.

BAR-LE-DUC.	Henri-Gillet.	Bompard (Henry).
-------------	---------------	------------------

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

MORBIHAN.

VANNES.	Gaillard.	Fouquet.
LORIENT.	Le Mélorel de la Haichoisi.	Dufilhol (Armand).
NAPOLÉONVILLE.	Brayer.	La Chenelière (de).
PLOËRMEL.	Préaudeau (de).	Cohen.

MOSELLE.

METZ.	Didion.	Bouchotte (Émilien).
-------	---------	----------------------

NIÈVRE.

NEVERS.	Frébault.	Bornet.
---------	-----------	---------

NORD.

LILLE.	Kuhlmann.	Lamy et Corenwinder.
AVESNES.	Godard-Desmarest.	Tordeux (Émile).
CAMBRAI.	Petit-Courtin.	Wallerand.
DOUAI.	Choque.	Vasse.
DUNKERQUE.	Clebsattel (de).	Vandercolme.
HAZEBROUCK.	Duquenne.	Deberdt (César).
VALENCIENNES.	Lefebvre (Émile).	Quillacq.

OISE.

BEAUVAUIS.	Corberon (baron de).	Moisand.
CLERMONT.	Plancy (vicomte de).	Rottée.
COMPIÈGNE.	Tocqueville (v ^e de).	Vol de Conantrey.
SENLIS.	Lemaire.	Mehaye.

ORNE.

ALENÇON.	Leguay (baron).	Avoust (comte d').
ARGENTAN.	Lautour.	Caix (de).
ARGENTAN.	Oriot.	Joselle.
DOMFRONT.	Schnetz.	Toussaint.
DOMFRONT.	Engerrand.	Roussel-Pilatrie.
MORTAGNE.	Chasot (de).	Ragaine.
MORTAGNE.	Hurel-Masson.	Primois-Baraguey.

DOCUMENTS OFFICIELS.

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SECRÉTAIRES.

PAS - DE - CALAIS.

ARRAS.	Havrincourt (m ^{is} d').	Parenty.
BÉTHUNE.	Delisse-Engrand.	Sénéchal (Usmar).
BOULOGNE.	Adam.	Morand.
MONTREUIL.	Delhomel.	Hacot (Alfred).
SAINTE - OMER.	Quenson.	Laplane (de).
SAINTE - POL.	Fourment (Auguste de).	Danyin.

PUY - DE - DOME.

CLERMONT.	Lecoq (Henri).	Jaloustre.
-----------	----------------	------------

PYRÉNÉES (BASSES-).

PAU ET ORTHEZ.	O'Quin.	Sers.
BAYONNE.	Lebeuf (Ferdinand).	Labrouche (Félix).
OLORON ET MAULÉON.	Aries.	Bouderon.

PYRÉNÉES (HAUTES).

TARBES ET ARGELÈS.	Marx.	Peslin.
BAGNÈRES.	Uzer (d')	Vaussena.

PYRÉNÉES - ORIENTALES.

PERPIGNAN.	Jouy d'Arnaud.	Companyo.
CÉRET.	Vilar-Soubiran.	Auzelil.
PRADES.	Bouis.	Marie (Auguste).

RHIN (BAS-).

STRASBOURG.	Coumes.	Spindler.
-------------	---------	-----------

RHIN (HAUT-).

COLMAR.	Kiener (André).	Jung.
BELFORT.	Lang.	Saglio.
MULHOUSE.	Kœchlin-Schlumberger.	Penot.

RHONE.

LYON.	Brosset aîné.	Tisserand.
-------	---------------	------------

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

SAONE (HAUTE-).

VESOUL.	Dey.	Longchamp.
GRAY.	Revon.	Perron.
LURE.	Ricot.	Mathey.

SAONE-ET-LOIRE.

MÂCON ET CHAROLLES.	Fournier.	Reboul.
CHÂLON-SUR-SAÔNE.	Guichard-Potheret.	Pigeon.

SARTHE.

LE MANS.	Surmont.	Villiers del'Isle-Adam (de).
----------	----------	------------------------------

SAVOIE.

CHAMBERY.	Chapperon (Timoléon).	Bonjean.
ALBERTVILLE.	Savoye.	Jacquemond (Bernard).
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.	Richard.	Mottard.
MOUTIERS.	Carquet.	Janoli.

SAVOIE (HAUTE-).

ANNECY.	Lachenal.	Ruphy.
BONNEVILLE.	Chambost (cte Hippol. de).	Dumont (François).
SAINT-JULIEN.	Bastian (François).	Majonnenc (Napoléon).
THONON.	Dupas (François).	Foras (Amédée de).

SEINE-INFÉRIEURE.

ROUEN.	Barbet (Henri).	Léruc (de).
--------	-----------------	-------------

SEINE-ET-MARNE.

MELUN.	Dajot.	Asbonne (d').
--------	--------	---------------

SEINE-ET-OISE.

VERSAILLES.	Darblay jeune.	Moser.
-------------	----------------	--------

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

SÈVRES (DEUX-).

NIORT.	Beaulieu.	Meschinet (docteur de).
--------	-----------	-------------------------

SOMME.

AMIENS.	Péru-Lorel.	Livet (Ch.).
ABBEVILLE.	Lefebvre de Villers.	Lemaître-Riquier.
DOULLENS.	Douville de Fransu.	Renard.
MONTDIDIER.	Beauvillé (de).	Devienne.
PÉRONNE.	Petit.	Foucancourt (baron de).

TARN.

ALBY, GAILLAC ET LAVAUR.	Gisclard.	Gorsse (Raymond).
CASTRES.	Combes (Frédéric).	Guibal (Armand).

TARN-ET-GARONNE.

MONTAUBAN.	Houssaye.	Bergis (Léonce).
------------	-----------	------------------

VAR.

DRAGUIGNAN.	Caussemille-Amic.	Guérin.
BRIGNOLES.	Jaubert (Clair).	Roux.
TOULON.	Pons Peyruc.	Turrel.

VAUCLUSE.

AVIGNON.	Verdet.	Fabre jeune.
----------	---------	--------------

VENDÉE.

NAPOLÉON.	Puyberneau (de).	Pervinquière.
-----------	------------------	---------------

VIENNE.

POITIERS.	Férand.	David de Thiais.
CHÂTELLERAULT.	Lainsecq (de).	La Massardière (Albert de).
CIVRAY.	Serph.	Larclause (de).
LOUDUN.	Nosereau (Nestor).	Poirier (Abel).
MONTMORILLON.	Normand.	Butaud (Jules).

ARRONDISSEMENTS.

PRÉSIDENTS.

SÉCRÉTAIRES.

VIENNE (HAUTE-).

LIMOGES.

Alluaud aîné.

Pétiniaud-Dubos et Petit
(Léon).

VOSGES.

ÉPINAL.

Maud'heux.

Laurent.

MIRECOURT et NEUFCHÂTEAU.

Bastien - Aubry.

Aubry - Deleau.

REMIREMONT.

Pruines (de).

Flageollet (Gustave).

SAINT-DIÉ.

Géliot.

Ferry (Hercule).

YONNE.

AUXERRE.

Martineau des Chesnez (b^{on}). Pinard.

AVALLON.

Cordier.

Guillier (Charles).

JOIGNY.

Précy.

Chezjean.

SENS.

Cornisset (Auguste).

Serbonnes (de).

TONNERRE.

Rétif.

Hamelin.

N° 9.

JURY CENTRAL POUR L'ADMISSION DES ŒUVRES D'ART

CONSTITUÉ D'APRÈS

LA DÉCISION DE LA COMMISSION IMPÉRIALE

En date du 20 août 1861.

Son Exc. M. le comte de Morny, <i>Président.</i>	MM. Marcille.
MM. le comte de Nieuwerkerke, <i>Vice-Président.</i>	Cottier.
Courmont.	Martinet (Louis).
Saux (de).	Gérôme.
Gisors (de).	Dauzats.
Robert-Fleury.	Cavelier.
Petitot.	Barye.
Martinet (Achille).	Moreau (Adolphe); } Secrétaires. Rolle,

N° 10.

SECTION FRANÇAISE

DU

JURY INTERNATIONAL DES RÉCOMPENSES

NOMMÉE PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE

(Décision du 22 mars 1862.)

MEMBRES TITULAIRES.

MM.	MM.	MM.
Chevalier (Michel), <i>Président</i> ^{1.}	Delesse.	Leblanc.
Alcain.	Dollfus.	Lissajous.
Arlès Dufour ^{2.}	Du Sommerard.	Longpérier.
Aubry.	Fauler.	Mangon (Hervé).
Badin.	Flachat.	Masson (Victor).
Balard ^{3.}	Flandin.	Mathieu.
Barral.	Fossin.	Mérimée.
Bella.	Frémy.	Moisez.
Bommart.	Gaußen.	Moll.
Boussingault ^{4.}	Gervais (de Caen).	Monny de Mornay (de).
Buffet.	Goldenberg.	Morin ^{6.}
Callon.	Gros (baron.) ^{5.}	Nélaton.
Cavaré.	Guiod.	Paris.
Clapeyron.	Hennezel (de).	Payen (Alphonse).
Cloquet.	Henry - Gillet.	Payen.
Combes.	Laboulaye.	Péligot.
Daubrée.	Larsonnier.	Pelouze ^{7.}
	Laugier.	Perdonnet.

1. Élu par les jurés et nommé en outre vice-président du Jury international et président de la classe 8 de ce même Jury.

2. Nommé président de la classe 20 du Jury international.

3. Nommé président de la classe 2 du Jury international.

4. Nommé président de la classe 3 du Jury international.

5. Nommé président de la classe 14 du Jury international.

6. Nommé président de la classe 6 du Jury international.

7. Nommé président de la classe 34 du jury international.

MM.	MM.	MM.
Persoz.	Rondot.	Trélat (Émile).
Petit (Guillaume).	Sainte-Claire-Déville.	Treuil de Beaulieu.
Regnault.	Say (Léon).	Wolowski.
Robert (Charles).	Ségurier (baron).	Würtz.

MEMBRES SUPPLÉANTS.

Aldrophe.	Dufau.	Ménier.
Aucoc.	Dumas (E.).	Mille.
Barreswill.	Durand (Amédée).	Milly (de).
Baude (baron).	Duval (J.)	Molet jeune.
Becquerel (Edmond).	Farcot fils.	Paillard.
Bontemps.	Florent-Prévost.	Petitgand.
Boutarel.	Franqueville (de).	Porlier.
Bréguet.	Garnier.	Rapet.
Briant.	Georges.	Rossigneux.
Carcenac.	Gérin.	Salvetat.
Carlhian	Girard	Tailbouis.
Charrière père.	Girodon ainé.	Tardieu.
Choquart.	Heuzé.	Tisserant.
Christofle.	Lan.	Tresca.
Couche.	Latour.	Trousseau fils.
Dalloz.	Laussedat.	Turgan.
Davin.	Lavollée.	Villemain-Huard.
Debette.	Lehon (Léopold).	Vivier.
Decaux.	Lemann.	Vuillaume.
Delessert (Benjamin).	Luuyt.	Warnier.
Demarquay.	Mallet (Édouard).	Wolff.
Dubocq.	Mangin.	

Nº 44.

DÉCRET

PORTANT NOMINATION DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL

DE L'EMPIRE FRANÇAIS À LONDRES.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut :

Vu nos décrets des 14 et 18 mai 1861, instituant la Commission française de l'Exposition universelle de 1862 ;

Sur le rapport de notre bien-aimé cousin le prince Napoléon, président de la Commission impériale,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1^{er}. — M. Le Play, conseiller d'État, membre et secrétaire général de la Commission impériale, est nommé commissaire général de l'empire français près l'Exposition universelle de 1862, à Londres.

ART. 2. — Notre Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 19 mars 1862.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur:

*Le ministre de l'agriculture, du commerce
et des travaux publics,*

E. ROUHER.

N° 12.

LISTE DES PROMOTIONS ET NOMINATIONS

DANS

L'ORDRE IMPÉRIAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

FAITES A LA SUITE DE L'EXPOSITION DE 1862.

EXPOSANTS

PROMUS OU NOMMÉS PAR DÉCRET DU 24 JANVIER 1863.

Au grade d'Officier :

MM. Bourdaloue (Paul-Adrien).	MM. Herz (Henri).
Cail (J.-F.).	Javal (Léopold).
Chanoine (Jacques-Henri).	Maës.
Christofle (C.).	Mathieu (Claude-Ferdinand).
Dickson.	Roman père.
Fourdinois père (H.).	Schattenmann.
Gouin (Ernest).	Seydoux (Auguste).
Grohé (G.).	

Au grade de Chevalier :

MM. Armet de Lisle (J.).	MM. Fontaine.
Barbezat.	Fournier-Aubry.
Bary-Mérian (de).	Froment.
Barrès (V.).	Gantillon (Denis).
Baudouin (F.).	Gaupillat (André).
Bayard.	Gélis (A.).
Berger (Pierre).	Gérentet (Claudius).
Blanchet aîné.	Gévelot (Jules).
Blanzy.	Giffard.
Boigeol - Japy.	Gosse (Auguste - François).
Bouchotte (Émile).	Guerre - Crossart père.
Braquenié (Alexandre).	Hébert fils (Émile - Frédéric).
Caquet-Vauzelles (Victor).	Hennecart.
Carré.	Huguenin (Louis).
Casse fils.	Imbert.
Charrière fils (J.-J.).	Kopp (Émile).
Chémery.	Lagache (Julien).
Chocqueel.	Laurent (Auguste).
Cizancourt (de).	Legrix.
Cordonnier (Louis).	Lequien père.
Cormouls (Ferdinand).	Lerolle.
Cubain (R.).	Luér (G.-A.).
Cumming (J.).	Martin (Émile).
Davin (Frédéric).	Mathieu (L.-J.).
Delafontaine (A.-M.).	Merle (Henri).
Derriey.	Million (Jean - Pierre).
Desfossé (Jules).	Montessuy.
Devisme (L.-F.).	Morin (Paul).
Dezobry.	Motte - Bossut.
Dognin (Camille).	Mourceau (Charles).
Dreyfus.	Müller.
Duboscq.	Normand.
Duché (Jean - Baptiste).	Patoux (Adolphe).
Durand (François).	Peltreau (Placide).
Durenne (A.).	Picault (Gustave - François).
Engelhardt (F.).	Pihan père.
Fanien père.	Poitevin (A.).
Fannière (F.).	Pougnet (Maximilien).
Fey.	Prévost (Florent).
Fievet (Constant).	Renard (Francisque).

MM. Robert Faure (Charles).	MM. Taurines (J.-M.-H.-A.).
Rouquès (A.).	Thiébaut (Victor).
Roux (Charles).	Vauquelin (Félix).
Sebille (Charles).	Villeminot - Huard.
Servant (Alexandre).	Vissière.
Steiner (Charles).	Wolff (Auguste).

MEMBRES DE LA SECTION FRANÇAISE DU JURY INTERNATIONAL

PROMUS OU NOMMÉS PAR DÉCRETS DU 24 JANVIER 1863

Au grade de Commandeur:

M. Balard. M. Nélaton.

*Au grade d'Officier :*MM. Barral. MM. Demarquay.
Bella. Würtz.*Au grade de Chevalier :*MM. Baude (baron). MM. Larssonier (Gustave).
Cavaré. Luuyt.
Decaux (Charles). Masson (Victor).
Duval (Jules). Tailbouis (Eugène).
Laboulaye (Charles).

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION IMPÉRIALE

PROMUS OU NOMMÉS PAR DÉCRETS DU 24 JANVIER ET DU 29 AOUT 1863

Au grade d'Officier:

M. Du Sommerard.

*Au grade de Chevalier :*MM. Aldrophe. MM. Lecorché.
Donnat (Léon). Legrand (Arthur).
Franqueville (Ch. de). Roguès.

N^o 13.

RAPPORT A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

PAR S. A. I. M^{gr} LE PRINCE NAPOLÉON

AU NOM DE LA COMMISSION IMPÉRIALE.

Sire,

Je viens, au nom de la Commission impériale chargée de l'organisation de la section française à l'Exposition universelle de Londres, rendre compte à Votre Majesté des résultats financiers de nos opérations.

Votre Majesté sera satisfaite d'apprendre que nos dépenses sont restées de beaucoup au-dessous des crédits votés.

Pour établir son budget, la Commission impériale avait pris pour base la dépense de 634,000 francs, faite en 1851, pour l'installation à Londres de 1,700 exposants, pour le transport de 750 tonnes de colis et pour la rétribution de 30 jurés. Elle avait prévu qu'on pourrait avoir à installer 3,000 exposants, à rétribuer 36 jurés, et à transporter 2,000 tonnes : ce qui aurait entraîné une dépense proportionnelle d'environ 1,400,000 francs. Espérant pouvoir introduire de notables économies, elle s'était bornée à demander 1,200,000 francs, votés par le Corps législatif le 2 juillet 1861.

Nos prévisions ont été dépassées par suite des efforts qu'ont faits nos artistes et nos industriels; le nombre des exposants a atteint 5,779; le poids des colis s'est élevé à 2,219 tonnes, et la Commission anglaise a porté à 65 le nombre des jurés. La Commission impériale n'a reculé devant aucune dépense pouvant concourir à la splendeur de l'Exposition; elle a fait frapper, avec le nom du destinataire en relief, 800 médailles d'or, d'argent et de bronze, qu'elle a offertes à ses collaborateurs; elle n'a rien épargné pour remplir le devoir imposé à chaque nation dans ces concours internationaux, et, pour la première fois, grâce au dévouement de ses agents et au zèle des principaux exposants, une exposition française a été prête au jour fixé.

Nous sommes parvenus à compenser ces causes d'augmentation de dépenses par l'ordre sévère établi dans les détails des services et par le soin que nous avons eu de n'employer, à chaque phase de nos opérations successives, que le personnel strictement nécessaire. Les frais ont d'ailleurs été allégés par beaucoup d'exposants qui ont généreusement concouru, au moyen de leurs produits, à la décoration du palais de Kensington et de l'hôtel de la Commission impériale à Londres.

Si les dépenses de l'Exposition de 1862 avaient dépassé celles de 1851 en pro-

portion du nombre des exposants et du poids des produits, elles auraient atteint environ 2 millions de francs. D'après le compte définitif que je viens d'arrêter, elles s'élèvent à 975,000 francs.

Cette somme se décompose ainsi qu'il suit :

Dépenses liquidées.	951,125 francs.
Dépenses à liquider évaluées à.	23,875 —
Total.	975,000 francs.

J'informe M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et M. le Ministre des finances, que l'État peut disposer de la somme de 225,000 francs, formant le reliquat du crédit alloué à la Commission impériale.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis,

De Votre Majesté

Le très-dévoué cousin,

Le Prince,

Président de la Commission impériale,

NAPOLÉON (Jérôme).

Paris, le 27 octobre 1863.

FIN DES DOCUMENTS OFFICIELS.

LISTE ALPHABÉTIQUE
DES
EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS
DANS LA SECTION FRANÇAISE.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS

MÉDAILLES.

- | | |
|---|--|
| Abraham Kanoui, à Oran. — Kermès.
— 3623. | Ahrens (H.), à Paris. — Ouvrages de marqueterie de bois. — 2861. |
| Abram (L'abbé), à Misserghin (province d'Oran). — Céréales et plantes légumineuses. — 3607. | Aix (Comice agricole de l'arrondissement d') (Bouches-du-Rhône). — Froment. — 804. |
| Achard (A.), à Paris. — Appareils électro-magnétiques. — 1023. | Ajaccio (Jury d') (Corse). — Huiles, fruits, tabacs. — 817. |
| Afrique (Société l'Union agricole d'), à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Céréales, tabac, bois. — 3607, 3615, 3619. | Alauzet (P.), à Paris. — Presse mécanique. — 1177. |
| Agnellet (Les frères), à Paris. — Fournitures pour modes. — 2509. | Albaret et Cie, à Liancourt (Oise). — Machines agricoles. — 1207. |
| Aguado (Comte O.), à Paris. — Épreuves photographiques obtenues par agrandissement. — 1541. | Alby et Rivière, à Constantine. — Cuirs et peaux. — 3631. |
| Aguado (Vicomte) (Gironde). — Vins. — 669. | Aldebert (L.), à Millau (Aveyron). — Peaux de veau. — 2418. |
| Aguado (Vicomte O.), à Paris. — Épreuves photographiques obtenues par agrandissement. — 1542. | Aldebert (A.) fils et frères; Aldebert (L.); Carrière (P.) frères et Dupont; Corneillan frères, à Millau (Aveyron). — Peaux de veau. — 2421, 2418, 2419, 2420. |
| Ahmed-Bel-Kadi, à Batna (province de Constantine). — Poil de chameau. — 3617. | Alexandre, à Paris. — Gants de peau. — 2553. |
| Ahmed-Chaouch, à Tébessa (province de Constantine). — Miel. — 3612. | Alexandre (P.-F.-V.), à Paris. — Éventails. — 2434. |
| | Alexandre père et fils, à Paris. — Organes. — 1650. |

- Alger (Province d'). — Produits minéraux. — 3602.
- Alger (Service des forêts de la province d'). — Bois. — 3619.
- Algérie (Exposition collective de l'). — Soie grège, laines et tissus d'Algérie, tapis indigènes. — 3618, 3629, 3630.
- Algérie (Gouvernement d'), à Alger. — Bijouterie d'argent. — 3638.
- Algoud frères, à Lyon (Rhône). — Taffetas noirs. — 1885.
- Allain-Moulard (L.-A.-F.), à Paris. — Ouvrages faits au crochet, objets de maroquinerie. — 2523.
- Allard fils et Cie, à Sarlat (Dordogne). — Meules de moulins. — 59.
- Alophe (M.), à Paris. — Épreuves photographiques. — 1462.
- Alphand, Darcel et Davioud, à Paris. — Album des travaux du bois de Boulogne et du bois de Vincennes. — 1251.
- Amic (L.) et Cie, à Toulon (Var). — Cuir tanné et lissé. — 2376.
- Andelle (G.), à Épinac (Saône-et-Loire). — Bouteilles et bonbonnes. — 3295.
- Andriveau-Goujon (E.), à Paris. — Cartes géographiques. — 2741.
- Angers (Société industrielle et d'agriculture d') (Maine-et-Loire). — Vins. — 589.
- Annonay (Exposition collective de la ville d') (Ardèche). — Peaux mésées. — 2374.
- Apiculture (Exposants d'appareils et de produits d'). — Miels. — 660.
- Appel (F.-A.), à Paris. — Étiquettes. — 2639.
- Arbel (L.), Deflassieux frères et Peil- lon, à Rive-de-Gier (Loire). — Roues de locomotives. — 1034.
- Ardisson et Varaldi, à Cannes (Alpes-Maritimes). — Parfumerie. — 225.
- Armagnac (Association des propriétaires de l') (Charente). — Eaux-de-vie. — 654.
- Armand-Calliat, à Lyon (Rhône). — Orfèvrerie religieuse. — 3238.
- Armengaud (J.-E.) ainé, à Paris. — Atlas de mécaniques. — 2705.
- Armengaud, à Paris. — Cours de dessin industriel. — 2793.
- Armet de Lisle (J.), à Nogent-sur-Marne (Seine). — Bleu d'outremer, sulfate de quinine. — 196.
- Arnaud ainé et Cie, à Voiron (Isère). — Vins et liqueurs. — 746.
- Arnaud-Gaidan (J.) et Cie, à Nîmes (Gard). — Tapis veloutés. — 2195.
- Arnavon (H.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Savons. — 960.
- Arreckx-Collette (Mme veuve), à Tourcoing (Nord). — Fils de laine. — 2048.
- Asile-école Fénelon, à Vaujours (Seine-et-Oise). — Travaux d'élèves. — 2857.
- Aubagne (Comice agricole d') (Bouches-du-Rhône). — Huiles. — 805.
- Aubergier, à Clermont (Puy-de-Dôme). — Opium indigène. — 423.
- Aubert (F.), à Aix (Bouches-du-Rhône). — Froment. — 808.
- Aubert (A.) et Gérard, à Paris. — Objets de caoutchouc. — 959.
- Aubin et Baron, à Paris; Deshaies-Labiche, à Paris; Morel (E.), à Essonne (Seine-et-Oise); Rabourdin,

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

187

- Chasles et Lefebvre, à l'Épine (Seine-et-Oise). — Farines. — 376.
- Aubry-Febvrel, à Mirecourt (Vosges). — Guipures. — 2314.
- Aucoc (L.) aîné, à Paris. — Objets d'orfèvrerie de table, nécessaires et sacs de voyage. — 3409.
- Audresset fils et Menuet, à Paris. — Tissus de cachemire. — 2039.
- Aury (L.), à Saint-Étienne (Loire). — Fusils de chasse et pistolets. — 1319.
- Ausone, (Gironde). — Vins. — 669.
- Auvergne (Société des fabricants de pâtes et des semouleurs d'), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Pâtes alimentaires. — 268.
- Auvray fils, à Orléans (Loiret). — Bonbons. — 306.
- Auxerre (Comice agricole d') (Yonne). — Vins. — 663.
- Auzoux (docteur L.), à Paris. — Préparations d'anatomie plastique. — 1748.
- Avallon (Société d'agriculture d') (Yonne). — Vins. — 663.
- Avisseau (E.) fils, à Tours (Indre-et-Loire). — Poteries artistiques de terre émaillée. — 3342.
- Bachelet (L.-C.), à Paris. — Orfèvrerie et bronzes d'église. — 3229.
- Bachir-ben-bel-Kassem, à Fermatou (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- Badoureau (M.-P.-L.), à Paris. — Tableaux et étiquettes. — 2646.
- Bagriot (F.-A.), à Paris. — Boutons. — 2561.
- Bakry et Cie, à Alger. — Tabacs. — 3615.
- Balay et Cie, à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1924.
- Baldus (E.), à Paris. — Grandes épreuves photographiques. — 1469.
- Balguerie, à la Guadeloupe. — Cotons. — 3495.
- Balle aîné, à Rambervillers (Vosges). — Houblon. — 495.
- Banneton, à Saint-Vallier (Drôme). — Soies grées. — 859.
- Bapterosses (F.), à Briare (Loiret). — Boutons et clous d'émail. — 2492.
- Barallon et Brossard, à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1923.
- Barbedienne (F.), à Paris. — Meubles d'art, bronzes d'art, objets d'argent ciselé. — 3055.
- Barbezat et Cie, à Paris. — Fontes d'art. — 3037.
- Barbier, à Alger. — Tabacs. — 3615.
- Barbier et Daubrée, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Objets de caoutchouc, machines agricoles. — 1205.
- Bardin (J.-L.-F.), à Paris. — Fleurs artificielles. — 2475.
- Bardin (L.), à Paris. — Plans en relief pour l'enseignement de la topographie. — 2802.
- Bardou (P.-G.), à Paris. — Jumelles de théâtre et lunettes. — 1408.
- Barnoin, à Constantine. — Laines. — 3617.
- Barrau (T.-H.), à Paris. — Livres de pédagogie. — 2771.
- Barre (A.), à Paris. — Coins et épreuves de monnaies et de médailles. — 2743.
- Barrés frères, à Saint-Julien-en-Saint-

- Alban (Ardèche). — Soies gréges et ouvrées. — 840.
- Bary jeune et C^{ie}, au Mans (Sarthe). — Fils et toiles de chanvre. — 1834.
- Bary-Mérian (de), à Guebwiller (Haut-Rhin). — Rubans. — 1907.
- Bauchet-Verlinde et C^{ie}, à Lille (Nord). — Machines à régler. — 1447.
- Baudon (F.) et fils, à Paris. — Fourneau de cuisine. — 1281.
- Baudot-Mabille, à Verdun (Meuse). — Dragées. — 303.
- Baudoin frères et Jouanin, à Paris. — Machines à fabriquer les filets de pêche. — 1102.
- Baudouin frères, à Paris. — Toiles cirées. — 2242.
- Baudrit (A.), à Paris. — Constructions de fer. — 2944.
- Bayard et Bertall, à Paris. — Portraits et reproductions photographiques. — 1524.
- Bayvet frères, à Paris. — Maroquin et cuirs de fantaisie. — 2427.
- Beau (E.), à Paris. — Planches d'anatomie en chromolithographie. — 2691.
- Beaucourt (H.-C.), à Lyon (Rhône). — Orgue - harmonium. — 1645.
- Beaudemoulin, à Paris. — Appareil de décintrement au moyen du sable. — 1251.
- Beaufils, à Bordeaux (Gironde). — Meubles. — 2900.
- Beaufour-Lemonnier, à Paris. — Bijoux en cheveux. — 2359.
- Beaujeu (Comice de) (Rhône). — Vins. — 563.
- Beaumont (Marquis de) (Gironde). — Vins. — 669.
- Beaune (Comité d'agriculture de) (Côte-d'Or). — Vins. — 663.
- Beaune (Association commerciale et viticole de l'arrondissement de) (Côte-d'Or). — Vins. — 663.
- Beauperthuy, à la Guadeloupe. — Rhum. — 3494.
- Beaurecueil, à Vernon (Loir-et-Cher). — Alcool. — 594.
- Beauvais (Institut normal agricole de) (Oise). — Produits agricoles, chanvre, collection d'entomologie. — 373, 2803.
- Bec (P. de), à Montauronne (Bouches-du-Rhône). — Amandes. — 807.
- Béchard (R.-L.), à Paris. — Appareils orthopédiques. — 1736.
- Becker et Otto, à Paris. — Objets de bois de l'Algérie. — 3637.
- Bécoulet (C.) et C^{ie}, à Angoulême (Charente). — Papier à écrire. — 2655.
- Bélanger (C.), à la Martinique. — Produits de la colonie. — 3506.
- Belgrand, à Paris. — Cartes des égouts et de la distribution des eaux de Paris. — 1254.
- Bella (F.), à Grignon (Seine-et-Oise). — Instruments agricoles. — 1203.
- Bellemont-Terret et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie unis. — 1951.
- Bellest-Benoist et C^{ie}, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draperie. — 2091.
- Bellier, à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Bellon frères et Conty, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie unis. — 1898.
- Bellot, à Paris. — Modèles de constructions civiles. — 1251.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

189

- Belot (P.-A.), à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Miel. — 3612.
- Belvallette frères, à Paris. — Voiture. — 1043.
- Bender (L.-A.-E), à Paris. — Bijouterie d'imitation. — 3226.
- Benoist et Grévin, à Reims (Marne). — Flanelles. — 2041.
- Béraud, à Lyon (Rhône). — Dessins sur tissus de soie. — 1871.
- Berchoud et Guerreau, à Paris. — Étoffes pour meubles. — 2180.
- Berger-Levrault (Veuve) et fils, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Livres imprimés. — 2712.
- Bergier, (Drôme). — Vins. — 758.
- Berjot (F.), à Caen (Calvados). — Extraits pharmaceutiques. — 145.
- Berlioz (A.) et Cie, à Paris. — Machine magnéto-électrique. — 1146.
- Bernard (A.-L.), dit Prévost-Bernard, à Paris. — Fleurs pour coiffures. — 2472.
- Bernard (L.), à Paris. — Canons d'armes à feu. — 1337.
- Bernier aîné et Arbey, à Paris. — Machine à travailler le bois. — 1092.
- Bernoville frères, Larssonnier frères et Chenest, à Paris. — Tissus de laine imprimés. — 2262.
- Berrus frères, à Paris. — Dessins de châles. — 3413.
- Bertaud, à Paris. — Instruments d'optique, appareils pour la photographie. — 1442, 1458.
- Bertauts (J.-V.), à Paris. — Lithographie artistique. — 2682.
- Bertèche, Baudoux-Chesnon et Cie, à Sedan (Ardennes). — Draperie. — 2104.
- Berthelot (N.), à Troyes (Aube). — Métiers pour la bonneterie. — 1080.
- Bertrand aîné, à Béziers (Hérault). — Vins. — 783.
- Bertrand et Cie, à Lyon (Rhône). — Pâtes alimentaires de blé d'Algérie. — 3611.
- Bertsch (A.), à Paris. — Appareils pour la photographie. — 1459.
- Besnard (F.), Richou et Genest, à Angers (Maine-et-Loire). — Cordages de chanvre et de fil de fer. — 1377.
- Best (J.) et Cie, à Paris. — Gravures sur bois. — 2710.
- Betz-Penot, à Ulay (Seine-et-Marne). — Farine de maïs d'Algérie. — 3611.
- Beyer, à Montpensier (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Bezanson frères, à Paris. — Céruse. — 212.
- Bignon, à Paris. — Produits agricoles. — 397.
- Bigorgne, (Aisne). — Laine. — 371.
- Bimont (E.), à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulles et dentelles. — 2294.
- Bingham (R.), à Paris. — Épreuves photographiques. — 1533.
- Bisson frères, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1463.
- Biver. — Lin.
- Blache et Cie, à Lyon (Rhône). — Velours de soie. — 1864.
- Blanc, à Bône (province de Constantine). — Cocons et soie. — 3618.
- Blanc-Marty et Cie, à Paris. — Équipements militaires. — 1323.
- Blanchet (J.-B.), à Paris. — Bonneterie. — 2592.

- Blanchet (P.-A.-C.) fils, à Paris. —
Pianos droits. — 1690.
- Blanchet frères et Kleber, à Rives (Isère). — Papier à écrire. — 2634.
- Blancho frères, Plaine des Andalouses (province d'Oran). — Céréales, matières tannantes et tinctoriales. — 3607, 3623.
- Blanchon (L.), à Saint-Julien-en-Saint-Alban (Ardèche). — Soies gréges et ouvrées. — 839.
- Blanchon fils, à Flaviac (Ardèche). — Soies gréges et ouvrées. — 843.
- Blanzzy et Cie, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Plumes métalliques. — 3466.
- Blard (A.), à Dieppe (Seine-Inférieure). — Objets d'ivoire. — 3375.
- Blazy frères, à Paris. — Laines pour la tapisserie. — 2320.
- Bleuze (J.), à Sidi-bel-Abbès (province d'Oran). — Farine. — 3611.
- Blin fils et Bloc, à Bischwiller (Bas-Rhin). — Draperie. — 2074.
- Bohin (B.-F.), à l'Aigle (Orne). — Objets de quincaillerie. — 2961.
- Boigeol - Japy, à Giromagny (Haut-Rhin). — Cotons filés et tissés. — 1808.
- Boisselot et fils, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Pianos. — 1673.
- Boland (O.-J.) fils, à Paris. — Pétriseur mécanique. — 4116.
- Bommart (A.), de La Roche-Tolay et Regnault, à Paris. — Pont de tôle construit sur la Garonne, à Bordeaux. — 1251.
- Bonault (M.). — Alcool de betterave.
- Bondier-Donninger et Ulbrich, à Paris. — Pipes et porte-cigarettes. — 3392.
- Bonet-Desmarres, à Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales). — Vins. — 736.
- Bonnet, à la Guadeloupe. — Sucre. — 3494.
- Bonnet et Cie, à Lyon (Rhône). — Taffetas et satins. — 1870.
- Bonnet et Bouniols, au Vigan (Gard). — Cocons et soies gréges. — 849.
- Bonnier. — Huile d'olive.
- Bonnor, Degrand et Cie, à Eurville (Haute-Marne). — Fils de fer. — 6.
- Boutems (B.), à Paris. — Jouets mécaniques. — 3399.
- Bord (A.), à Paris. — Pianos. — 1684.
- Bordin-Tassart (A.), à Paris. — Produits alimentaires. — 329.
- Bosson frères, à Oran. — Tabacs. — 3615.
- Boucher (E.), à Fumay (Ardennes). — Ornements et vases de fonte. — 2996.
- Bouches-du-Rhône (Société d'agriculture des). — Huiles et fruits, feuilles de tabac. — 803.
- Bouchotte, à Metz (Moselle). — Farine. — 376.
- Boucly-Marchand, à Saint-Quentin (Aisne). — Devants de chemise à la mécanique. — 1794.
- Boudier (F.), à Paris. — Pâtes alimentaires. — 269.
- Boudon. — Soies gréges et ouvrées. — 846.
- Bouffard, Ferrier et Cie, à Paris. — Draps et flanelles. — 1992.
- Bouillet (J.-B.), à Paris. — Broderies sur velours et satin. — 2490.
- Bouillon, Muller et Cie et Muller (E.), à Paris. — Appareils de bains et de blanchisserie. — 1112.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

191

- Boule, à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Cocons et soié. — 3618.
- Bouniceau, Lemaitre et Bellot, à Paris. — Modèles de constructions civiles. — 1251.
- Bouquié (F.), à Paris. — Modèle d'un système de halage à vapeur sur les canaux. — 1371.
- Bourbourg (Société d'agriculture de) (Nord). — Produits agricoles. — 352.
- Bourdaloue, à Paris. — Atlas du nivelllement général de la France. — 1251.
- Bourdin (E.), à Paris. — Cartes et atlas. — 2787.
- Bourdois père et fils, à Paris. — Fromages. — 441.
- Bourdon (E.), à Paris. — Manomètres, baromètres, pompes, machine à vapeur. — 4156.
- Bouret et Ferré (T.), à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3252.
- Bourgain (J.-B.), à Paris. — Bijoux et parures d'acier. — 3176.
- Bourgeois frères, à Paris. — Châles. — 2165.
- Bourgogne (Exposition collective des vins de). — Vins. — 663.
- Bourry frères, à Paris. — Broderies. — 2273.
- Boutard et Lassalle, à Paris. — Châles. — 2159.
- Boutarel et Cie, à Paris. — Mérinos teints. — 2267.
- Boutey et fils, à Besançon (Doubs). — Horlogerie. — 1603.
- Bouttevillain (L.-F.), à Paris. — Tubes de fer. — 2975.
- Bouxwiller (Société des mines de)
- (Bas-Rhin). — Produits chimiques. — 135.
- Boy (J.), à Paris. — Objets d'art de zinc et de bronze. — 3030.
- Boyer et Cie, à Paris. — Produits chimiques. — 181.
- Boyer et Heil, à Gignac (Hérault). — Truffes et huiles. — 786.
- Boyer (V.) et fils, à Paris. — Bronzes. — 3070.
- Braquenié frères, à Aubusson (Creuse). — Tapis et tapisserie. — 2492.
- Braun (A.), à Dornach (Haut-Rhin). — Épreuves photographiques. — 1527.
- Brébant, Salomon et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1950.
- Bréguet (L.-C.-F.), à Paris. — Instruments de précision, ouvrages d'horlogerie. — 1413.
- Bresnier, à Alger. — Cours de langue arabe. — 3635.
- Breton (J.-D.), à Paris. — Instruments à vent. — 1698.
- Breton frères et Cie, au Pont-de-Claix (Isère). — Papiers. — 2642.
- Bricard et Gautier, à Paris. — Objets de serrurerie et de quincaillerie. — 2931.
- Briot de la Mallerie, à Kerlogotu (Finistère). — Produits agricoles. — 434.
- Brivet, à Paris. — Ciment. — 1265.
- Brocard, à Paris. — Liqueur fabriquée avec des plantes d'Algérie. — 3614.
- Brocot (L.-A.), à Paris. — Pendules. — 1588.
- Broquin et Lainé, à Paris. — Bronzes. — 3015.

- Brosset ainé et Boissieu (de), à Lyon (Rhône). — Tissus de soie unis et façonnés. — 1868.
- Brossette (H.) et C^{ie}, à Paris. — Glaces étamées à l'argent pur. — 3318.
- Brouilhet et Baumier, au Vigan (Gard). — Soies grées et ouvrées. — 850.
- Brouillet (A.), à Paris. — Ouvrages de passementerie. — 2290.
- Brun (A.), à Paris. — Fusils et pistolets. — 1303.
- Brun (M^{me} M.), à Paris. — Coiffures pour dames. — 2489.
- Brunet, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Farines et semoules. — 806, 3611.
- Brunet-Lecomte, à Bourgoin (Isère). — Tissus imprimés. — 2256.
- Brunet-Lecomte, Devillaine et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1865.
- Brunier fils et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Prussiates de potasse. — 173.
- Brunner père et fils, à Paris. — Instruments de précision. — 1415.
- Brunot et Lefèvre, à Calais (Pas-de-Calais). — Tulles. — 2295.
- Bruzon (J.) et C^{ie}, à Portillon (Indre-et-Loire). — Produits chimiques. — 164.
- Bry (M.-E.-A.), à Paris. — Lithographies. — 2727.
- Buchholtz et C^{ie}; Delame-Lelièvre et fils; Godard (A.) et Bontemps: à Valenciennes (Nord); Guynet (L.-H.), à Cambrai (Nord); Lussigny frères, à Valenciennes (Nord). — Toiles, bâties et linons. — 1848, 1849, 1852, 1850, 1851.
- Buffet (L.-A.) jeune, à Paris. — Instruments à vent. — 1695.
- Buffet-Crampon et C^{ie}, à Paris. — Clarinettes. — 1697.
- Bulteau frères, à Roubaix (Nord). — Tissus pour châles. — 2128.
- Cabirol (J.-M.), à Paris. — Lampe sous-marine, appareil de plongeur. — 1369.
- Cadiat et Oudry, à Paris. — Pont tournant de tôle. — 1251.
- Caffarelli (J.), à Bastia (Corse). — Pâtes alimentaires. — 824.
- Cail (J.-F.) et C^{ie}, à Paris. — Appareils de sucrerie, machines à vapeur. — 1089, 1144.
- Caillot fils, Jeck et C^{ie}, à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3261.
- Cain (A.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3040.
- Callaud-Bélisle, Nouel, Tinan (de) et C^{ie}; Lacroix frères; Laroche-Joubert, Dumergue, Lacroix et C^{ie}: à Angoulême (Charente). — Papiers. — 2666.
- Callebaut (C.), à Paris. — Machines à coudre. — 1066.
- Callou (A.) et Vallée, à Paris. — Produits de sources minérales. — 91.
- Calvat (F.), à Grenoble (Isère). — Gants de peau. — 2534.
- Cammas, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1465.
- Camus (C.) et C^{ie}, à Paris. — Produits chimiques. — 119.
- Camus, (Aisne). — Laine. — 371.
- Canson et Montgolfier, à Annonay (Ardèche). — Papiers. — 2665.
- Cantel et C^{ie}, à Rouen (Seine-Inférieure). — Toiles-cuir. — 2220.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

193

- | | |
|---|---|
| Capdeville (A.); Maître (P.); Merman (G.); (Gironde). — Vins. — 669. | Chabot fils, à Lyon (Rhône). — Cocons. — 832. |
| Caquet - Vauzelle et Côte , à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1881. | Chabrier (L.), à la Réunion. — Sucre. — 3500. |
| Gardeilhac (A.-E.), à Paris. — Coutellerie de luxe. — 3150. | Chagot (A.), à Paris. — Fleurs artificielles et plumes. — 2484. |
| Carpentier, à Paris. — Matériel d'enseignement élémentaire. — 2801. | Chaix (P.-A.), à Paris. — Bibliothèque d'ébène. — 2868. |
| Carré (F.), Mignon et Rouart, à Paris. — Machine à faire la glace. — 1191. | Chalain (E.), à Riadan, commune de Pléchâtel (Ille-et-Vilaine). — Ardoises. — 84. |
| Carrière. — Matériel d'enseignement élémentaire. | Chambon , à Saint-Paul-Lacoste (Gard). — Soies grées. — 848. |
| Carrière (P.) frères et Dupont, à Millau (Aveyron). — Peaux de veau. — 2419. | Chambrelnet, à Bordeaux (Gironde). — Produits forestiers des landes de Gascogne. — 883. |
| Cartier-Bresson , à Paris. — Fils de coton retors. — 1780. | Champagne (Exposition collective de la). — Vins, eaux-de-vie. — 661. |
| Casella (E.), à Paris. — Peignes. — 3432. | Champanhet-Sargeas frères , à Vals (Ardèche). — Soies grées et ouvrées. — 853. |
| Casse (J.) et fils, à Lille (Nord). — Toiles de lin ouvrées et damassées. — 1831. | Chandont de Bomont-Briaille. — Laines. — 662. |
| Castéja , à Bordeaux (Gironde). — Vins. — 669. | Chanoine, à Paris. — Barrage à hausses mobiles. — 1251. |
| Castor (A.), à Mantes (Seine-et-Oise). — Recueil d'appareils à vapeur. — 1011. | Chapuis (P. et A.) frères, à Paris. — Objets de platine. — 48. |
| Causserouge frères, à Paris. — Liqueurs et conserves de fruits. — 282. | Charbonneau , à Paris. — Cours de pédagogie. — 2771. |
| Cavalier, à la Guadeloupe. — Substances médicamenteuses. — 3493. | Chardon (F.-C.) aîné , à Paris. — Impressions en taille douce. — 2761. |
| Cazal (R.-M.), à Paris. — Ombrelles et parapluies. — 2528. | Charmois (C.), à Paris. — Meubles d'ébène. — 2866. |
| Cazalis (H.) et Cie, à Montpellier (Hérault). — Produits chimiques. — 142. | Charpentier (P.-A), à Paris. — Montres et chronomètres. — 1590. |
| Cazenave, à Paris. — Machine à faire les briques. — 1063. | Charpentier et Cie, à Paris. — Bronzes d'art. — 3064. |
| Celles (de), à Paris. — Machines à coudre. — 1065. | Charrière (colonel), à la Guyane. — Collection de bois. — 3458. |

13

- Charrière (J.-J.), à Paris. — Instruments de chirurgie, coutellerie. — 1712, 3152.
- Charton (E.), à Paris. — Publications populaires. — 2796.
- Chartron et fils, à Saint-Vallier (Drôme). — Soies. — 857.
- Charvin (F.), à Lyon (Rhône). — Couleur verte pour teinture. — 98.
- Chary et Laffendel, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draperie. — 2088.
- Chatelain (A.), à Paris. — Cartes des voies de communication. — 2703.
- Châtelet et Cornet, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Coutellerie. — 3143.
- Chaubart, à Paris. — Vanne automatique. — 1251.
- Chaumont et Languereau, à Paris. — Bronzes d'art. — 3051.
- Chazelles (comte de), à la Guadeloupe. — Sucre. — 3494.
- Cheilley jeune et Cie, à Paris. — Gants de peau. — 2545.
- Chemery, à Noirmont (Marne). — Produits agricoles. — 519.
- Chemin de fer d'Orléans (Compagnie du), à Paris. — Locomotive à voyageurs. — 1012.
- Chemin de fer du Nord (Compagnie du), à Paris. — Locomotive à marchandises. — 1032.
- Chenailler (P.-C.), à Paris. — Appareil évaporateur. — 1155.
- Cheneaux, à la Martinique. — Rhum. — 3504.
- Chenneyière (Mme veuve), à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draperie. — 2097.
- Chéret (M.-J.), à Paris. — Modèle de moteur. — 1111.
- Cheval (B.), à Estreux (Nord). — Produits agricoles. — 359.
- Chevalier (A.-E.), à Paris. — Épreuves de gravure héraldique. — 3222.
- Chevé (docteur E.), à Paris. — Méthode de chant. — 2794.
- Chevret (C.-J.), à Paris. — Conserves alimentaires. — 318.
- Cheviron, à Médéah (province d'Alger). — Pâtes alimentaires. — 3611.
- Chiapella, (Gironde). — Vins. — 669.
- Chilliat, à Paris. — Soies. — 4903.
- Chirade (P.-P.), à Paris. — Beurres et œufs. — 440.
- Chocqueel (L.), à Puteaux (Seine). — Châles et tissus imprimés. — 2257.
- Chollet et Cie, à Paris. — Légumes conservés. — 312.
- Choquart (C.-F.), à Paris. — Chocolats. — 255.
- Christofle (C.) et Cie, à Paris. — Ornements d'architecture en galvanoplastie, orfèvrerie. — 3204.
- Chuffart, à Oued-el-Halleg (province d'Alger). — Tabac. — 3615.
- Civray (Comice de) (Vienne). — Produits agricoles. — 624.
- Claudin (F.), à Paris. — Fusils de chasse, pistolets. — 1336.
- Clavier (E.), à Paris. — Chenets de bronze et de fer. — 3017.
- Claye (J.), à Paris. — Impressions. — 2735.
- Claye (V.-L.), à Paris. — Parfumerie. — 227.
- Cléobie (E.), à la Guyane. — Fibres végétales. — 3459.
- Cliff frères, à Saint-Quentin (Aisne). — Blondes. — 2326.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

195

- Cochaud, Adam et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1899.
- Cocheteux et fils, à Templeuve (Nord). — Tissus de laine et soie. — 2177.
- Coëz (E.) et C^{ie}, à Saint-Denis (Seine). — Extraits de bois de teinture. — 205.
- Coffetier (N.), à Paris. — Vitraux peints. — 3312.
- Cogniet (C.), Maréchal et C^{ie}, à Paris. — Blanc de baleine et paraffine. — 957.
- Coignet père et fils et C^{ie}, et Coignet frères et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Produits chimiques, glu. — 178.
- Coignet (F.), frères et C^{ie}, à Paris. — Pierres artificielles. — 4258.
- Colas, Delongueil et Communay, à Courbevoie (Seine). — Roues de voitures. — 1053.
- Collas (docteur), aux Indes orientales. — Substances médicinales. — 3482.
- Collas (C.) et C^{ie}, à Paris. — Produits chimiques. — 203.
- Collet-Dubois et C^{ie}, à Amiens (Somme). — Tissus de laine mélangée. — 2022.
- Collot (M. et A.) frères, à Paris. — Balances. — 1427.
- Combier frères, à Livron (Drôme). — Soies grées. — 749.
- Comores, Mayotte et Nossi-Bé (Compagnie des). — Sucre. — 3479.
- Compagnie générale du matériel des chemins de fer, à Paris. — Voiture à voyageurs. — 1014.
- Connié et Martin, à la Rochelle (Charente-Inférieure). — Conserves de sardines. — 348.
- Constant-Valès et C^{ie}, à Paris. — Imitations de perles fines. — 3215.
- Contaret, à la Guadeloupe. — Coton. — 3495.
- Conte, à Paris. — Album du canal d'irrigation de Carpentras. — 1251.
- Coppin-Lejeune (les fils), à Douai (Nord). — Cuirs. — 2385.
- Cordier frères, à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulles et dentelles. — 2294.
- Cordier et Maison, à la Rassauta (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Cordonnier (L.), à Roubaix (Nord). — Tissus mélangés. — 2125.
- Corneille et Fabre, à Trans (Var). — Cocons et soies. — 816.
- Corneillan (comtesse C. de), à Paris. — Cocons et soies grées de l'ailante. — 833.
- Corneillan frères, à Millau (Aveyron). — Peaux de veau. — 2420.
- Cornilleau (L.) ainé et C^{ie}, au Mans (Sarthe). — Toiles de chanvre. — 1833.
- Correz, (Côte occidentale d'Afrique). — Gommes et résines. — 3489.
- Corsel, à Paris. — Machine à dévider les cocons. — 1098.
- Costa, à Mers-el-Kébir (province d'Oran). — Corail. — 3631.
- Costérisan (H), à Sidi-Ali (province d'Oran). — Collection de graines, cocons et soie, lin. — 3607, 3618, 3621.
- Côte Châlonnaise (Propriétaires de la) (Saône-et-Loire). — Vins. — 663.
- Côte-d'Or (Exposition collective du département de la). — Moutarde. — 333.
- Côte-d'Or (Comité central de la). — Vins. — 663.
- Côtes-du-Nord (Exposition collective

- du département des). — Produits agricoles. — 431.
- Couderc et Soucaret, à Montauban (Tarn-et-Garonne). — Soies gréges. — 1981.
- Coudray (P.-E.), à Paris. — Parfumerie. — 226.
- Coüet (L.-C.), à Paris. — Montres et pendules de voyage. — 1626.
- Coupin (J.), à Aix (Bouches-du-Rhône). — Chapeaux de feutre. — 2494.
- Cournerie et fils et C^{ie}, à Cherbourg (Manche). — Produits chimiques extraits des varechs. — 148.
- Court et C^{ie}, à Renage (Isère). — Papiers. — 2719.
- Courtois (A.), à Paris. — Instruments de musique de cuivre. — 1667.
- Courvoisier (P.), à Paris. — Peaux de chevreau, gants de chevreau. — 2372, 2554.
- Crapoix (J.), à Paris. — Ouvrages de stuc. — 1260.
- Cremer (J.), à Paris. — Meubles incrustés. — 2913.
- Cressier (E.), à Besançon (Doubs). — Horlogerie. — 1600.
- Crété et fils, à Corbeil (Seine-et-Oise). — Livres imprimés. — 2708.
- Croc (L.), à Aubusson (Creuse). — Encre à écrire. — 97.
- Croutelle, Rogelet, Gand et Grandjean, à Reims (Marne). — Flanelles. — 2001.
- Crouves (M.), à la Réunion. — Cacao. — 3500.
- Cubain (R.) et C^{ie}, à Verneuil (Eure). — Cuivre laminé et tréfilé. — 3093.
- Cugnot (F.), (Seine-et-Oise). — Laine. — 379.
- Cumming (J.), à Orléans (Loiret). — Locomobile et machine à battre. — 1206.
- Cunin-Gridaine père, fils et C^{ie}, à Sedan (Ardennes). — Draperie. — 2103.
- Cuny-Gérard, à Saint-Dié (Vosges). — Froment. — 498.
- Curmer (H.-L.), à Paris. — Ouvrages illustrés. — 2722.
- Cusinberche fils, à Paris. — Acide et bougies stéariques. — 941.
- Dachès et Duverger, à Paris. — Châles. — 2164.
- Dager, Ménager et Walmez, à Paris. — Imitation de tapisseries d'Aubusson. — 2181.
- Dalifol et Dalifol (A.), à Paris. — Objets de fonte malléable. — 3001.
- Daly (C.), à Paris. — Gravures d'architecture. — 2745.
- Dandrieu (C.), à Oran. — Laines. — 3617.
- Dannet et C^{ie}, à Louviers (Eure). — Nouveautés. — 2117.
- Darblay père et fils et Béranger, à Paris. — Farine. — 376.
- Darcel, à Paris. — Album des travaux du bois de Boulogne et du bois de Vincennes. — 1251.
- Darlot, à Paris. — Appareils et épreuves photographiques. — 1491.
- Daubrée (A.), à Nancy (Meurthe). — Bronzes d'art. — 3054.
- Dautresme fils, à Rouen (Seine-Inférieure). — Draps façonnés. — 2077.
- Davanne et Girard, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1520.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

197

- David (J.-B.), à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1932.
- David et Cie, au Havre (Seine-Inférieure). — Câbles-chaînes, ancrès et cabestans. — 1375.
- David-Salomon Moha, à Alger. — Panier à ouvrage. — 3636.
- David Sauzea, au Cherakat (province de Constantine). — Coton. — 3622.
- Davin (F.), à Paris. — Travaux sur le filage de la laine, laines et tissus de laine. — 880, 2147.
- Davioud, à Paris. — Album des travaux du bois de Boulogne et du bois de Vincennes. — 1251.
- Debain (A.-F.), à Paris. — Piano mécanique. — 1663.
- Deck (T.), à Paris. — Faïence d'art. — 3340.
- Decomble, à Paris. — Modèle du viaduc de Chaumont. — 1251.
- Decouflé, à Constantine. — Blé. — 3607.
- Decrombecque (G.), à Lens (Pas-de-Calais). — Froment, sucre de betterave. — 365.
- Decugis (A.), à Oran. — Olives. — 3616.
- Defay (J.-B.) et Cie, à Paris. — Albumine de sang pour impression sur étoffes. — 201.
- Degousée et Laurent (C.), à Paris. — Modèle d'un appareil de sondage. — 54.
- Dehaynin (F.), à Paris. — Dessin d'une machine à agglomérer les houilles menues. — 83.
- Dehaynin (M.-G.), à Valenciennes (Nord). — Produits chimiques. — 130.
- Deiss (E.), à Paris. — Corps gras extraits par le sulfure de carbone, savons. — 193.
- Delacour (L.-F.), à Paris. — Armes blanches. — 1333.
- Delacretaz, à Paris. — Acides et bougies stéariques. — 151.
- Delacretaz et Clouet, au Havre (Seine-Inférieure). — Bichromate de potasse. — 151.
- Delafontaine (A.-M.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3039.
- Delafontaine et Dettwiller, à Paris. — Chocolat. — 251.
- Delalain (J.), à Paris. — Publications relatives à l'instruction. — 2771.
- Delame-Lelièvre et fils, à Valenciennes (Nord). — Batistes et linons. — 1849.
- Delamotte et Faille, à Reims (Marne). — Mérinos teints. — 2259.
- Delanux (F.), à la Réunion. — Café. — 3500.
- Delapalme, à Vaujours (Seine-et-Oise). — Travaux sur l'éducation. — 2857.
- Delattre père et fils, à Roubaix (Nord). — Tissus de laine mélangée. — 2124.
- Delbrück (J.), à Paris. — Livres de récréation. — 2795.
- Delessert (E.), à Paris. — Grandes épreuves photographiques. — 1467.
- Delesse (A.), à Paris. — Carte hydrologique du bassin de Paris. — 77.
- Deleuil (J.-A.), à Paris. — Balances. — 1421.
- Delioust et Flayol, à Blidah (province d'Alger). — Farine. — 3611.
- Delvigne (H.-G.), à Paris. — Obusiers avec porte-amarre de sauvetage. — 1363.

- Demandre (C.), à Aillevillers (Haute-Saône). — Fils de fer pour cardes. — 2949.
- Demar et Cie, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Nouveautés. — 2084.
- Demeurat (docteur L.), à Tournan (Seine-et-Marne). — Conserves alimentaires. — 314.
- Deneux frères, à Hallencourt (Somme). — Linge de table. — 1847.
- Denière (G.) fils, à Paris. — Bronzes d'art. — 3065.
- Denille, directeur, à Besplas (Aude). — Produits agricoles. — 791.
- Denis (A.), à Saint-Étienne (Loire). — Velours et passementerie. — 1910.
- Deplaye, Jullien et Cie, à Paris. — Pierre lithographique. — 42.
- Depoilly, à Dieppe (Seine-Inférieure). — Objets d'ivoire. — 3375.
- Dequoy (J.) et Cie, à Lille (Nord). — Fils de lin et toiles. — 1840.
- Derazey (J.-J.-H.), à Mirecourt (Vosges). — Instruments à cordes. — 1653.
- Derogy, à Paris. — Appareils photographiques. — 1488.
- Derriey (J.-C.), à Paris. — Caractères typographiques. — 2739.
- Desaitre (Mme), à Tlemcen (province d'Oran). — Ratafia. — 3614.
- Desbordes (L.-F.-J.), à Paris. — Appareils de sûreté pour machines à vapeur. — 1160.
- Descat frères, à Flers (Nord). — Tissus teints et imprimés. — 2244.
- Deschamps frères, à Vieux-Jan-d'Heurs (Meuse). — Bleu d'outremer. — 160.
- Descours et Cie, à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1929.
- Desespringalle (A.), à Lille (Nord). — Produits chimiques. — 124.
- Desfontaines, Leroy et fils, à Paris. — Montres et chronomètres. — 1581.
- Desfossé (J.), à Paris. — Papiers peints. — 2919.
- Deshaises-Labiche, à Paris. — Farines. — 376.
- Deshayes (T.), à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Desjardins (J.-L.), à Paris. — Imitations de peintures par l'impression en taille-douce. — 2678.
- Desmoutis, Chapuis et Quennessen, à Paris. — Objets de platine. — 62.
- Desouches-Touchard père et fils, à Paris. — Voiture. — 1041.
- Despréaux (A.), à Versailles (Seine-et-Oise). — Étoffes d'ameublement. — 2891.
- Despret, à Lille (Nord). — Produits agricoles. — 351.
- Dessaint et Daliphar, à Radepont (Eure). — Tissus imprimés. — 2233.
- Dethan (A.), à Paris. — Huiles à graisser. — 989.
- Detouche (C.-L.), à Paris. — Pendules et régulateurs. — 1585.
- Devers, à Paris. — Terres cuites émaillées. — 3352.
- Devinck (F.-J.), à Paris. — Chocolats, machine à envelopper le chocolat. — 253, 4149.
- Deviolaine frères, à Vauxrot (Aisne). — Bouteilles pour vin de Champagne. — 3294.
- Devisme (L.-F.), à Paris. — Armes et projectiles. — 1338.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

199

- Dexheimer (P.), à Melun (Seine-et-Marne). — Meubles incrustés. — 2882.
- Dezobry et Tandou, à Paris. — Publications sur l'éducation. — 2771.
- Dickson et Cie, à Dunkerque (Nord). — Toiles à voiles. — 1837.
- Didron (A.-N.) aîné, à Paris. — Vitraux peints. — 3306.
- Dietrich (de) et Cie, à Niederbronn (Bas-Rhin). — Fontes, fers et aciers. — 5.
- Digney frères et Cie, à Paris. — Appareils télégraphiques. — 1414.
- Direction générale des tabacs de France. — Tabacs. — 664.
- Disdéri, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1461.
- Dodoni et Callier, à Aix (Bouches-du-Rhône). — Huile d'olive. — 838.
- Dognin et Cie, à Paris. — Dentelles. — 2284.
- Dollfus, Mieg et Cie, à Mulhouse (Haut-Rhin). — Tissus imprimés. — 2218.
- Dollfus-Moussy et fils, à Lyon (Rhône). — Tulles et dentelles. — 2324.
- Dormoy (E.), à Paris. — Carte du bassin houiller de Valenciennes. — 78.
- Dornemann (G.-W.), à Lille (Nord). — Bleu et vert d'outremer. — 127.
- Dotin (A.-C.), à Paris. — Orfèvrerie émaillée. — 3236.
- Douadi-bel-Keskès, des Amer-Gueraba (province de Constantine). — Laine. — 3617.
- Doumerc (A.), au Marais (Seine-et-Marne). — Papiers. — 2663.
- Doyère et Cie, à Paris. — Modèle de grenier conservateur. — 1214.
- Drevon (E.), à Lyon (Rhône). — Soies teintes en noir. — 2227.
- Drion-Quérité, Patoux et Drion (A.), à Aniche (Nord). — Produits chimiques, glaces. — 123, 3303.
- Driou, Morest (Mmes) et Cie, à Paris. — Broderies blanches. — 2307.
- Drouard frères, à Paris. — Albums. — 3379.
- Drouot (E.), à Paris. — Pétrisseur mécanique. — 1115.
- Dubois (V.), à Paris. — Tissus de coton façonnés. — 1813.
- Dubosc (F.) et Cie, à Paris. — Produits chimiques. — 208.
- Dubosq (L.-J.), à Paris. — Appareils d'optique, appareils pour la photographie. — 1420, 1457.
- Dubourg, Ferme de l'Alelick (province de Constantine). — Céréales. — 3607.
- Dubout aîné et ses fils, à Calais (Pas-de-Calais). — Tulles et blondes. — 2299.
- Dubus (T.), à Paris. — Ornements d'église brodés. — 2275.
- Ducel (J.-J.) et fils, à Paris. — Fontes d'art. — 3034.
- Duchâtel (comte), (Gironde). — Vins. — 669.
- Duché, Duché (A.) jeune, Brière et Cie, à Paris. — Châles. — 2155.
- Duchenne (docteur G.), à Paris. — Photographies des différentes expressions de la physionomie sous l'action de l'électricité. — 1739.
- Ducombs, à Guelma (province de Constantine). — Farine. — 3611.
- Ducoup, à Constantine. — Sémoule. — 3611.

- Ducros (L.-J.), à Paris. — Balustrade de fer forgé. — 2936.
- Dufour (A.) et Cie. — Fruits secs.
- Dufresne (H.), à Paris. — Métal gravé et damasquiné. — 1505.
- Dugnat-Gauthier et Cie, à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1926.
- Dujardin (P.-A.-J.), à Lille (Nord). — Télégraphe imprimeur. — 1439.
- Dulos (C.), à Paris. — Épreuves de gravures. — 2714.
- Dumas, à Médéah (province d'Alger). — Vins. — 3613.
- Duncan et Charpentier, à Paris. — Tissus pour châles. — 2175.
- Dupety, Theurey-Gueuvin, Bouchon et Cie, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). — Meules de moulin. — 63.
- Duplan et Salles, à Paris. — Bronzes d'art. — 3041.
- Duponchel (H.), à Paris. — Orfèvrerie de table. — 3271.
- Dupont (P.), à Paris. — Publications relatives à l'instruction. — 2771.
- Dupont et Deschamps, à Beauvais (Oise). — Brosse fines. — 2352.
- Dupont et Dreyfus, à Ars-sur-Moselle (Moselle). — Fers. — 1.
- Dupré de Saint-Maur, à Arbal (province d'Oran). — Huile d'olive, toisons, garance. — 3616, 3617, 3623.
- Dupuch (G.), à Paris. — Objets de cuivre et de bronze. — 2995.
- Dupuis (S.) et Cie, à Paris. — Chausures à vis. — 2448.
- Durand (A. et L.) frères, à Paris. — Cuirs tannés, corroyés et lissés. — 2404.
- Durand (F.) et Pradel, à Paris. — Métier Jacquart. — 1104.
- Durand jeune et Guyonnet (P.), à Périgueux (Dordogne). — Fontes et fers. — 42.
- Durando, à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Herbier, plantes fourragères. — 3608.
- Durant (A.), à Paris. — Procédé de fabrication d'ornements d'architecture. — 1259.
- Durenne (A.), à Paris. — Grilles de fonte, fontes d'art. — 3035.
- Durenne (J.-F.), à Courbevoie (Seine). — Hydratmo-purificateur. — 1163.
- Duret ainé et Bourgeois, à Paris. — Couleurs non vénéneuses. — 190.
- Duron (C.), à Paris. — Bijouterie d'art. — 3265.
- Duseigneur, à Lyon (Rhône). — Cocons. — 834.
- Dutartre (A.-B.), à Paris. — Presse mécanique. — 1178.
- Duthoit, à Paris. — Ébénisterie de bois d'Algérie. — 3637.
- Duval, (Ille-et-Vilaine). — Lin. — 429.
- Duvelleroy (P.), à Paris. — Éventails et écrans. — 2432.
- Duvette et Romanet, à Amiens (Somme). — Épreuves photographiques. — 1565.
- Duvignau (E.), à Paris. — Instrument pour l'enseignement des aveugles. — 2797.
- Eck (D.), à Cernay (Haut-Rhin). — Tissus imprimés. — 2243.
- École impériale d'arts et métiers d'Aix

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

201

- (Bouches-du-Rhône). — Collection de dessins. — 2852.
- École impériale d'arts et métiers d'Angers (Maine-et-Loire). — Collection de dessins. — 2853.
- École impériale d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne (Marne). — Collection de dessins. — 2851.
- École municipale de dessin et de sculpture de M. Lequien fils, à Paris. — Dessins et modelages. — 2846.
- École municipale de dessin et de sculpture de M. Levasseur, à Paris. — Dessins et modelages. — 2847.
- Écoles primaires du département du Nord. — Travaux d'élèves. — 2819.
- Egrot (E.-A.), à Paris. — Appareils de distillation. — 4113.
- Ehmann, Hering et Goerger, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Peaux maroquinées et maroquins. — 2428.
- Elluin (F.), à Paris. — Cannes et cravaches. — 2530.
- El-Aïfa-ben-Mansour, à El-Ourika (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- El-Hadj-Saad, à Goussim (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- El-Mebrouk ben Arbi, à Sétif (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- Enfert (d') frères, à Paris. — Gélatines et colles. — 956.
- Engelmann et Graf, à Paris. — Chromolithographie. — 2635.
- Epitalon frères, à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1946.
- Ermel, à Paris. — Méthode de musique. — 2794.
- Escoffier (F.), à Saint-Étienne (Loire). — Armes de guerre. — 1347.
- Estivant frères, à Givet (Ardennes). — Tubes de cuivre. — 2974.
- Etchegaray (d'), à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Fabart et Cie, à Paris. — Châles spoulénés. — 2156.
- Faivre (docteur C.), à Paris. — Liqueur. — 298.
- Fanien et ses fils, à Lillers (Pas-de-Calais). — Chaussures. — 2467.
- Fannière (A. et F.) frères, à Paris. — Orfèvrerie de table. — 3269.
- Farcot et ses fils, au port Saint-Ouen (Seine). — Marteau pilon, machine à vapeur. — 1152.
- Fargier, à Lyon (Rhône). — Épreuves photographiques au charbon. — 1514.
- Farnèse-Favarq, à Lille (Nord). — Lin d'Algérie. — 3627.
- Fastré (J.-T.) ainé, à Paris. — Instruments de physique. — 1392.
- Fauconnier (F.-L.), à Paris. — Moulin ramasseur. — 1130.
- Faulquier, Cadet et Cie, à Montpellier (Hérault). — Bougies. — 951.
- Fauquet et Lheureux, à Rouen (Seine-Inférieure). — Mouchoirs de coton. — 1785.
- Fauquet-Lemaître et Prévost, à Pont-Audemer (Eure). — Fils de coton. — 1782.
- Faure père et fils, à Saint-Péray (Ardèche). — Vins. — 738.
- Fauvette-Delebarre, à Paris. — Peignes d'écailler, peignes de caoutchouc. — 3426.

- Fayolle et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Couleurs d'aniline. — 171.
- Feau - Béchard, à Paris. — Fils teints. — 2235.
- Feldtrappe frères, à Paris. — Méthode d'impressions sur étoffes. — 1200.
- Ferguson aîné et fils, à Paris. — Dentelles. — 2276.
- Ferouelle et Roland, à Saint-Quentin (Aisne). — Stores et rideaux brochés. — 1811.
- Ferrand (E.) et C^{ie}, à Alger. — Crin végétal. — 3621.
- Ferrat, à El-Arrouch (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- Ferré (J.-B.), à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Coton. — 3622.
- Ferret frères, à Mâcon (Saône-et-Loire). — Vins. — 559.
- Ferrier père et fils et Soulier, à Paris. — Grandes épreuves photographiques sur verre. — 1546.
- Fetel (P.), à Bourbourg (Nord). — Froment. — 352.
- Feuquières (J.), à Paris. — Bronzes d'art, émaux. — 3082.
- Fey, Martin, Eude et Vieugué, à Tours (Indre-et-Loire). — Tissus de soie. — 4934.
- Fichet (A.), à Paris. — Coffre-fort. — 2965.
- Fiévet, à Masny (Nord). — Lins. — 358.
- Flamand - Sézille, à Noyon (Oise). — Pois cassés. — 375.
- Fleur-Saint-Denis et Vuignier, à Paris. — Modèle du pont de Kehl. — 4251.
- Florent-Prévost, à Paris. — Collection d'estomacs d'oiseaux pour constater le régime alimentaire des oiseaux de France. — 885.
- Floris (D. de), à la Réunion. — Chocolat, vanille. — 3500.
- Focillon (A.), à Paris. — Premières notions d'histoire naturelle. — 2788.
- Fontaine et Brault, à Chartres (Eure-et-Loir). — Turbine. — 1173.
- Forest aîné, à Paris. — Vins. — 538.
- Forges et chantiers de la Méditerranée (Société nouvelle des), à Paris. — Machine marine. — 1195.
- Fortin - Hermann frères, à Paris. — Appareils d'écoulement et de distribution des eaux. — 1189.
- Fouché, à la Martinique. — Liqueurs. — 3504.
- Fourdinois (H.) père, à Paris. — Objets d'ameublement. — 2873.
- Fourdinois fils, à Paris. — Objets d'ameublement. — 2873.
- Fourcade (A.) et C^{ie}, à Paris. — Produits chimiques. — 183.
- Fourcaud - Laussac, (Gironde). — Vins. — 669.
- Fournier (F.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Bougies stéariques. — 963.
- Fournier, Laigny et C^{ie}, à Courville (Eure-et-Loir). — Produits chimiques. — 159.
- Fourré, à la Guyane. — Produits agricoles. — 3461.
- Franc père et fils et Martelin, à Lyon (Rhône). — Fils de soie. — 1974.
- Francillon et C^{ie}, à Puteaux (Seine). — Tissus teints. — 2260.
- François (J.), à Paris. — Travaux de recherches d'eaux minérales. — 1251.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

203

- François et Fouquet, à Paris. — Baignoires et appareils de bains. — 1717.
- Francoz fils, à Grenoble (Isère). — Gants de peau. — 2543.
- Franquebalme et fils, à Avignon (Vaucluse). — Soies. — 858.
- Frelon (L.-F.-A.), à Paris. — Appareil pour l'enseignement de la musique. — 2805.
- Frey (P.-A.) fils, à Paris. — Scie locomobile. — 1097.
- Frigard, à Bourg-Argental (Loire). — Soies gréges. — 836.
- Fromage et C^e, à Rouen (Seine-Inférieure). — Bretelles. — 2603.
- Gabon (Administration locale du). — Collection de produits végétaux. — 3490.
- Gagneau (E.), à Paris. — Appareils d'éclairage de bronze. — 3056.
- Gaillac (Association vinicole de) (Tarn). — Vins. — 713.
- Gaillard frères, à Paris. — Acides et bougies stéariques. — 946.
- Gaillard aîné, Petit et Halbou (A.), à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). — Meule de moulin. — 56.
- Gailly fils aîné, à Charleville (Ardennes). — Clous à la mécanique. — 2988.
- Gallais (C.-A.), à Paris. — Objets d'ameublement. — 2899.
- Galante (H.) et C^e, à Paris. — Instruments et appareils chirurgicaux de caoutchouc vulcanisé. — 1721.
- Gallien et C^e, à Longjumeau (Seine-et-Oise). — Cuir et peaux. — 2410.
- Gallifet et C^e, à Grenoble (Isère). — Liqueurs. — 297.
- Galoppe (H.) et C^e, à Paris. — Imitations de dentelle de Chantilly. — 2282.
- Gamouinet - Dehollande, à Amiens (Somme). — Satins et lastings. — 2029.
- Ganneron (E.), à Paris. — Machines agricoles. — 1208.
- Gantillon (D.), à Lyon (Rhône). — Foulards apprêts. — 1873.
- Gard (Exposition collective du département du). — Vins. — 776.
- Garnaud (E.-F.) fils, à Paris. — Objets de terre cuite. — 1252.
- Garnault, à la Nouvelle-Calédonie. — Huiles. — 3475.
- Garnier et Salmon, à Paris. — Épreuves photographiques au charbon. — 1516.
- Garnier (H.) et Salmon (A.), à Paris. — Nouvelle méthode de gravure sur acier. — 2766.
- Garnot, (Seine-et-Marne). — Laine. — 378.
- Garro fils aîné, à l'Oued-Boghni (province d'Alger). — Huile d'olive. — 3616.
- Gascou et Albrespy, à Montauban (Tarn-et-Garonne). — Tissus de soie, soies gréges. — 1980.
- Gastinne - Renette (L.-J.), à Paris. — Armes à feu et armes blanches. — 1335.
- Gattiker (G.), à Paris. — Dessins de robes. — 3422.
- Gaupillat et fils et Illig, à Paris. — Capsules et cartouches métalliques. — 1330.
- Gauran, à Birkadem (province d'Alger). — Cocons et soie, coton. — 3618, 3622.

- Gaussens fils, à Oran. — Coton, vins. — 3613, 3622.
- Gauthey (pasteur), à Paris. — Livres de pédagogie. — 2771.
- Gautier (F.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3066.
- Gautier et Cie, à Lyon (Rhône). — Velours unis. — 1877.
- Gautier-Bouchard (L.-J.), à Paris. — Produits chimiques. — 132.
- Gautrot (P.-L.) aîné, à Paris. — Instruments à vent et à percussion. — 1702.
- Gavard (A.), à Paris. — Pantographes. — 1398.
- Gaz (Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le), à Paris. — Extraits de la houille, briques réfractaires. — 118, 1296.
- Geffrier, Delisle frères et Cie, à Paris. — Dentelles. — 2303.
- Geiger (Z.), à Paris. — Articles de chasse et de voyage. — 2457.
- Gélis (A.), à Paris. — Produits chimiques. — 198.
- Gellée frères, à Paris. — Objets de maroquinerie. — 3407.
- Gendarme de Bévote, à Paris. — Album du canal d'irrigation de Carpentras. — 1251.
- Gérard et Cantigny, à Paris. — Châles. — 2162.
- Gérault (H.), à Paris. — Registres. — 2720.
- Gérentet et Coignet, à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1927.
- Géringer, à la Réunion. — Liqueurs. — 3500.
- Géruzet (L.), à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — Ouvrages de marbre. — 1261.
- Gévelot, à Paris. — Capsules et cartouches. — 1307.
- Giffard, à Paris. — Injecteur, ses applications aux pompes. — 1164.
- Gilbert et Cie, à Reims (Marne). — Fils de laine et mérinos. — 2000.
- Gille jeune, à Paris. — Porcelaine blanche et décorée. — 3355.
- Gillet et Brianchon, à Paris. — Pâtes céramiques décorées. — 3354.
- Gillet et Pierron, à Lyon (Rhône). — Produits chimiques. — 169.
- Gindraux (A.) et fils, à Paris. — Outils d'horlogerie. — 1621.
- Gindre et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1970.
- Girard, Quinson et Cie, à Lyon (Rhône). — Velours unis. — 1869.
- Girardin, à Lille (Nord). — Traité de chimie élémentaire. — 2788.
- Giraud, à l'Oued - el - Kébir (province d'Alger). — Blé. — 3607.
- Giraud frères, à Paris. — Huiles essentielles. — 278.
- Giraudon (S.-A.), à Paris. — Encadrements et albums pour photographies. — 3374.
- Girinon fils, à Saint-Étienne (Loire). — Objets de passementerie. — 1911.
- Girod (de l'Ain) (général baron), à Gex (Ain). — Laine. — 569.
- Giron frères, à Saint-Étienne (Loire). — Tissus et rubans de velours. — 1931.
- Goby, à Barbessa (province d'Alger). — Ricin, coton. — 3616, 3622.
- Godard (A.) et Bontemps, à Valenciennes (Nord). — Batistes. — 1852.
- Godchaux, à Paris. — Nouvelle mé-

- thode d'impression en taille-douce, modèles d'écriture. — 2770, 2782.
- Godfroy (C.) aîné, à Paris. — Flûtes. — 1694.
- Godin aîné. — Laine. — 662.
- Gœtche de Vial et C^e, à Saint-Pierre et Miquelon. — Poissons salés. — 3465.
- Gondre et C^e, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie et velours. — 1973.
- Gontard, à Besançon (Doubs). — Horlogerie. — 1592.
- Gontard (A.) et C^e, à Paris. — Savons. — 982.
- Gosse (F.-A.), à Bayeux (Calvados). — Porcelaine dure allant au feu. — 3329.
- Gossein-Jodon (M^{me}), à Paris. — Vêtements brodés pour enfants. — 2491.
- Gossin (L.), à Paris. — Principes d'agriculture. — 2789.
- Gouault (A.-F.), à Paris. — Cheminée de marbre. — 2862.
- Gounelle (C.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Savons. — 970.
- Gourd, Croizat fils et Dubost, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1944.
- Gourdin et C^e, à Paris. — Boutons. — 2566.
- Goureau, à Tlemcen (province d'Oran). — Cocons et soie. — 3618.
- Gourgas (de), à Philippeville (province d'Oran). — Cocons et soie. — 3618.
- Gourry et C^e, à Cognac (Charente). — Liqueurs. — 284.
- Goyriena, à la Guyane. — Sucre. — 3454.
- Grados (L.), à Paris. — Ornements de plomb et de zinc repoussés. — 1283.
- Grancollot (L.-P.), à Paris. — Appareils orthopédiques. — 1724.
- Grand'Combe (Société anonyme des mines de la) (Gard), à Paris. — Charbons. — 55.
- Granger (E.), à Paris. — Reproduction d'armures et d'armes anciennes, bijoux historiques. — 1332, 3228.
- Grandjon (J.) fils aîné, à Mirecourt (Vosges). — Instruments à cordes. — 1660.
- Grand-Jouan (École impériale d'agriculture de) (Loire-Inférieure). — Céréales. — 584.
- Granval et C^e, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Sucre. — 437.
- Graux de Mauchamp, (Aisne). — Laine. — 371.
- Graux-Marly (L.-J.-B.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3036.
- Gravier (C.), à Nîmes (Gard). — Tapis veloutés. — 2196.
- Gravier et Caillot, à Blidah (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Grenoble (Société d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de) (Isère). — Produits agricoles. — 745.
- Griesse-Traat, à Alger. — Coton. — 3622.
- Grignon (École impériale d'agriculture et Société agronomique de) (Seine-et-Oise). — Céréales, miels. — 427.
- Grima (F.), à Philippeville (province de Constantine). — Céréales. — 3607.
- Grohé (G.), à Paris. — Objets d'ameublement. — 2874.
- Gros (J.-L.-B.), à Paris. — Meubles incrustés. — 2878.

- Gros, Odier, Roman et Cie, à Wesseling (Haut-Rhin). — Tissus de coton blanc, tissus imprimés. — 1809-2211.
- Groult fils, à Paris. — Pâtes alimentaires. — 270.
- Gruel-Engelmann, à Paris. — Reliures de luxe. — 2632.
- Gruñel (F.-R.), à Paris. — Albums et encadrements pour photographies. — 3395.
- Gruner, à Paris. — Carte géologique. — 1251.
- Gruyer (A.), à Paris. — Ombrelles et parapluies. — 2600.
- Guadeloupe (Jury d'admission de la). — Collection des produits de la colonie. — 3496.
- Guebwiller (commune de) (Haut-Rhin). — Vins. — 545.
- Guéret frères, à Paris. — Meubles sculptés. — 2876.
- Guérin-Boutron (M.-L.-A.), à Paris. — Chocolat. — 254.
- Guérin-Méneville (docteur F.), à Paris. — Vers à soie de l'ailante; acclimation en France des vers à soie de l'Inde, de la Chine et du Japon. — 837-880.
- Guerlain (P.-F.-P.), à Paris. — Parfumerie. — 236.
- Guérout, à Rouen (Seine-Inférieure). — Fils teints. — 2226.
- Guerre (C.) fils, à Langres (Haute-Marne). — Coutellerie. — 3145.
- Guesde, à la Guadeloupe. — Liqueurs. — 3494.
- Gueyton (A.), à Paris. — Orfèvrerie d'art. — 3270.
- Guicestre et Cie, à Paris. — Carton non bitumé pour toitures. — 1255.
- Guichard. — Laines. — 662.
- Guiliaumet (A.), à Puteaux (Seine). — Tissus teints. — 2238.
- Guillaume et fils, à Saint-Denis (Seine). — Tissus imprimés. — 2258.
- Guillem et Cie, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Plomb et argent, clous de cuivre. — 15.
- Guimet (J.-B.), à Lyon (Rhône). — Bleu d'outremer. — 176.
- Guinon, Marnas et Bonnet, à Lyon (Rhône). — Produits chimiques, soies et cotons teints. — 167-2248.
- Guillet et Quenneson, à la Martinique. — Sucre. — 3504.
- Guyane (Jury d'admission de la). — Substances médicinales, collection de bois. — 3461.
- Guynet (L.-H.), à Cambrai (Nord). — Toiles, batistes et linons. — 1850.
- Guyonnet (J.-M.), à Assi-bou-Nif (province d'Oran). — Coton. — 3622.
- Haas (Y.), à Paris. — Chapeaux et casquettes. — 2501.
- Hachet (M.), à Paris. — Lave émaillée. — 1296.
- Hadj-Mahomed-Bechamki, à Constantine. — Souliers. — 3633.
- Haffner frères, à Paris. — Coffres-forts. — 2969.
- Hamelin, à Paris. — Fils de soie. — 1901.
- Hammo-ben-Choula, à Constantine. — Souliers. — 3633.
- Hamoir (G.), à Saultain (Nord). — Produits agricoles. — 356.
- Hardy, à Alger. — Générales, légumes et

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

207

- graines oléagineuses, cocons, fibres textiles. — 3606, 3618, 3621.
- Hardy (E.), à Paris. — Instruments de précision. — 1393.
- Harmel frères, à Warmeriville (Marne). — Fil de laine. — 2017.
- Haro (E.-F.), à Paris. — Procédé pour restaurer les peintures. — 2687.
- Hartmann, à Gastonville (province de Constantine). — Tabac. — 3615.
- Hartnack (E.-F.), à Paris. — Microscopes. — 1417.
- Hasse (F.), à Lyon (Rhône). — Peaux et fourrures. — 2358.
- Hayem (S.) aîné, à Paris. — Cols, cravates, chemises. — 2522.
- Hazebrouck (Société d'agriculture d') (Nord). — Produits agricoles. — 353.
- Hébert, à Paris. — Châles spoulinés. — 2161.
- Heckel aîné, Brosset et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1863.
- Hédiard (A.) et Joly (P.-F.), à Argenteuil (Seine-et-Oise). — Chaudière à vapeur surchauffée. — 4131.
- Hemardinguer, à Paris. — Chemises. — 2520.
- Hennecart (J.-F.), à Paris. — Tissus de soie à bluter. — 1979.
- Hénoc, à Paris. — Plumbeaux. — 2354.
- Henry (L.), à Strasbourg (Bas-Rhin). — Pâtés de foie d'oie. — 319.
- Henry et fils, à Savonnières-devant-Bar (Meuse). — Cotons filés teints. — 2230.
- Henry (E.) et Martin (J.), à Paris. — Instruments de cuivre. — 1644.
- Hérault (Exposition collective du département de l'). — Vins. — 783.
- Herbelot fils et Genet-Dufay, à Calais (Pas-de-Calais). — Imitations de dentelle de Chantilly. — 2298.
- Héricart de Thury, à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Lin. — 3621.
- Hermann (G.), à Paris. — Machine pour la fabrication du chocolat, objets d'art montés en bronze. — 1145, 3081.
- Hermann-Lachapelle et Glover, à Paris. — Appareil à fabriquer les boissons gazeuses. — 1082.
- Hermitage (Exposition collective des vins de l') (Drôme). — Vins. — 757.
- Herpin-Leroy (H.), à Paris. — Fleurs et parures. — 2477.
- Herrenschmidt (les fils d') (G.-F.), à Strasbourg (Bas-Rhin). — Cuirs. — 2390.
- Herz (H.), à Paris. — Pianos. — 1689.
- Hess (G.), à Paris. — Châles et confections pour dames. — 2154.
- Heuzé, Radiguet, Homon, Goury et Leroux, à Landerneau (Finistère). — Fils de lin et toiles à voiles. — 1855.
- Hitier (F.), à la Chiffa (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Hoareau, à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Hochapfel frères, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Pipes de bois. — 3387.
- Höering, à Bône (province de Constantine). — Conserves de fruits, graines oléagineuses, matières tinctoriales. — 3610, 3616, 3623.
- Hofer-Grosjean (E.), à Mulhouse (Haut-Rhin). — Tissus imprimés. — 2259.
- Hofmann (J.-G.), à Paris. — Instruments d'optique. — 1440.

- Holden, à Reims (Marne). — Laines peignées. — 2019.
- Hooper, Carroz et Tabourier, à Paris. — Tissus de laine et de soie. — 2467.
- Horcholle (A.), à Paris. — Objets d'ivoire. — 3386.
- Houblons (Exposants de). — 668.
- Houdebine (C.-H.-A.), à Paris. — Garnitures de cheminée de bronze. — 3069.
- Houette (A.) et Cie, à Paris. — Peaux de veau vernies. — 2422.
- Houette (L.), à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Imitations de dentelles. — 2297.
- Houlès et fils et Cormouls, à Mazamet (Tarn). — Velours et draps. — 2080.
- Houllier-Blanchard (C.-H.), à Paris. — Fusils de chasse, pistolets. — 1334.
- Huber frères, à Paris. — Décoration de carton-pierre. — 2869.
- Hubert-Delisle (J.-B.), à la Réunion. — Safran. — 3500.
- Huet et Cie, à Rouen (Seine-Inférieure). — Tissus élastiques de caoutchouc. — 2603.
- Huet - Jacquemin, à Saint-Quentin (Aisne). — Broderies. — 1799.
- Huguenin-Schwartz et Conilleau, à Mulhouse (Haut-Rhin). — Tissus imprimés. — 2216.
- Hugues aîné, à Grasse (Alpes-Maritimes). — Parfumerie. — 221.
- Hugues-Cauvin, à Saint-Quentin (Aisne). — Mousselines ouvragées. — 1795.
- Huillard et Grison, à Déville-lez-Rouen (Seine-Inférieure). — Produits tinctoriaux. — 150.
- Hulin et Paquin, à Sedan (Ardennes). — Draps façonnés. — 2106.
- Hulot (A.-A.), à Paris. — Planches et épreuves de timbres-poste. — 2731.
- Humblot-Conté et Cie, à Paris. — Crayons. — 2755.
- Husson-Buthod et Thibouville, à Paris. — Instruments à vent et à cordes. — 1666.
- Husson-Hemmerlé, à Paris. — Broderies. — 2310.
- Hutin, (Aisne). — Laine. — 371.
- Ibled frères et Cie, à Paris. — Chocolats. — 256.
- Illis-ben-Bou-Zid, à Ouled-Nabet (province de Constantine). — Blé et orge. — 3607.
- Imbs, à Brumath (Bas-Rhin). — Tapis. — 2198.
- Imhaus, à Sainte-Marie-de-Madagascar. — Collection de produits végétaux de la colonie. — 3481.
- Imprimerie impériale de France, à Paris. — Ouvrages imprimés. — 2631.
- Indes orientales (Jury d'admission des). — Produits organiques industriels. — 3484.
- Institution impériale des jeunes aveugles de Paris. — Méthode d'enseignement de Louis Braille. — 2858.
- Institution impériale des sourds-muets de Paris. — Travaux d'élèves. — 2859.
- Institution impériale des sourdes-muettes de Bordeaux (Gironde). — Travaux d'élèves. — 2860.
- Isnard-Maubert, à Grasse (Alpes-Maritimes). — Parfumerie. — 223.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

209

- Itier (J.), (Bouches - du - Rhône). — Plante textile naturalisée en France. — 803.
- Jacob, à Coléah (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Jacot (H.-L.), à Paris. — Pendules de voyage. — 1624.
- Jacques-Sauce, à Paris. — Couleurs en pâte, laines et coton teints en poudre. — 186, 2232.
- Jacquin (veuve) et fils, à Paris. — Drapées. — 311.
- Jacquot (C.), à Nancy (Meurthe). — Instruments à cordes. — 1687.
- Jacta (E.) et C^{ie}, à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3262.
- James Jackson et fils et C^{ie}, à Saint-Seurin-sur-l'Isle (Gironde). — Aciers Bessemer. — 4.
- Janholtz (veuve), à la Guyane. — Coton. — 3459.
- Janselme fils et Godin, à Paris. — Meubles de cabinet. — 2886.
- Japuis, Kastner et Carteron, à Claye (Seine - et - Marne). — Tissus imprimés. — 2264.
- Jardin-Blancoud, à Paris. — Pierres dures et cristaux gravés. — 3216.
- Jarnot, à la Martinique. — Sucre. — 3504.
- Javal (E.), à Paris. — Objets de quincaillerie. — 3010.
- Javal (L.), à Arès (Gironde). — Produits des landes de Gascogne. — 884.
- Javey et C^{ie}, à Paris. — Fruits et feuillages artificiels. — 2482.
- Jean (A.), à Paris. — Faïences artistiques. — 3353.
- Jeanrenaud, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1526.
- Jeantet-David, à Saint-Claude (Jura). — Tabletterie. — 3376.
- Jeanti et Prévost, à Paris. — Sucre de betteraves. — 437.
- Jeuffraine et fils, à Louviers (Eure). — Draperie. — 2112.
- Johannot (F.), à Annonay (Ardèche). — Papiers. — 2665.
- Joigny (Société d'agriculture de) (Yonne). — Vins. — 663.
- Jollain, (Seine - et - Marne). — Froment. — 378.
- Joly-Grangedor, à Paris. — Photographies de dessins d'après l'antique. — 2804.
- Joret (E.-M.-F.) et Homolle (E.), à Paris. — Produits pharmaceutiques. — 202.
- Josselin (J.-J.) et C^{ie}, à Paris. — Corsets. — 2518.
- Jouanin (C.-V.), à Paris. — Camées gravés. — 3251.
- Jourdan-Brive (G.) fils aîné, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Fruits confits. — 290.
- Journiac, (Seine - et - Oise). — Froment. — 379.
- Jouvin et C^{ie}, à Paris. — Gants de peau. — 2559.
- Jouvin (M^{me} veuve X.) et C^{ie}, à Paris. — Gants de peau. — 2552.
- Jumelle (F.-C.), à Paris. — Cuirs pour chaussures. — 2423.
- Justier, à Paris. — Travaux d'aménagement d'eaux minérales. — 1251.
- Kaczanowski et Thierry, à Bouffarick

- (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Kada - Kelouch, à Sidi - bou - Médine (province d'Oran). — Miel, kermès, garance. — 3612, 3623.
- Kervegen (de) et Trévise (de), à la Réunion. — Sucre et café. — 3500.
- Kestner (C.), à Thann (Haut-Rhin). — Produits chimiques. — 136.
- Kind, à Paris. — Forage du puits artésien de Passy. — 1251.
- Knapp, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Bronze en poudre. — 2684.
- Knecht (E.), à Paris. — Sculptures sur bois. — 2867.
- Kneib, à Paris. — Objets d'ameublement. — 2914.
- Kœchlin-Dollfus, à Mulhouse (Haut-Rhin). — Laines écrues, laines teintes. — 2052, 2263.
- Kœchlin frères, à Mulhouse (Haut-Rhin). — Tissus imprimés. — 2217.
- Koenig (R.), à Paris. — Instruments d'acoustique. — 1394.
- Kriegelstein (J.-G.), à Paris. — Pianos. — 1665.
- Kuhlmann et Cie, à Lille (Nord). — Produits chimiques, emploi des silicates alcalins dans les constructions. — 422.
- Labat (T.), à Bordeaux (Gironde). — Modèle d'un appareil de halage. — 1367.
- Labbaye (J.-G.), à Paris. — Instruments de musique de cuivre. — 1642.
- Labric (P.-E.), à Paris. — Chocolats. — 260.
- Labrosse frères, à Sedan (Ardennes). — Draps et velours. — 2402.
- Lacarrière (A.) père, fils et Cie, à Paris. — Appareils à gaz. — 3059.
- Lachez-Bleuze, à Paris. — Broderies. — 2305.
- Lackerbauer (P.), à Paris. — Dessins pour les sciences naturelles et médicales. — 1740.
- Lacoste, (Gironde). — Vins. — 669.
- Lacroix frères, à Angoulême (Charente). — Papiers. — 2666.
- Lafaye (P.), à Paris. — Vitraux d'appartement. — 3299.
- Lafon de Camarsac, à Paris. — Images photographiques sur émaux et sur porcelaines. — 1506.
- Lafond de Candaval, à Alger. — Étoupe de diss. — 3621.
- Lagache (J.), à Roubaix (Nord). — Tissus pour gilets. — 2127.
- Lahoche et Pannier, à Paris. — Porcelaines peintes et décorées. — 3338.
- Lahoussaye-Coutermont, à la Martinique. — Tabac. — 3504.
- Laisné (N.-A.), à Paris. — Modèle de gymnase. — 2806.
- Lalanne, à la Guadeloupe. — Coton. — 3495.
- Lalouël de Sourdeval et Margueritte, à Paris. — Produits chimiques. — 106.
- Lalouël de Sourdeval, à Laverdincs (Cher). — Céréales, sucre de betterave. — 600.
- Lalouette, (Somme). — Sucre de betterave. — 377.
- Lambert, à Bône (province de Constantine). — Collection de bois. — 3619.
- Lambin et Lefebvre, à Paris. — Objets de sellerie. — 2401.
- Lami (A.), à Paris. — Modèle d'anato-

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

211

- mie, travaux sur le système musculaire de l'homme. — 1758.
- Lamy, à Paris. — Découverte du thalium dans les minerais de fer. — 242.
- Lamy (H.), à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1972.
- Lang (L.), à Schlestadt (Bas-Rhin). — Toiles métalliques. — 2970.
- Lange-Desmoulin (J.-B.-C.), à Paris. — Couleurs. — 180.
- Laperche (A.) jeune, à Paris. — Vis cylindriques et boutons. — 2960.
- Laprade frères, à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Larcher Faure et C^{ie}, à Saint-Étienne (Loire). — Rubans de soie. — 1913.
- Laroche-Joubert, Dumergue, Lacroix et C^{ie}, à Angoulême (Charente). — Papiers. — 2666.
- La Roche-Tolay (de), à Paris. — Pont de tôle construit sur la Garonne, à Bordeaux. — 1251.
- Larocque (A.), à Paris. — Nitro-benzine. — 197.
- Larroque (P.), à Paris. — Billard. — 2872.
- Lassimonne (C.), à Paris. — Confiseries. — 299.
- Laterrière (J. de) et C^{ie}, à Paris. — Sommier Tucker. — 2905.
- Latour (P.), à Paris. — Chaussures riviées. — 2455.
- Latry (A.), à Paris. — Cartes et papiers dits porcelaine. — 2729.
- Latry (A.) et C^{ie}, à Paris. — Blanc de zinc. — 216.
- Latry ainé et C^{ie}, à Paris. — Objets de bois durci. — 3381.
- Latunc et C^{ie}, à Blacons (Drôme). — Papiers. — 2648.
- Laugier (A.), à Oran. — Alcool. — 3614.
- Laurençot, à Paris. — Brosses. — 2357.
- Laurens et Thomas, à Paris. — Chaudière à foyer amovible. — 1151.
- Laurent (E.) et C^{ie}, à Paris. — Parquets de marqueterie. — 2870.
- Laurent (F.) et Casthélaz, à Paris. — Produits chimiques. — 206.
- Laurent et Gsell, à Paris. — Vitrail d'église. — 3307.
- Lavezzi (E.), à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Projet d'hôpital et de bains de mer chauds. — 1744.
- Lavie fils, à Guelma (province de Constantine). — Farine. — 3611.
- Lavie père et fils, à Constantine. — Farine, huile d'olive. — 3611, 3616.
- Laville, Petit et Crespin, à Paris. — Chapeaux d'hommes. — 2493.
- Le Belleguic (P.-J.), à Paris. — Appareils orthopédiques. — 1735.
- Leblanc (A.), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — Farine. — 376.
- Lecharpentier, à Saint-Pierre et Miquelon. — Poissons salés. — 3465.
- Lecointe (J.), à Saint-Quentin (Aisne). — Machine pour la fabrication de l'huile, régulateur de presse hydraulique. — 1166.
- Lécollier (V.), à Nogent (Haute-Marne). — Rasoirs et ciseaux. — 3140.
- Lecoq (H.), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Carte géologique. — 82.
- Lecornu, à Caen (Calvados). — Dentelles. — 2304.
- Lecouteux (H.), à Paris. — Machine à vapeur horizontale. — 1175.

- Le Crosnier (M.-L.), à Paris. — Tissus gommés ou cirés. — 2243.
- Ledentu (C.), à la Guadeloupe. — Café, collection de bois. — 3494.
- Ledoux-Bédé et Cie, à Saint-Quentin (Aisne). — Tissus de coton. — 1796.
- Lefebvre, à Corbehen (Pas-de-Calais). — Extrait des jus de betterave. — 438.
- Lefebvre (T.), à Saint-Pierre-lès-Calais (Pas-de-Calais). — Tulle et dentelles. — 2294.
- Lefebvre-Ducatteau frères, à Roubaix (Nord). — Laines et tissus de laine. — 2122.
- Lefèvre (A.-A.), à Paris. — Préparations de têtes d'animaux. — 1747.
- Lefèvre (E.-J.), à Paris. — Objets d'art en zinc. — 3021.
- Lefort (V.-M.), à Paris. — Objets d'ivoire. — 3378.
- Lefort (veuve L.-P.), au Grand-Couronne (Seine-Inférieure). — Imitations de dentelles de soie. — 2279.
- Lefranc et Cie, à Paris. — Couleurs, crayons de pastel, encres. — 108, 2692.
- Legrand, à Paris. — Papiers à lettre, enveloppes. — 2636.
- Legrand (A.), à Paris. — Châles brodés. — 2168.
- Legras (F.), à Rouen (Seine-Inférieure). — Cotons teints. — 2225.
- Legrix et Maurel, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Nouveautés pour vêtements. — 2086.
- Leguerrier (C.-L.-M.), à Paris. — Chocolats et cafés. — 257.
- Lejeune (L.) et Voitrin, à Paris. — Ouates. — 1776.
- Lelarge et Auger, à Reims (Marne). — Flanelles. — 1991.
- Lemaire (A.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3078.
- Lemaire-Daimé, à Andrésy (Seine-et-Oise). — Jouets d'enfants. — 3402.
- Lemaitre, à Paris. — Modèles de constructions civiles. — 1251.
- Lémann et Cie, à Paris. — Vêtements confectionnés. — 2440.
- Lemercier (E.), à Paris. — Machine à visser les chaussures. — 1121.
- Lemercier (R.-J.), à Paris. — Impressions lithographiques. — 2745.
- Lemielle (T.), à Valenciennes (Nord). — Ventilateur pour l'aérage des mines. — 4135.
- Lenègre, à Paris. — Albums. — 2736.
- Lenoir et Cie, à Paris. — Machine à gaz. — 1188.
- Lenormand (A.), à Vire (Calvados). — Draps et velours. — 2083.
- Lentillac (de), à Lavallade (Dordogne). — Céréales. — 627.
- Léoni et Coblenz, à Vaugienlieu (Oise). — Chanvre. — 450.
- Lepage-Moutier (M.-L.), à Paris. — Armes à feu. — 1339.
- Lepan (T.), à Lille (Nord). — Tubes métalliques. — 2940.
- Lepaute (H.) et Sautter, à Paris. — Appareils d'éclairage de phares. — 1251.
- Lépicouché, au Vieil-Évreux (Eure). — Froment. — 447.
- Lépine (J.), aux Indes orientales. — Substances médicinales, matières tinctoriales. — 3482, 3484.
- Leprince, à Paris. — Papier à copier sans presse. — 2769.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

213

- Le Puy (Société d'agriculture, des sciences, des arts et du commerce de) (Haute-Loire). — Froment. — 568.
- Lequien père, à Paris. — Dessins et modelages de ses élèves. — 2845.
- Lerolle (L.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3062.
- Leroy (J.), à Paris. — Papiers peints. — 2924.
- Leroy (T.), à Paris. — Chronomètres. — 1623.
- Leroy (G.) et Durand, à Gentilly (Seine). — Acides et bougies stéariques. — 942.
- Lerville (J.), à Lille (Nord). — Chicorée torréfiée. — 275.
- Lescure (J.), à Oran. — Céréales, coton. — 3607, 3622.
- Lesénéchal, à Saint-Angeau (Cantal). — Fromages. — 442.
- Lesobre (C.), à Paris. — Four et pétrin mécanique. — 1117.
- Lespiaut (A.), à Paris. — Articles de chasse. — 1304.
- Letestu (M.-A.), à Paris. — pompes hydrauliques. — 1167.
- Létrange (L.) et Cie, à Paris. — Pièces de cuivre laminées. — 50.
- Leveau-Baudry, à Villaine-la-Gonais, près la Ferté-Bernard (Sarthe). — Meules de moulin. — 65.
- Lévy (J.-F.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3063.
- L'Heureux frères, à Saint-Pierre-lès-Calais (Pas-de-Calais). — Imitations de dentelle de Chantilly. — 2296.
- Lhuillier (E.), à Paris. — Peaux et fourrures. — 2360.
- Lazard (A.), à Tréguel (Loire-Inférieure). — Céréales. — 585.
- Lichtlin, à Constantine. — Bois. — 3619.
- Lille (Comice agricole de) (Nord). — Céréales, feuilles de tabac. — 351.
- Limet, Lapareillé et Cie, à Paris. — Limes et tranchants d'acier. — 3172.
- Lingée et Cie, à Paris. — Ciment dit du *bassin de Paris*. — 1265.
- Lippman, Schneckenburger et Cie, à Paris. — Pierres et marbres artificiels. — 1257.
- Lips (C.), à Paris. — Manches de parapluies sculptés. — 2531.
- Lissilour (H.), (Côtes-du-Nord). — Chanvre. — 431.
- Loire (Comité des houillères de la), à Saint-Étienne (Loire). — Houilles. — 17.
- Loiret (Exposition collective du département du). — Miel. — 578.
- Loiseau (J.-B.), à Paris. — Dentelles. — 2315.
- Lorilieux (C.) et fils ainé. — Encres d'imprimerie. — 2699.
- Lory (T.), à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Lot (L.), à Paris. — Flûtes. — 1693.
- Louiche-Desfontaines, à Paris. — Barrage à hausses mobiles. — 1251.
- Louit frères et Cie, à Bordeaux (Gironde). — Pâtes alimentaires. — 267.
- Loyer (H.), à Lille (Nord). — Fils de coton. — 1772.
- Luce (Mme), à Alger. — Broderies. — 3633.
- Ludot, à Paris. — Miel. — 660.
- Luer (G.-G.-A.), à Paris. — Instruments de chirurgie. — 1713.

- Lundy (J.-A.-V.), à Paris. — Écritures ornées. — 2800.
- Lussigny frères, à Valenciennes (Nord). — Batistes. — 1851.
- Lusson (A.), à Paris. — Vitraux peints. — 3305.
- Luzet, à Luxeuil (Haute-Saône). — Vins. — 526.
- Mac-Culloch frères, à Tarare (Rhône). — Tissus de coton apprêtés. — 1818.
- Mâconnais (Exposition collective du Saône-et-Loire). — Vins. — 554.
- Madeleine frères, à Paris. — Dessins de dentelles. — 3421.
- Maës (L.-J.), à Clichy-la-Garenne (Seine). — Cristaux blancs et de couleur. — 3297.
- Mage ainé, à Lyon (Rhône). — Toiles métalliques. — 2978.
- Mage (F.), à Paris. — Modèles de plâtre pour bronzes d'art. — 3049.
- Maître (P.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Maleyssie (comte de), à Châteauneuf (Vaucluse). — Vins. — 796.
- Mallet (A.-A.-P.), à Paris. — Produits ammoniacaux. — 417.
- Mallet frères, à Lille (Nord). — Fils de coton façonnés. — 1771.
- Mallet-Bachelier (A.-L.-J.), à Paris. — Livres scientifiques. — 2738.
- Mallet-Robinet (M^{me}), à Paris. — Traité d'agriculture pratique à l'usage des femmes. — 2789.
- Malsallez (C.), à Paris. — Confiseries. — 305.
- Mame (A.) et C^{ie}, à Tours (Indre-et-Loire). — Livres imprimés, reliures. — 2740.
- Manais, à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Mangeot frères et C^{ie}, à Nancy (Meurthe). — Pianos. — 1654.
- Maniez, (Sarthe). — Chanvre. — 428.
- Manlius et Bonnoday, à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Manufactures impériales des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais. — Tapis et tapisseries — 2191.
- Maquenhenne (E.) et Imbert, à Escarbotin (Somme). — Objets de serrurerie. — 2977.
- Marchand (L.), à Paris. — Cheminée monumentale, bronzes d'art. — 3033.
- Maréchal (C.-L.) père, à Metz (Moselle). — Vitraux. — 3304.
- Maréchal (C.-R.) fils, à Metz (Moselle). — Vitraux. — 3313.
- Marey (docteur J.), à Paris. — Instrument servant à enregistrer les battements du pouls. — 1762.
- Maricot et Vacquerel, à Paris. — Papiers et cartons. — 2758.
- Marie (E.), à Tahiti. — Fibres textiles. — 3478.
- Marie-Brizard et Rogér, à Bordeaux (Gironde). — Liqueurs. — 289.
- Marienval-Flamet (L.), à Paris. — Fleurs et plumes. — 2481.
- Marin, à Paris. — Phare. — 1254.
- Marion (A.) et C^{ie}, à Paris. — Papiers, albums et buvards. — 2751.
- Maristes (Supérieur des Pères), à la Nouvelle-Calédonie. — Toisons. — 3475.
- Marmet, à Robertville (province de Constantine). — Tabac. — 3645.
- Marnat-Solenne, à Coulommiers (Seine-et-Marne). — Farine. — 376.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

215

- Marret et Beugrand, à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3205.
- Marteau (A.) et C^{ie}, à Paris. — Peaux de veau. — 2398.
- Martin (E.-O.), à Sireuil (Charente). — Fers. — 7.
- Martin (P.) fils aîné, à Toulouse (Haute-Garonne). — Piano. — 1664.
- Martin (J.-B. et P.), à Tarare (Rhône). — Soies et velours. — 1872.
- Martin (L.) et C^{ie}, à Lasalle (Gard). — Soies gréges. — 851.
- Martin et Michel, à la Réunion. — Tabac. — 3500.
- Marville, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1523.
- Marx (W.), à Paris. — Albums pour photographies. — 3380.
- Mascara (Commune de) (province d'Oran). — Vins. — 3613.
- Masse et Cressin fils, à Amiens (Somme). — Laines. — 2053.
- Massez (M.), à Paris. — Chaussures. — 2441.
- Massing frères et C^{ie}, à Puttelange (Moselle). — Peluches de soie. — 1920.
- Masson (J.-B.-F.), à Paris. — Étain en feuilles. — 3003.
- Masson-Sarnac, (Charente-Inférieure). — Eaux-de-vie. — 646.
- Massue, à Paris. — Peignes. — 3429.
- Mathévon et Bouvard, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1861.
- Mathieu, à Paris. — Modèle du pont de tôle de Fribourg. — 1251.
- Mathieu (L.-J.), à Paris. — Instruments de chirurgie. — 1714.
- Mathieu (F.) et Garnot (S.), à Paris. — Châles brodés. — 2526.
- Matthias (M^{llle}), à la Guyane. — Produits agricoles. — 3461.
- Maumené et Rogelet, à Reims (Marne). — Potasses extraites du suin des moutons. — 149.
- Maxwell-Lyte, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — Épreuves photographiques. — 1537.
- Mayer, à Paris. — Chaussures de fantaisie. — 2470.
- Mayotte et Nossi-Bé (Jury d'admission). — Produits de la colonie. — 3479.
- Mazaroz-Ribaillier (P.), à Paris. — Meubles sculptés. — 2877.
- Mazeline et C^{ie}, au Havre (Seine-Inférieure). — Dessins de machine de bateau. — 1181.
- Mazère, à Dely-Ibrahim (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Mazier (docteur M.-P.-A.-F.), à l'Aigle (Orne). — Moissonneuse et faucheuse. — 1201.
- Mazure-Mazure, à Roubaix (Nord). — Reps et damas. — 2179.
- Mazurier, (Côte occidentale d'Afrique). — Spécimens de bois. — 3489.
- Mellerio dits Meller frères, à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3263.
- Mène (P.-J.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3044.
- Ménier (E.-J.), à Paris. — Chocolat. — 252.
- Mennet-Possoz, David et Trioullier, à Paris. — Mousselines et gazes. — 1812.
- Mercier (A.), à Louviers (Eure). — Métiers à filer et à tisser la laine. — 1100.

- Mercier (C.-V.), à Paris. — Tabatières de bois. — 3384.
- Mercier (D.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3073.
- Mercier (M.), à la Guadeloupe. — Cacao. — 3494.
- Méricant (E.), à Paris. — Instruments de chirurgie vétérinaire. — 1711.
- Merle (H.) et C^e, à Allais (Gard). — Sels extraits des eaux de la mer. — 139.
- Merlin (M^{me} veuve), à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Coton. — 3622.
- Merman (G.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Mermilliod frères, au Prieuré (Vienne). — Coutellerie. — 3149.
- Méro (J.-D.), à Grasse (Alpes-Maritimes). — Parfumerie. — 222.
- Messier (A.), à Paris. — Laques; laines et coton teints en poudre. — 179, 2231.
- Meyer (L.-F.-A.), à Paris. — Meubles de laque. — 2888.
- Meynier (P.), à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1968.
- Meyrueis frères, à Paris. — Bonneterie. — 2589.
- Michel (L.-C.), à Paris. — Méthode de lecture et de prononciation. — 2780.
- Michel et C^e, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Ciment. — 1297.
- Michelet (H.-F.), à Paris. — Ouvrages de plomb et de zinc estampés. — 1284.
- Michely, à la Guyane. — Cocons de vers à soie. — 3459.
- Midocq (N.-E.) et Gaillard (E.-A.), à Paris. — Objets de maroquinerie. — 3405.
- Milliau jeune, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Savon. — 965.
- Million et C^e, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1891.
- Milon aîné, à Paris. — Bonneterie. — 2594.
- Minguet, à Senlis (Oise). — Farine. — 439.
- Mirmont (C.-A.), à Paris. — Instruments à cordes. — 1677.
- Miroy frères, à Paris. — Objets d'art de zinc et de bronze. — 3032.
- Mohamed-abd-Allah-Gaba, des Brascha (province de Constantine). — Laine. — 3617.
- Mohamed-ben-Tayeb, à El-Ouricia (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- Mohamed-bou-Abbès, à Batna (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- Mohamed-el-Hadj-Chettouh, des Ouled-Siabid (province de Constantine). — Laine. — 3617.
- Moigniez (J.) fils, à Paris. — Bronzes d'art. — 3042.
- Moingeard frères, à Paris. — Omnibus. — 1050.
- Moison (F.-T.), à Mouy (Oise). — Dynamomètres. — 1171.
- Monchain (Z.), à Lille (Nord). — Fils de lin. — 1843.
- Monclar (Comice agricole de) (Tarn-et-Garonne). — Maïs. — 710.
- Monduit (N.) et Béchet, à Paris. — Ornements de plomb et de cuivre. — 1259.
- Monestier aîné, à Avignon (Vaucluse). — Soies grées et ouvrées. — 842.
- Monmartin (A.). — Ouvrages d'éducation.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

217

- Monot (E.-S.), à Pantin (Seine). — Cristaux. — 3308.
- Montagnac (de) et fils, à Sedan (Ardennes). — Tissus et velours de laine. — 2100.
- Montal (C.), à Paris. — Pianos, méthode de piano à l'usage des aveugles. — 1678.
- Montaland (C.) et Cie, à Lyon (Rhône). — Bougies stéariques. — 962.
- Montandon frères, à Paris. — Ressorts pour horlogerie. — 1586.
- Montessuy et Chomer, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1971.
- Montpellier (Jury de l'arrondissement de) (Hérault). — Vins. — 784.
- Moreau frères, à Paris. — Devants de chemises brodés. — 2308
- Morel (E.), à Essonne (Seine-et-Oise). — Farines. — 376.
- Morin, à la Martinique. — Rhum et liqueurs. — 3504.
- Morin (P.) et Cie, à Nanterre (Seine). — Aluminium. — 49.
- Morin (général) et Tresca, à Paris. — Modèles de dessins industriels. — 2793.
- Morisot (C.-T.), à Vincennes (Seine). — Huiles à graisser. — 977.
- Morisot (N.-J.), à Paris. — Garnitures de foyer. — 3013.
- Motte-Bossut et Cie, à Roubaix (Nord). — Coton façonné. — 1807.
- Mouilleron et Vinay, à Paris. — Appareils de télégraphie électrique. — 1438.
- Mourceau (C.-H.), à Paris. — Tissus d'ameublement. — 2143.
- Mourey (P.), à Paris. — Objets d'aluminium et de zinc. — 3034.
- Müller, à Paris. — Dessins de soieries. — 3438.
- Muller, à Paris. — Dessins pour papiers peints. — 2919.
- Mulot père et fils et Dru, à Paris. — Appareils de sondage. — 40.
- Mustel (C.-V.), à Paris. — Orgue-harmonium. — 1641.
- Muzet, à Grenoble (Isère). — Épreuves photographiques. — 1539.
- Nachet et fils, à Paris. — Microscopes, instruments d'optique pour l'anatomie. — 1416, 1730.
- Nadar, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1498.
- Nadau, à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne). — Prunes sèches. — 698.
- Nadault de Buffon, à Paris. — Filtres tubulaires. — 3086.
- Nègre (C.), à Paris. — Épreuves héliographiques. — 1504.
- Neustadt (C.), à Paris. — Grues. — 1161.
- Nicod, à Paris. — Verrières et vitraux d'église. — 3300.
- Niepce de Saint-Victor, à Paris. — Spécimens de photographie sur verre, épreuves héliographiques. — 1503.
- Nillus (E.), au Havre (Seine-Inférieure). — Machine marine à hélice. — 1432.
- Noël (C.), à Paris. — Constructions maritimes. — 1251.
- Noël (E.), à Paris. — Garnitures pour chaussures. — 2458.
- Noël, Martin et Cie, à Paris. — Pâtes alimentaires. — 272.
- Noiret, Choppin et Cie, à Paris. — Laine et fils de laine. — 2040.

218 LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

- | | |
|--|--|
| Noirot et Cie, à Paris. — Tubes de caoutchouc sans soudure. — 973. | Pallier (P.), à Nîmes (Gard). — Galons et lacets. — 2046. |
| Normand (F.), à Paris. — Modèle de transmission de mouvement. — 4179. | Palliser, à Alger. — Liqueurs. — 3614. |
| Nys et Cie, à Paris. — Cuirs vernis. — 2424. | Pallu (A.) et Cie, à Paris. — Objets de marbre onyx d'Algérie. — 2871. |
| Oderieu (C.) et Chardon (L.), à Rouen (Seine-Inférieure). — Piqués blancs et brochés. — 1805. | Palluat et Cie, à Lyon (Rhône). — Soies ouvrees. — 844. |
| Odriot, à Paris. — Orfèvrerie d'argent. — 3201. | Pannetrat, à la Nouvelle-Calédonie. — Gommes et fibres textiles. — 3474. |
| Oeschger, Mesdach et Cie, à Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). — Minéraux et métaux ouvrés. — 16. | Pannier (A.), Raimbert et Cie, à Paris. — Objets de passementerie. — 2285. |
| Ogerau frères, à Paris. — Cuirs pour chaussures et sellerie. — 2397. | Pape-Carpantier (Mme), à Paris. — Travaux sur les salles d'asile. — 2776. |
| Ollivier (P.), (Côtes-du-Nord). — Lin. — 431. | Paraf-Javal frères et Cie, à Thann (Haut-Rhin). — Tissus teints et imprimés. — 2212. |
| Olombel frères, à Mazamet (Tarn). — Nouveautés pour vêtements. — 2081. | Parent (A.), Hamet (T.) et Cie, à Paris. — Boutons. — 2560. |
| Omnibus (Compagnie générale des), à Paris. — Omnibus. — 1042. | Pariot-Laurent, à Paris. — Ouvrages de passementerie. — 2293. |
| Onfroy et Cie, à Paris. — Tissus imprimes. — 2253. | Parzudaki (E.), à Paris. — Animaux empailles. — 1754. |
| Opigez-Gagelin et Cie, à Paris. — Vêtements pour dames. — 2525. | Pascal, à Paris. — Travaux du port de Marseille. — 1251. |
| Oudinot (E.), à Paris. — Vitraux d'église et d'appartement. — 3298. | Pasques (A.) et Cie, à Blanzy (Saône-et-Loire). — Bouteilles. — 3285. |
| Oudry, à Paris. — Pont tournant de tôle. — 1251. | Pasquier, de Ribaucourt et Cie, à Paris. — Graisses et huiles. — 994. |
| Oudry (L.), à Paris. — Objets de fonte cuivrés par la galvanoplastie. — 3084. | Patu de Rosemont, à la Réunion. — Collection de bois. — 3501. |
| Ouvrier, à Dieppe (Seine-Inférieure). — Objets d'ivoire. — 3375. | Patureau, à Gastonyville (province de Constantine). — Tabac. — 3615. |
| Paillart (G.), à Paris. — Cuirs pour cardes et filatures. — 2407. | Paucher, à la Nouvelle-Calédonie. — Collection de bois. — 3474. |
| | Paulin-Fort, Despax et Bacot, à Toulouse (Haute-Garonne). — Liqueurs. — 293. |
| | Pauwels et Cie, à Paris. — Modèle du pont de tôle de Bordeaux. — 1251. |

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

219

- Payen et Cie, à Amiens (Somme). — Véloours d'Utrecht. — 2026.
- Pecquereau et fils, à Paris. — Meubles sculptés. — 2901.
- Pédesclan, (Gironde). — Vins. — 669.
- Pellier frères, au Mans (Sarthe). — Sardines à l'huile. — 341.
- Peltreau (A.), à Château - Renault (Indre-et-Loire). — Cuirs. — 2405.
- Peltreau (P.), à Château - Renault (Indre-et-Loire). — Cuirs. — 2406.
- Pénitenciers (Administration des), à la Guyane. — Collection de bois. — 3458.
- Pénitenciers de Baduel, à la Guyane. — Coton. — 3459.
- Pénitenciers de la Marguerite, à la Guyane. — Coton. — 3459.
- Perbost de Largentière. — Soies.
- Perceau, à Saint-Charles (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- Périn (J.-L.), à Paris. — Scie à lame sans fin. — 1094.
- Perreaux (L.-G.), à Paris. — Instruments de précision. — 1429.
- Perrier, Gendarme de Bévotte, et Conte, à Paris. — Album du canal d'irrigation de Carpentras. — 1251.
- Perrin (L.), à Paris. — Armes de chasse et de guerre. — 1327.
- Perrin (L.), à Lyon (Rhône). — Livres imprimés. — 2750.
- Perriollet, à la Guadeloupe. — Préparations alimentaires. — 3495.
- Perrot (H.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3074.
- Perrot, Petit et Cie, à Paris. — Fleurs et plumes. — 2474.
- Perrotet, aux Indes Orientales. — Céréales, collection de bois. — 3483, 3484.
- Pescatore (G.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Pesier (E.), à Valenciennes (Nord). — Sucre de betterave, appareil pour l'application de l'alcool au raffinage du sucre. — 1084.
- Petersen (F.) et Sichler, à Villeneuve-la-Garenne (Seine). — Couleurs. — 116.
- Petit (J.-A.), à Paris. — Chaussures. — 2464.
- Petit frères et Cie, à Paris. — Acide et bougies stéariques. — 944.
- Petitdidier (F.), à Paris. — Tissus teints. — 2247.
- Peynaud et Cie, à Remilly-sur-Andelle (Seine-Inférieure). — Coton filé et calicots. — 1789.
- Peyrol (H.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3043.
- Philippe (C.) et Canaud (veuve), à Nantes (Loire-Inférieure). — Conserves alimentaires. — 340.
- Phillips (E.), à Paris. — Travaux sur la théorie de l'isochronisme. — 1635.
- Phœnix (J.-B.), à Mascara (province d'Oran). — Garance. — 3623.
- Piat (J.-J.-D.), à Paris. — Pièces de machines. — 3009.
- Pic aîné, à la Guadeloupe. — Coton. — 3495.
- Picard et Cie, à Grandville (Manche). — Produits chimiques extraits des varechs. — 155.
- Picault (G.-F.), à Paris. — Coutellerie. — 3154.

- Pickard (G.) et Punant (A.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3079.
- Picou et Rieu, à Philippeville (province de Constantine). — Liqueur. — 3614.
- Pierrard-Parpaite, à Reims (Marne). — Laines peignées. — 2018.
- Pilastre, (Côte occidentale d'Afrique). — Huiles et graisses. — 3489.
- Pillet-Meauzé et fils, à Tours (Indre-et-Loire). — Tissus de soie. — 1933.
- Pillivuyt (C.) et C^{ie}, à Paris. — Porcelaines blanches et décorées. — 3358.
- Pin et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Châles brochés. — 2144.
- Pinart (H.-A.), à Paris. — Faïence décorée. — 3341.
- Pinaud (E.) et Meyer (E.), à Paris. — Parfumerie. — 228.
- Pineau (capitaine de), (Colonies françaises). — Défenses d'éléphants.
- Pinet (J.) fils, à Abilly (Indre-et-Loire). — Machines agricoles. — 1209.
- Pinson frères, à Paris. — Imitation d'écaille, de nacre et d'ivoire. — 3434.
- Pitet aîné et Lidy, à Paris. — Pinceaux et brosses pour la peinture. — 2353.
- Piver (A.), à Paris. — Parfumerie. — 239.
- Plailly (N.-P.), à Paris. — Fils de soie. — 1904.
- Planche (L.), Lafon (G.) et Sival (D.), à Paris. — Dentelles. — 2311.
- Pleyel, Wolff et C^{ie}, à Paris. — Pianos. — 1686.
- Plon (H.), à Paris. — Typographie. — 2748.
- Poilly (de), Fitz-James (de) et La-
- barbe, à Follembra (Aisne). — Verres et bouteilles. — 3284.
- Poirée, à Paris. — Modèle de barrage. — 1251.
- Poiret frères et neveu, à Paris. — Laines pour tapisserie. — 2318.
- Poirier (P.), à Châteaubriant (Loire-Inférieure). — Bottes et bottines de chasse. — 2462.
- Poirrier et Chappat fils, à Paris. — Produits chimiques. — 115.
- Poisson (P.-L.-M.), à Paris. — Tabletterie d'ivoire. — 3371.
- Poitevin (A.), à Paris. — Spécimens de photographie au charbon et de photolithographie. — 1508.
- Pommel, à Gournay (Seine-Inférieure). — Fromages. — 442.
- Pommier et C^{ie}, à Paris. — Produits chimiques. — 488.
- Pondevaux et Jussy, à Saint-Étienne (Loire). — Fusils de chasse. — 1318.
- Pons, à Sidi-Bou-Médine (province d'Oran). — Matières tannantes. — 3623.
- Ponson (C.), à Lyon (Rhône). — Soie et velours. — 1967.
- Poron frères, à Troyes (Aube). — Bonneterie. — 2581.
- Porquet-Dourin, à Bourbourg (Nord). — Froment, lin. — 361.
- Portes fils, à Alger. — Lièges. — 3620.
- Potier, à la Réunion. — Miel. — 3500.
- Pottecher (B.), à Bussang (Vosges). — Étrilles et peignes pour chevaux. — 3000.
- Pougnet (M.) et C^{ie}, à Landroff (Moselle). — Modèle de cuvelage. — 80.
- Poulenc-Wittmann (E.-J.), à Paris. — Produits chimiques. — 207.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

221

- Poullain-Beurier (P.-J.-E.), à Paris. — Cuir pour cardes et pour filatures. — 2391.
- Pourchelle (F.), à Amiens (Somme). — Velours de coton teints. — 2237.
- Poussielgue-Rusand (P.), à Paris. — Orfèvrerie et bronzes d'église. — 3235.
- Poussin et fils, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draps et satins noirs. — 2096.
- Pouyat frères, à Limoges (Haute-Vienne). — Objets de porcelaine dure. — 3331.
- Pradine et Cie, à Reims (Marne). — Mérinos. — 1994.
- Préterre (P.-A.), à Paris. — Pièces de prothèse dentaire. — 1756.
- Prou-Gaillard fils, (Algérie). — Barils. — 3637.
- Proutat, Michot et Thomeret, à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). — Limes et outils d'acier. — 3154.
- Prouvost et Cie, à Roubaix (Nord). — Laines peignées. — 2135.
- Purper (L.), à Paris. — Camées gravés sur onyx. — 3217.
- Quenot et Lebargy, à Paris. — Chapeaux d'hommes. — 2506.
- Quignon (N.-J.-A.), à Paris. — Objets d'ameublement. — 2890.
- Quillacq (L.-A.), à Anzin (Nord). — Machine pour l'extraction de la houille. — 1194.
- Raabe (C.) et Cie, à Rive-de-Gier (Loire). — Verres et bouteilles. — 3289.
- Rabourdin, Chasles et Lefebvre, à l'Épine (Seine-et-Oise). — Farines. — 376.
- Raingo frères, à Paris. — Bronzes d'art. — 3067.
- Rambervillers (Comice agricole de) (Vosges). — Produits agricoles. — 495.
- Ranaganarittiar, aux Indes-Orientales. — Indigo. — 3484.
- Rancé (F.) et Lautier fils, à Grasse (Alpes-Maritimes). — Parfumerie. — 224.
- Ravaut, Bockairy frères et Cie, à Paris. — Vêtements pour dames. — 2524.
- Raybaud-l'Ange, à Paillerols (Basses-Alpes). — Produits agricoles, fruits. — 829.
- Rebier et Valois, à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulles. — 2301.
- Rebourg (C.), à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1914.
- Rebours-Guizelin, Dione et Cie, à Paris. — Conserves alimentaires. — 327.
- Redier (A.), à Paris. — Pendules. — 1589.
- Regnault, à Paris. — Pont de tôle construit sur la Garonne, à Bordeaux. — 1251.
- Reibell, à Paris. — Modèle de la digue de Cherbourg. — 4251.
- Reims (Chambre de commerce de) (Marne). — Laines et draps. — 1997.
- Renard (J.-A.), à Paris. — Outils d'acier pour gravures. — 3171.
- Renard frères, à Lyon (Rhône). — Tissus teints. — 2255.
- Renard père et fils, à Fresnes (Nord).

- Verres à vitre, bouteilles et gobetterie. — 3293.
- Renard frères et Franc, à Lyon (Rhône). — Produits tinctoriaux. — 175.
- Renault et Cie. — Eau-de-vie.
- Rendu (E.), à Paris. — Manuel de l'enseignement primaire. — 2771.
- Réquillart, Roussel et Chocqueel, à Aubusson (Creuse). — Tapis et tapisseries. — 2193.
- Revel-Moreau, à Constantine. — Cocons et soie. — 3618.
- Reverchon, à Birkadem (province d'Alger). — Blé, tabac, cocons et soie, matières tinctoriales. — 3607, 3615, 3618, 3623.
- Révil (C.) et Cie, à Amilly (Loiret). — Fils de bourre de soie. — 1976.
- Rey (F.-A.), à Paris. — Conserves de fruits. — 313.
- Reynaud (L.), à Paris. — Phare de métal. — 4251.
- Ribeauvillé (Commune de) (Haut-Rhin). — Vins. — 515.
- Richier (M.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Richter (B. et F.), à Lille (Nord). — Bleu d'outremer. — 426.
- Rigwihr (Commune de) (Haut-Rhin). — Vins. — 515.
- Riollet jeune, à la Guyane. — Collection de bois. — 3458.
- Rivart (J.-N.), à Paris. — Meubles d'art. — 2879.
- Rivière de Chazallon, à la Réunion. — Produits organiques industriels. — 3501.
- Roanne (Ville de) (Loire). — Tissus de coton. — 1773.
- Robert, à Sèvres (Seine-et-Oise). — Épreuves photographiques. — 1517.
- Robert (docteur E.), à Bellevue (Seine-et-Oise). — Arbres guéris des atteintes des insectes. — 446.
- Robert (H.), à Paris. — Chronomètres, appareils pour l'enseignement de la cosmographie. — 1582, 2802.
- Robert (V.), à Paris. — Livre sur les sociétés de secours mutuels. — 2796.
- Robert-Faure (C.), à Paris. — Dentelles. — 2317.
- Robert-Galland et Cie, à Paris. — Produits dérivés du schiste bitumineux. — 954.
- Robert et Gosselin fils, à Paris. — Châles. — 2166.
- Robertson, à Paris. — Ouvrage relatif à l'étude de la langue anglaise. — 2792.
- Robin (L.-P.) fils, à l'Ile-d'Espagnac (Charente). — Café. — 285.
- Rocca frères de feu Pierre-Antoine et neveux, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Savons. — 967.
- Rocques et Bourgeois, à Ivry (Seine). — Acide acétique. — 114.
- Rodolphe (A.), à Paris. — Orgue-harmonium. — 1643.
- Rogelet, Gand frères, Grandjean, Ibry et Cie, à Reims (Marne). — Mérinos. — 1999.
- Roguier (C.), à Paris. — Tapisseries. — 2319.
- Rohden (F. de), à Paris. — Mécaniques de pianos. — 1679.
- Rolland (E.), à Paris. — Appareil dit *thermo-régulateur*, employé dans les manufactures de tabacs. — 664.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

223

- Romanèche (Commune de) (Saône-et-Loire). — Vins. — 555.
- Rommetin (C.-M.), à Paris. — Limes et outils pour dentistes. — 3144.
- Rond (T.) et C^{ie}, à Paris. — Chaussures. — 2443.
- Ronze et Vachon, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1959.
- Rostaing (baron de) et Baudouin frères, à Paris. — Métaux granulés. — 9.
- Roswag (V.) et fils, à Schlestadt (Bas-Rhin). — Fils et tissus métalliques. — 2979.
- Rothschild (baron de), (Gironde). — Vins. — 669.
- Roucou, à Paris. — Objets damasquinés et incrustés. — 3272.
- Rougé, à Paris. — Cannes de bois d'Algérie. — 3637.
- Rouillon (F.), à Grenoble (Isère). — Gants de peau. — 2544.
- Roulet (C.-H.) et Chaponnière, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Savons. — 969.
- Rouquès (A.), à Clichy-la-Garenne (Seine). — Tissus teints. — 2236.
- Rousseau, à la Martinique. — Rhum. — 3504.
- Rousseau (E.), à Paris. — Porcelaine, faïences, émaux. — 3337.
- Rousseau de Lafarge (L.) et C^{ie}, à Persan-Beaumont (Seine-et-Oise). — Caoutchouc vulcanisé. — 958.
- Rousseau et Laurens, à Paris. — Conserves de fruits. — 294.
- Roussel (S.), à Darnetal (Seine-Inférieure). — Cotons filés. — 1792.
- Roussell (V.), à la Guadeloupe. — Sucre. — 3494.
- Rouvenat (L.), à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3207.
- Roux (C.) fils, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Savons. — 966.
- Roux (F.), à Paris. — Meubles de luxe. — 2880.
- Roux-Vollon (M.), à Saint-Jean-de-Belleville (Savoie). — Fromage de gruyère. — 574.
- Rouzé (H.), à Paris. — Conserves de fruits. — 335.
- Rouzé-Aviat, à Paris. — Farine. — 376.
- Royer, à la Séria (province d'Oran). — Coton. — 3622.
- Rudolphi (F.-J.), à Paris. — Orfèvrerie d'art. — 3232.
- Ruffier-Leutner, à Tarare (Rhône). — Mousselines. — 1817.
- Ruyneau de Saint-Georges, (Gironde). — Vins. — 669.
- Sabatier-Courçon, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Coutellerie. — 3443.
- Sabran et Jessé, à Paris. — Tissus de laine mélangée. — 2174.
- Saint-Chamond (Ville de) (Loire). — Cordonnerie de soie. — 1918.
- Saint-Gobain, Chauny et Cirey (Société anonyme des manufactures des glaces et produits chimiques de), à Paris. — Produits chimiques, glaces. — 156, 3284.
- Saint-Michel-Préville (de), à la Martinique. — Produits agricoles. — 3504.
- Saintoin frères, à Orléans (Loiret). — Confiseries et chocolats. — 288.
- Sajou (J.-J.), à Paris. — Tapisseries. — 2274.
- Salah-ben-el-Madani, à Fermatou

- (province de Constantine). — Blé. — 3607.
- Sales-Girons (docteur), à Paris. — Appareils à pulvériser les eaux médicamenteuses. — 1715.
- Salles jeune et Cie, à Paris. — Gants. — 2532.
- Sambre-et-Meuse (Société anonyme des mines et usines de), à Hautmont (Nord). — Produits chimiques. — 134.
- Sanis (J.-L.), à Paris. — Cartes géographiques. — 2802.
- Santi (A.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Instruments de marine. — 1411.
- Sarthe (Société d'agriculture des sciences et des arts de la). — Céréales, chanvre. — 428.
- Saucerotte et Parmentier, à Lunéville (Meurthe). — Conserves de fruits. — 343.
- Sautter, à Paris. — Appareils d'éclairage de phares. — 1251.
- Sauvan (M^{lle}), à Paris. — Livre de pédagogie. — 2771.
- Sauvrezy (A.-H.), à Paris. — Meubles sculptés. — 2864.
- Savard (A.-F.), à Paris. — Bijouterie d'or doublé. — 3241.
- Savaresse (H.), à Paris. — Cordes d'instruments de musique. — 1671.
- Savary (A.), à Paris. — Joaillerie d'imitation. — 3245.
- Savoye frères et Cie, à Besançon (Doubs). — Horlogerie. — 1599.
- Savoye, Ravier et Chanu, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1965.
- Sax (A.-J.), à Paris. — Instruments de musique à vent et à percussion. — 1701.
- Sax (A.) Junior, à Paris. — Instruments à vent. — 1707.
- Sayer et Cie, (Charente). — Eaux-de-vie. — 651.
- Schaaff et Lauth, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Extraits et laque de garance. — 137.
- Scharf (B.), à Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Inférieure). — Chronomètres. — 1631.
- Schattenmann, à Bouxwillers. (Bas-Rhin). — Céréales, tabacs. — 503.
- Schloss (S.) et neveux, à Paris. — Objets de maroquinerie. — 3408.
- Schlossmacher (J.) et Cie, à Paris. — Bronzes d'art. — 3057.
- Schweitzer, à Tlemcen (province d'Oran). — Matières tinctoriales. — 3623.
- Schulz frères et Béraud, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1871.
- Scott (S.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Scrépel (C.), à Roubaix (Nord). — Tissus de laine. — 2138.
- Scrépel-Roussel, à Roubaix (Nord). — Tissus de laine mélangée. — 2131.
- Sebille (C.), à Paris. — Tuyaux de conduite. — 1298.
- Seegers (A.), à Paris. — Papiers peints. — 2921.
- Seguin (J.), à Paris. — Dentelles. — 2316.
- Seine-et-Marne (Exposition collective du département de). — Miel. — 378.
- Seine-et-Oise (Exposition collective du comice agricole de). — Produits agricoles. — 379.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

225

- Selman-ben-Salah, à Constantine. — Matières tinctoriales. — 3623.
- Sénégal (Administration du). — Collection de produits végétaux. — 3490.
- Sens (E.), à Arras (Pas-de-Calais). — Carte topographique. — 79.
- Séraphin frères, au Breuil (Calvados). — Farine. — 376.
- Serbat (L.), à Saint-Saulve (Nord). — Préparations contre l'incrustation des générateurs, graisses et huiles. — 131.
- Serre. — Laine.
- Serret, Hamoir, Duquesne et C^e, à Valenciennes (Nord). — Sels de potasse extraits de la betterave, sucres de betterave. — 129.
- Serrin (V.), à Paris. — Régulateur automatique de lumière électrique. — 1437.
- Seruslat, à Étoile (Drôme). — Soies ouvrées. — 841.
- Servant fils et Devay (J.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3076.
- Servant, Devienne et C^e, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1941.
- Sève et C^e, à Lyon (Rhône). — Velours. — 1889.
- Sevin (C.), à Paris. — Dessins de meubles. — 3055.
- Sèvres (Manufacture impériale de) (Seine-et-Oise). — Terres cuites, faïences, biscuits, porcelaines. — 3321.
- Seydoux, Sieber et C^e, au Cateau (Nord). — Laines et tissus de laine. — 2152.
- Silbermann (G.), à Strasbourg (Bas-Rhin). — Impressions typographiques. — 2702.
- Sicard (J.-A.), à Paris. — Ustensiles de cuisine. — 2998.
- Silbermann jeune, à Paris. — Hémisphères célestes et terrestres, moyens d'enseignement de la cosmographie. — 1397, 2803.
- Silo cousins, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1893.
- Simounet, à Alger. — Huiles essentielles. — 3606.
- Société Impériale d'acclimatation et Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. — Animaux et végétaux acclimatés; nouvelles variétés de vers à soie introduites en France. — 880.
- Société pour l'instruction élémentaire, à Paris. — Journal d'éducation. — 2772.
- Société protestante des écoles du dimanche, à Paris. — Livres d'instruction religieuse. — 2778.
- Somme (Exposition collective du département de la). — Céréales. — 377.
- Sormani (P.), à Paris. — Meubles de fantaisie, nécessaires et sacs de voyage. — 3406.
- Souillard, aux Indes - Orientales. — Chaussures. — 3487.
- Soultzmatt (Commune de) (Haut-Rhin). — Vins. — 515.
- Spiers, à Paris. — Houilles agglomérées. — 31.
- Steinbach, Koechlin et C^e, à Mulhouse (Haut-Rhin). — Tissus imprimés. — 2214.
- Steiner (C.), à Ribeauvillé (Haut-Rhin). — Tissus teints et imprimés. — 2249.
- Sudre (F.), à Paris. — Système de télé-

- phonie et de correspondance télégraphique.* — 1331.
- Sueur (T.) et Lutz, à Paris. — Cuir vernis. — 2396.
- Suquet, à Paris. — Domestication des autruches. — 880.
- Susse frères, à Paris. — Bronzes d'art. — 3075.
- Suser (H.), à Nantes (Loire-Inférieure). — Cuir tanné et corroyé, chaussures. — 2379, 2468.
- Tahiti (Jury d'admission de). — Collection de bois. — 3478.
- Tailbouis (E.), à Paris. — Machine à faire le tricot, bonneterie. — 1068, 2588.
- Talrich (J.-V.-J.), à Paris. — Modèle d'anatomie. — 1745.
- Tarpin père et fils, à Lyon (Rhône). — Fil d'or. — 2325.
- Taurines (J.-M.-H.-A.), à Paris. — Balances. — 1430.
- Teillard, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1867.
- Teissier du Cros, à Valleraugue (Gard). — Soies grées. — 847.
- Teston (J.), à Noyons (Drôme). — Huiles. — 980.
- Tétard aîné, (Seine-et-Oise). — Froment. — 379.
- Thébault-Nollet, à la Guadeloupe. — Rhum. — 3494.
- Théroude (A.-N.), à Paris. — Jouets d'enfants. — 3403.
- Thiac, aux Puyréaux (Charente). — Produits agricoles. — 652.
- Thibaut, à la Réunion. — Céréales. — 3500.
- Thibault (A.), à la Réunion. — Spécimens de bois. — 3501.
- Thiébaut (V.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3038.
- Thiel et Cie, à Mostaganem (province d'Oran). — Huiles essentielles, liqueurs. — 3606, 3614.
- Thierry-Mieg et Cie, à Mulhouse (Haut-Rhin). — Tissus imprimés. — 2215.
- Thiers (L.-P.-T.), à Paris. — Appareils d'hygiène et d'allaitement. — 1727.
- Thillard et Cie, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draps. — 2085.
- Thivel-Michon, à Tarare (Rhône). — Tarlatanes. — 1815.
- Thomas (C.-X.), à Paris. — Machines à calculer. — 1407.
- Thoré (L. de), à la Martinique. — Coton. — 3505.
- Thuillier-Lefranc, à Nogent (Haute-Marne). — Ciseaux de tailleur. — 3132.
- Tinseau (P. de), à Saint-Ylie (Jura). — Objets de marbre. — 1262.
- Tissier aîné et fils, au Conquet (Finistère). — Produits chimiques extraits des varechs. — 154.
- Tonnerre (Société d'agriculture de) (Yonne). — Vins. — 663.
- Touaillon (C.), à Paris. — Modèle de moulins, machines diverses. — 1136.
- Touchard, (Côte occidentale d'Afrique). — Fibres textiles. — 3489.
- Toulon (Comice agricole de l'arrondissement de) (Var). — Vins. — 815.
- Touron-Parisot (E.), à Paris. — Coutellerie de luxe. — 3147.
- Trébucien frères, à Paris. — Cafés. — 263.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

227

- Tréfousse (J.-L.-D.), à Chaumont (Haute-Marne). — Gants de peau. — 2533.
- Trempé et fils, à Paris. — Peaux préparées pour chaussures. — 2414.
- Tresca, à Paris. — Modèles de dessins industriels. — 2793.
- Triebert (F.) et Cie, à Paris. — Instruments à vent. — 1696.
- Triefuss et Ettlinger, à Paris. — Objets d'ivoire et d'écailler, objets de maroquinerie. — 3385.
- Trioullier (E.-C.), à Paris. — Orfèvrerie et bronzes d'église. — 3239.
- Trocmé (P.-L.), à Hervilly (Somme). — Piqués blancs et brochés. — 1797.
- Tronchon (N.-J.), à Paris. — Meubles de fer. — 2964.
- Tropham frères, à Saint-Pierre-lez-Calaïs (Pas-de-Calais). — Dentelles et blondes. — 2302.
- Troupeau de Laghouat (province d'Alger). — Laine. — 3617.
- Truchy (C.-E.), à Paris. — Imitation de perles fines. — 3227.
- Truchy et Vaugeois, à Paris. — Broderies et passementeries. — 2289.
- Turckheim (Commune de) (Haut-Rhin). — Vins. — 515.
- Tussaud (F.), à Paris. — Cisaille circulaire. — 4123.
- Uchard (T.-F.), à Paris. — Dessins de bâtiments scolaires. — 2799.
- Ursule Jacquot (sœur), à Bône (province de Constantine). — Céréales, conserves de fruits, cocons, soies et toisons. — 3607, 3610, 3618.
- Valade-Gabel, à Paris. — Méthode d'enseignement des sourds-muets. — 2798.
- Vaisse (L.), à Paris. — Méthode d'enseignement des sourds-muets. — 2798.
- Valadeau, à Bouffarick (province d'Alger). — Cocons et soie. — 3618.
- Valentin, à la Réunion. — Tabac. — 3500.
- Vallier (J.), à Alger. — Coton. — 3622.
- Vandercolme (A.), à Rexpoëde (Nord). — Froments. — 355.
- Van Leempoel (vicomte), à Quiquengrogne (Aisne). — Bouteilles pour vins de champagne. — 3286.
- Varrall, Elwell et Poulot, à Paris. — Marteau-pilon. — 1193.
- Vatin jeune et Cie, à Paris. — Tissus de laine et soie. — 2170.
- Vauquelin, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draperie. — 2089.
- Vauquelin, à la Guyane. — Café. — 3454.
- Verdié (F.-F.) et Cie, à Firminy (Loire). — Bandages de fer et acier fondu. — 1035.
- Vernon-Boneuil (de). — Laine. — 662.
- Verreaux (E.), à la Martinique. — Groupes d'oiseaux. — 3507.
- Verstraete et Cie, à Lille (Nord). — Fils de lin et d'étoopes. — 1854.
- Vieil (veuve) et Vallagnosc (J.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Chapeaux de feutre. — 2500.
- Vieillard, à la Nouvelle-Calédonie. — Coton. — 3475.
- Vieillard (J.) et Cie, à Bordeaux (Gironde). — Faïences et porcelaines. — 3335.
- Viguier, à Boufar (province de Constantine). — Huile d'olive. — 3616.
- Villain (E.-P.), à Paris. — Machine à fabriquer des franges. — 4107.

- Villeminot, à Reims (Marne). — Mérimos. — 1998.
- Villemont (C.-H.), à Paris. — Bijouterie. — 3224.
- Villiers (A. de), à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Vilmorin-Andrieux et C^e, à Paris. — Produits agricoles. — 882.
- Viollet-Leduc, à Paris. — Dessins d'orfèvrerie religieuse. — 3229.
- Vissière (S.), au Havre (Seine-Inférieure). — Chronomètres. — 1622.
- Vitry frères, à Nogent (Haute-Marne). — Coutellerie. — 3131.
- Voisin (A.), à Paris. — Conserves de marrons. — 349.
- Voisin (P.), à la Guyane. — Feuilles de tabac. — 3457.
- Volcker, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Semoule. — 504.
- Vorster, à Montfourat (Charente). — Papiers. — 2649.
- Vouillon (F.), à Louviers (Eure). — Système de fabrication des fils feutrés. — 2033.
- Vuignier, à Paris. — Modèle du pont de Kehl. — 1251.
- Vulfran-Mollet, à Amiens (Somme). — Tissus de laine et soie. — 2025.
- Walcker (W.), à Paris. — Articles de voyage, de chasse et de camping. — 3397.
- Walter, Berger et C^e, à Goetzenbruck (Moselle). — Verres de montres et de lunettes. — 3283.
- Waltz (B.) et frères, à Paris. — Objets de sellerie. — 2399.
- Warnier (docteur), à Kandouri (province d'Alger). — Matières tinctoriales. — 3623.
- Warnod, au Havre (Seine-Inférieure). — Épreuves photographiques. — 1548.
- Wickham frères, à Paris. — Bandages. — 1733.
- Wiese (J.), à Paris. — Orfèvrerie de table. — 3264.
- Wiesener (P.-F.), à Paris. — Épreuves typographiques de gravures. — 2671.
- Wild (J.-U.), à Nancy (Meurthe). — Chapeaux de paille. — 2512.
- Wirth frères, à Paris. — Sculptures sur bois. — 2889.
- Wölfel (F.), à Paris. — Pianos. — 1691.
- Wuy (A.), à Paris. — Vêtements pour hommes. — 2439.
- Ysabeau (A.), à Paris. — Ouvrages élémentaires d'agriculture. — 2789.
- Zambeaux (J.), à Saint-Denis (Seine). — Chaudière verticale. — 1137.
- Zuber (J.) et C^e, à Rixheimer (Haut-Rhin). — Papiers peints. — 2896.

Mentions honorables.

- Abderrahman-ben-Gaudouz, à Aïn-el-Turk (province de Constantine). — Froment. — 3617.
- Aboilard (C.), à Paris. — Projets de drainage. — 457.
- Abram (l'abbé), à Misserghin (province d'Oran). — Eau de fleur d'oranger, farine. — 3606, 3611.
- Achard (A.), à Paris. — Applications de l'embrayage électrique au service des chemins de fer. — 1023.
- Administration coloniale de la Nouvelle Calédonie. — Céréales. — 3470.
- Ahmed-bel-Kadi, à Batna (province de Constantine). — Orge. — 3607.
- Ahmed-Bey, à Bira-Dahra (province de Constantine). — Froment et orge. — 3607.
- Ahmed-Cherif-ben-Merad, à Bled-Gandoura (province de Constantine). — Froment. — 3607.
- Aimé Pâris, à Paris. — Coopération dans le travail de M. Émile Chevè. — 2794.
- Aisne (Exposition collective du département de l'). — Produits agricoles. — 371.
- Aix (Comice agricole de l'arrondissement d') (Bouches-du-Rhône). — Vins. — 804.
- Ajouc (J.), à Sidi-Chami (province d'Oran). — Garance. — 3623.
- Albaret et C^e, à Liancourt (Oise). — Locomobile. — 1207.
- Aléo, à Nice (Alpes-Maritimes). — Photographie. — 1538.
- Alexandre, à Paris. — Peaux mègissées et teintes. — 2553.
- Alexandre. — Solides géométriques. — 2804.
- Ali-ben-Ferly, des Eulma-Mesla (province de Constantine). — Orge. — 3607.
- Ali-ben-Malek, bach-agha des Beni-Yahia (province d'Alger). — Froment. — 3607.
- Allais (E.), à Paris. — Chocolats. — 259.
- Allier, (Hautes-Alpes). — Cocons, soie et laine. — 828.
- Almin (A.-S.), à Paris. — Boîtes de carton. — 2742.
- Alvado (J.), à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Coton. — 3622.
- Amand-Guenier, à Auxerre (Yonne). — Moutarde. — 332.
- Amenc (L.), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Huile. — 949.
- Andrieux. — Tabac. — 803.
- Angiboust, à Paris. — Nouvelle forme sèche du port militaire de Rochefort. — 1251.
- Anicetorré, à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Anquetin (M.), à Paris. — Montres et pendules dites *universelles*. — 1584.
- Anselmier, directeur de la ferme-école

- de Mauberneame (Loiret). — Céréales. — 581.
- Apercé, à Giffont (Deux-Sèvres). — Céréales. — 614.
- Aquilina-Lingi, à la Calle (province de Constantine). — Corail. — 3631.
- Araud frères, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1886.
- Ardant (H.) et Cie, à Limoges (Haute-Vienne). — Objets de porcelaine. — 3332.
- Arnaud, à Batna (province de Constantine). — Farine. — 3611.
- Arnaud (J.), Vendre et Carrière père et fils, à la Porte-de-France (Isère). — Ciment et tuyaux de fontaine de ciment. — 1264.
- Arnold (veuve) et fils, à Lille (Nord). — Reliures. — 2746.
- Aroux, à Melun (Seine-et-Marne). — Objets de quincaillerie. — 2942.
- Aubé, Nourtier et Cie, à Paris. — Châles. — 2158.
- Aubigny (Comice agricole d') (Cher). — Grains. — 599.
- Aubry (C.-H.), à Paris. — Dessins de dentelles et de tapisseries. — 3444.
- Aucher (L. et J.) frères, à Paris. — Pianos. — 1685.
- Auger (V.), à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Coton. — 3622.
- Aulon (C.-L.-E.), à Darney (Vosges). — Couverts de fer battu. — 3007.
- Autran (L.), à Paris. — Chandelles. — 948.
- Avril frères, à Paris. — Cartes et plans. — 2670.
- Avril (A.) et Cie, à Saint-Étienne (Loire). — Velours. — 1930.
- Bach-Pérès (A.), à Paris. — Stores peints. — 2927.
- Bacot (P.), à Sedan (Ardennes). — Métier mécanique à tisser la laine. — 1070.
- Bacouel-Troussel (A.), à Arras (Pas-de-Calais). — Dentelles dites d'Arras. — 2312.
- Badoil et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1938.
- Badoureau (M.-P.-L.), à Paris. — Chromolithographie. — 2646.
- Bailliére (J.-B.) et fils, à Paris. — Ouvrages édités d'anatomie. — 1738.
- Bailly et Cie, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). — Meules de moulin. — 60.
- Balaine (C.) fils, à Paris. — Orfèvrerie plaquée ou argentée. — 3233.
- Balbreck (M.), à Paris. — Instruments de précision. — 1412.
- Bally, à Paris. — Rubans pour ordres de chevalerie. — 1906.
- Balny (J.-P.), à Paris. — Meubles de fantaisie. — 2902.
- Bammès et Cie, à Paris. — Chapeaux de paille. — 2508.
- Bance (B.), à Paris. — Ouvrages édités sur l'architecture. — 2734.
- Barbary (E.), à Paris. — Nécessaires à ouvrage, objets d'ivoire. — 3253.
- Barbequot, Chenaud et Cie, à Lyon (Rhône). — Châles de soie. — 1883.
- Barbier et Daubrée, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Locomobile. — 1205.
- Barbier (C.), à Paris. — Application des engrâis liquides. — 1235.
- Barbier (V.), à Paris. — Feutres pour pianos. — 1683.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

231

- Barbu (J.-P.), à Paris. — Anchés de clarinettes. — 1700.
- Bardon et Ritton, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1940.
- Baril fils et C^{ie}, à Amiens (Somme). — Velours d'Utrecht. — 2028.
- Barnoin, à Constantine. — Blé et orge. — 3607.
- Baroual (M^{me}), à Alger. — Broderies, travaux d'aiguille de l'ouvroir musulman d'Alger. — 3633.
- Barral (C.). — Soies.
- Barré (veuve), à Paris. — Chaussures de luxe. — 2471.
- Barthe, Durrschmidt, Porlier et C^{ie}, à Coulanges-lez-Nevers (Nièvre). — Produits chimiques. — 161.
- Barthélemy (H.), à Paris. — Projets de théâtre. — 1292.
- Barton (N.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Basquin, à Oran. — Chapeaux de dames, en fil d'aloès. — 3621.
- Bastide, à Alger. — Ouvrages édités. — 3635.
- Batjoni, à Bastia (Corse). — Liqueurs. — 820.
- Batut-Laval et C^{ie}, à Castres (Tarn). — Draperie. — 2079.
- Baudassé-Cazottes, à Montpellier (Hérault). — Cordes harmoniques. — 1705.
- Baulant ainé, à Paris. — Papiers de luxe pour cartonnages. — 2689.
- Bayard frères et fils, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1897.
- Bayoud (A.) fils, à Grenoble (Isère). — Peaux teintes pour gants. — 2537.
- Bazet, Happey et C^{ie}, à Paris. — Appareil dit *neo-gazogène*. — 162.
- Beaudoire-Leroux et C^{ie}, à Paris. — Albums et carnets. — 3394.
- Beaufils, à Bordeaux (Gironde). — Vins. — 669.
- Beauperthy, à la Guadeloupe. — Coton. — 3494.
- Belleau (F.-A.), à Paris. — Nécessaires à ouvrage, objets d'ivoire. — 3209.
- Beni M'zab (Corporation des) (province de Constantine). — Harnais. — 3632.
- Benoist-Malo et Walbaum, à Reims (Marne). — Draperie. — 2009.
- Bérard et Brunet, à Lyon (Rhône). — Soies. — 831.
- Bérard (E.), Poncet et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1952.
- Bérenger (marquis de), à Paris. — Photographie. — 1552.
- Béreux (M^{le} J.), à Paris. — Poupées et toilettes de poupées. — 3401.
- Berger (F.), à Saint-Étienne (Loire). — Fusils de chasse. — 1315.
- Berger-Levrault (veuve) et fils, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Travaux d'éducation. — 2774.
- Bernabeig. — Substances alimentaires.
- Bernard (A.), à Paris. — Canons de fusils. — 1324.
- Bernard (J.) et C^{ie}, à Prouzel (Somme). — Papiers. — 2662.
- Berr (D.) et fils, à Nancy (Meurthe). — Broderies blanches. — 2343.
- Berteaux et Sieffert, élèves de l'école de dessin de la rue de Chabrol, à Paris. — Dessins. — 2846.
- Berthet, à Besançon (Doubs). — Montres. — 1612.
- Berthier (F.), à Paris. — Éducation spéciale des sourds-muets et des idiots. — 2798.

- Berthier (P.), à Paris. — Photographies. — 1540.
- Bertin d'Avesnes, à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Bertin (J.) et Pennelle (J.), à Louviers (Eure). — Nouveautés. — 2120.
- Bertrand et Cie, à Dijon (Côte-d'Or). — Bleu d'outremer. — 165.
- Bertrand (E.) et Linquette, à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulles et dentelles. — 2294.
- Besnard, à Épernon (Eure-et-Loir). — Meules de moulin. — 71.
- Besnard (H.), à Paris. — Objets de zinc bronzé ou doré. — 3018.
- Bessard (E.-J.-B.), à Paris. — Bottines pour femmes et pour enfants. — 2445.
- Bettignies (de), à Saint-Amand-les-Eaux (Nord). — Porcelaine tendre. — 3360.
- Beugnot (C.-H.), à Paris. — Nécessaires à ouvrage. — 3390.
- Beurrey, (Algérie). — Huiles essentielles.
- Beuzebosc, (Seine-Inférieure). — Lin. — 398.
- Bézard, (Hérault). — Vins et eaux-de-vie. — 784.
- Beziat (J.-C.-M.), à Paris. — Cric pour le soutirage des vins. — 1119.
- Biant, à Armagnac (Gers). — Eaux-de-vie. — 724.
- Bickford, Davey, Chanu et Cie, à Rouen (Seine-Inférieure). — Mèches de mineur. — 25.
- Bideller, à Lyon (Rhône). — Pianos. — 1708.
- Binant (L.-A.), à Paris. — Toiles pour décoration. — 2923.
- Bion (V.), à Paris. — Garnitures de foyer de bronze. — 3016.
- Biscarrat, à Bouchet (Drôme). — Soies. — 856.
- Biscuit-Dubouché, (Charente). — Eaux-de-vie et alcools. — 651.
- Blanc, à Périgueux. — Pâtés aux truffes. — 323.
- Blasini, (Corse). — Vins. — 819.
- Bleuze-Hadancourt, à Paris. — Parfumerie. — 230.
- Blondeau-Billiet, à Lille (Nord). — Fils de soie. — 1978.
- Blondel de la Rougery, à la Martinique. — Sucre. — 3504.
- Blot, à Kléber (province d'Oran). — Graine de lin. — 3616.
- Blot et Drouard, à Paris. — Imitation de bronze d'art en zinc. — 3049.
- Boas frères et Cie, à Paris. — Châles. — 2460.
- Bobin (A.), à Paris. — Photographie. — 1453.
- Boche-Tordeux (A.), à Paris. — Articles de chasse. — 1301.
- Bocoup, Villard et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1882.
- Boissonneau (A.) père, à Paris. — Yeux artificiels mobiles. — 1749.
- Boissonneau (A.-P.) fils, à Paris. — Yeux artificiels mobiles. — 1761.
- Boitel-Grandin, à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulles et dentelles. — 2294.
- Bollée père et fils, au Mans (Sarthe). — Machine hydraulique. — 1165.
- Bonnemaison, (Charente-Inférieure). — Eaux-de-vie. — 646.
- Bonnet (C.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Violons. — 1680.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

233

- Bonneville, à la Guadeloupe. — Coton. — 3495.
- Bontemps-Dubarry, (Gironde). — Vins. — 669.
- Borde, à Philippeville (province de Constantine). — Arachide du Brésil. — 3616.
- Borderel jeune, à Sedan (Ardennes). — Draps noirs. — 2099.
- Bordier, à la Guadeloupe. — Vin d'ananas. — 3494.
- Bouches-du-Rhône (Société d'agriculture des). — Froment. — 803.
- Boudet frères, à Uzès (Gard). — Soies gréges. — 852.
- Boudin (L.-A.-E.), à Paris. — Encres. — 2676.
- Boulard (G.), à Clamecy (Nièvre). — Papiers pour gravure et lithographie. — 2638.
- Bouly-Lepage, à Moreuil (Somme). — Bonneterie de coton. — 2568.
- Bouquet (A.), à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Bourdon et Jagot (C.), à Saumur (Maine-et-Loire). — Vins. — 592.
- Bourgaud et C^e, à Saint-Étienne (Loire). — Fusils de chasse. — 1321.
- Bourgeois, à Paris. — Soies teintes. — 3440.
- Bourgeois (G.), à Reims (Marne). — Vitraux d'église. — 3302.
- Bourgogne (J.) père, à Paris. — Préparations microscopiques pour l'étude de l'anatomie. — 1755.
- Bourgogne frères, à Paris. — Préparations microscopiques d'anatomie végétale et animale. — 1757.
- Boutarel-Membry, à Luzech (Lot). — Vin. — 690.
- Bouteille cousins, à Paris. — Châles. — 2148.
- Boutin (C.), (Vienne). — Froment. — 623.
- Boutron-Faguer, à Paris. — Parfumerie. — 237.
- Bouvard et fils, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1963.
- Bouziat. — Appareil de décintrement au moyen du sable. — 1251.
- Boyer (A.), à Paris. — Eau de mélisse. — 277.
- Boyer et Heil, à Gignac (Hérault). — Essences aromatiques. — 786.
- Boyriven frères et C^e, à Lyon (Rhône). — Objets de passementerie. — 1884.
- Bréauté, à Médéah (province d'Alger). — Vin. — 3613.
- Brebar (C.-R.), à Lille (Nord). — Peintures siliceuses. — 1282.
- Breganti (J.), (Corse). — Cigares.
- Breton (M^{me}), à Rouen (Seine-Inférieure). — Photographie. — 1522.
- Breton frères, à Paris. — Instruments de physique. — 1405.
- Breval, à Paris. — Locomobiles. — 1153.
- Briois (C.-A.), à Paris. — Produits chimiques et appareils photographiques. — 1476.
- Broc (J.), à Paris. — Bottes et brodequins. — 2442.
- Brossard, Godard et Wagner, élèves de l'école de la rue de Ménilmontant. — Dessins. — 2845.
- Brucelle, (Aisne). — Lin. — 371.
- Brun fils, à Réauville (Drôme). — Produits agricoles et alimentaires. — 765.

- Bruneau et C^{ie}, à Paris. — Bijouterie, orfèvrerie. — 3257.
- Brunel (L.), à Paris. — Objets de zinc. — 3023.
- Brunet, à Mascara (province d'Oran). — Céréales, sumac et garance. — 3607, 3623.
- Brunet, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Farine de blé d'Algérie. — 3611.
- Brunet (M^{me} L.) et C^{ie}, à Paris. — Fleurs artificielles. — 2599.
- Bruniquel, à Paris. — Pont Napoléon exécuté à Saint-Sauveur, route de Paris en Espagne. — 1251.
- Bufferme, à Saint-Étienne. (Loire). — Dessins sur tissus. — 3441, 3442, 3443.
- Buisson, à Tullins (Isère). — Moulin à farine. — 1243.
- Buisson (C.), à la Tronche (Isère). — Soies. — 744.
- Bunel frères, à Pont-Audemer (Eure). — Cuirs. — 2373.
- Bureau (C.), à Bordeaux (Gironde). — Chandelles. — 947.
- Burg (docteur V.), à Paris. — Appareil pour l'épuration des eaux. — 3087.
- Cabanis (F.), à Paris. — Brindilles et écorces de mûrier. — 988.
- Cabourg (T.), à Paris. — Chaussures à vis. — 2453.
- Caïd-Brahim-ben-el-Hadj, des Ouled-Dia (province de Constantine). — Miel. — 3612.
- Cail (J.-F.) et C^{ie}, à Paris. — Machine locomobile. — 1022.
- Caizergues (A.), à Montpellier (Hérault). — Confiserie. — 304.
- Calemar (J.), à Saint-Étienne (Loire). — Rubans de soie. — 1915.
- Califou-ben-Ali, à Mayotte et Nossi-Bé. — Écaille de tortue. — 3480.
- Calvat (E.) et Navizet (H.), à Grenoble (Isère). — Gants de peau de chevreau. — 2536.
- Cambuzat, à Paris. — Barrage de la chaînette sur l'Yonne. — 1251.
- Candelot (L.-F.) père, à Paris. — Clement dit *porcelaine*. — 1286.
- Capmas, à Prayssac (Lot). — Vins. — 691.
- Carcenac et Roy, à Paris. — Tissus de coton façonnés. — 1804.
- Carjat et C^{ie}, à Paris. — Portraits photographiques. — 1535.
- Carlhian et Corbière, à Paris. — Lampes. — 3060.
- Carnet et Saussier, à Paris. — Conserves alimentaires. — 316.
- Carof (A.) et C^{ie}, à Portsal-Ploudalmézeau (Finistère). — Produits chimiques. — 147.
- Caron (A.), à Bourbourg (Nord). — Lin. — 352.
- Caron (A.), à Paris. — Canon se chargeant par la culasse. — 1302.
- Carré, à la Réunion. — Cocons et soie. — 3500.
- Castaing, (Gironde). — Vins. — 669.
- Cattaert, à Paris. — Mode de conserver les fromages. — 441.
- Catteau (P.), à Roubaix (Nord). — Étoffes pour robes. — 2123.
- Cavy (A.), à Nevers (Nièvre). — Fourrures indigènes. — 2362.
- Cercle de Bathna (province de Constantine). — Racines de tarouda. — 3605.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

235

- Cercle de Boghar (province d'Alger). — Blé et orge. — 3607.
- Cerf-Langenberg, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Peaux maroquinées. — 2429.
- Chabaud (A.), à Avignon (Vaucluse). — Soies. — 794.
- Chabrier (L.), à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Chagot (D.-A.) aîné, à Paris. — Fleurs, plumes et fruits artificiels. — 2476.
- Chambre de commerce de Chambéry (Savoie). — Minerais. — 19.
- Champailleur (A.), à Lyon (Rhône). — Dentelles. — 2271.
- Champion (L.), à Paris. — Châles. — 2157.
- Champlouis (de), à Paris. — Vues de Syrie, d'après des clichés sur papier *humide-sec*. — 1564.
- Champs et Corsel. — Soies.
- Chanal, à Mézières (Ardennes). — Houblon. — 481.
- Chancourtois (de), à Paris. — Carte géologique. — 1251.
- Chanel (J.), à Lyon (Rhône). — Châles. — 2184.
- Chaney (J.-A.), à Nantes (Loire-Inférieure). — Cuir pour chaussures. — 2371.
- Changea, à Lamastre (Ardèche). — Soie grége et ouvrée. — 742.
- Chanel (veuve), à Paris. — Objets d'art en argent repoussé au marteau. — 3230.
- Chappuy (L.), à Frais-Marais-lez-Douai (Nord). — Bouteilles. — 3290.
- Chapron (L.), à Paris. — Mouchoirs brodés. — 2309.
- Chapus (A.), à Lille (Nord). — Bleu d'outremer. — 428.
- Chapusot, Prevost et Boïng, à Paris. — Châles. — 2149.
- Chargeat (G.-E.), à Paris. — Cannes et parapluies. — 2527.
- Charavet, à Paris. — Épreuves photographiques au charbon. — 1515.
- Charbin et Troubat, à Lyon (Rhône). — Velours. — 1900.
- Charles (G.), à Paris. — Baignoires avec appareils de chauffage. — 1716.
- Charpentier (G.-H.), à Paris. — Ouvrages de littérature édités. — 2744.
- Charpentier (H.-D.), à Nantes (Loire-Inférieure). — Livres illustrés. — 2730.
- Chartier (P.), à Douai (Nord). — Dames-Jeannes. — 3291.
- Charvat (curé), président du Comice de Réauville (Drôme). — Céréales et amandes. — 763.
- Charvin, à Paris. — Nouvelle forme sèche du port militaire de Rochefort. — 1251.
- Châteauroux (Société d'agriculture de) (Indre). — Froment. — 603.
- Châteauvieux (de), à la Réunion. — Café. — 3500.
- Châtellerault (Comice agricole de l'arrondissement de) (Vienne). — Produits agricoles, vins et eaux-de-vie. — 623.
- Châtelus-Dubost, à Tarare (Rhône). — Cotons, mousselines. — 4814.
- Chaumont et C^{ie}, à Paris. — Chapeaux de paille. — 2511.
- Chauvel (E.-J.-B.), à Évreux (Eure). — Objets de cuivre. — 2945.

- Chevalier (L.), à Paris. — Ouvrages de passementerie. — 2291.
- Chevallier-Robert et Cuillerier, à Romans (Drôme). — Liqueurs. — 760.
- Chevé (L.-J.) fils, à Paris. — Produits chimiques. — 182.
- Chevènement (L.), à Bordeaux (Gironde). — Encres. — 158.
- Chevillot frères, à Paris. — Cuirs pour empeignes. — 2392.
- Chinon (Comice agricole de l'arrondissement de) (Indre-et-Loire). — Vins, produits agricoles. — 604.
- Chouillou et Jaeger, à Paris. — Machine à dorer les peaux et les cuirs. — 1090.
- Chouland frères, à Dieppe (Seine-Inférieure). — Objets d'ivoire. — 3375.
- Chrétien, Debouchaud, Mattard, Verit et Cie, à Nersac (Charente). — Feutres pour machines à papier. — 2032.
- Chuard (M.), à Paris. — Instrument dit gazoscope. — 1435.
- Clair. — Modèle du pont de Fribourg. — 1251.
- Clauzel et Cie, à Sauves (Gard). — Fourches de bois, attelles et manches. — 1225.
- Clercq (L. de), à Paris. — Épreuves photographiques. — 1554.
- Clercx (A.-M.), à Paris. — Chaussures de luxe. — 2469.
- Clicquot (R.-M.), à Courbevoie (Seine). — Outils pour la gravure. — 3158.
- Coffignon frères, à Paris. — Orfèvrerie, joaillerie, bijouterie. — 3259.
- Colin, à Paris. — Barrage à hausses mobiles. — 1251.
- Collard, à Paris. — Vues photographiques. — 1561.
- Collard, à Paris. — Livre de pédagogie. — 2771.
- Collet-Lefranc, à Amiens (Somme). — Déchets de soie. — 1975.
- Charnay (D.), à Mâcon (Saône-et-Loire). — Vues photographiques. — 1557.
- Colombi (C.) fils, à Paris. — Instruments de géométrie. — 1395.
- Colombier frères, à Saint-Quentin (Aisne). — Piqués façonnés. — 1803.
- Combier-Destre, à Saumur (Maine-et-Loire). — Liqueurs. — 274.
- Compagnie du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse, à Paris. — Frein automoteur pour wagon de chemin de fer. — 1016.
- Compère (E.) et Dufort, à Paris. — Peaux de chevreau. — 2555.
- Comte (A.), à Nantes (Loire-Inférieure). — Planches murales d'histoire naturelle. — 2803.
- Contour (A.-F.), à Paris. — Bonneterie. — 2590.
- Corbeels (S.), à Paris. — Bijoux d'écaille incrustés d'or. — 3244.
- Corneillan (comtesse de), à Paris. — Cocons et soies grées de l'aylanthe. — 880.
- Cornillac (E.) et Cie, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). — Reliures de luxe. — 2763.
- Cosnac (comte J. de), au château du Pui (Corrèze). — Chanvre. — 419.
- Cosquin (J.), à Paris. — Cartes topographiques. — 2668.
- Cosse (L.), à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draperie. — 2090.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

237

- Costallat-Bouchard, à Paris. — Objets faits au crochet. — 2519.
- Costérisan (H.), à Sidi-Ali (province d'Oran). — Bois. — 3619.
- Côtes-du-Nord (Exposition collective du département des). — Produits agricoles. — 434.
- Cottiau (P.-F.-J.), à Paris. — Anchus d'harmonium. — 1692.
- Couëdic (comte du), à Quimperlé (Finistère). — Plans de drainage et d'irrigation. — 1231.
- Coulmont, à Lille (Nord). — Chanvre. — 351.
- Courtois (E.-C.), à Paris. — Peaux de veau vernies. — 2416.
- Couttenier-Pringuet, à Lille (Nord). — Reliures. — 2725.
- Creimas (J.), à Oran. — Nattes de fibres de Sparte. — 3636.
- Crémière, à Paris. — Photographies d'animaux pris instantanément. — 1551.
- Crespel-Delisle, à Arras (Pas-de-Calais). — Sucre de betterave. — 437.
- Cribier, à Viroflay (Seine-et-Oise). — Épingles. — 2959.
- Cribier (E.) jeune, à Paris. — Ressorts d'acier pour jupons. — 2935.
- Cuvillier et Poncet-Deville, (Gironde). — Vins. — 669.
- Cuzol et fils et Cie, à Castelmoron-sur-Lot (Lot-et-Garonne). — Prunes sèches. — 699.
- Dagron (E.), à Paris. — Photographies microscopiques. — 1545.
- Dalle-Facon, à Lille (Nord). — Lin. — 351.
- Dambricourt frères, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Papiers variés. — 2650.
- Damiron et Cie, à Lyon (Rhône). — Châles. — 2183.
- Danel (L.), à Lille (Nord). — Impressions typographiques en noir et en couleur. — 2749.
- Daniel (S.), à Paris. — Porcelaine guillochée. — 3347.
- Darbo (F.), à Paris. — Instruments d'hygiène et d'allaitement artificiel. — 1753.
- Darmailhacq, (Gironde). — Vins. — 669.
- Darras (A.-D.), à Paris. — Registres. — 2724.
- Daubriac, à la Guyane. — Matières tinctoriales. — 3459.
- David (L.), à Uzès (Gard). — Briques réfractaires. — 1269.
- David frères et Cie, à Saint-Quentin (Aisne). — Dynamomètre. — 1106.
- Debain (A.), à Paris. — Orfèvrerie d'argent. — 3202.
- Debonnaire, aux Indes orientales. — Fibres textiles et paniers de rotin. — 3485.
- Décotte et Pitel, à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Decrombecque (G.), à Lens (Pas-de-Calais). — Lin. — 365.
- Dedieu (C.), à Lyon (Rhône). — Manomètres. — 1159.
- Defez (C.-G.-A.), à Nérac (Lot-et-Garonne). — Blé et maïs. — 696.
- Defrey, Houssier et Leprêtre, à Alençon (Orne). — Tissus et cordages imperméables. — 1856.

- Dehargne, à Paris. — Dérasement de la roche la Rose, à Brest. — 4251.
- Delaage et Cie, (Charente-Inférieure). — Eaux-de-vie. — 646.
- Delabrierre-Vincent, à Paris. — Parfumerie. — 231.
- Delaby (A.) et Cie, à Courcelles-lez-Lens (Pas-de-Calais). — Froment. — 366.
- Delacour (L.-F.), à Paris. — Pare-étincelles. — 2967.
- Delacourt, à Épehy (Somme). — Piqués. — 1802.
- Delage-Montignac, à Paris. — Engins de pêche. — 1374.
- Delahaye (E.), à Paris. — Vis et écrous. — 3161.
- Delail (G.), à Paris. — Chaussures de chasse. — 2450.
- Delay, à Philippeville (province d'Oran). — Cocons et soie. — 3618.
- Delbard, (Seine-et-Marne). — Lin. — 378.
- Delemauzure, à Lille (Nord). — Tabac. — 351.
- Deleplanque, à Lille (Nord). — Lin. — 351.
- Delevoye, à Lille (Nord). — Tabac. — 351.
- Delhay (H.), à Aniche (Nord). — Verres à vitres et verres pour photographie. — 3288.
- Delondre (P.), à Paris. — Épreuves photographiques. — 1553.
- Delton, à Paris. — Photographies instantanées. — 1468.
- Delvigne (H.-G.), à Paris. — Pistolet de poche. — 1328.
- Demichel, Dessart et Lazellas, élèves de l'école de dessin et de sculpture de la rue Ménilmontant, à Paris. — Dessins. — 2845.
- Deplanche, à la Nouvelle-Calédonie. — Écailles de tortue. — 3475.
- Dericel de Rolland, à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Derly et Chaboy, à Bellemcombe (Seine-Inférieure). — Cotons filés. — 1788.
- Desbordes (L.) et Roudault (E.-A.), à Paris. — Manomètres. — 4139.
- Descole (P.), à Paris. — Appareils d'éclairage. — 3088.
- Desjardins de Morainville (docteur J.-B.-L.), à Paris. — Yeux artificiels. — 1760.
- Desnoyers, à la Guadeloupe. — Coton. — 3495.
- Desplas (H.), à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Machine à fouler les draps. — 1168.
- Desportes, à la Martinique. — Sucre. — 3504.
- Desruelles (A.), à Paris. — Peignes. — 3427.
- Desruelles-Marécaux, à Lille (Nord). — Tabac. — 351.
- Desreumaux, à Lille (Nord). — Tabac. — 351.
- Devriès et Cie, à Paris. — Plumes de parure. — 2480.
- Dezaux-Lacour. — Cuir tanné.
- Dezelu et Guillot, à Paris. — Lampes pour voitures de chemin de fer. — 1039.
- Dietrich frères, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Moutardes. — 334.
- Dietrich (de) et Cie, à Reichshoffen (Bas-Rhin). — Machine à courber les métaux. — 1093.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

239

- Digeon (R.-H.), à Paris. — Reproduction en couleur, par la gravure sur cuivre et sur acier. — 1423.
- Dillies frères, à Roubaix (Nord). — Tissus de laine. — 2432.
- Donat (A.) et C^e, à Lyon (Rhône) — Velours. — 1879.
- Donzel (L.), à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1928.
- Dordogne (Exposition collective du département de la). — Vins. — 634.
- Doré et C^e, à Troyes (Aube). — Bonneterie de coton. — 2570.
- Dorléans (E.), à Clichy-la-Garenne (Seine). — Machine à faire des paillassons. — 1226.
- Dreyfous et C^e, à Paris. — Tissus mélangés. — 2169.
- Drocourt (P.), à Paris. — Pendule de voyage. — 1628.
- Dubouchage, à la Calle (province de Constantine). — Liège. — 3620.
- Dubrulle (A.-N.), à Lille (Nord). — Lampes de sûreté pour mines. — 27.
- Duclos (L.) et neveu, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draps. — 2093.
- Ducoup, à Constantine. — Farine. — 3611.
- Ducourtioux (C.), à Paris. — Bas élastiques. — 2596.
- Ducrocq, à Paris. — Livres d'éducation. — 2796.
- Ducroquet (V.), à Paris. — Registres et buvards. — 2723.
- Dufour et C^e, à Alger. — Thuya, loupes. — 3619.
- Dufresne (A.). — Kirchwasser.
- Duguet. — Toisons.
- Dujarrie, (Dordogne). — Liqueurs. — 634.
- Dumolard et Viallet, à Grenoble (Isère). — Ciment. — 1270.
- Dupille (H.), à Paris. — Corsets. — 2602.
- Dupont (P.-H.), à Cherbourg (Manche). — Vernis métallique. — 1274.
- Dupont et Deschamps, à Beauvais (Oise). — Bois sculptés pour manches d'éventail. — 2352.
- Dupuy (docteur), à Therga (province d'Oran). — Céréales. — 3607.
- Dupuy (T.), à Paris. — Impressions lithographiques. — 2647.
- Durivau, à Saint-Jean-de-la-Motte (Sarthe). — Vins. — 452.
- Duroc-Barnicaud. — Vins.
- Durst-Wild et C^e, à Paris. — Chapeaux de paille. — 2507.
- Dussaud frères, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Exécution des travaux du port de Marseille. — 1251.
- Dutrou (E.-P.), à Paris. — Instruments de physique. — 1440.
- Ébreuil (Comice agricole d') (Allier). — Vins. — 445.
- École communale de dessin industriel de M. Bardin, à Paris. — Dessins. — 2854.
- École municipale spéciale de dessin de M. Aumont, à Paris. — Dessins. — 2848.
- École normale primaire de Chartres (Eure-et-Loir). — Album descriptif de l'école). — 2809.
- École primaire communale de filles dirigée par M^{me} Guyard, à Paris. — Travaux d'aiguille. — 2832.
- École primaire communale de filles di-

- rigée par M^{le} Sarazin, à Paris. — Travaux d'aiguille. — 2833.
- Écoles primaires communales de filles du département du Calvados. — Travaux d'aiguille. — 2837 à 2842.
- École primaire communale de garçons dirigée par M. Barbier, à Paris. — Cartes murales. — 2813.
- École primaire libre de garçons dirigée par M. Manier, à Paris. — Écriture et dessin. — 2814.
- École primaire communale de Saint-Mihiel (Meuse). — Plan et élévation de l'école. — 2818.
- Edwards, à la Nouvelle-Calédonie. — Tripangs, coton. — 3473, 3475.
- Elcké (F.), à Paris. — Piano. — 1668.
- Épinal (Comice agricole de l'arrondissement d') (Vosges). — Céréales. — 494.
- Éprémesnil (comte d'), à Bernay (Eure). — Dessin d'un système de transmission. — 1200.
- Ernoult-Bayart et fils, à Roubaix (Nord). — Fils de laine cardée. — 2136.
- Essique (L.), à Paris. — Objets d'acier. — 3174.
- Estrugo (J.), à Arzew (province d'Oran). — Graines de lin. — 3616.
- Étanchaud (F.), à Paris. — Chaussures pour dames. — 2465.
- Evrard (E.), à Troyes (Aube). — Bonneterie de coton. — 2580.
- Experton. — Lacets.
- Fabre (C.), à Paris. — Soies à coudre. — 1902.
- Faconnet, Chevallier et C^{ie}, à Paris. — Tuiles. — 1254.
- Fagalde (P.), à Bayonne (Basses-Pyrénées). — Chocolat. — 264.
- Fara fils, à Bourg-Argental (Loire). — Soies pour dentelles. — 835.
- Farcot (H.-A.-E.), à Paris. — Pendules. — 1587.
- Farjat, à Rouen (Seine-Inférieure). — Décrotoirs de fer. — 3092.
- Fauconnier (C.), à Paris. — Grues. — 1161.
- Fauconnier (F.-L.), à Paris. — Moulin ramasseur. — 1130.
- Faulcon (Vienne). — Chanvre. — 623.
- Faulte de Puyparlier (A.), à Beauvais (Oise). — Pain comprimé. — 374.
- Fauquet et C^e, à Oissel-sur-Seine (Seine-Inférieure). — Cotons filés. — 1786.
- Fauquet-Lemaître et Prévost, à Pont-Audemer (Eure). — Tissus et cordages imperméables. — 1782.
- Faure (E.), à Saint-Étienne (Loire). — Rubans de soie. — 1912.
- Faure (E.), à Paris. — Dessins de dentelles. — 3420.
- Faure (P.), à Avignon (Vaucluse). — Vins. — 798.
- Favre-Heinrick, à Besançon (Doubs). — Montres. — 1605.
- Favrot frères, à Lyon (Rhône). — Fouillards. — 1953.
- Fenaille et Chatillon, à Paris. — Graisses et huiles. — 990.
- Feren, à Bougie (province de Constantine). — Garance. — 3623.
- Fernier (L.), à Besançon (Doubs). — Montres. — 1593.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

241

- Ferrand (M.), à Paris. — Couleurs fines. — 213.
- Ferrières (G. de), à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Fery (J.) fils, à Metz (Moselle). — Feuilles pour machines à papier. — 2031.
- Fiévet (C.), à Masny, près Douai (Nord). — Froment et avoine. — 358.
- Flandray (A.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Flaud (H.), à Paris. — Pompe à incendie. — 1164.
- Fléchet (P.) et C^e, à Paris. — Montres solaires. — 1625.
- Flobert (L.-N.-A.), à Paris. — Armes. — 1306.
- Florange (E.-H.), à Paris. — Orfèvrerie argentée. — 3237.
- Floris (D. de), à la Réunion. — Café. — 3500.
- Fondet (J.-B.), à Paris. — Appareils de chauffage. — 2999.
- Font, Chambeyron et Benoit, à Lyon (Rhône). — Velours unis. — 1880.
- Fontaine (A. et L.), à Paris. — Gants de peau. — 2546.
- Fontenelle (C.-C.), à Paris. — Ciment. — 1293.
- Forgemolle, à Tournan (Seine-et-Marne). — Travaux sur les cocons de l'aylante. — 880.
- Fort, Despax et Bacot, à Toulouse (Haute-Garonne). — Vins. — 727.
- Fortier-Beaulieu (C.-A.), à Paris. — Cuirs tannés et corroyés. — 2411.
- Fossey fils, à Paris. — Meubles de fantaisie. — 2911.
- Foubert (G.), à Paris. — Objets de zinc bronzé ou doré. — 3027.
- Foucard (M.), à la Guadeloupe. — Café. — 3494.
- Fougeirol (A.), aux Ollières (Ardèche). — Soies. — 854.
- Foulquié (M^{le} A.) et C^e, à Paris. — Ouvrages de filet. — 2280.
- Fourman frères, (Sarthe). — Chanvre. — 428.
- Fournier (A.-M.-E.), à Paris. — Meubles de luxe. — 2865.
- Fournier (C.-A.), à Paris. — Indique-fuites pour gaz. — 2983.
- Fournré (C.), à la Guyane. — Substances pour faire de la glu, écailles de tortues, colle de poisson. — 3460.
- Franck et C^e, à Schlestadt (Bas-Rhin). — Toiles métalliques. — 2971.
- François (E.-S.), à Paris. — Appareils à eau de Seltz. — 1084.
- Franconie (E.), à la Guyane. — Rhum. — 3454.
- Frappier, à la Réunion. — Vanille. — 3500.
- Frelut et C^e, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Fruits confits. — 271.
- Fribourg (G.-A.), à Paris. — Bijouterie d'or. — 3255.
- Gadrat (P.), à Meaux (Seine-et-Marne). — Tapis. — 2199.
- Gaillard (J.), à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulles et dentelles. — 2294.
- Gaillard (P.), à Paris. — Paysages photographiques. — 1532.
- Galland (F.), à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1937.
- Galland frères et Ducos, (Hérault). — Liqueurs. — 784.

- Gallot (A.) ainé, à Paris. — Chapeaux de paille et de crin. — 2510.
- Galopin (A.), à Paris. — Lampes et suspensions de bronze et de porcelaine. — 3045.
- Galopin (P.) fils, à Paris. — Conserves de truffes. — 317.
- Garapon (L.), à Paris. — Broderies et dentelles en fils d'aluminium. — 2288.
- Gargan et C^e, à Paris. — Dessins de machines dites *exhausteurs*. — 1031.
- Garin et C^e, à Paris. — Produits chimiques pour la photographie. — 1486.
- Garnault, à la Nouvelle-Calédonie. — Substances médicinales. — 3469.
- Garnier (A.), Angiboust, Charvin, à Paris. — Nouvelle forme sèche du port militaire de Rochefort. — 1251.
- Gasparini, à l'Ile-Rousse (Corse). — Pâtes alimentaires. — 821.
- Gaudchaux-Picard (les fils), à Nancy (Meurthe). — Draps. — 2070.
- Gaudonnet (P.), à Paris. — Piano. — 1676.
- Gaumé, au Mans (Sarthe). — Épreuves photographiques. — 1513.
- Gauran, à Birkadem (province d'Alger). — Cocons et soie. — 3618.
- Gautelle Tevet. — Fusils.
- Gauthier (A.), à Chabeuil (Drôme). — Soies. — 750.
- Gauthier (E.), à Amiens (Somme). — Châles et tissus de laine. — 2024.
- Gautrot et Latour, à Paris. — Objets de zinc. — 3022.
- Geerincx (F.-E.), à Paris. — Fusils et pistolets. — 1325.
- Gehrling (C.), à Paris. — Mécaniques de pianos. — 1675.
- Gellé (J.-B.-A.) ainé et C^e, à Paris. — Parfumerie. — 247.
- Geller (G.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Fruits confits. — 308.
- Gentilhomme (J.-H.), à Paris. — Bijouterie d'or et d'argent. — 3260.
- Gérin-Rose, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Tissus façonnés. — 2087.
- Gérold (L.-A.), à Paris. — Fleurs artificielles. — 2483.
- Gerson et Weber, à Paris. — Nécessaires et objets de fantaisie. — 3382.
- Gibory, à Paris. — Habits de cour. — 2438.
- Gilquin (P.-S.), à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). — Meules de moulin. — 61.
- Girard (C.), à Nogent (Haute-Marne). — Couteaux et tranchets. — 3134.
- Girard-Thibault (E.), à Paris. — Ouvrages de filet. — 2286.
- Giraud, à l'Oued-el-Kébir (province d'Alger). — Semoule. — 3611.
- Glénard et C^e, à Paris. — Ouvrages de filet. — 2292.
- Gobbe (O.), Fogt (A.) et C^e, à Aniche (Nord). — Verres à vitre. — 3287.
- Goby, à Berbessa (province d'Alger). — Chanvre. — 3621.
- Gombault (A.) et C^e, à Paris. — Orfèvrerie de maillechort. — 3234.
- Gonelle frères, à Paris. — Dessins de châles. — 3415.
- Gonthier-Dreyfus et C^e, à Paris. — Registres. — 2721.
- Gourdin (W.-P.), Parent et Schaken, à Paris. — Construction du viaduc de Chaumont. — 1251.
- Gourgas (de), à Philippeville (province

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

243

- de Constantine. — Maïs, tabac. — 3607, 3615.
- Gout-Desmartus, (Gironde). — Vins. — 669.
- Grandgeorge, à Paris. — Miel. — 660.
- Grand-Jouan (École impériale d'agriculture de) (Loire-Inférieure). — Liequeurs. — 584.
- Granger (l'abbé), à la Guadeloupe. — Coton. — 3495.
- Grassot et Cie, à Lyon (Rhône). — Linge de table. — 1845.
- Gratiot (A.), à Paris. — Papiers. — 2653.
- Graulhet (le maire de), à Graulhet (Tarn). — Graine de trèfle. — 715.
- Grellou (H.), à Paris. — Boutons de soie, objets de passementerie. — 2563.
- Grenoble (Exposition collective de la ville de) (Isère). — Peaux de chevreau et d'agneau. — 2534 à 2543.
- Grenoble (Société d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de) (Isère). — Produits agricoles. — 745.
- Grillot (C.), à Paris. — Imitation de bronze d'art en étain. — 3026.
- Grima, à Philippeville (province de Constantine). — Tabac. — 3615.
- Grima (F.), à Philippeville (province de Constantine). — Sésame. — 3616.
- Gringoire (Mme V.), à Paris. — Corsets élastiques. — 2516.
- Grosselin (A.), à Paris. — Appareils de cosmographie. — 2802.
- Groz frères, à Besançon (Doubs). — Montres. — 1607.
- Guérin (E.), à Paris. — Frein automoteur pour wagon de chemin de fer. — 1030.
- Guérin (docteur J.), à Paris. — Chaux et ciments. — 24.
- Guérin (J.-J.-B.), à Paris. — Préparations d'ostéologie comparée. — 1746.
- Guérin-Manceau. — Toisons.
- Guestier (P.-F.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Guestier fils, (Gironde). — Vins. — 669.
- Guillemin - Renaut et Cie, à Nogent (Haute-Marne). — Coutellerie. — 3138.
- Guillotaux frères, à Lorient (Morbihan). — Farines. — 376.
- Guise et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1946.
- Guyonnet (J.-M.), à Assi-bou-Nif (province d'Oran). — Semence de coton. — 3622.
- Guyot (C.-V.), à Paris. — Bretelles et jarretières. — 2601.
- Hache (A.) et Pepin-Lehalleur, à Paris. — Porcelaine blanche et décorée. — 3357.
- Hadj-Idris, à Tlemcen (province d'Oran). — Chaussures. — 3633.
- Hadrot (L.-N.), à Paris. — Appareils d'éclairage de bronze. — 3061.
- Hadrot (L.) jeune, Bonnet (C.) et Bordin, à Paris. — Lampes de bronze. — 3058.
- Hall frères, à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulles et dentelles. — 2294.
- Halphen (M.). — Eau-de-vie de cidre.
- Hamet, à Paris. — Miel. — 660.
- Hamoir (G.), à Saultain (Nord). — Sucre de betterave. — 356.

- Harding-Cocker, à Lille (Nord). — Collection de cardes. — 1077.
- Harduin, Le Bouëdec, à Paris. — Bâtardeau avec puits. — 4251.
- Hardy, à Alger. — Substances médicamenteuses, coton, matières tincto-riales. — 3605, 3622, 3623.
- Havre (Société d'agriculture de l'arrondissement du) (Seine-Inférieure). — Froment. — 398.
- Harinkouck et Cuvillier, à Roubaix (Nord). — Tissus pour ameublement. — 2126.
- Helbronner (M^{me} S.), à Paris. — Tapisseries à l'aiguille. — 2287.
- Helme (A.), à Loriol (Drôme). — Soies. — 751.
- Hermagis, à Paris. — Photographie stéréoscopique. — 1490.
- Hermann (G.), à Paris. — Machine à broyer. — 1145.
- Hermann-Lachapelle et Glover, à Paris. — Appareil pour boissons gazeuses. — 1082.
- Hiolle et Morizot, élèves de l'école de dessin et de sculpture de la rue Volta, à Paris. — Sculptures. — 2847.
- Hirle, Revillon et Herfort, élèves de l'école de dessin de la rue Ménilmontant, à Paris. — Dessins. — 2845.
- Hoarau de la Source, au château de Ponthet. — Pruneaux. — 629.
- Hochedé, à Mondidier (Somme). — Cuirs pour chaussures militaires. — 2388.
- Hoël-Renier (F.), à Lille (Nord). — Manomètre. — 1198.
- Hoering, à Bône (province de Constantine). — Cocons et soie, fibres textiles. — 3618, 3621.
- Höner, à Nancy (Meurthe). — Peintures sur verre. — 3301.
- Hordé et C^{ie}, à Amiens (Somme). — Tissus de fantaisie. — 2027.
- Hottot (L.), à Paris. — Imitation de bronzes d'art en zinc. — 3028.
- Houmain, à Aïn-Tedeless (province d'Oran). — Cocons et soie. — 3618.
- Houtard et C^{ie}, à Lourches (Nord). — Bouteilles. — 3292.
- Huart (H.), à Cambrai (Nord). — Dessin de grenier conservateur. — 1239.
- Hubert (H.), à Paris. — Pompe élévatrice. — 1200.
- Hubert (L.-J.-L.), à Paris. — Bijouterie d'art. — 3231.
- Hubert-Regnault et C^{ie}, à Charleville (Ardennes). — Clous. — 2987.
- Huchard et Arni, au Moulin neuf, à Oran. — Farine. — 3614.
- Huck (J.-M.), à Paris. — Appareil d'extraction de la féculle. — 1222.
- Huet (J.), à Paris. — Objets d'acier. — 3173.
- Humbert et C^{ie}, à Gamaches (Somme). — Fils de coton. — 1775.
- Instituteurs primaires du Loiret. — Herbier. — 2803.
- Jacomme (C.) et Leloup, à Paris. — Chromolithographie. — 2672.
- Jacquemin et Sordoillet, à Paris. — Bijouterie d'acier. — 3175.
- Jacquet (N.-J.), à Arras (Pas-de-Calais). — Parachute pour les mines. — 41.
- Jacquet-Robillard, à Arras (Pas-de-Calais). — Semoirs. — 1210.

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

245

- Jacquin, à Seyssel (Ain). — Vin. — 570.
- Jacquinot (F.) et C^e, à la Solenzara, commune de Sari-de-Portovecchio (Corse). Fonte de fer. — 43.
- Jacquot, à Paris. — Carte agronomique. — 1251.
- Jalteau, à Tlemcen (province d'Oran). — Huiles d'olive. — 3606.
- Jandin (C.) et Duval (A.), à Lyon (Rhône). — Foulards imprimés. — 1969.
- Jarry (L.-G.) aîné, à Paris. — Bijouterie d'or et d'argent. — 3214.
- Jassau-Raimond, à Paris. — Rouge pour la toilette. — 241.
- Javal (J.), à Paris. — Produits tinctoriaux. — 184.
- Jeuniaux (D.), à Paris. — Peignes. — 3428.
- Jodot (J.), à Paris. — Peaux de veau. — 2394.
- Joigny (Société d'agriculture de) (Yonne). — Froment. — 549.
- Jollain, (Seine-et-Marne). — Lin. — 378.
- Josse (C.-L.), à Paris. — Papiers peints. — 2915.
- Joubert, à la Nouvelle-Calédonie. — Sucre. — 3471.
- Jouby et Guibert, à Paris. — Meubles et objets de bois d'Algérie. — 3637.
- Jouet (E.), à Paris. — Paysages photographiques. — 4528.
- Jourgeon, à Saint-Étienne (Loire). — Dessins sur tissus. — 3442.
- Journaux-Leblond (J.-F.), à Paris. — Machines à coudre. — 1067.
- Journé (P.), à Paris. — Coutils. — 1836.
- Jubert (A.) et frères, à Charleville (Ardennes). — Ferrures de voitures. — 2946.
- Jules-Robin et C^e. — Eau-de-vie.
- Julienne (M^{me} M.-J.-E.), à Paris. — Ceinture pour baigner les jeunes enfants. — 1752.
- Jullien, à Saint-Léonard (Haute-Vienne). — Porcelaine blanche et décorée. — 3333.
- Jundt et fils, à la Robertsau, près Strasbourg (Bas-Rhin). — Cartons et papiers dits *porcelaine*. — 2764.
- Junod (V.-T.), à Paris. — Ventouses. — 1723.
- Jurine, (Gironde). — Vins. — 669.
- Kada-Kelouch, à Sidi-bou-Médine (province d'Oran). — Froment. — 3607.
- Ken (A.), à Paris. — Portraits photographiques. — 4500.
- Kerbec (M^{le} R.), à la Guyane. — Fruits secs. — 3454.
- Kleinjasper, à Paris. — Piano. — 1672.
- Knapp, à Strasbourg (Bas-Rhin). — Bronze en poudre pour le bronze du papier. — 2684.
- Knécht (E.), à Paris. — Meubles de bois sculpté. — 2867.
- Knoblauch et C^e, à la Nouvelle-Calédonie. — Huîtres perlières, tripangs, huiles. — 3473, 3492.
- Koch, à Paris. — Appareils photographiques. — 1482.
- Krafft (M^{me} E.), à Paris. — Fleurs artificielles. — 2478.
- Kuppenheim, à Lyon (Rhône). — Foulards imprimés. — 1955.
- Labat (T.), à Bordeaux (Gironde). —

- Modèle d'un appareil pour le halage à terre des navires. — 1367.
- Laberrène, à Robertville (province de Constantine). — Tabac. — 3615.
- Laboré, Rodier et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1961.
- Lachard et Besson, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1935.
- Lacombe (J.), à Alais (Gard). — Soies. — 777.
- Lacour et Walter, à Sarreguemines (Moselle). — Peluches de soie. — 1921.
- Lacroix (P.), (Drôme). — Soies. — 752.
- Laffon (J.-C.), à Paris. — Épreuves photographiques. — 1536.
- Lair (H.) et Lair (H.), à Paris. — Châles. — 2153.
- Lakerbauer, à Paris. — Photographies d'histoire naturelle et d'anatomie. — 1558.
- Lallemand (colonel), à Aumale (province d'Alger). — Vin. — 3613.
- Lambert, à Philippeville (province de Constantine). — Cocons et soie. — 3618.
- Lambert (H.), à Besançon (Doubs). — Montres. — 1610.
- Lambert (S.), à Paris. — Papier d'étain. — 2986.
- Lambin, Saguet et Fouchet, à Paris. — Imitation de bronze d'art en zinc. — 3024.
- Lamotte-Lafleur (C.-G.), à Paris. — Boîtes de mathématiques. — 1441.
- Landon-Lemercier, à Paris. — Vinaigres aromatiques. — 234.
- Lanet père et fils, à Cette (Hérault). — Foudres de chêne. — 1213.
- Laneuville (J.-B.-V.), à Paris. — Machine à tresser. — 1073.
- Langevin (H.), à Paris. — Argenture et dorure sur orfèvrerie. — 3218.
- Langevin-Coulon, à Paris. — Chapeaux et bonnets. — 2487.
- Larrieu, à la Guadeloupe. — Huile et cire. — 3495.
- Lascour, à Crest (Drôme). — Soies. — 753.
- Laudet (L.), à Paris. — Machine à faire les pavés. — 1251.
- Laurent, à El-Arrouch (province de Constantine). — Cocons et soies. — 3618.
- Lavoisy, à Paris. — Baratte mécanique. — 1236.
- Le Bouëdec, à Paris. — Batardeau avec puits. — 1254.
- Lebrun (A.), à Paris. — Instruments d'optique. — 1409.
- Le Brun-Virloy (A.), à Lanty-sur-Aube (Haute-Marne). — Appareil à sécher et à carboniser le bois. — 30.
- Lecat-Butin, (Nord). — Lin, tabac. — 351.
- Leclercq (F.-P.), à Paris. — Objets de zinc bronzé ou doré. — 3029.
- Lecomte (C.) et Cie, à Paris. — Tulles de soie et de coton. — 2284.
- Lecoq, à Dinan (Côtes-du-Nord). — Graines de lin. — 432.
- Lecu (F.-N.), à Paris. — Accessoires pour la photographie. — 1479.
- Lécuyer (F.-J.), à Paris. — Baignoire avec appareil de chauffage intérieur. — 1719.
- Leduc et Charmentier, à Nantes (Loire-Inférieure). — Bonneterie de coton et de laine. — 2597.

- Legal, à Châteaubriant (Loire-Inférieure). — Cuirs tannés. — 2383.
- Legal (F.), à Nantes (Loire-Inférieure). — Modèle d'un appareil à cuire dans le vide, pour raffinerie de sucre. — 4157.
- Legavre (G.-B.), à Paris. — Peignes. — 3430.
- Léger (P.-J.), à Paris. — Montres. — 1620.
- Legrand, à Paris. — Papiers à lettres. — 2636.
- Legrand (T.) et fils, à Paris. — Laine filée et mérinos. — 2020.
- Leleux (A.), à Paris. — Vêtements confectionnés pour hommes. — 2437.
- Lemercier, à Paris. — Épreuves lithographiques. — 1504.
- Lemesle, à Paris. — Boutons. — 2564.
- Lemoine (H.), à Paris. — Meubles de bois de rose. — 2912.
- Lepage (J.-H.), à Paris. — Limes. — 3163.
- Le Perdriel (C.) et Marinier (J.), à Paris. — Bandages. — 1732.
- Lépine (J.), aux Indes Orientales. — Graines d'huile. — 3484.
- Leplanquais (P.-F.), à Paris. — Bandages. — 1731.
- Lermisiaux, à Anzin (Nord). — Procédé pour fermer les lampes de mineur.
- Leroux (E.) et Lebastard, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — Cuirs forts et cuirs lissés. — 2408.
- Leruth (F.-L.), à Paris. — Albums pour la photographie et petits meubles de fantaisie. — 3383.
- Lescure (J.), à Oran. — Semence de coton. — 3622.
- Lethuillier-Pinel, à Rouen (Seine-Inférieure). — Indicateur magnétique du niveau de l'eau. — 4140.
- Leturc, à Lambessa (province de Constantine). — Bois. — 3619.
- Levallois, à Paris. — Carte géologique. — 4251.
- Levasseur (A.), à Dieppe (Seine-Inférieure). — Objets d'ivoire. — 3375.
- Leven (M.) père et fils, à Paris. — Peaux de veau. — 2417.
- Levieux (F.-A.), à Elbeuf (Seine-Inférieure). — Nouveautés pour vêtements. — 2094.
- Lévy frères, à Paris. — Bronzes. — 3083.
- Lhomme (L.), à Paris. — Bracelets. — 3208.
- Libert et C^{ie}, à Boulogne (Pas-de-Calais). — Plumes d'acier. — 3168.
- Lille (Comice agricole de) (Nord). — Tabac. — 354.
- Lionnet frères, à Paris. — Produits galvanoplastiques. — 3071.
- Lobjois (A.), à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3256.
- Lorieux (L.), à Saint-Pierre et Miquelon. — Poissons salés. — 3465.
- Loriol (H.-F.), à Paris. — Bandages. — 1734.
- Lory frères, à la Réunion. — Sucre. — 3500.
- Luce (M^{me}), à Alger. — Travaux d'aiguille de l'ouvrage musulman d'Alger. — 3633.
- Lucy et Falcon, à Jemmapes (province de Constantine). — Liège. — 3620.
- Lutton (A.), Lolliot et C^{ie}, à Neuvy-sur-Loire (Nièvre). — Acide pyroligneux. — 163.

- Lutzow, à Bone (province de Constantine). — Tabac. — 3615.
- Macé (L.-A.-C.), à Paris. — Porcelaines décorées. — 3350.
- Machabée (L.), à Paris. — Mastic hydraulique. — 1280.
- Maguès, Simonneau, à Paris. — Passage à niveau du torrent de Libron sur le canal du Midi. — 1254.
- Mahistre fils, au Vigan (Gard). — Soie grège. — 862.
- Mailand (E.), à Paris. — Épreuves photographiques. — 1529.
- Maille et Segond, à Paris. — Moutardes. — 330.
- Mailly (F.), à Paris. — Parfumerie. — 238.
- Maison de correction de la Guadeloupe. — Coton.
- Malais, à Milianah (province d'Alger). — Blé et orge. — 3607.
- Malbec (A.-A.), à Paris. — Appareil pour l'affûtage des scies. — 1118.
- Malidor (M^{lle}), à Paris. — Fleurs et coiffures fabriquées avec des produits de l'Algérie; objets de corail. — 3634.
- Mallat (J.-B.), à Paris. — Plumes d'aigrier. — 3167.
- Mallet frères, à Lille (Nord). — Vêtements pour hommes. — 2436.
- Manega, à Oran. — Corail. — 3631.
- Mangin aîné et C^{ie}, à Paris. — Limes. — 3164.
- Maniquet, aux Indes Orientales. — Soies. — 3484.
- Mantelier et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Châles. — 2185.
- Maraval et C^{ie}, à Lavaur (Tarn). — Soie grège. — 717.
- Maréchal, à Paris. — Emploi des bois de l'Algérie. — 3637.
- Mareilhac (A.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Marie (E.) et Dumont (A.), à Paris. — Boutons de nacre. — 2562.
- Marini, à Paris. — Barrage du réservoir des Settons. — 1251.
- Marion, à Paris. — Papiers pour la photographie. — 1474.
- Marion (J.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Marion (Victor-Frédéric), à Mascara (province d'Oran). — Eau-de-vie. — 3614.
- Markert (G.), à Tain (Drôme). — Liqueurs. — 761.
- Marne (Société d'agriculture et comice central du département de la). — Produits agricoles. — 516.
- Marot aîné et Jolly, à Troyes (Aube). — Bonneterie de coton. — 2576.
- Marquis (F.), à Paris. — Armes de chasse. — 1326.
- Marssion-Maque. — Liqueurs.
- Martel, à Péliissier (province d'Oran). — Cocons et soie. — 3618.
- Martel (A.), à Mostaganem (province d'Oran). — Fruits secs. — 3610.
- Martin et C^{ie}, à Sétif (province de Constantine). — Farine. — 3611.
- Martin et Dernoé, à Sidi-Ferruch (province d'Alger). — Coton. — 3622.
- Marx, Bruniquel, à Paris. — Pont Napoléon exécuté à Saint-Sauveur, route de Paris en Espagne. — 1251.
- Masquelier fils et C^{ie}, à Saint-Denis-

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

249

- du-Sig (province d'Oran. — Coton. — 3622.
- Massing (P.) et C^e. à Sarreguemines (Moselle). — Peluches de soie. — 1922.
- Masson, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1549.
- Mather père et fils, à Toulouse (Haute-Garonne). — Lames de cuivre. — 72.
- Mathias (M^{ll}e), à la Guyane. — Farine. — 3452.
- Mathieu-Plessy (E.), à Paris. — Produits chimiques et papiers pour la photographie. — 185, 1493.
- Matifat (C.-S.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3085.
- Matignon, (Charente). — Eaux-de-vie. — 651.
- Mauduit de Fay, (Aisne). — Sucre de betterave. — 371.
- Mauriquet (de). — Soies.
- Mauvernat et Dubost, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1945.
- Mauzaize (J.-N.), à Chartres (Eure-et-Loir). — Appareil d'embrayage et de déembrayage pour moulins. — 1197.
- Mayer et Pierson, à Paris. — Photographie. — 1497.
- Mazamet (Ville de) (Tarn). — Flanelles. — 2074.
- Mekdour-ben-Otman, caïd des Kherab-Garaba (province de Constantine). — Orge. — 3607.
- Melhié (J.), à la Martinique. — Huile. — 3504.
- Méliès (L.-S.), à Paris. — Chaussures pour hommes. — 2444.
- Mercier, à Aumale (province d'Alger).
- Substances médicamenteuses. — 3605.
- Mercier, Vuillemot et Neyret, à Lyon (Rhône). — Velours et tissus de soie. — 1947.
- Mérion, à Bar-le-Duc (Meuse). — Vins. — 485.
- Merman (J.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Metz (de), à Mettray (Indre-et-Loire). — Charrues. — 1211.
- Meurein (A.), à Paris. — Feuillages et fruits artificiels. — 2473.
- Meurice (A.), à Arcis-sur-Aube (Aube). — Bonneterie. — 2572.
- Meynier Albert. — Eau-de-vie.
- Michel, Armand et C^e, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Lignite. — 29.
- Michelez (C.), à Paris. — Reproduction de tableaux et de dessins. — 1534.
- Miette frères, à Braux (Ardennes). — Boulons et écrous. — 2947.
- Milhau (le frère), à l'Institut normal agricole de Beauvais. — Travaux sur les insectes nuisibles à l'agriculture. — 2803.
- Millet (A.), à Paris. — Objectifs et appareils pour photographie. — 1489.
- Mineur frères. — Alcool.
- Miral (du), à Villeneuve (Creuse). — Fromage. — 442.
- Mohamed-el-Babori, à Constantine. — Peaux d'animaux. — 3631.
- Mohamed-Sghir-ben-Abderrahman, à Biskra (province de Constantine). — Orge noir. — 3607.
- Mohamed-Ziad, à Constantine. — Chaussures. — 3633.

- Moléon (L.-A.), à Paris. — Vêtements pour hommes. — 2435.
- Molteni (J.), à Paris. — Instruments de mathématiques. — 1396.
- Monard (F.-T.), à Paris. — Imitations de dentelles de Chantilly. — 2278.
- Monatte et Lagarde, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Coutellerie. — 3143.
- Monchicourt (V.) aîné, à Paris. — Plumes d'acier. — 3169.
- Mondolot frères, à Paris. — Appareil à eau de seltz. — 1087.
- Monier (H.) et Cie, à Paris. — Becs de cristal pour l'éclairage au gaz. — 2992.
- Montandon, à Besançon (Doubs). — Montres. — 1595.
- Montauban (Société d'horticulture et d'accimatation de) (Tarn-et-Garonne). — Cocons et soie. — 704.
- Montauban (Comice agricole de) (Tarn-et-Garonne). — Produits agricoles. — 705.
- Montauban (Société des sciences et d'agriculture de), (Tarn-et-Garonne). — Cocons et soie. — 706.
- Monteux et Gilly, à Paris. — Chausures pour hommes et pour femmes. — 2460.
- Morel (A.) et Cie, à Paris. — Ouvrages édités sur les arts. — 2709.
- Moriquand aîné, à Grenoble (Isère). — Gants de peau de chevreau. — 2542.
- Mossant (C.) et fils aîné, au bourg du Péage (Drôme). — Feutres. — 2505.
- Mouilleron (A.), à Paris. — Parfumerie. — 232.
- Moulin (F.), à Paris. — Photographie. — 1566.
- Mouquet (H.), à Lille (Nord). — Appareil à cuire dans le vide. — 4414.
- Mourey (P.), à Paris. — Objets d'aluminium. — 3031.
- Mullée (A.), Bénard (C.) et fils, Hermant (J.) et Cie, à Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais). — Tulle et dentelles. — 2294.
- Murat (C.), à Paris. — Bijouterie d'or doublé. — 3243.
- Murgues, à Saint-Étienne (Loire). — Fusils de chasse. — 1313.
- Musso, à Nice (Alpes-Maritimes). — Fruits confits. — 309.
- Nadal-Barjon, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Coutellerie. — 3143.
- Nail, à Saint-Antoine (province de Constantine). — Haricots. — 3608.
- Naudet et Cie, à Paris. — Baromètre métallique. — 1391.
- Nègre (J.), à Grasse (Alpes-Maritimes). — Fruits confits. — 302.
- Neyret (J.), à Saint-Étienne (Loire). — Rubans. — 1925.
- Nicolas (J.), (Côtes-du-Nord). — Graines de lin. — 431.
- Nos-d'Argence, à Rouen (Seine-Inférieure). — Chardons métalliques. — 2994.
- Noufflard (C.) et Cie, à Louviers (Eure). — Draps. — 2110.
- Noui-ben-el-Homani, à El-Ouricia (province de Constantine). — Froment. — 3607.
- Nourrigat, à Lunel (Hérault). — Cocons et soie. — 785.
- Noyer frères, à Dieulefit (Drôme). — Soies. — 755.

- Numa-Blanc et C^{ie}, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1494.
- Olivi, à Mascara (province d'Oran). — Produits agricoles, fruits secs, eau-de-vie. — 3607, 3610, 3614.
- Ollivier (J.-M.), (Côtes-du-Nord). — Graines de lin. — 431.
- Olry de Labry, à Paris. — Barrage du réservoir des Settons. — 1251.
- Oppenheim, Weill et David, à Paris. — Cols et chemises. — 2513.
- Oran (Service des forêts de la province d'). — Bois. — 3619.
- O'Reilly et Dormois, à Paris. — Modèles de serres de fer. — 1237.
- Oudin frères, à Reims (Marne). — Mérinos. — 2004.
- Ouvrière (F.), à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Cosmographe populaire. — 2802.
- Pagé frères, à Châtelleraut (Vienne). — Coutellerie. — 3148.
- Pallu (A.) et C^{ie}, à Paris. — Objets de marbre onyx d'Algérie. — 2871.
- Pannetier, à Ebreuil (Allier). — Vins. — 415.
- Pantin, à Constantine. — Maïs, cocons et soie. — 3607, 3618.
- Papeteries du Souche (Société anonyme des), près Saint-Dié (Vosges). — Papiers. — 2644.
- Parassainachetty, aux Indes Orientales. — Indigo. — 3484.
- Parent (M^{me}), à Constantine. — Travaux d'aiguille de l'école des jeunes filles indigènes, à Constantine. — 3633.
- Parent et Schaken, à Paris. — Con-
- struction du viaduc de Chaumont. — 1251.
- Parent, Schaken, Caillet et C^{ie}, à Oullins (Rhône). — Grue. — 1138.
- Parod (E.), à Paris. — Ustensiles de cuisine. — 3006.
- Parquin (L.-V.), à Villeparisis (Seine-et-Marne). — Charrues. — 1220.
- Parquin, Legueux, Zagorowski et Sonnet, à Auxerre (Yonne), et Lechiche, à Saulily (Yonne). — Ocres brutes et fabriquées. — 146.
- Parys (A.), à Paris. — Filières. — 3170.
- Patay (P.), à Paris. — Pendules de voyage. — 1627.
- Paturel et Boyer, à Paris. — Objets de cuir travaillé. — 2402.
- Pavy (E.), à Chemillé-sur-Dême (Indre-et-Loire). — Modèle d'un grenier conservateur. — 1215.
- Payen et fils, à Paris. — Joaillerie. — 3211.
- Penant, à Paris. — Cafetières. — 3012.
- Penin (C.) et C^{ie}, à Bayonne (Basses-Pyrénées). — Chocolat. — 265.
- Pénitencier des Saintes, (Guadeloupe). — Tabac. — 3495.
- Pensionnat primaire des Frères des écoles chrétiennes de Beauvais (Oise). — Écriture et dessin. — 2829.
- Pépinière de Biskra (province de Constantine). — Gombo des Nègres. — 3610.
- Pépinière de Mostaganem (province d'Oran). — Lin. — 3624.
- Pérès, à Batna (province de Constantine). — Farine. — 3611.
- Perra (B.), au Petit-Vanyres (Seine).

- Produits pharmaceutiques et tinctoriaux. — 191.
- Perreaux (L.-G.), à Paris. — Soupapes à valvules pour pompes; instruments de précision. — 1442, 1429.
- Perriam et Parry. — Liqueurs.
- Perrier, à Oran. — Ouvrages édités. — 3635.
- Perrigault (J.), à Rennes (Ille-et-Vilaine). — Appareil pour moulins. — 1212.
- Perrot (E.), à Besançon (Doubs). — Montres. — 1606.
- Perrotet, aux Indes Orientales. — Cossus et soie. — 3484.
- Pérus (J.) et C^{ie}, à Lille (Nord). — Blanc de céruse. — 425.
- Pesme, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1499.
- Petit. — Lacets de coton d'Algérie.
- Petiteau (E.), à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3206.
- Pétrement (F.), à Paris. — Calibres d'acier. — 3159.
- Peulvey (A.), à Paris. — Encres. — 2656.
- Pezet (C.), à Paris. — Albums pour photographies. — 3404.
- Philippi et Bin, élèves de l'école de sculpture et de dessin de la rue de Chabrol, à Paris. — Sculptures. — 2846.
- Philippi (F.), à Paris. — Joaillerie et bijouterie. — 3210.
- Philippon-Degois, à Romilly-sur-Seine (Aube). — Bas et chaussettes. — 2583.
- Philippot (J.-M.), à Reims (Marne). — Mérinos. — 1996.
- Piault (J.), à Paris. — Coutellerie. — 3146.
- Picard frères, à Paris. — Chaussures pour enfants. — 2451.
- Pierret (V.), à Paris. — Montres. — 1629.
- Pierron, à la Nouvelle-Calédonie. — Bois. — 3474.
- Pihouée (A.), à Paris. — Chaises et fauteuils. — 2930.
- Pin-Bayart, à Roubaix (Nord). — Tissus de laine. — 2139.
- Piston d'Eaubonne, (Gironde). — Vins. — 669.
- Piver et Rondeau (A.), à Paris. — Couleurs et vernis. — 420.
- Platel (L.-J.) et Bonnard (J.), à Lyon (Rhône). — Produits tinctoriaux. — 472.
- Pluchet (E.), (Seine-et-Oise). — Toisons. — 379.
- Pluyette, à Paris. — Viaduc de Nogent. — 1251.
- Poilleux (J.-B.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3047.
- Poitevin et fils, à Louviers (Eure). — Draps. — 2109.
- Polders de l'Ouest (Société des), à Paris. — Échantillons du sol et des produits des polders. — 408.
- Polge (C.) et Bezault, à Paris. — Paupiers peints. — 2917.
- Pomme de Mirimonde (L.) et Bricogne, à Paris. — Boîtes à graisse. — 1040.
- Poncet jeune et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1942.
- Poncet (L.), Lenoir (V.) et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1866.
- Pons, à Sidi-bou-Médine (province d'Oran). — Huile d'olive. — 3616.

- Popon (N.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3052.
- Portelli, à Philippeville (province de Constantine). — Produits agricoles. — 3616.
- Potteau, à Paris. — Photographie. — 1470.
- Pouchain (V.), à Armentières (Nord). — Toiles de lin. — 1844.
- Pougault (A.), à la Machine, près Dézize (Nièvre). — Appareil de purge de vapeur. — 1143.
- Pradier (J.), à Annonay (Ardèche). — Produits agricoles et soies. — 741.
- Prin (A.) fils aîné, à Nantes (Loire-Inférieure). — Veaux cirés. — 2384.
- Prouharam (A. de), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — Farine. — 376.
- Proust (H.-G.), à Paris. — Chaussures d'hommes. — 2447.
- Prud'homme (P.-D.), à Paris. — Signaux électriques. — 1402.
- Puech (L.), à Paris. — Produits chimiques pour photographie. — 1475.
- Quinet (A.-M.), à Paris. — Appareils pour photographie. — 1487.
- Radidier et Simonel jeune, à Paris. — Coupe-racines. — 1217.
- Raffard et Gonnard, à Lyon (Rhône). — Tulles façonnés. — 2322.
- Rainezan. — Eaux-de-vie.
- Rapine, à Paris. — Gravures en relief sur cuivre. — 2762.
- Rattier et Cie, à Paris. — Câbles télégraphiques sous-marins. — 1428.
- Raunnel et Huguenin, élèves de l'École d'arts de la rue Volta, à Paris. — Dessins. — 2847.
- Raybaud-l'Ange, à Paillerols (Basses-Alpes). — Toisons, vinaigre. — 829.
- Raynal et fils, à Gaillac (Tarn). — Graines de trèfle et anis. — 746.
- Rebeyrotte (F.), à Paris. — Chaises et fauteuils. — 2910.
- Regnier et Dourdet, à Paris. — Cartes géographiques gravées sur pierre. — 2754.
- Renard frères, à Sarreguemines (Moselle). — Peluches de soie. — 1919.
- Renaud (P.), à Nantes (Loire-Inférieure). — Flotteur à sifflet. — 1141.
- Rennes (A.-J.-M.), à Paris. — Brosses. — 2355.
- Renouard (Veuve J.), à Paris. — Publications d'ouvrages d'éducation. — 2711.
- Rerolle et Cie, à Lyon (Rhône). — Foulards imprimés. — 1958.
- Ribal (F.), à Paris. — Tables à ral-longes. — 2906.
- Ribes, Roux et Durand, à Nîmes (Gard). — Châles. — 2150.
- Riboud, Pravaz et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1876.
- Ricci jeune, à Blidah (province d'Alger). — Farine. — 3611.
- Richard, (Vienne). — Produits agricoles. — 623.
- Richard, à la Réunion. — Tabac. — 3501.
- Riche, à Saint-Pierre et Miquelon. — Produits des pêcheries. — 3465.
- Richebourg, à Paris. — Épreuves photographiques. — 1562.
- Rigolet (R.-M.), à Paris. — Imitation de bronze d'art en étain. — 3025.

- Ritaud, Fleury et Cie, à Paris.—Cotons filés. — 1779.
- Rivoiron, Perraud, Guignard et Cie, à Lyon (Rhône). — Châles. — 2145.
- Robin frères, à Paris. — Bronzes d'éclairage. — 3020.
- Robineau fils, à Paris. — Bijouterie religieuse. — 2565.
- Roche et Dime, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie, châles. — 1966.
- Rochefort (Chambre de commerce de), (Charente-Inférieure). — Chanvre. — 641.
- Roger fils et Cie, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). — Meules de moulin. — 68.
- Roland (C.), à Saint-Quentin (Aisne). — Piqués. — 1801.
- Rollin (F.-G.), à Paris. — Bronzes d'art. — 3048.
- Rolloy fils, à Paris. — Produits chimiques pour photographie. — 1473.
- Roman (D.), à Arles (Bouches-du-Rhône). — Épreuves photographiques. — 1559.
- Romancey et Ricard, à Paris. — Brosses. — 2356.
- Ronchard - Siauve, à Saint-Étienne (Loire). — Canons d'acier fondu. — 1309.
- Ronze (R.), à Lyon (Rhône). — Métier Jacquart. — 1078.
- Roques, à Montpellier (Hérault). — Peaux de moutons tannées. — 2375.
- Roques (E.) et Cie, à Paris. — Produits chimiques. — 187.
- Roseleur (A.), à Paris. — Produits chimiques. — 104.
- Rosset, Rendu et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1895.
- Rouget de Lisle (T.-A.), à Saint-Mandé (Seine). — Conserves alimentaires, bouteilles et boîtes pour conserves. — 3282.
- Rougier et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1875.
- Rouillé-Courbé, à Tours (Indre-et-Loire). — Vins. — 610.
- Rouire (A.), à Mascara (province d'Oran). — Vin. — 3614.
- Roumier (E.), à Souk-Arras (province de Constantine). — Cocons et soie. — 3618.
- Rousseau, à la Guadeloupe. — Tabac. — 3495.
- Rousseau (L.), (Seine-et-Oise). — Toisons. — 379.
- Rousset et Cie, à Blois (Loir-et-Cher). — Chaussures. — 2461.
- Roussin, Élias et Cie, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — Gruau et orge perlé. — 279.
- Roustic (Veuve A.), à Carcassonne (Aude). — Draps. — 2072.
- Rozat de Mandres, Olry de Labry, Marini, à Paris. — Barrage du réservoir des Settons. — 1251.
- Sagnier (L.) et Cie, à Paris. — Pont à peser les locomotives. — 1013.
- Saint-Clair Clairbien (de), à la Martinique. — Coton. — 3505.
- Saint-Jeanis Blondel, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Coutellerie. — 3143.
- Saint-Pierre, à Sidi-Chami (province d'Oran). — Cocons et soie. — 3618.
- Saint-Requier, à Rouen (Seine-Inférieure). — Farine. — 376.
- Sallandrouze (J.-J.) père et fils, à Au-

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

255

- busson (Creuse). — Tapis et moquettes. — 2200.
- Sansot (J.) et fils, à Bordeaux (Gironde). — Conserves alimentaires. — 325.
- Sarget de la Fontaine (baron), (Gironde). — Vins. — 669.
- Sarthe (Société d'agriculture, des sciences et des arts de la). — Miel. — 428.
- Sautret (A.-T.), à Bétheniville (Marne). — Mérinos. — 2002.
- Sauvagnat-Sauvagnat, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Coutellerie. — 3143.
- Sauve (L.) et Magaud, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Coffres-forts et serrures pour coffres-forts. — 2966.
- Scellos (E.), à Paris. — Cuir tanné et corroyé. — 2377.
- Schattenmann, à Rouxvillers (Bas-Rhin). — Lin et chanvre. — 503.
- Scherrer (Ch.), à Sainte-Amélie (province d'Oran). — Garance. — 3623.
- Schmerber frères, à Mulhouse (Haut-Rhin). — Martinet-pilon. — 1096.
- Schottlander (H.), à Paris. — Albums pour photographies. — 3377.
- Schröder (K.), à Paris. — Plan en relief des Alpes françaises. — 2802.
- Sciama, à Paris. — Barrage du réservoir de Montaubry. — 1251.
- Screpel (L.) et fils, à Roubaix (Nord). — Tissus de laine. — 2130.
- Screpel-Lefebvre, à Roubaix (Nord). — Tissus de laine mélangée. — 2129.
- Scrivé (H.), à Lille (Nord). — Plaques et rubans pour le cardage. — 1076.
- Seckhel, à Alger. — Ratelier et rosaces garnis de défenses de sanglier. — 3637.
- Seine-et-Marne (Exposition collective du département de). — Produits agricoles. — 378.
- Sévène, Barral et Cie, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1878.
- Silbermann (J.-J.), à Paris. — Robinet dit à *interversion* pour pompe, presses. — 1162.
- Silvy, à Paris. — Photographie. — 1543.
- Siméon père et fils, à Paris. — Glaces décorées à l'aide d'un procédé de transport de la peinture sur toile. — 3311.
- Simon (P.), à Paris. — Instruments de dentiste. — 1743.
- Simonneau, à Paris. — Passage à niveau du torrent de Libron sur le canal du midi. — 1251.
- Sinnel, à Dieppe (Seine-Inférieure). — Objets d'ivoire. — 3375.
- Sirot - Wagret, à Trith-Saint-Léger (Nord). — Chevilles pour chaussures. — 2981.
- Société anonyme des mines de plomb argentifère et des fonderies de Pontgibaud (Puy-de-Dôme). — Minerais. — 18.
- Société l'Union agricole d'Afrique, à Saint-Denis-du-Sig (province d'Oran). — Farine. — 3611.
- Sohier de Vaucouleurs, à Mayotte et Nossi-Bé. — Sucre. — 3479.
- Sol, à Verdun (Tarn-et-Garonne). — Blé et maïs. — 711.
- Sortais (T.), à Lisieux (Calvados). — Appareil télégraphique. — 1447.
- Sourbe (P.-L.-T.), (Gers). — Eaux-de-vie. — 724.
- Strauss-Javal et Cie, à Paris. — Extraits de bois de teinture. — 214.

- Tailfer (A.) et C^{ie}, à l'Aigle (Orne). — Épingles et aiguilles. — 2980.
- Talrich (J.-V.-J.), à Paris. — Modèle d'anatomie humaine. — 1745.
- Tapissier fils et Debry, à Lyon (Rhône). — Taffetas noirs. — 1892.
- Tarare (Ville de) (Rhône). — Mousse-lines façonnées. — 1816.
- Tarpin et fils, à Lyon (Rhône). — Broderies d'or. — 2325.
- Tatout (J.), à Saint-Bon (Savoie). — Fromage. — 572.
- Thénard (F.), à Paris. — Orfèvrerie, bijouterie. — 3254.
- Thiel et C^{ie}, à Mostaganem (province d'Oran). — Alcool. — 3614.
- Thomas (J.-M.), à Paris. — Armes à feu. — 1305.
- Tillancourt (E. de), à Paris. — Cordes harmoniques. — 1703.
- Titus-Albitès, à Paris. — Appareil de photographie pour opérer en pleine lumière. — 1451.
- Tixier frères, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Coutellerie. — 3443.
- Tollard (P.), à Paris. — Graines fourragères. — 671.
- Tollay, Martin et Leblanc, à Paris. — Irrigateurs. — 1725.
- Torrens, Matthew et C^{ie}. — Liqueurs.
- Tournachon (A.) jeune, à Paris. — Photographie instantanée. — 1471.
- Touron-Parisot (E.), à Paris. — Orfèvrerie pour service de table. — 3147.
- Touzet (J.-C.), à Paris. — Chaussures. — 2454.
- Trapadoux (A.) et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus pour foulards. — 1957.
- Traversier (A.), à Paris. — Chapeaux et coiffures. — 2486.
- Travot (baron A.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Tronquoy, à Paris. — Traité de dessin linéaire. — 2793.
- Truxillo, à la Guadeloupe. — Tabac. — 3495.
- Turgis (L.), jeune, à Paris. — Estampes avec bordure découpée en dentelle. — 2706.
- Ulmann (P.). — Dessins pour soieries.
- Ursule Jacquot (sœur), à Bône (province de Constantine). — Broderies faites à l'Orphelinat de Bône. — 3631.
- Usèbe (C.-J.), à la gare de Saint-Ouen (Seine). — Carmin. — 413.
- Valansot (P.), à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1962.
- Valérian, à Aix (Bouches-du-Rhône). — Huile d'olive. — 838.
- Vandercolme (A.), à Rexpoëde (Nord). — Plans de la commune de Rexpoëde. — 1230.
- Vandereyken (H.), à Paris. — Plumes de parure. — 2485.
- Vandevoorde (A.), à Paris. — Montures d'éventails sculptées. — 2433.
- Vanel (L.) et C^{ie}, à Lyon (Rhône). — Tissus de soie. — 1890.
- Var (Société d'agriculture et de com-

LISTE DES EXPOSANTS RÉCOMPENSÉS.

257

- merce du). — Vins, céréales. — 814.
- Varrall, Elwell et Poulot, à Paris. — Machine à vapeur. — 1193.
- Vasseur (P.-N.), à Paris. — Pièces d'ostéologie. — 1737.
- Vauvray frères, à Paris. — Bronzes d'art. — 3080.
- Velarde, Pasenal, Portales, à Saint-Pierre et Miquelon. — Huile d'olive.
- Verger (G. et C.), à Pont-Audemer (Eure). — Cuirs corroyés. — 2430.
- Vernay (L.), à Paris. — Machine à lever et à peser les fardeaux. — 4182.
- Vernet frères, à Beaucaire (Gard). — Soies. — 778.
- Verney-Carron, à Saint-Étienne (Loire). — Armes de luxe. — 1316.
- Véron-Duverger, Sciama, à Paris. — Barrage du réservoir de Montaubry. — 1251.
- Verrier, Dehargne, à Paris. — Dérangement de la roche la Rose, à Brest. — 4254.
- Veysset (P.-S.), (Gironde). — Vins. — 669.
- Vicaire (L.-F.), à Paris. — Tubes de cuivre. — 2976.
- Vicat (J.), à Grenoble (Isère). — Gîments artificiels. — 1274.
- Vieillard (J.) et Cie, à Bordeaux (Gironde). — Bouteilles. — 3314.
- Vienne (Ville de) (Isère). — Draps.
- Vilcoq, à Meaux (Seine-et-Marne). — Machine à vanner. — 1202.
- Villard et Jackson, à Lyon (Rhône). — Velours. — 1874.
- Villette (E.), à Paris. — Grandes épreuves photographiques. — 1456.
- Vincent (J.), à Nantes (Loire-Inférieure). — Tiges de bottes. — 2395.
- Vincent et Forest, à Paris. — Encres, cires, pains à cacheter. — 2688.
- Viola, à Tizi-Ouzou (province d'Alger). — Huile d'olive. — 3616.
- Vosges (Exposition collective du département des). — Fécule. — 497.
- Vouillon (F.), à Louviers (Eure). — Fils feutrés. — 2033.
- Vouvray (Association des propriétaires de) (Indre-et-Loire). — Vins. — 605.
- Vrau (P.), à Lille (Nord). — Fils de lin à coudre. — 1842.
- Vuillemin, à Gastonyville (province de Constantine). — Froment, miel. — 3607, 3612.
- Walter (F.), à Paris. — Vêtements de peau. — 2456.
- Watier (A.), à Paris. — Vantail d'une porte de l'écluse de Saint-Nazaire. — 1251.
- Weber, à Nancy (Meurthe). — Toiles métalliques. — 2957.
- Weisgerber frères et Kiener, à Paris. — Tissus de laine mélangée. — 2176.
- Werly (R.) et Cie, à Bar-le-Duc (Meuse). — Corsets sans couture. — 2514.
- Wirth frères, à Paris. — Meubles sculptés. — 2889.

Wolf et Grangier, à Saint-Étienne (Loire). — Dessins sur tissus. — 3443.	Zadig (J.-B.), à Paris. — Gases et ba- réges. — 2171.
Ysabeau (A.), à Paris. — Ouvrages élémentaires d'agriculture et d'horti- culture. — 2789.	Zevallos, à la Guadeloupe. — Sucre. -- 3494.

FIN DE LA LISTE ALPHABÉTIQUE.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DONNANT LA

CORRESPONDANCE DES PRODUITS DES EXPOSANTS

AVEC LA CLASSIFICATION ANGLAISE.

NOTA. — Cet index, extrait du Catalogue officiel, est destiné à faciliter aux exposants mentionnés dans la Liste des récompenses les recherches qu'ils pourraient avoir à faire au sujet de l'appréciation de leurs produits dans les Rapports de la section française du Jury international.

A	Classes.	Classes.	
Abeilles (culture des)	3	Ambulances	2
Accordéon	16	Ameublement (étoffes d')	20, 21
Acides	2	— (objets d')	30
— oléique, stéarique	4	Amidon	4
Acier	1, 32	Ammoniaque	2
Aéromètres	13	Amorces	11
Agate	33	Anatomie (objets et livres d')	17
Agrafes	27	Ancres	12
Agriculture (instruments d')	9	Aniline	2
— (produits de l')	3, 4	Animaux acclimatés	3
Aiguères	33	Anneaux	31
Aiguilles à coudre	32	Antimoine	4
— de montres	15	Appareils d'alimentation des chaudières	8
Aimants	32	Appareils d'allaitement	17
Albums	28	— balnéaires	17
— pour dessins, pour photographies	36	— de blanchisserie	8
Albumine	2	— de chauffage	31
Alcools	3	— de chirurgie	17
Allaitement (appareils d')	17	— de distillerie	7
Altos	16	— à eaux gazeuses	7
Aluns	2	— d'éclairage	31
Amazone (habits d')	27	— électriques	13
		— électro-médicaux	17
		— d'épuration des eaux	31
		— de féculerie	9
		Appareils fumivores	8
		— de halage	12
		— hydrauliques	8, 31
		— d'hygiène	17
		— de médecine	17
		— de photographie	14
		— de plongeur	12
		— de sauvetage	12
		— de sucrerie	7
		— de sûreté pour appareils à gaz	31
		— de sûreté pour machines à vapeur	8
		Apprêts (matières pour)	23
		Aquarelles typographiques	28
		Architecture (modèles, projets d')	10
		Ardoises	1
		Argent	1
		Arithmétique (livres d')	29
		Arithmomètres	13
		Armes	11
		Armures anciennes (reproduction d')	11
		Arquebuserie	11
		Art de l'enseignement	29
		Articles de chasse, de pêche	11

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Classes.	Classes.	Classes.			
Articles de voyage	36	bijouterie d'imitation	33	Burettes	33
Artillerie	41	Bijoux d'acier	32	Burnous	21
Atlas	28	— d'écaille	4, 36	Buvards	28, 36
Autels	31, 33	Billes de billard	4, 36		
Autographies	28	Binette	9		
Automates	29	Biscuit (objets de)	35		
Aveugles (Enseignement des)	29	Biscuits	3		
Avoine	3	Blanc dé baleine	4	Câbles	12
		— de zinc	2	Cacaos	3
B		Blanchisserie (appareils de)	8	Cachemires	21
Bâches	19	Blés	3	Cadenas	31
Bagues	33	Bleu d'outremer	2	Cadmium	2
Baignoires	17	Blondes	24	Cadrans solaires	15
Bains (appareils de)	17	Bois	3	Cadres	30, 36
Balances de précision	43	— de teinture	2	— d'acier	32
— romaines	34	— durci (objets de)	4, 36	Café	3
Balcons, balustrades de fonte	31	Boîtes à argenterie	36	Calcaire	1
Baldaquins	30	— à bijoux	36	Calèche	6
Baleines	4	— à cigarettes	35	Calices	33
Bancs de jardin	30	— à graisse pour wagons	5	Calicot	18
Bandages de roue	5	— de montres	15	Calorifères	10, 31
— herniaires	17	— à musique	16	Calottes	27
Barattes	9	— à thé	36	Camées	33
Barèges	21	Bocaux de verre	34	Campement (objets de) .	36
Baromètres à mercure	13	Bombonnes de verre	34	Camphre	2
— métalliques	8	Bonbonnières	33, 36	Canardières	11
Barre de gouvernail	12	Bonbons	3	Candélabres	31, 33
Bas	27	Bonnets, bonneterie	27	Canevas	24
Bascules	5	Borax	2	Canne (sièges de)	30
Basins	18	Boucles d'acier	32	Cannes	27
Basses, bassons	16	Boucliers	33	— de pêche	12
Bâtiments scolaires	29	Bougeoirs	31	— à sucre	3
Batistes	19	Bougies	4	Canons	11
Batteuse	9	Boulangerie (machines de) .	8	Caoutchouc	4
Baume de copahu	2	Boulons	31	Capres	3
Becs de clarinettes	16	Bourrelets élastiques	30	Capsules	11
— de gaz	31	Bouteilles	34	Carabin	11
Bénitiers	31	Boutons	27	Carmin	2
Benzine	2	Bouts d'essieu	6	Carnets	28, 36
Béquilles	17	Bracelets	33	Carreaux	10
Berline	6	Bras, appliques de bronze .	31	Carrosserie	6
Béton	10	Brides	26	Cartes à jouer	28
Betteraves	3	Briques	10	— géographiques	28
Beurre	3	Broches	33	— géologiques	1, 10
Bretelles et jarretières	27	Broderies	24	— hydrographiques	10, 28
Biberons	17	— sur tissus de coton	18	— orographiques	28
Bibliothèques scolaires	29	Brodeuse (machine)	7	— topographiques	28
Bijouterie d'or ou d'argent;		Brosserie	25	— dé visite	28
		Broyer (machine à)	8	Carton, cartonnages	28
		Brûle-parfum	31	— bitumé	10
		Buffets	30	— cuir	10
				— pierre	30

INDEX ALPHABÉTIQUE.

261

Classes.	Classes.	Classes.			
Cartouches	41	Cidres	3	Couvertures de livres	28
Cartouchières	41	Cierges	4	Cravaches	27
Casimirs	21	Ciment	10	Cravates	27
Casquettes	27	Cirages	2	Crayons	28
Casseroles	31	Cire	4	Crêpes	20
Castors	27	— à cacheter	28	Creusets	35
Cautérisation (appareil de)	47	Ciseaux, cisailles	32	Cric	8
Caves à liqueurs	36	Clarinettes	16	Crinolines	27
Ceintures, ceinturons	24	Clefs	31	Cristaux	34
— de sauvetage	12	Cloches pour bouées	12	Crochets (objets confis- tionnés au)	27
Céramique	35	— à jardin	34	Croisement de voie	5
Céréales	3	Clôtures	31	Cuir	26
Céruse	2	Clous	31	— à rasoirs	32
Chaines de fer	1	Coaltar	2	Cuivre (objets de)	31
— de mouillage	12	Cocons	4	Cyanures alcalins	2
— d'or	33	Coffres à bijoux	36	Cylindres de filature	31
Châles	27	Coffres-forts	31	— de machine à vapeur	8
— brodés	24	Coffrets d'acier	32		
Chambre automatique	14	Coiffures	27		
— de fumée	8	Coke	1	D	
— photographique	14	Colle forte	4	Dentelles	18, 24
Chandeliers	31, 33	Colliers	33	Dents et dentiers artificiels	17
Chandelles	4	Cols	27	Dés à coudre	32
Changement de voie	5	Colza	3	Dessin (enseignement du)	29
Chant (méthodes de)	29	Compteurs à secondes	15	Dessins de machines	8, 9
Chanvre	4, 19	Confiseries, confitures	3	— industriels	20, 24, 24
Chapeaux	27	Conserve alimentaires	3	Détente à vapeur	5
Chapelets	27	Constructions civiles	10	Diamants	33
Charbons	1	Coraux sculptés	33	Digitaline	2
Chardons à foulon	4	Cordages	12	Distribution des eaux (ap- pareils de)	31
Charnières	31	Cordes harmoniques	16	Doublet d'or	33
Charrues	9	Cordonnets	20, 24	Douilles pour cartouches	44
Chasse (articles de)	11, 36	Corne (ouvrages de)	36	Dragées	3
Châssis de wagon	5	Cornues	35	Draps	24
Chaudières à vapeur	8	Corps gras	2	Droguets	18
Chaussures	27	Corroirie	26	Dynamomètres	8
Chaux	10	Corsets	27		
Cheminées	10	Cosmétiques	4	E	
Cheminées de marbre et de bronze	31	Cotons filés et tissés	18	Eau de fleurs d'oranger	3
Chemises	27	— teints	23	— de mélisse	3
Chenille	24	Couleurs	2	Eaux minérales	2
Cheveux (ouvrages en)	25	Coupé	6	— pour le nettoyage des étoffes, des métal	2
Chicorée	3	Coupe-racines	9	— de chasse	11
Chimie (ustensiles de)	35	Coupes de granit	10	— de toilette	4
Chlorures	2	Courroies	26	— de-vie	3
Chocolats	3	Coussinet	1, 5	Écaille (objets d')	4, 36
Chromates	2	Couteaux, coutellerie	32	Ecole (bâtiments d')	29
Chromolithographies	28	— de fer battu	31		
Chronomètres	15	Couvertures de coton	18		
Ciboires	33				

classes.	classes.	classes.				
Écorces d'arbre	4	Feuillages artificiels.	27	Galons	24	
Écrans.	31, 36	Feutre	21	Gants	27	
Écrous.	31	— (vêtements de)	27	Garance	4	
Électrotypes.	28	Fèves	3	Garde-feu	31	
Émaux.	31, 33	Ficelles, filasses.	19	Garnitures de cheminée. .	31	
Embrayages.	5, 8	Filets de pêche	12	Gâteaux secs.	3	
Encensoirs.	33	Filières	32	Gaze	20	
Enclumes.	32	Fils d'aluminium	24	Gélatine	2, 4	
Encres.	2, 28	— de coton	18	Géométrie (livres de). . .	29	
Encriers.	28, 31	— de fer	1	Gibecières	41	
Enduits	10	— pour cardes	31	Gilets de flanelle.	27	
Engins de pêche.	11	— cuivrés.	31	Glaces	34	
Engrais.	4	— feutrés.	21	Glands.	24	
Engrenages pour machines	31	— de laine	21	Gluten.	3	
Enseignement (méthodes et appareils d')	29	— de lin ou de chanvre	19	Graines	3	
Enveloppes	28	— de soie.	20	Graissage de wagons	5	
Épaulettes.	24	— télégraphiques.	13	Graisses	4	
Épées	11	Filtres	31	Granites	1	
Épices	3	Flacons	34	Gravures	28	
Épingles.	27, 32	Flambeaux.	31, 33, 34	Grenadine	20	
Épreuves photographiques	14	Flanelles.	21	Grenats	33	
— stéréoscopiques	14	Fleurs artificielles.	27	Grenier conservateur	9	
Équipements militaires. .	11	Flotteurs pour chaudières . .	8	Grès	1	
Essences.	4	Flûtes	16	Grilles	31	
Essieux	4, 5, 6	Fontaines	31	Gros de Naples	20	
Estampes	28	Fonte de fer.	1	Gruau	3	
Étain laminé.	31	— (objets de)	1, 31	Grue hydraulique	5	
Étaux	32	Forages de puits.	1	— de levage.	8	
Étiquettes	28	Forges portatives	31	Guanо	4	
Étoffes d'ameublement. .	20, 21	Foudres	9	Guéridon	30	
Étoupes	19	Fouets	27	Guindeau	12	
Étreindelles	4	Foulards.	18, 20	Guipures	24	
Étrilles.	31	Fourches de bois	9	Gymnastique	29	
Éventails.	27	Fourneaux.	10, 31	H		
Exercices de lecture. . .	29	Fourrages	3	Habits de cour	27	
Exhauteurs à gaz.	8	Fourreaux de sabre.	11	Hache-paille.	9	
Extraits pharmaceutiques.	2	Fours	8	Harmoniflûtes	16	
F		Fourrures	25, 27	Harmoniums	16	
Faiences.	35	Foyers	10	Harnais	26	
Fardier pour la pose des tuyaux de conduite. . .	8	— fumivores	5	Haubans	42	
Faucheuse (machine). .	9	Freins pour wagons.	5	Hautbois	16	
Faucilles.	32	Fromages	3	Hélice	8	
Fécularie (appareils de)	9	Fruits artificiels pour coif-		Herses	9	
Fécules.	3	fures.	27	Histoire naturelle (objets d')	47	
Feldspath	1, 35	— naturels	3	Horloges	45	
Ferrures.	31	Fusées de sûreté	1	— électriques	13	
Fers bruts.	4	Fusils	11	Houe à cheval.	9	
— ouvrés.	34	Gainerie.	36	Houilles	4	

INDEX ALPHABÉTIQUE.

263

Classes.	K	Classes.	
Huiles à manger	3	Machines à calculer	13
— à graisser	4	— à composer	7
— odorantes	2	— à gaz, à vapeur, hydrauliques	8
Hygiène (appareils d') . . .	17	— locomotives	5
I			
Images, imagerie	28	— marines	8
Impressions sur étoffes . . .	23	— à travailler le bois, les cuirs, les matières textiles, les métaux, les substances minérales, etc. .	7
Imprimerie	28	Madapolam	18
Imprimeurs télégraphiques .	13	Magnésie calcinée	2
Indicateurs de niveau d'eau, de vide	8	Maillechort	33
Indiennes	23	Mais	3
Indique-fuites	31	Malles de voyage	36
Injecteurs	5, 8	Mammifères utiles ou nuisibles à l'agriculture	3, 29
Instruction religieuse . . .	29	Manège	9
Instruments d'acoustique .	13	Mannequins	27
— agricoles	9	Manomètres	8
— d'astronomie	13	Manteaux, mantelets	24, 27
— de chirurgie	17	Manuscrits réparés	28
— de géodésie	13	Marbres	1, 10
— de jardinage	32	Maroquin	26
— de marine	13	Martinet-pilon	7
— de mathématiques .	13	Mastic pour machines	4
— de météorologie	13	Matériel de chemins de fer	5
— de musique	16	— de l'enseignement	29
— d'optique	13	— naval	12
— de pesage	5, 8	Matières tinctoriales	4
— de physique	13	Mécaniques pour pianos	16
— de précision	13	Médailles	28
Iode et iodures	2	Médecine (appareils de)	47
Irrigateurs	17	Membres artificiels	47
Ivoire (objets d')	4, 36	Mérinos en laine	3
J		— tissé	21
Jaconas	18	Métallurgie	1
Jalousies pour serres . . .	9	Métaux communs bruts et ouvrés	1, 31, 32
Jardinière	31	— précieux	33
Jaspe	1	Méthodes d'enseignement	29
Jauge pour les métaux . .	32	Métiers	7
Joaillerie	33	Meubles	30
— d'imitation	33	— de fer	31
Jouets	36	Meules	4
Journaux d'éducation . . .	29	Meulerie (appareil de)	9
Jumelles	43	Microscopes	13
Jupons	27	Miels	3
M		Minerais, minéraux	4
Machines agricoles		Minium	2
M		Miroirs pour la chasse	31
Mercerie (objets de)		Mercerie (objets de)	21, 24, 32

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Classes.	Classes.	Classes.			
Modes	27	Ostensoirs	33	Pièces de machines	8, 31
Moissonneuse	9	Ouates	18	— de prothèse	17
Molletons	21	Outils d'acier	32	Pierres artificielles	10
Montres	15	— de diamant	15, 33	— lithographiques	1
Montures d'éventails de parapluies	27	— de jardinage	9	Pilules	2
Moquette	22	— de sondages	1	Pinceaux	25
Mordants pour la teinture	2	Ouvrages édités	28	Pioches	31
Mosaïque	10			Pipes	35, 36
Moteurs à gaz, hydrauliques, à vapeur	7			Piqués	18
Mouchoirs	23	P		Pistolets	11
Moulins à café	31	Paillons de cuivre, d'étain	31	Plans gravés	28
— à farine	8	Pains à cacheter	28	— de fourneaux	1
Mousselines	18, 23, 24	Pantographes	13	— de machines	5, 8, 9
Moutardes	3	Papeterie	28	— de travaux agricoles	9
Musique	16	Papiers	28	Plantes alimentaires	3
		— métalliques	31	— fourragères	3
		— peints	30	— industrielles	4
		Parachutes de mines	1	— oléagineuses	4
		Paraffine	4	— textiles	4
		Parapluies	27	Plaques et rubans de cardé	7, 31
Nécessaires de toilette, de travail, de voyage	36	Parfums	4	— tournantes	5
Niveaux d'arpentage	13	Parures de cheveux	25	Plateaux d'argent	33
Noir animal	2, 4	— de diamants	33	— de bronze	31
— de fumée	4	— de fleurs	27	Plats	31, 33, 35
Numéroteurs mécaniques	28	Passementerie	24, 27	Plomb	31
		Pâtes alimentaires	3	Plongeur (appareil de)	12
		Pâtés, pâtisseries	3	Plumeaux	25
O		Peaux, fourrures	25	Plumes d'acier	32
Objectifs	13, 14	Peaux de gants	27	— de parure	27
Obusiers	11	— tannées, mégissées	26	Poids et mesures	13
Ocres	2	Peignes	36	Poignards	11
Œufs conservés	3	— d'acier	32	Pois de chèvre	4
Oiseaux acclimatés	3	— de filature	7	Poinçons à graver	28
— utiles ou nuisibles à l'agriculture	3, 29	Peinture en bâtiment, en décors	10	Poires à poudre	11
Oléine	4	Pelleterie	25, 27	Poissons salés	3
Ombrelles	27	Peluche	20	Pommades	2
Omnibus	6	Pendules	15	Pommes de terre	3
Opium	3	Percales	18	Pompes	8
Optique (instruments d')	13	Perles d'acier	32	Ponts (modèles de)	10
Orfèvrerie	33	Persiennes de fer	31	— bascules	5
— d'église	33	Pétrisseur mécanique	7	Popelines	21
— pour service de table	32	Pharmacies portatives	2	Porcelaine	35
Orge	3	Phosphore et phosphates	2	Porte-amarre de sauvetage	11
Orgues	16	Photographies	14	— bouteilles	31
Ornements d'église	24	Physique amusante (objets de)	29	— cigares	31, 36
— de plomb, de zinc	40	Pianos	16	— crayons	28
Orthopédie	17	Pièces d'anatomie	17	Portes de fonte de fer	31
Os carbonisés	4	— d'armement	10	Portefeuilles	36
		— de forge	1	Porte-monnaies	36
				Portraits photographiques	14
				Potasse	2

INDEX ALPHABÉTIQUE.

265

Classes.	Classes.	Classes.			
Poterie	35	Rhum	3	Sondage (appareil de) . . .	1
Poudre dentifrice	4	Rideaux	18, 21	Sonde pour conduite d'eau . . .	31
Poulie dynamométrique . .	8	Riz	3	Sonneries électriques	13
Poupées d'enfants	29	Robinets, robinetterie . .	31	Sorgho	3
— pour modes	27	Roches	1	Statistique relative à l'enseignement	29
Pralines	3	Rondelles pour robinets de gaz	32	Statues de fonte, de bronze . . .	31
Préparation mécanique des minéraux (appareil de) . .	7	Roues de locomotives et de wagons	5	Stéréoscopes	14
Préparations d'anatomie . .	17	— de voitures	6	Stores	18, 30
Presses à copier	28	Rouleaux pour l'impression	32	Stuc	10
— lithographiques	7	Rubans de cardes	7	Sucrerie (appareil de)	7
— monétaires	7	— de fil	19	Sucres	3
— typographiques	7	— de soie	20	Suif	4
Produits agricoles	3			Sulfates, sulfures	2
— chimiques	2			Surtouts de table	31, 33
— forestiers	3			Suspensions	31
— métallurgiques, minéraux	1				
— pharmaceutiques	2				
Projectiles	11				
Prussiates	2				
		S		T	
		Sabres	11	Tabac	3
		Sacs à plomb	11	Tabatières	36
		Sacs de voyage	36	Tableaux de musique	28
		Salpêtre	2	Tabletterie (articles de) . . .	36
		Sang desséché	2	Taffetas	20
		Saponine	2	Tan	4
		Satin	20, 21	Tapioca	3
		Savons	4	Tapis	22
		Scaphandre	12	Tapisseries	22, 24
		Schiste (huile de)	4	Tapisseur (ouvrages de) . . .	30
		Sciences (enseignement		Tarare	9
		des)	29	Tarlatanes	18
		Scies, scieries	7, 32	Tartre	2
		Sécateur	9, 32	Teinture et impression	23
		Selles, sellerie	26	Télescopes	13
		Sels	2	Tenders	5
		Semoir	9	Tente	36
		Semoule	3	Terre cuite	10
		Serpentins	31	— émaillée	35
		Serpes	32	Terres réfractaires	1
		Serrurerie	31	Têtes de poupées pour modèles	27
		Services de table	33	Thé indigène	3
		Sièges	30	Tissus à bluter	20
		Signaux pour chemin de fer	5	— brodés	24
		Silicates	2	— de coton	18
		Silos	9	— imprimés	23
		Similimarbre, similiplierre	10	— de laine, de cachemire, d'alpaga, de poil	
		Sirops	3	— de chèvre	21
		Soieries	20	— de lin et de chanvre . . .	19
		Soies	4	— mélangés	21
		— teintes	23		
		Sommier	30		

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Classes.	classes.	Classes.			
Tissus métalliques	31	Tuyaux de conduite.	31	Vert d'outremer.	2
— de soie.	20	— de drainage	40	Vêtements.	27
Toiles	19	Types d'animaux	3, 29	— de caoutchouc ,	4
— cirées, toiles-cuir. . . .	23	Typographie	28	Vinaigres	3
— pour décors	30			— de toilette.	2
— métalliques	31	U		Vins.	3
— pour pastels, pour peintures	28	Ustensiles de chimie . . .	34	Violons, violoncelles . . .	16
Toisons	4	— de ménage.	31	Vis.	31, 32
Tôles.	1, 31	Utrecht (velours d') . . .	21	Vitraux	34
Topinambours.	3			Voilettes.	24
Torchères	31	V		Voitures.	6
Tourbe.	1	Vannerie.	30	— de chemin de fer . . .	5
Tour.	8	Vases de bronze, de fonte	31		
Tourteaux.	4	— de porcelaine.	35	W	
Transmission de mouvement.	8	Végétaux acclimatés. . . .	3	Wagons de mine, de chemin de fer.	5
Tresses.	20, 24	Velours de coton	18		
Trieur de grains	9	— de soie.	20	Y	
Trousse de voyage	36	— d'Utrecht	11	Yeux artificiels	17
Truffes.	3	Ventilateurs.	8		
Tubercules.	3	Ventouses.	17	Z	
Tubes de fer, de cuivre. .	31	Vernis.	4	Z	
Tuiles	10	— (cuirs).	26	Zinc (objets de).	31
Tulles	18, 24	Verres, verreries	34		
Turbines hydrauliques . .	8	— d'optique.	15		
— de sucrerie.	7	Vers à soie.	4		
Tuyaux de caoutchouc sans couture	4				

FIN.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862.

Plan du Palais

JARDIN DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

